



PLU

Plan Local d'Urbanisme

**Vu pour rester annexé à la délibération
du conseil municipal du 22 mars 2021**

**Jean PAPADOPULO, Maire de Four
A Four, le 22 mars 2021**



Département de l'Isère

Commune de **Four**

Annexes sanitaires

Les annexes sanitaires concernent les trois volets suivants :

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

ASSAINISSEMENT

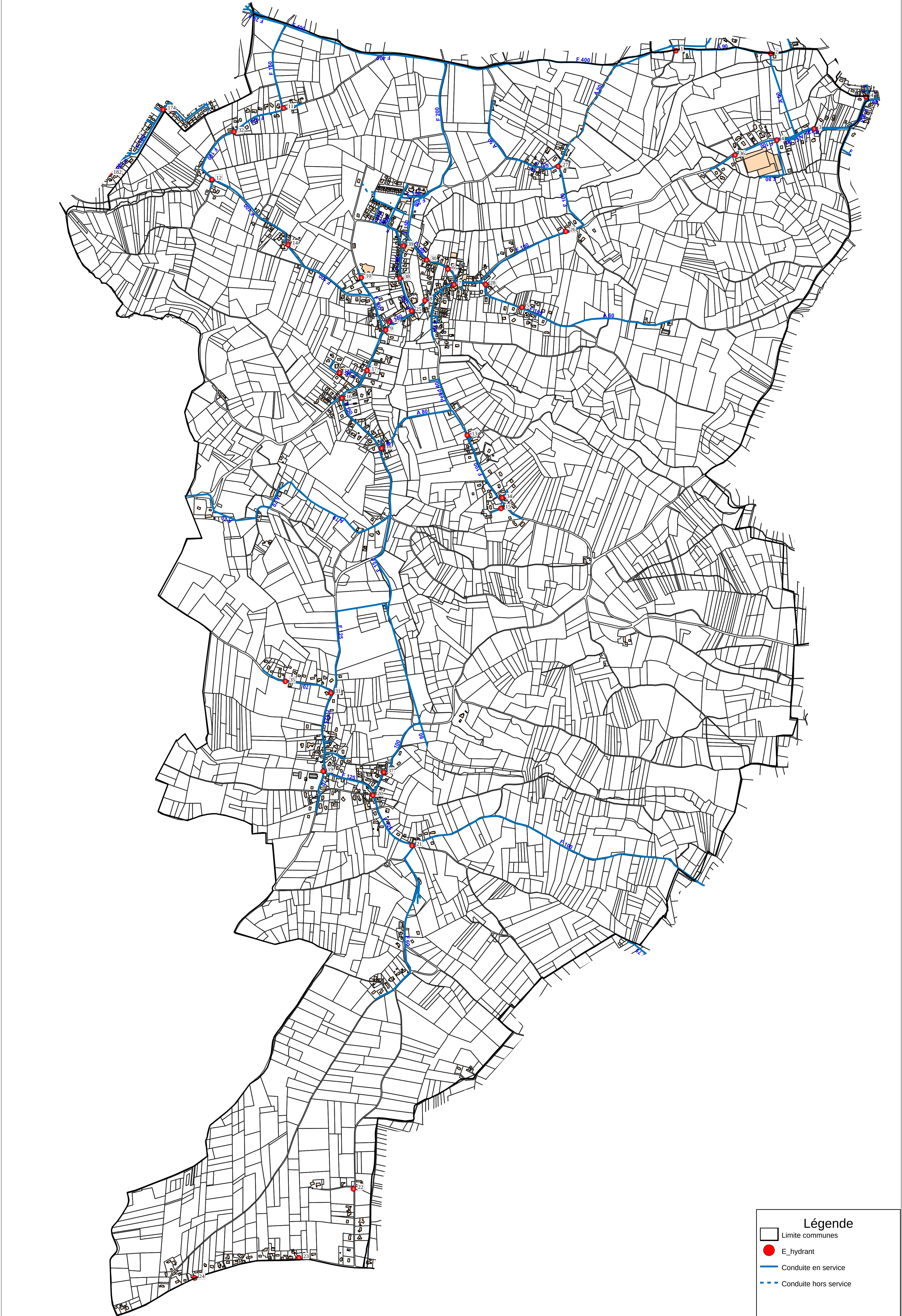
DECHETS

Alimentation en eau potable

Le plan du réseau d'eau potable et le rapport annuel sont fournis par la CAPI.

Figurent les documents relatifs à la protection des captages d'alimentation en eau potable :

- Captages des Aillats et de la Tuillière ;
- Captage de Manin ;
- Captage de Chavanel.



Limite communes

E_hydrant

Conduite en service

Conduite hors service

Légende

Commune de Four

Plan du réseau d'eau potable

Plan édité par la CAPI

Cadastre mise à jour 2015 - Direction Générale des Impôts - Droits réservés

Echelle 1:8000

Imprimé le: 10/09/2018

N

E

S

O



RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

Service d'eau potable

**CAPI (COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PORTE DE
L'ISÈRE) - SECTEUR OUEST**

CAPI
➤ Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

SOMMAIRE

I. L'ESSENTIEL	5	1.3. Suivi des piézomètres	30
1. Les éléments importants de l'année 2017	6	1.4. Consommation des produits de traitement	31
1.1. Certification ISO 9001 et ISO 14001	6	1.5. Consommations énergétiques	32
1.2. Informations techniques	6	1.6. Interventions réalisées (hors tournées périodiques)	33
1.2.1. Amélioration du rendement de réseau		1.7. Renouvellement des équipements	33
1.2.2. Système d'Information Géographique		2. Exploitation du réseau d'eau potable	34
1.2.3. La qualité de l'eau		2.1. Contrôles de la qualité de l'eau distribuée	34
1.2.4. Chiffres clés		2.2. Recherche de fuites	37
II. L'ORGANISATION DU SERVICE	15	2.3. Rendement de réseau d'eau potable	39
1. Présentation générale de l'entreprise	16	2.3.1. Linéaire de réseau d'eau potable	
1.1. La SEMIDAO, une entreprise publique au service des usagers et des collectivités :	16	2.3.2. Rendement de réseau et indices linéaires	
1.2. La SEMIDAO en quelques chiffres :	16	2.4. Interventions réalisées sur le réseau d'eau potable	41
1.3. Le Capital social :	16	2.4.1. Inventaire des accessoires sur réseau	
1.4. La Présidence :	16	2.4.2. Branchements plomb	
1.5. La composition de l'actionnariat :	17	2.4.3. Interventions et travaux réalisés	
1.6. Les Certifications Norme ISO :	17	2.4.4. Coupures de l'alimentation en eau potable	
1.7. L'organisation de SEMIDAO pour la gestion du service :	18	2.4.5. Fermetures et ouvertures de branchements	
1.7.1. Gestion administrative et générale :		2.4.6. Demande de vérification des compteurs	
1.7.2. Pôles opérationnels et de contrôle :		2.4.7. Parc et âges moyens des compteurs d'eau potable	
1.8. Les partenaires :	20	2.4.8. Travaux réalisés par la CAPI sur le domaine public	
III. COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS	23	2.4.9. Etat d'avancement du Système d'Information Géographique	
1. Exploitation des ouvrages	24	3. Relation clients	53
1.1. Inventaire des ouvrages	25	3.1. Modalités d'organisation des astreintes	53
1.2. Informations relatives à la production de l'eau	28	3.2. Données clientèles	53
		3.2.1. Réponses aux demandes des clients	

3.2.2.	Réclamations clients	
3.2.3.	Recouvrement, relances et contentieux,	
3.2.4.	Dégrèvements pour fuites après compteurs	
3.2.5.	Taux et montants des impayés	
3.2.6.	Abonnements et branchements facturés	
3.2.7.	Consommations facturées	
4.	Propositions d'amélioration	66
4.1.	Stations d'eau potable	66
4.2.	Réseau d'eau potable	68
5.	Lexique	70
IV.	ANNEXES	73
1.	Liste des actionnaires et administrateurs de SEMIDAO	74
2.	Organisation de la Société	76
3.	Principaux moyens techniques	78
4.	Certificat de la Norme ISO 9001	82
5.	Certificat de la Norme ISO 14001	83
6.	Synoptique de fonctionnement des ouvrages et du réseau d'eau potable	84
7.	Analyses ARS	85
8.	Synoptique du réseau de distribution	88
9.	Recherche de fuites	89
10.	Linéaires, matériaux, diamètres des réseaux par commune	94
11.	Rendement de réseau	101
12.	Coupures d'eau	104
13.	Parc compteurs par commune	107
14.	Indice de connaissance des réseaux d'eau potable	114
15.	Liste des gros consommateurs	116
16.	Facture proforma	117
17.	Renouvellement des équipements et état des provisions	118
18.	Synthèse facturation et reversements	118





L'ESSENTIEL



1. Les éléments importants de l'année 2017

Le périmètre d'affermage correspond au territoire du secteur ouest de la collectivité comprenant les communes suivantes :

- Four
- L'Isle d'Abeau
- La Verpillière
- Saint Quentin Fallavier
- Satolas et Bonce
- Vaulx Milieu
- Villefontaine

Le contrat de délégation de service pour la distribution de l'eau potable pour la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a pris effet le 1er Mai 2010 pour une durée de **8 ans**.

1.1. Certification ISO 9001 et ISO 14001

En 2017, un audit externe des normes ISO 9001 et ISO 14001 a été réalisé avec l'organisme Bureau Veritas.

La certification ISO 9001 (Système de management de la qualité) a été reconduite pour l'ensemble des activités de la SEMIDAO.

La certification ISO 14001 (Système de management environnemental) a été reconduite pour la station d'épuration de Traffèyère et l'usine de compostage de St Quentin Fallavier.

1.2. Informations techniques

1.2.1. Amélioration du rendement de réseau

L'amélioration du rendement de réseau dépend à la fois de la recherche et de la réparation de fuites (SEMIDAO) et de l'état du réseau (CAPI).

Des efforts particuliers sont faits depuis plusieurs années sur la détection de fuites, avec notamment

l'installation de compteurs généraux et l'équipement de télérelève sur les compteurs de sectorisation.

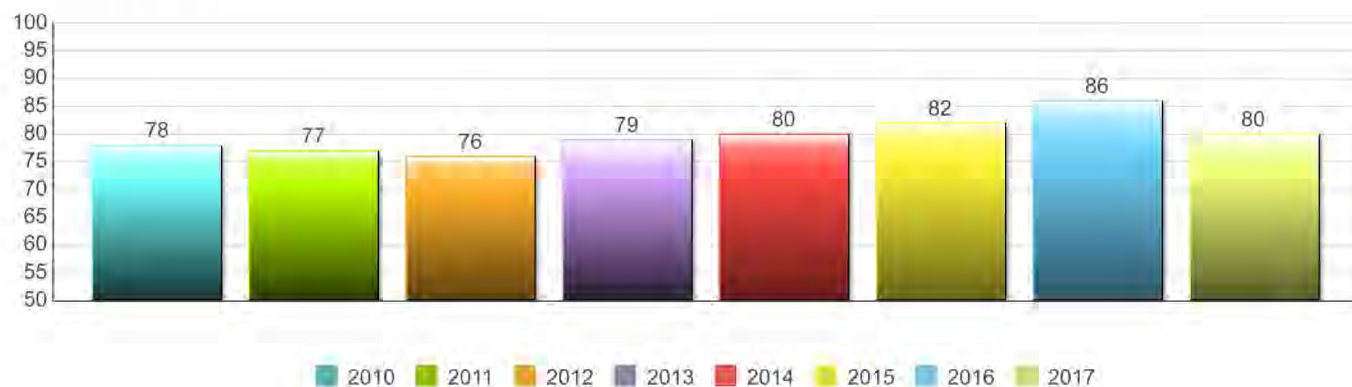
Le rendement de réseau pour l'année de 2017 est de **80%**.

	Rendement de réseau	Engagements
St Quentin Fallavier + Satolas ZI	87%	84%
Villefontaine +Vaulx Milieu	84%	84%
L'Isle d'Abeau	88%	72%
Four	79%	68%
Satolas Bourg	74%	85%
La Verpillière	86%	72%
Total CAPI Ouest	80%	81%

Indice Linéaire de pertes en réseau		Engagements
ILP (m3/j/km)	6.4	6,8
Linéaire de réseau	369,83 km	

Prélocalisation	31.3jours	Engagements
Corrélation acoustique	23.5 jours	
Total	55 jours	40 jours mini 50 jours maxi
Linéaire inspecté	2869 ml	
Fuites trouvées	54	

Rendement de réseau %



1.2.2. Système d'Information Géographique

	Avancement SIG
L'Isle d'Abeau	99%
St Quentin Fallavier	99%
Vaulx Milieu	99%
Villefontaine	99%
Four	99%
Satolas (ZI Satolas)	99%
La Verpillière	99%

1.2.3. La qualité de l'eau

Analyses ARS	
Analyses non conformes paramètres bactériologiques	1
Analyses non conformes paramètres physico chimiques	0
Taux de conformité	99 %
Analyses autosurveillance	
Taux de conformité autosurveillance (réseau public)	99.6 %

1.2.4. Chiffres clés

Sur le secteur CAPI Ouest, la consommation moyenne par abonné s'établit à **133.1.m³**, en diminution de **1.4 m³** par rapport à l'année 2016.

Les abonnés et les consommations brutes facturées

Le nombre d'abonnés est en baisse **de 1%** en 2017.

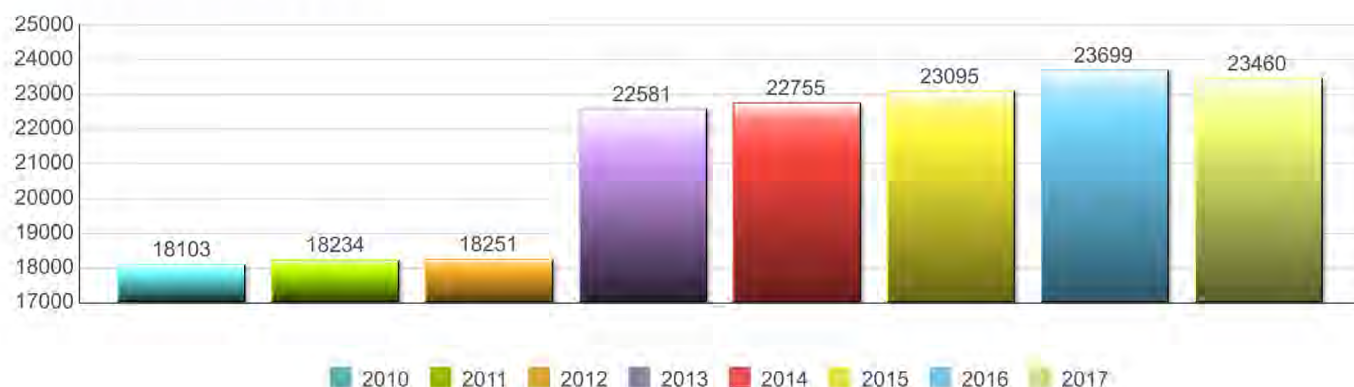
Nombre d'abonnés moyens facturés	23 460
Consommation brute facturée hors fuites	3 122 319

	Abonnements moyens facturés	Evolution / 2016	Consommations brutes facturées	Evolution / 2016
L'Isle d'Abeau	6886	+0.1%	814 444	+0.4%
St Quentin Fallavier	2735	-0.4%	909 053	-2.2%
Vaulx Milieu	1201	-1.7%	119 904	+6.1%
Villefontaine	7797	-3%	772 712	-4.0%
Four	695	+5.5%	64 342	+1.4%
Satolas et Bonce	44	-0.1%	131 555	-0.5%
La Verpillière	3109	-0.2%	310 309	-6.6%
Total	23 460	-1%	3 122 319	-2.0%

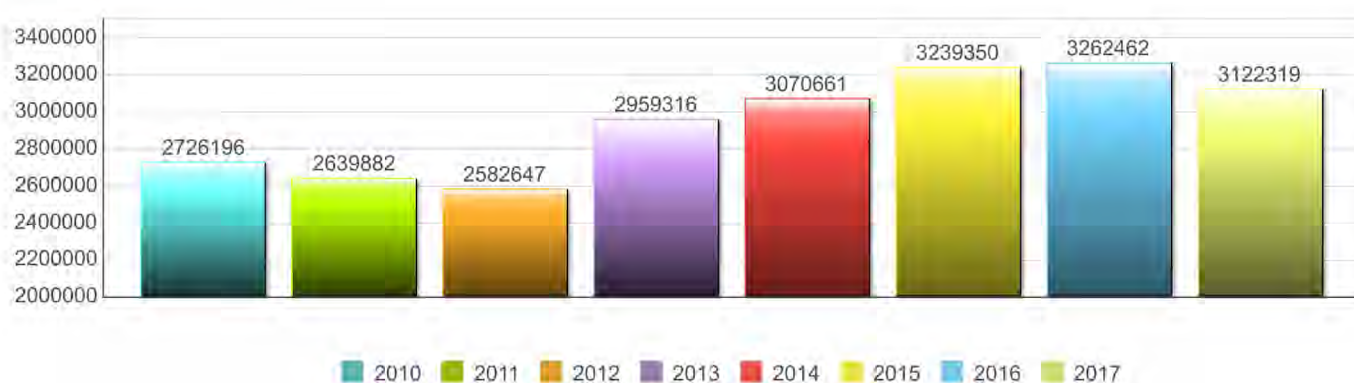
Les consommations brutes facturées tiennent compte des fuites.

La SEMIDAO relève 2 fois par an l'ensemble des compteurs d'eau potable.

Evolution du nombre d'abonnés facturés



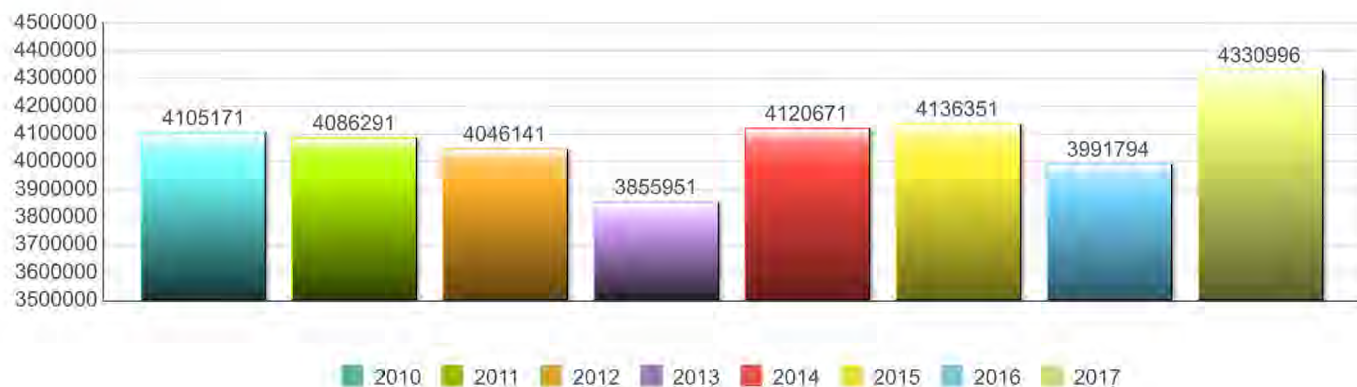
Consommation brute facturée (m3)



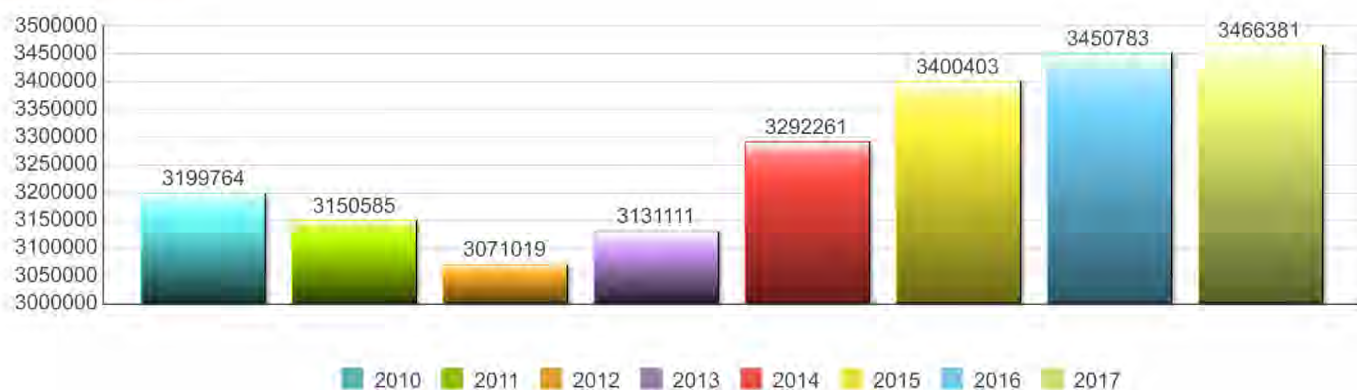
Les volumes produits et distribués

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Volume produit (m3)	4 015 171	4 086 291	4 046 141	3 855 951	4 120 671	4 136 351	3 991 794	4 330 996
Volume distribué (m3)	3 199 764	3 150 585	3 071 019	3 131 111	3 292 261	3 400 403	3 450 783	3 466 381

Volume produit (m3)



Volume distribué (m3)



Les coupures d'eau

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Coupures d'eau prévues	18	39	30	73	78	67	55	59
Coupures d'eau non prévues	3	2	1	3	0	0	19	11

Personnel affecté au contrat

La qualification du personnel intervenu : Ingénieurs, techniciens, électromécaniciens, agents d'exploitation, agents de réseau.





L'ORGANISATION DU SERVICE



1. Présentation générale de l'entreprise

1.1. La SEMIDAO, une entreprise publique au service des usagers et des collectivités :

L'expérience :

La SEMIDAO, créée en 1977, est une Société Anonyme d'Economie Mixte, avec un actionnariat majoritairement composé de collectivités territoriales.

Elle a une expérience de près de 40 ans dans la gestion des services publics d'eau et d'assainissement.

La proximité géographique :

L'ensemble des moyens humains et matériels sont situés sur le Nord Isère (notamment le dépôt principal et le siège basés à Villefontaine).

Nous intervenons sur 12 communes du Nord Isère (dont 8 sur le territoire de la CAPI).

1.2. La SEMIDAO en quelques chiffres :

Distribution d'eau potable :

4 700 000 m³ / an

Gestion du service de l'eau pour :

28 000 abonnés

Chiffre d'affaires total :

11 435 509 € au 31/12/2016

Nombre de salariés :

35

1.3. Le Capital social :

Le montant du Capital social est de 1 020 000 € au 31 décembre 2016.

1.4. La Présidence :

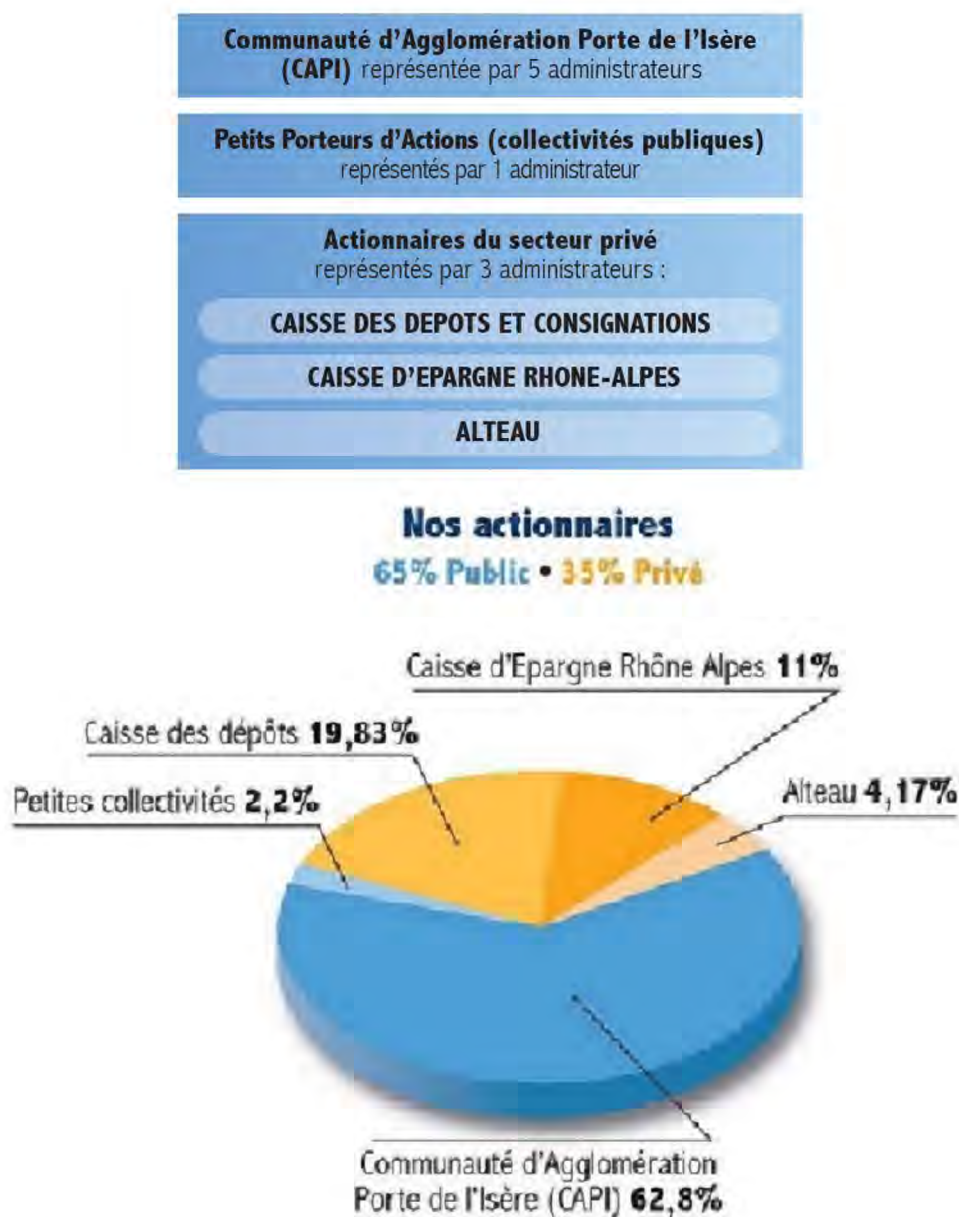
Monsieur Raymond FEYSSAGUET,

Maire Honoraire de la Commune de Villefontaine,
Membre du Conseil d'Administration depuis 1995,
Conseiller Régional depuis 2015



1.5. La composition de l'actionnariat :

- Cf. [Annexe 1](#) - Liste des administrateurs et actionnaires de SEMIDAO.



1.6. Les Certifications Norme ISO :

La SEMIDAO est certifiée :

- ISO 9001, Management de la Qualité (cf. [annexe 4](#))
- ISO 14001, Management de l'Environnement (cf. [annexe 5](#))

1.7. L'organisation de SEMIDAO pour la gestion du service :

- Cf. [Annexe 2](#) - Organisation de la Société, cf. [Annexe 3](#) - Principaux moyens techniques

1.7.1. Gestion administrative et générale :

- Direction générale : 2
- Direction technique : 3
- Comptabilité/paie/recouvrement : 2

Le siège social et le centre technique principal sont situés dans la zone d'activités de La Cruzille à VILLEFONTAINE (38090), propriété de la SEMIDAO sur une superficie d'un hectare.



1.7.2. Pôles opérationnels et de contrôle :

Pôle Clients (8 salariés rattachés) :

- 1 responsable de Pôle
- 2 releveurs de compteurs
- 4 chargés de clientèle
- 1 médiateur



Ce Pôle est basé au siège social : 13 rue Benoît Frachon - 38090 VILLEFONTAINE.
Créée en 2013, "l'agence en ligne" permet notamment le paiement des factures en ligne sur le site www.semido.fr.

Pôle Environnement et Contrôle (2 salariés rattachés) :

- 1 responsable de Pôle
- 1 technicien SIG

Ce Pôle est basé au siège social : 13 rue Benoît Frachon - 38090 VILLEFONTAINE.

Créé en 2015, il est chargé principalement :

- de la surveillance des systèmes Qualité et Sécurité (notamment la qualité de l'eau, les odeurs, ...).
- du contrôle et maîtrise des systèmes techniques et logiciels spécifiques (traitement fongique, modèle informatique de pilotage de la STEP, Système d'Information Géographique, ...).

Pôle Réseaux (11 salariés rattachés) :

- 1 responsable de Pôle
- 1 technicien (détection de fuites/contrôles d'assainissement)
- 3 fontainiers polyvalents
- 2 opérateurs hydrocureurs
- 2 chefs d'équipe travaux (conducteurs d'engins et PL)
- 2 agents de travaux (conducteurs d'engins et PL)

Ce Pôle est basé au centre technique - rue Montgolfier - 38090 VILLEFONTAINE



- Ce Pôle assure le **service d'astreinte** 24h/24 et 365 jours/365 au n° **06 74 78 78 48**. Le service de permanence réceptionne et traite les appels téléphoniques des usagers.

Pôle Stations (7 salariés rattachés) :

- 1 responsable de Pôle
- 1 laborantin
- 2 préposés stations
- 1 électromécanicien
- 2 techniciens d'exploitation

Ce Pôle est basé sur le site de la station d'épuration et de l'usine de compostage à Traffeyère - RD124 - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER



Station d'épuration de Traffeyère



Usine de compostage

- Ce Pôle est chargé du **service d'astreinte** 24h/24 et 365 jours/365 au n° **06 74 78 78 50**. Le service de permanence réceptionne et traite les alarmes automatiques reçues via le système de supervision et de pilotage des stations d'eau, d'assainissement et de l'usine de compostage.

1.8. Les partenaires :

La Fédération des EPL (Entreprises Publiques Locales) :



La SEMIDAO est adhérente à la Fédération Nationale des EPL (Entreprises Publiques Locales) depuis 2004.

L'association ARPEGE :



La SEMIDAO est membre fondateur de l'association ARPEGE qui réunit depuis 2006 les principales entreprises publiques locales de l'eau en France.

Le réseau des EPL d'eau :



La SEMIDAO est signataire de la Charte d'engagement déontologique des entreprises publiques locales de l'eau.

Le CEEP (Centre Européen des Entreprises à Participation publique) :



Constitué en 1965, la section française du CEEP est aujourd'hui composé d'une quarantaine de membres, représentatifs de la plupart des entreprises françaises dédiées à des missions d'intérêt général (dont la Fédération des EPL).

L'association "Vivre en Brousse" :



La SEMIDAO, partenaire du secteur humanitaire depuis 2009 avec la signature d'une Convention de partenariat avec l'Association "Vivre en Brousse" regroupant des Collectivités publiques (Syndicat d'eau, Agence de l'eau, ...) et des SEM et SPL d'eau, pour permettre l'accès à l'eau des populations au SENEGAL, et la création d'écoles.

L'association PIMMS (Point d'Information Médiation Multiservices) :



La SEMIDAO est un partenaire de proximité avec ses usagers.

Le PIMMS est un "lieu ressources" auquel les habitants peuvent s'adresser pour obtenir des renseignements sur la vie locale et quotidienne.

Au coeur du quartier Saint Bonnet à Villefontaine depuis 2014, il est ouvert au public du lundi au samedi.

Le club de rugby CSBJ :



La SEMIDAO est partenaire de l'association CSBJ RUGBY.





COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS



1. Exploitation des ouvrages

Station de surpression de la Ronta



Station de pompage de l'Alouette



1.1. Inventaire des ouvrages

type d'ouvrage	Stations	Capacité	Localisation
Production	La Ronta	2 groupes (reprise) : 750 m ³ /h	St Quentin Fallavier
Production	La Ronta	2 groupes (reprise) : 375 m ³ /h	St Quentin Fallavier
Production	La Ronta	2 groupes (exhaure) : 500 m ³ /h	St Quentin Fallavier
Production	La Ronta	2 groupes (exhaure) : 250 m ³ /h	St Quentin Fallavier
Production	le Loup 1	1 groupe : 250 m ³ /h	St Quentin Fallavier
Production	le Loup 2	2 groupes : 190 m ³ /h	St Quentin Fallavier
Surpression	Alouette (secteur VLF)	2 groupes : 650 m ³ /h	La Verpillière
Surpression	Alouette (secteur VLF)	1 groupe : 350 m ³ /h	La Verpillière
Surpression	Alouette (secteur SQF)	3 groupes : 85 m ³ /h	La Verpillière
Surpression	Fougères	3 groupes : 30 m ³ /h	Villefontaine
Surpression	Golf	3 groupes : 200 m ³ /h	L'Isle d'Abeau
Surpression	St Hubert	3 groupes : 64 m ³ /h	L'Isle d'Abeau
Surpression	3 vallons	3 groupes : 18 m ³ /h	L'Isle d'Abeau
Surpression	Chemin du bois	2 groupes : 3 m ³ /h	Vaulx Milieu
Surpression	Montbaly	2 groupes : 14 m ³ /h	Vaulx Milieu

type d'ouvrage	Stations	Capacité	Localisation
Surpression	Aillat	2 groupes : 4.5 m3/h	Four
Surpression	Ribollet	3 groupes : 10 m3/h	Four
Surpression	Ecoteys	2 groupes : 12 m3/h	Four
Surpression	Zac de Four	3 pompes : 60 m3/h	Four
Surpression	Cotonnière	3 pompes : 21 m3/h	Four
Surpression	Interconnexion Aillat Chézeneuve	3 pompes : 21 m3/h	Four
Surpression	Cimetières	2 groupes : 6 m3/h	Satolas et Bonce
Surpression	la Savane	2 groupes : 12 m3/h	Satolas et Bonce

type d'ouvrage	désignation	capacité	commune	lavage des réservoirs
Réservoir	La Ronta	2x1500 m3 2x100 m3	St Quentin Fallavier	octobre 2017
Réservoir	Relong St Quentin Fallavier	1x1000 m3 2x200 m3	St Quentin Fallavier	octobre 2017
Réservoir	Relong Villefontaine	1x5000 m3	St Quentin Fallavier	août 2017
Réservoir	Montjay	2x100 m3	St Quentin Fallavier	octobre 2017
Réservoir	Alouette	1x5000 m3 1x500 m3	La Verpillière	octobre 2017
Réservoir	Beaucacher	2x200 m3	La Verpillière	octobre 2017
Réservoir	Beaucacher	2x600 m3	La Verpillière	août et octobre 2017
Réservoir	Cotonnière	2x175 m3	Four	octobre 2017
Réservoir	Aillat	2x110 m3	Four	août et octobre 2017
Réservoir	Satolas	2x100 m3	Satolas et Bonce	octobre 2017
Réservoir	Satolas	1x600 m3	Satolas et Bonce	août 2017

Le système documentaire

Tous les documents (notices de fonctionnement, notices techniques des équipements, plans, schémas

d'installation...) que nous avons en notre possession sont classés à la station d'épuration de Traffeyère dans les dossiers correspondants aux stations.

1.2. Informations relatives à la production de l'eau

Les structures d'alimentation en eau comportent essentiellement :

Les installations de pompage de la Ronta et du Loup basées sur les communes de St Quentin Fallavier et Satolas-et-Bonce.

Les installations qui se trouvent sur la commune de La

Verpillière sont :

Les sources de la Prairie et des Pins qui alimentent le réservoir de Beaucacher.

Le synoptique de fonctionnement des ouvrages de production et du réseau se trouve dans l'[annexe 6](#).

Récapitulatif mensuel des volumes produits, distribués, achetés et vendus (m³)

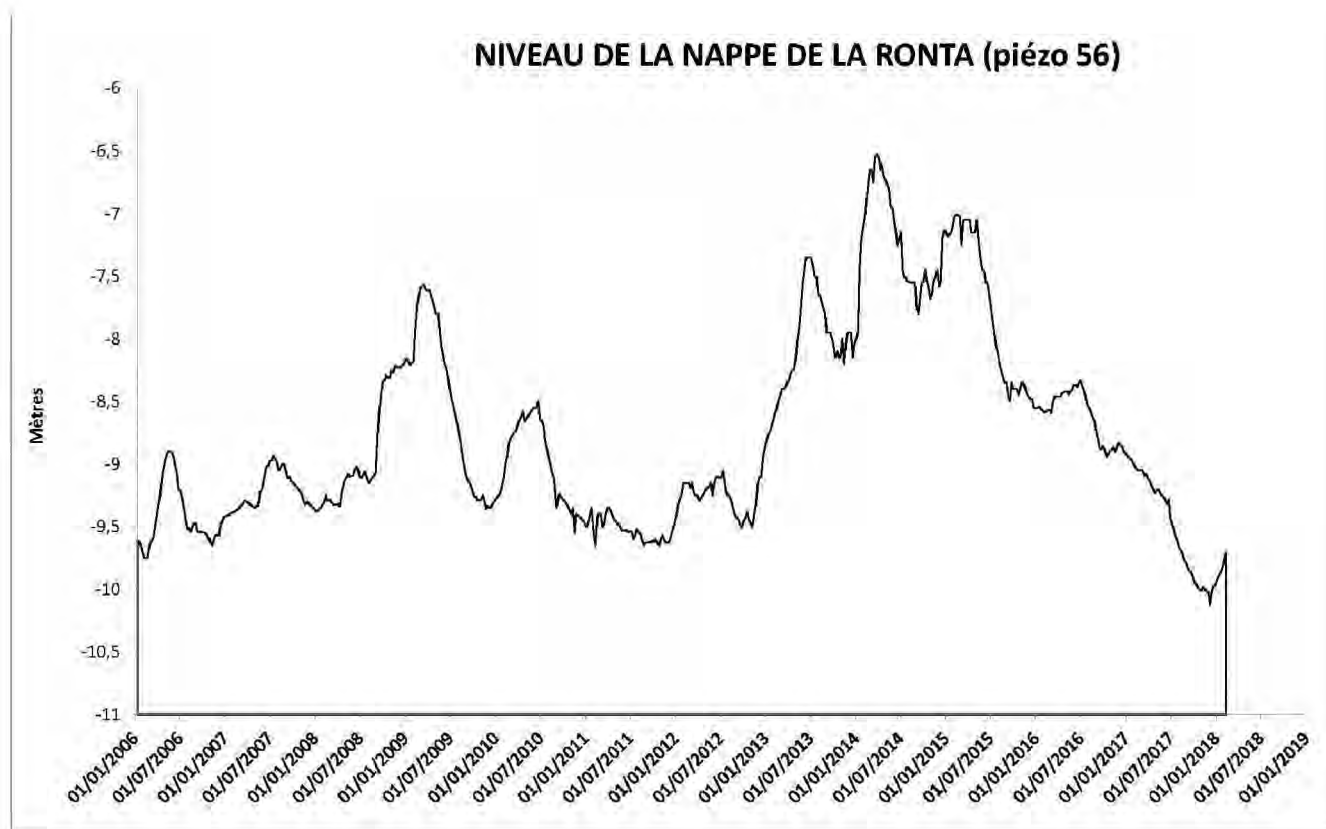
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
V.prélevés Loup 1+2	62459	58770	61760	65910	71460	82790	32830	38350	40960	3690	10	0
V.prélevés Ronta	199462	196735	218918	222292	225627	232249	325826	264770	272777	282679	264266	277575
V.produits Ronta	261921	255505	280678	288202	297087	315039	358656	303120	313467	286369	264276	277575
Four ZAC Ronta	11070	9723	10288	11300	10517	11106	13719	10711	10340	15219	10414	10499
V. produits Aillat surp	107	101	99	116	122	140	140	91	80	94	93	85
V. produits Verp BS	21562	19983	22373	24330	26695	23618	18439	17951	17296	17830	17924	20178
V. achetés SDEI	51109	24131	31444	27333	38877	41803	159823			65735	61745	66619
V. achetés Avinans	35623			46949				36714		32508		
V. vendus Ht Service	19859	16322	18183	17507	20776	20975	19844	20239	24583	24010	20760	18855
V. vendus Chezeneuve	4279	4036	4368	4164	4437	4723	5015	4631	4251	4221	4169	4459
Grenay	705	722	831	1575		963	5189	8145		6797		3100

	total annuel
Volumes prélevés Loup 1+2 (m3)	518 719
Volumes prélevés La Ronta (m3)	2 983 177
Volumes produits La Ronta (m3)	3 501 896
Four Zac	134 906
Volumes produits Aillat surpression (m3)	1268
Volumes produits La Verpillière Bas Service (m3)	248 719
Volumes achetés SDEI (m3)	568 619
Volumes achetés Avinans (m3)	151 794
Volumes vendus La Verpillière Haut Service (m3)	178 288
Volumes vendus Chezeneuve (m3)	52 753
Volumes vendus Grenay (m3)	28 027

1.3. Suivi des piézomètres

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mesures la Ronta et Loup	46	49	49	52	52	51	52	51
Mesures ZI de Chesnes	1	2	2	2	2	2	2	2

Par rapport au plus haut du mois de mars 2014, le niveau de la nappe est en baisse depuis 2016.



Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : **100% (La Ronta)**
L'arrêté préfectoral est complètement mis en œuvre.

Une procédure de suivi de l'application de l'arrêté est mise en place.

1.4. Consommation des produits de traitement

Le débit et la concentration de chlore à la sortie de ces installations sont contrôlés toutes les semaines. Des analyses d'auto surveillance de la qualité de l'eau sur le réseau sont réalisées en complément.

Volume de chlore (kg)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
La Ronta	1078	902	1040	931	980	1537	1097	1176
Beaucacher	60	90	120	120	180	60	60	60
Zac de Four	/	/	/	/	/	60	60	60

Sur la commune de Four, pour la station de surpression d'Aillat et le réservoir de Cottonnière, les quantités de chlore liquides consommées ne sont pas comptabilisées.

1.5. Consommations énergétiques

Stations / réservoirs	Consommations électriques (kWh/an)
La Ronta	1135921
le Loup	79090
Alouette	770117
Fougères	11677
Golf	9315
St Hubert	38439
3 vallons	6361
Chemin du bois	357
Montbaly	2126
Aillat réservoir	1573
Aillat pompage	20758
Ribollet	1540
Ecoteys	251
Cimetières	594
La Savane	7654
Zac de Four	33601
Beaucacher	3487
Cotonnière	28137
la Prairie	58
Le Lombard	158

1.6. Interventions réalisées (hors tournées périodiques)

Tournée mensuelle : sur l'ensemble des sites
Tournée hebdomadaire : La station de la Ronta et de

L'Alouette et les réservoir du relong Villefontaine
et St Quentin Fallavier.

Commune	Stations	Mécanique	Vérification	Electricité
Four	RELONG SQF	1	1	
Four	LE GOLF		1	
Four	RIBOLLET		1	
Four	AILLAT			4
St Quentin Fallavier	RONTA		7	
L'Isle d'Abeau	3 VALLONS			1
La Verpillière	BEAUCACHER		1	
La Verpillière	ALOUETTE		20	3

Dans le cadre de la gestion de la maintenance assisté par ordinateur (GMAO), nous réalisons de la maintenance préventive sur les équipements électromécaniques des stations de production et des réservoirs.

Lors des tournées de contrôles et d'entretien réalisées mensuellement, les électromécaniciens réalisent si nécessaire des opérations de maintenance préventives sur les équipements électromécaniques.

Aucune coupure d'alimentation en eau ne s'est produite au cours de l'année 2017 sur l'ensemble des communes.

1.7. Renouvellement des équipements

Equipements	Sites	Communes	
SOFREL	LOMBARD	L'ISLE D'ABEAU	Renouvellement
2 POMPES	SAVANNE	SATOLAS ET BONCE	Renouvellement
SOFREL	RIBOLLET	FOUR	Renouvellement
COMPTEUR DN 65	CIMETIERE	SATOLAS ET BONCE	Renouvellement

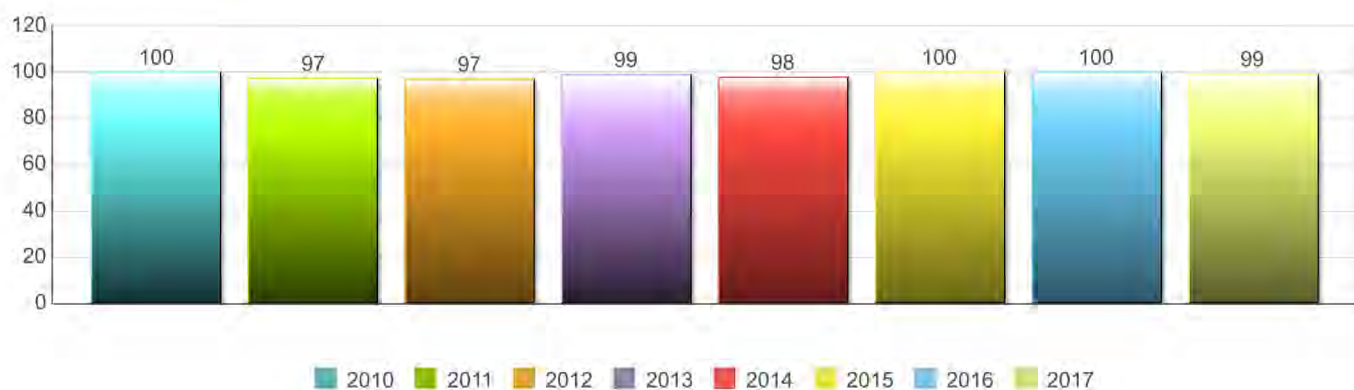
2. Exploitation du réseau d'eau potable

2.1. Contrôles de la qualité de l'eau distribuée

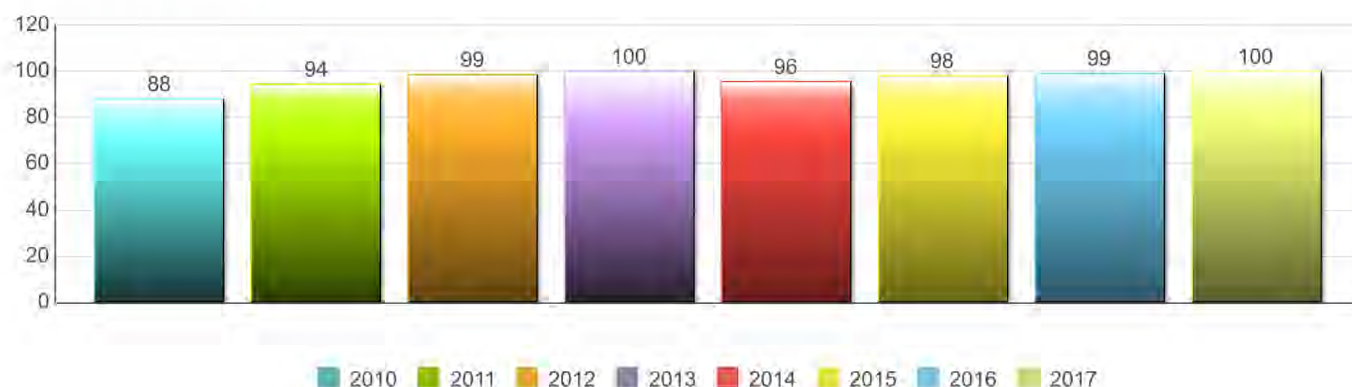
Taux de conformité de la qualité de l'eau distribuée - analyses Agence Régionale de Santé (ARS)

Paramètres microbiologiques	
Taux de conformité microbiologique	99%
Prélèvements conformes	98
Prélèvements non conformes	1
Nombre total de prélèvements	99
Paramètres physico-chimique	
Taux de conformité physico-chimique	100%
Prélèvements conformes	99
Prélèvements non conformes	0
Nombre total de prélèvements	99

Paramètres microbiologiques



Paramètres physico chimiques



Le taux de conformité est en moyenne de **99%** sur l'ensemble des prélèvements analysés par l'ARS.

En 2017, la non conformité a porté sur un paramètre

bactériologique (coliformes) lors d'une analyse réalisée sur le réservoir de Cotonnière à Four.

La liste des analyses réalisées par l'ARS se trouve dans l'[annexe 7](#).

Dans le cadre des analyses internes d'autocontrôle liées à la qualité de l'eau, la SEMIDAO a réalisé pour l'année 2017, **276 analyses**.

Le taux de conformité des analyses est de **99.6 %**.

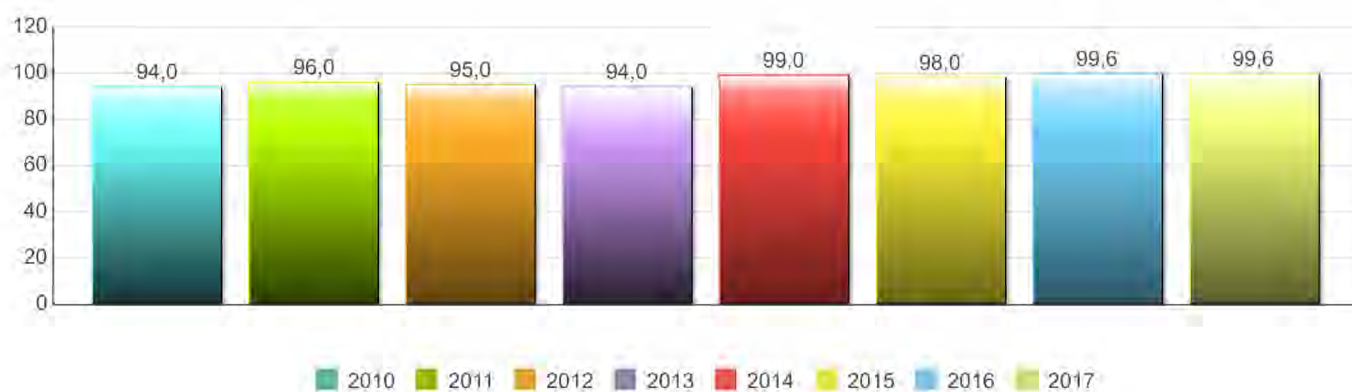
Les analyses réalisées sont des analyses physico chimiques (Cl₂, pH, conductivité, température) et bactériologiques (germes totaux, coliformes totaux, Escherichia Coli).

Lieu d'analyse régulier	Nombre d'analyses	Conformité*	Non-conformité
Vaulx Milieu -Martaret		100%	
Four le lemps		98%	1
L'Isle d'Abeau PI 9		100%	
Four Aillat chemin des molettes		100%	
La Verpillière Danet		100%	
TOTAL		99.6%	1

La non conformités identifiée concerne les paramètres bactériologiques et notamment les coliformes totaux.

Lieu d'analyse ponctuel	Nombre d'analyses	Conformité	Non-conformité
PI 77 (L'Isle d'Abeau)	2	100%	
PI 15 (Four)	1	100%	
PI 29 (St Quentin Fallavier)	1	100%	
GS 7 (Vaulx Milieu)	2	100%	
TOTAL	6	100%	

Analyses d'auto contrôles



Pour s'assurer de la bonne qualité gustative de l'eau, la SEMIDAO réalise en complément des analyses d'auto contrôle, des tournées "goût de l'eau" sur l'ensemble des communes, 2 fois / mois. Un technicien goûte l'eau et mesure la concentration en chlore sur le réseau.

2.2. Recherche de fuites

La recherche de fuites est réalisée en plusieurs étapes :

- La prélocalisation : Des capteurs de vibrations sont installés sur un secteur préalablement défini et vont analyser et enregistrer les bruits pendant la nuit. Ces capteurs vont identifier la présence ou non de fuites sur une canalisation.
- La corrélation acoustique : Des amplificateurs de bruits placés de part et d'autre de la

canalisation vont percevoir le bruit généré par la fuite et retransmettre ces données à une unité centrale appelée « corrélateur ». En fonction de la nature du matériau et de la distance entre les deux capteurs, l'appareil va indiquer la position de la fuite.

- L'écoute au sol va ensuite permettre de localiser précisément la fuite.



Jours de recherche de fuites	Prélocalisation	Corrélation	Linéaire contrôlé	Fuites réparées
55j	31.3j	23.5j	2869 ml	54

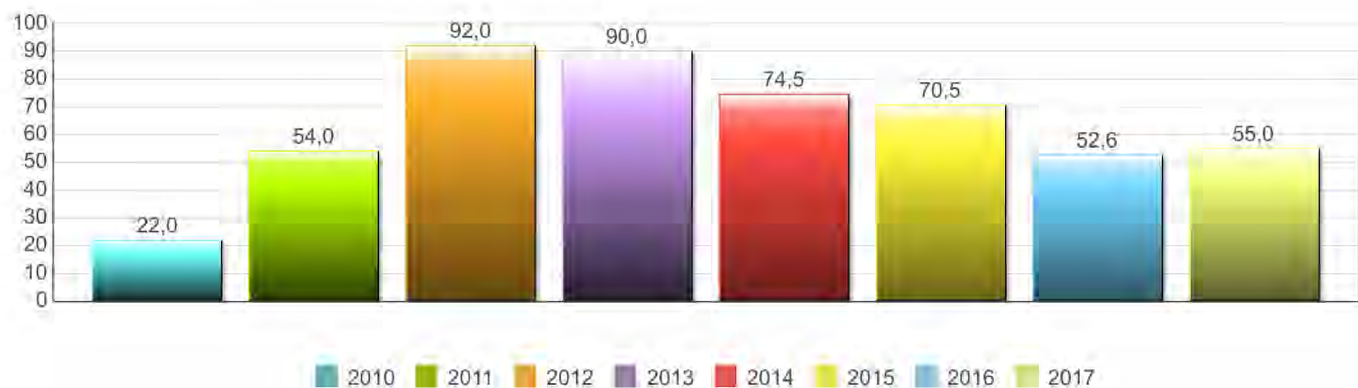
Une partie des campagnes de recherche de fuites (prélocalisation et corrélation) a été réalisée par la société Easureau (3 j en 2017).

Commune	Nombre de jours de recherche de fuites
Four	4.6
L'Isle D'Abeau	4.7
La Verpillière	15.5
St Quentin Fallavier	12.3
Satolas et Bonce	7.3
Vaulx Milieu	1.2
Villefontaine	9.5
Total (jour)	55

Le nombre de jours de recherche de fuites est nette augmentation depuis 2010.
En complément de l'installation de compteurs généraux et d'équipements de systèmes de télérelève

sur les compteurs de sectorisation, la recherche par prélocalisation et corrélation acoustique a permis d'atteindre un rendement du réseau d'eau potable de **80 %** en 2017 .

Jours de recherche de fuites



Données avec la commune de la Verpillière pour les années 2012 et 2013.

Le synoptique du réseau d'eau potable et la liste des secteurs de recherche de fuites se trouvent en [annexe 8](#) et [9](#).

2.3. Rendement de réseau d'eau potable

2.3.1. Linéaire de réseau d'eau potable

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable hors branchement est de **369.83 km** (source SIG) cf le détail par date de

pose, diamètre, matériau et par commune en [annexe 10](#).

Commune	Adduction /Distribution	TOTAL km
Four	22.43	22.43
L'Isle d'Abeau	78.22	78.22
La Verpillière	37.88	37.88
Saint Quentin Fallavier	80.98	80.98
Satolas et Bonce	37.44	37.44
Vaulx-Milieu	22.69	22.69
Villefontaine	90.19	90.19
TOTAL	369.83	369.83

2.3.2. Rendement de réseau et indices linéaires

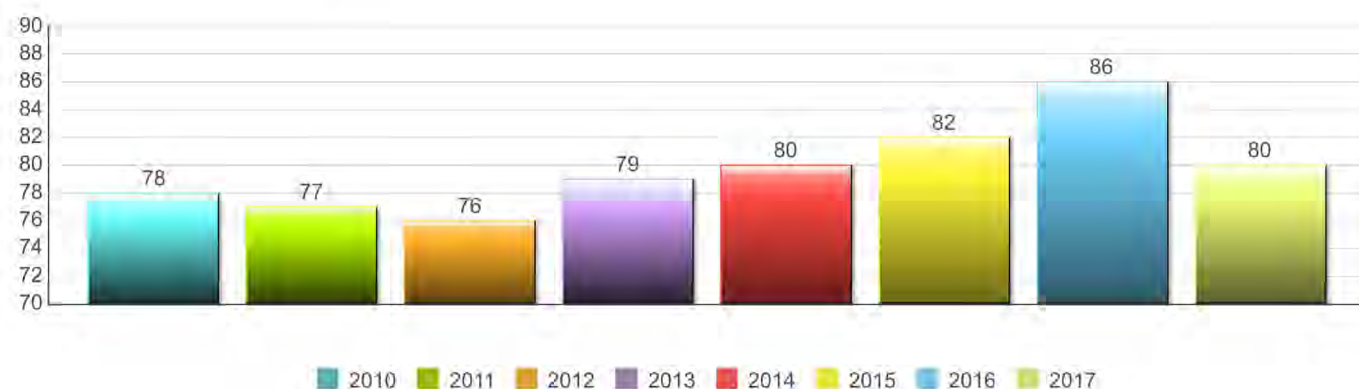
L'amélioration du rendement de réseau dépend à la fois de la recherche et de la réparation de fuites (SEMIDAO) et de l'état du réseau (CAPI).

Des efforts particuliers sont faits depuis plusieurs années sur la détection de fuites, avec notamment

l'installation de compteurs généraux et l'équipement de systèmes de télérelève sur les compteurs de sectorisation.

Le détail des rendements par secteur se trouve en [annexe 11](#).

Evolution du rendement de réseau



L'indice linéaire des volumes non comptés est de $7.5 \text{ m}^3/\text{jour/km}$.

L'indice linéaire de pertes en réseau est de $6.4 \text{ m}^3/\text{jour/km}$.

2.4. Interventions réalisées sur le réseau d'eau potable

2.4.1. Inventaire des accessoires sur réseau

Réducteurs de pression	24
Vannes	2094
Ventouses	155
Vidanges	18

2.4.2. Branchements plomb

Four	1
L'Isle d'Abeau	1
La Verpillière	41
St Quentin Fallavier	4
Satolas et Bonce	2
Villefontaine	3
Vaulx Milieu	23
Total	75

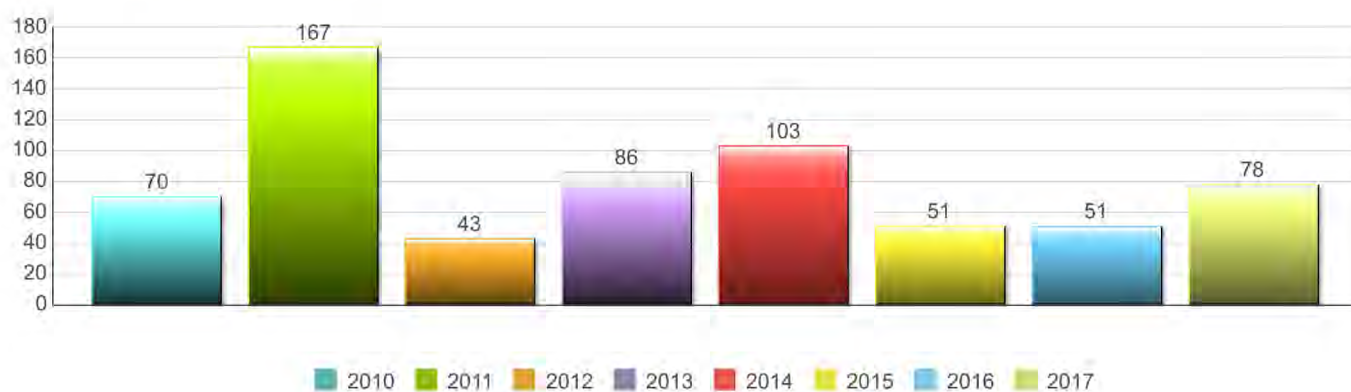
2.4.3. Interventions et travaux réalisés

Branchements	Four	L'Isle d'Abeau	La Verpillière	St Quentin Fallavier	Satolas et Bonce	Vaulx Milieu	Ville fontaine	Total
Branchements neufs	8	7	14	11	15	6	17	78
Renouvellement de branchements	0	2	0	3	1	1	1	8
Réparations de fuites	4	2	9	9	0	0	11	35
Fuites compteurs et accessoires	24	145	42	79	16	28	154	488

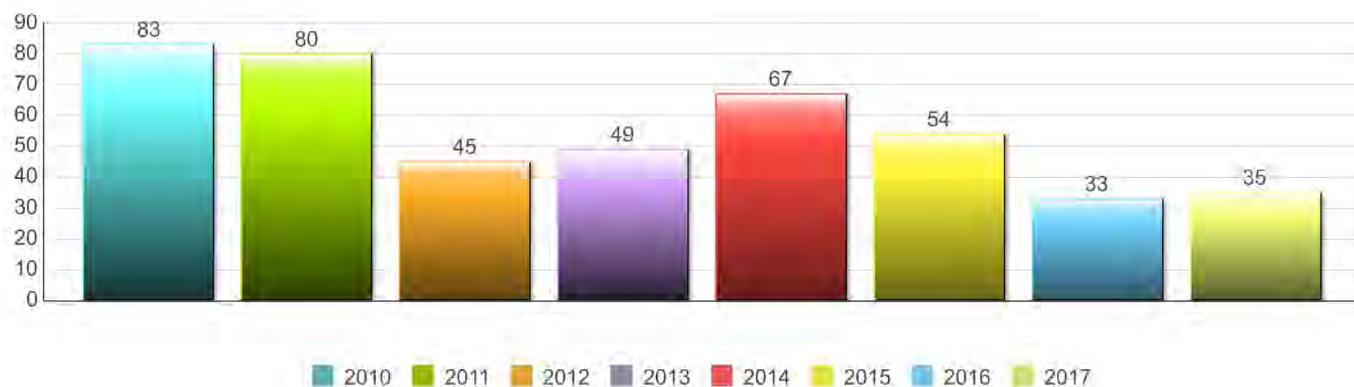
Réseau	Four	L'Isle d'Abeau	La Verpillière	St Quentin Fallavier	Satolas et Bonce	Vaulx Milieu	Ville fontaine	Total
Réparations de fuites	3	2	4	2	2	1	0	14
Interventions bac	8	21	10	36	9	17	26	127
Remplacement vannes...	0	0	3	2	0		1	9

Interventions sur les branchements

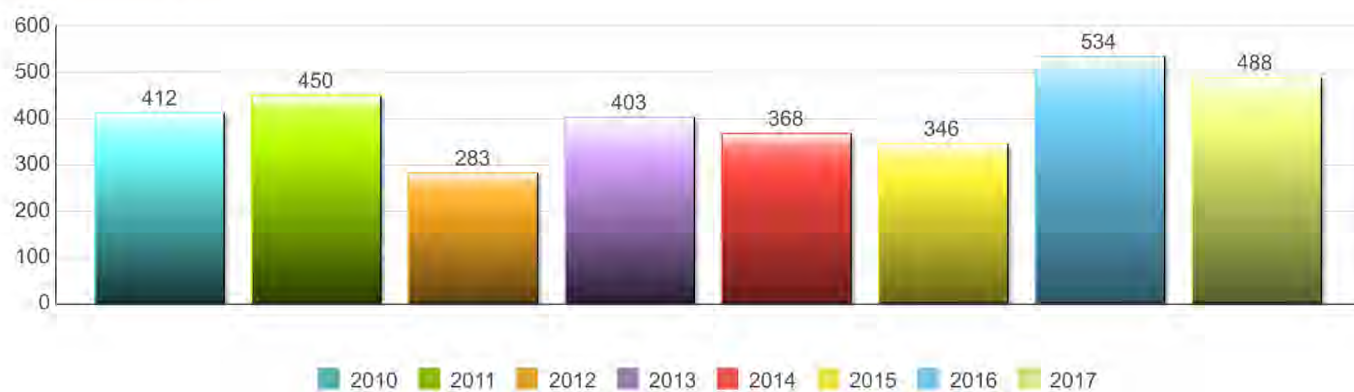
Branchements neufs (dont lotissements)



Réparations de fuites (branchements)

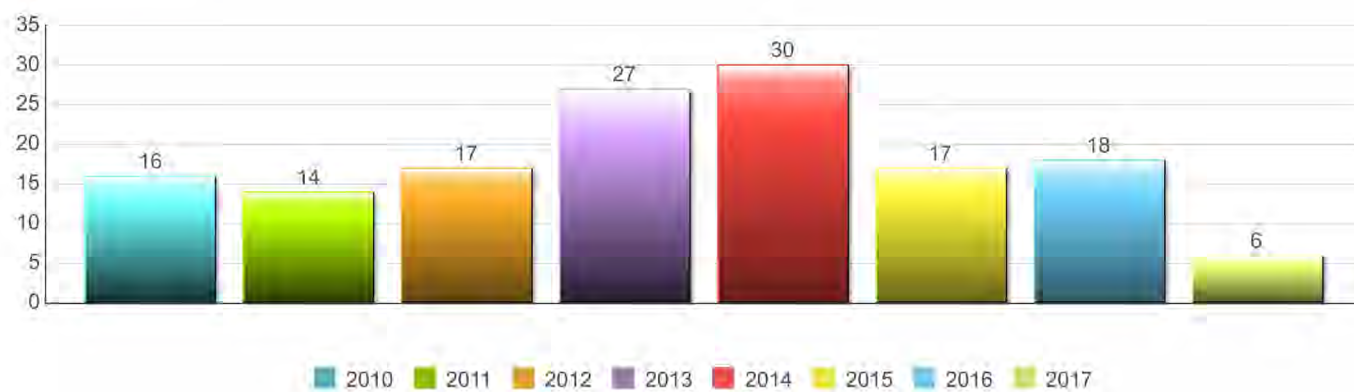


Fuites compteurs et accessoires

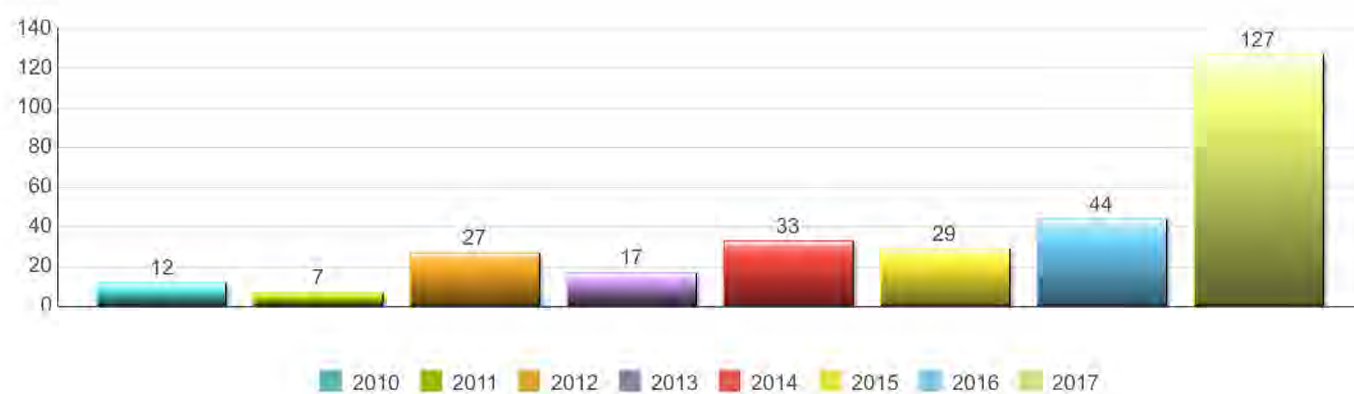


Intervention sur le réseau

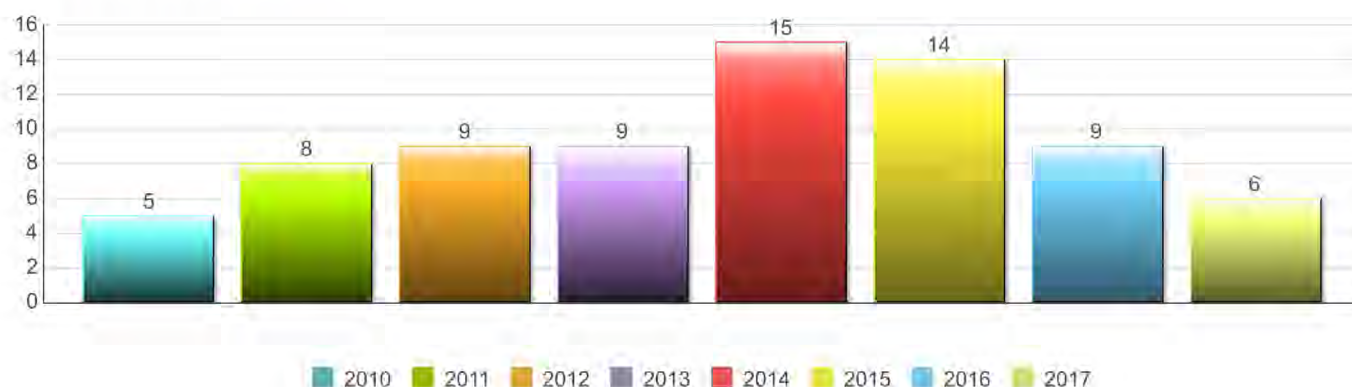
Réparations de fuites



Interventions - réparations et mises à niveau de bouches à clés



Réplacements de vannes, ventouses...



2.4.4. Coupures de l'alimentation en eau potable

Dans le cas des coupures d'eau prévues, des avis de passage sont distribués aux usagers, une information auprès des collectivités est réalisée.

Dans le cas des coupures non prévues, la SEMIDAO

tient informé les collectivités et notamment les services concernés.

La liste des coupures d'eau se trouve en [annexe 12](#).

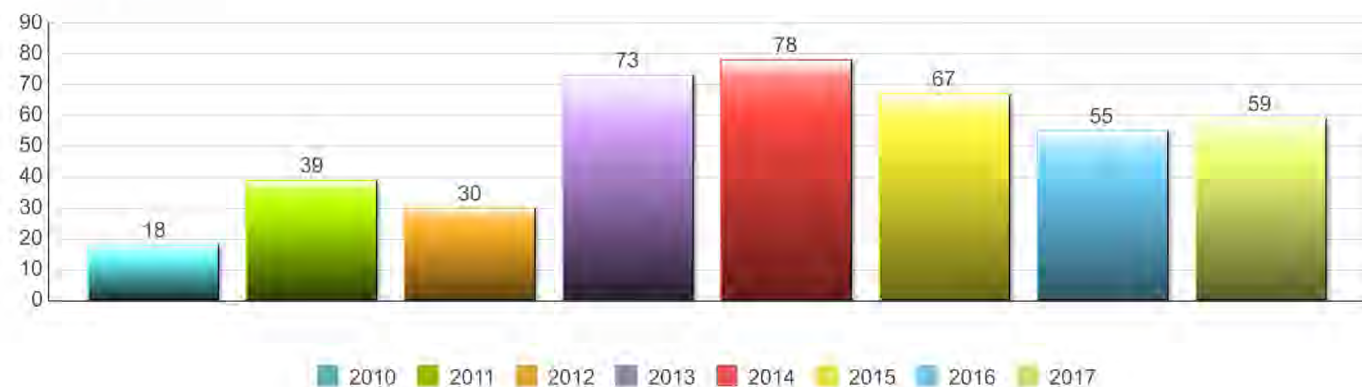
Coupures prévues	59
Nombre d'abonnés concernés	2358
Durée (h) minimum	1h
Durée (h) moyenne	4h
Durée (h) maximum	7h

11 coupures d'eau non prévue ont été réalisées. Les durées moyennes et maximales de coupures d'eau annoncées dans le tableau sont en général bien moins

longues.

Le taux d'occurrence des interruptions de services non programmées est de 0.45 pour 1000.

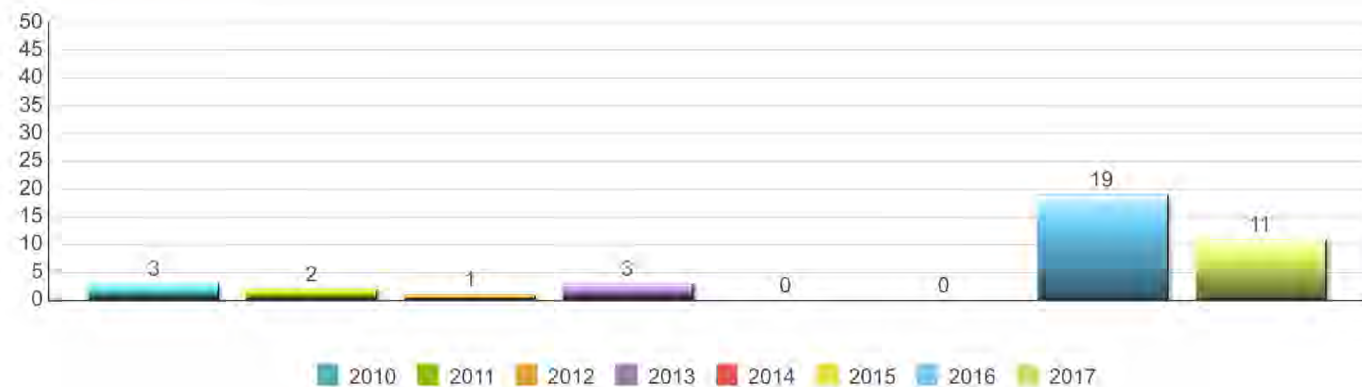
Coups d'eau prévues



L'augmentation du nombre de fuites trouvées et leurs réparations entraînent une augmentation du nombre

de coups d'eau sur le réseau d'eau potable.

Coups d'eau non prévues



2.4.5. Fermetures et ouvertures de branchements

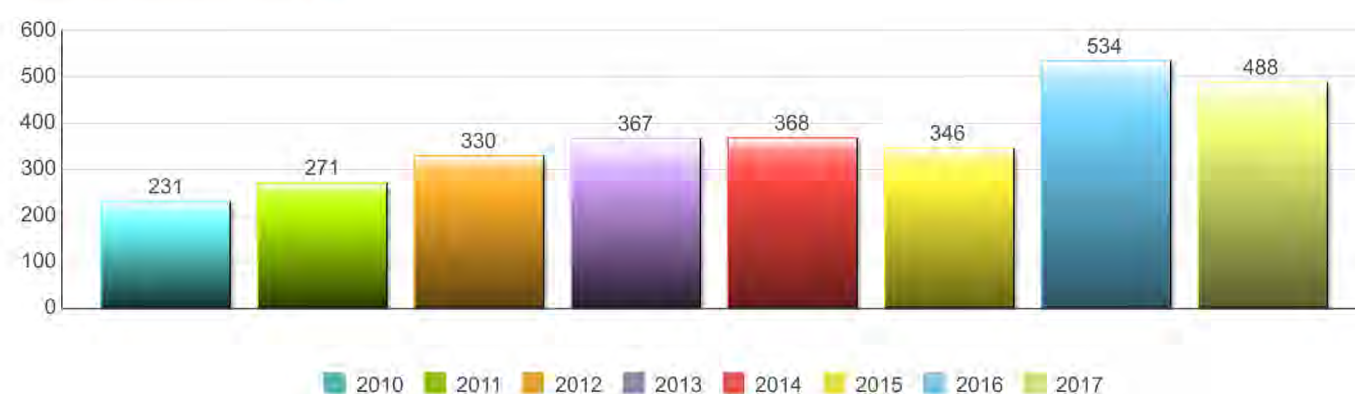
Les fermetures de branchements sont dues à des abonnements non pris. Les ouvertures sont réalisées après paiement ou souscription d'un abonnement.

En 2017, pas d'information sur le nombre de fermetures / ouvertures, du fait du changement de logiciel de gestion clientèle.

Fermetures / ouvertures	/
-------------------------	---

2.4.6. Demande de vérification des compteurs

Interventions sur postes de comptage



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Etalonnage des compteurs	1	0	0	0	0	1	1	0

En moyenne 360 interventions sur des postes de comptages sont réalisées par an.

2.4.7. Parc et âges moyens des compteurs d'eau potable

Age moyen des compteurs d'eau potable : 6.6 ans

	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	≥D200
2017	7	8	7	7	8	12	17	10	11	12	12	22
2016	6	9	6	7	7	12	19	9	12	13	11	23
2015	6	9	5	7	8	11	21	9	12	12	12	24
2014	7	10	5	8	9	11	21	9	13	12	12	24
2013	8	11	2	9	12	10	20	9	10	12	12	24

Sur l'année 2017, 1235 compteurs ont été renouvelés. 10 compteurs généraux ont été installés.

Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	D>200	TOTAL
<1990	215	8		4	12	1	7		1	2	3	6	259
1990	5	2								2			9
1991	5											2	7
1992	3			1							1		5
1993	2				2				1			1	6
1994	2				1	1							4
1995	6	1			1	3		1			1		13
1996	5						1		1	3	1		11
1997	7				3		1				1		12
1998	23			1		1	1	1	1	2		1	31
1999	22	1			4	1	3	3	2	2	2		40
2000	86	3		0	1	1		1		3	3		98
2001	72	1		2	3	2	1	1	1	3	3		89

Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	D>200	TOTAL
2002	160	3		2	12		1	5	2	1	5	1	192
2003	248	4		7	3			5			1		268
2004	771	17		6	8	1		2	2	1	3		811
2005	1152	23		7	9	2		5	2	1	4		1205
2006	1082			17	17			9	1	1	1		1128
2007	1103	16			18	7	2	6	3	1	1		1157
2008	1595	32		19	21	4		8		2	4	1	1686
2009	1657	8		13	16	2		5		2	3		1706
2010	1430	5	1	2	6	3		2	2	6			1457
2011	1469	11		8	9	1		3	1	1			1503
2012	1887	5		16	23	1				3	3		1938
2013	2034	10		10	32		1	5	2				2094
2014	2183	22		32	47			4	1	1			2290
2015	1521	21		16	24	2	1	4	4	2	2		1597
2016	1130	21		7	18	1	1	1		2	5	1	1187
2017	1316	6		12	14		4			2	2	1	1357
Total	21191	220	1	182	304	34	24	71	27	43	49	14	22160

Le détail des parcs compteurs par commune se trouve en [annexe 13](#).

2.4.8. Travaux réalisés par la CAPI sur le domaine public

Commune de la Verpillière

- rue St Cyr Girier : reprise de la canalisation d'eau potable et des branchements (à finir sur 2018-2019)
- rue de la Pierre Dourdant : reprise du réseau d'eau potable (desserte magasin LIDL) et abandon de la canalisation existante en amiante ciment

Commune de l'Isle d'Abeau

- rue des collines : extension du réseau d'eau potable

Commune de Saint Quentin Fallavier

- rue de la Fully : fin des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable
- Zac de Chesnes : - rue des Iris extension du réseau d'eau potable et déconnexion de l'ancien réseau - sortie de la Ronta : déviation de la canalisation (diamètre 500, viabilisation de parcelle - travaux SARA) - impasse Boucle de la Ramée extension réseau d'eau potable : (viabilisation de parcelle - travaux SARA)

Commune de Villefontaine

- 48 rue du Bret : renouvellement de la canalisation d'eau potable et des branchements
- 60 rue du Bret (clos des Girolles) : renouvellement de la canalisation d'eau potable et des branchements

Commune de Vaulx Milieu

- rue des guinguettes : reprise du réseau d'eau potable + branchements
- parc de Muissiat : extension du réseau d'eau potable (Travaux ZAC - SARA)
- interconnexion bas service : modification du réseau d'eau potable du fait des travaux de modification de la RD 1006 (conseil départemental)

2.4.9. Etat d'avancement du Système d'Information Géographique

Four	99%
L'Isle d'Abeau	99%
La Verpillière	99%
St Quentin Fallavier	99%
Satolas et Bonce	99% précision réseaux >1,5m
Villefontaine	99%
Vaulx Milieu	99%

L'outil de gestion du système d'information géographique (SIG) utilisé est visit anywhere (entreprise GEOTECH).

Les principales fonctionnalités sont :

- Mise à jour facilitée par rapport à l'ancien SIG à partir des plans de recollement (format DWG) transmis par la CAPI
- Accès web pour les collectivités et la CAPI. Un courrier a été transmis à l'ensemble des communes pour finaliser l'accès SIG en 2017
- Accès personnalisé au SIG en fonction des métiers, sur tablettes et PC pour les équipes de terrain (hydrocureurs, technicien de recherche de fuites, d'eaux parasites...) sans contrainte de connexion internet
- Requêtes spécifiques

Au cours de l'année 2017, l'ensemble des plans transmis par la CAPI ont été intégrés.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Secteur CAPI Ouest (hors Satolas et Bonce) : 91 points

Satolas et Bonce (alimentation SYPENOI) : 95 points

Le détail se trouve en [annexe 14](#).

3. Relation clients

La SEMIDAO accueille ses clients de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi, dans ses locaux, 13 rue benoît Frachon à Villefontaine, facile d'accès et avec un parking dédié aux clients et un accès handicapés.

Un accueil téléphonique permet aux clients de joindre nos services 24h/24 et 365 jours/365 pendant les heures de travail et en astreinte.

Nous disposons d'un site internet avec un espace clients pour permettre aux usagers de s'abonner ou de résilier directement leur abonnement par internet, de consulter leur compte, imprimer et régler leurs factures directement par internet sur www.semidao.fr et de disposer de toutes les informations en relation aux services.



3.1. Modalités d'organisation des astreintes

Pendant l'ouverture des bureaux, les interventions nécessaires à la continuité de service sont assurées par les équipes d'exploitation. En dehors de ces horaires, les abonnés peuvent continuer à appeler le personnel d'astreinte « clients » au **06 74 78 78 48**.

En parallèle, l'astreinte « station » reçoit les alarmes des sites d'eau potable et d'assainissement et intervient le cas échéant pour maintenir la distribution de l'eau ou pour remettre en service les installations d'eaux usées.

3.2. Données clientèles

3.2.1. Réponses aux demandes des clients

Dans un souci de toujours mieux répondre aux demandes et attentes de nos clients, nous intégrons dans notre démarche qualité des indicateurs de suivi

de la performance qui nous permettent d'améliorer la qualité du service rendus aux clients.

Délai moyen de réponses aux demandes de raccordement

	Présentation d'un devis	Délai de réalisation des travaux	Fin des travaux
2017	20 jours*	26 jours	<10 jours
2016	28 jours*	24 jours	<10 jours
2015	28 jours*	53 jours	<10 jours
2014	21 jours*	39 jours	<10 jours
2013	18 jours*	30 jours	<10 jours
2012	22 jours*	24 jours	<10 jours
2011	24 jours*	21 jours	<10 jours
2010	26 jours*	17 jours	<10 jours

* Ce tableau tient compte des demandes de raccordement pour les branchements d'eau potable et d'assainissement

Ce délai prend en compte les devis pour lesquels nous n'avons pas toujours tous les éléments au moment du métré.

Délai moyen de réponses aux demandes écrites (permis de construire, DICT...)

2017	4 jours
2016	3 jours
2015	4 jours
2014	4 jours
2013	4 jours
2012	4 jours
2011	4 jours
2010	8 jours

Délai moyen de réponse pour une intervention technique (fuite)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fuites réponse > 20 jours	28%	20%	15.4%	14%	17%	4%	/ *	/*

Délai moyen de réponses aux demandes liées à des impayés de factures, délais de paiement

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Impayés (réponse > 8 jours)	3%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	/*
Délais paiement (réponse > 8 jours)	1%	11%	3%	0%	13%	7%	/ *	/*

Le taux de réclamations écrite est de 0 pour 1000 abonnés (eau et assainissement compris / P 155.1).

* La méthode de travail pour le traitement des réclamation a été modifiée.

Le calcul de l'indicateur sera revu avec le nouvel outil de gestion clientèle déployé en 2017/2018.

3.2.2. Réclamations clients

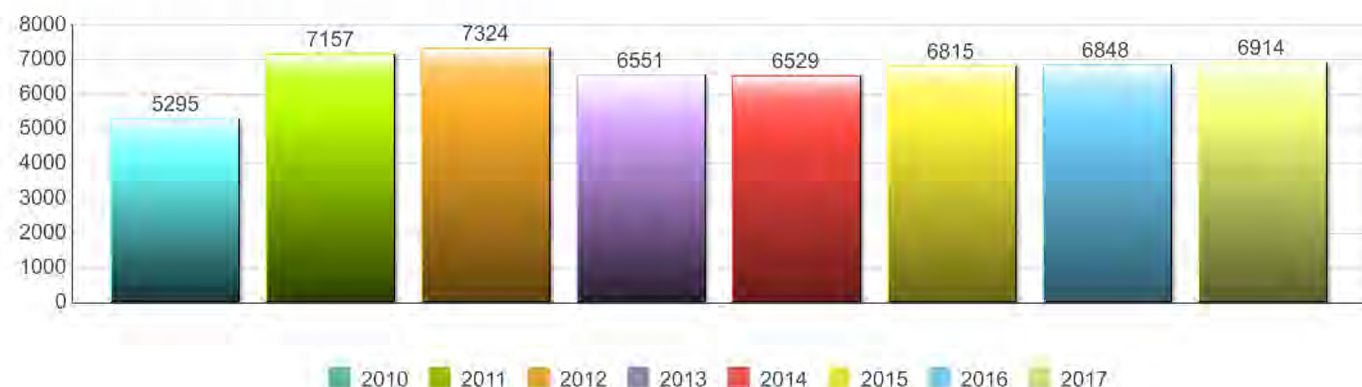
Les appels usagers sont traités par notre service clientèle, comptabilité ou technique.

Dans le cas de réclamations techniques et après une

analyse précise des éléments transmis, des interventions sont programmées au plus vite pour répondre aux problèmes rencontrés par nos clients.

Appels clients	information facture, mutations	Facturation délais paiement	Qualité de l'eau, goût...	Total
2017	5434	1445	35	6914
2016	4950	1844	54	6848
2015	4910	1831	74	6815
2014	4388	2072	69	6529
2013	4395	2116	40	6551
2012	4736	2504	84	7324
2011	4590	2490	77	7157
2010	3574	1658	63	5295

Appels clients (factures, délais de paiement, qualité de l'eau...)

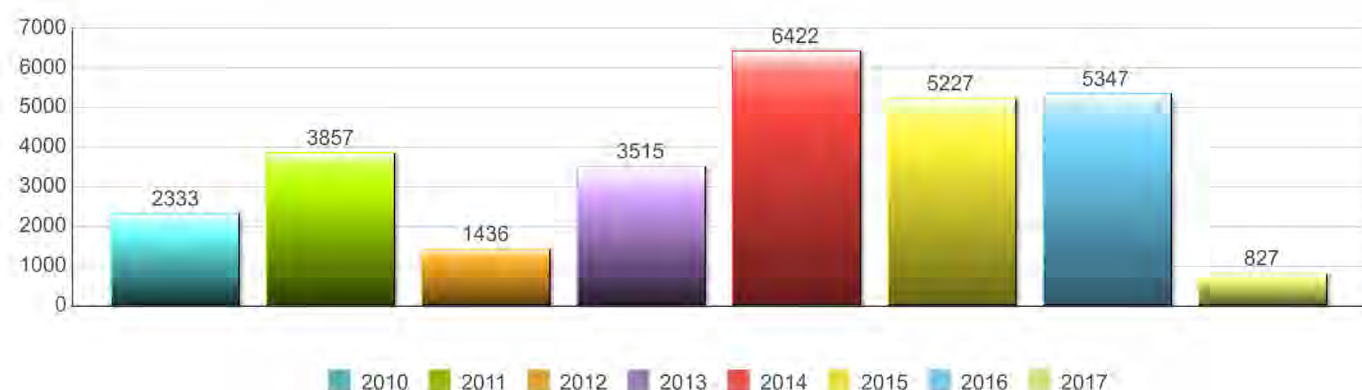


3.2.3. Recouvrement, relances et contentieux,

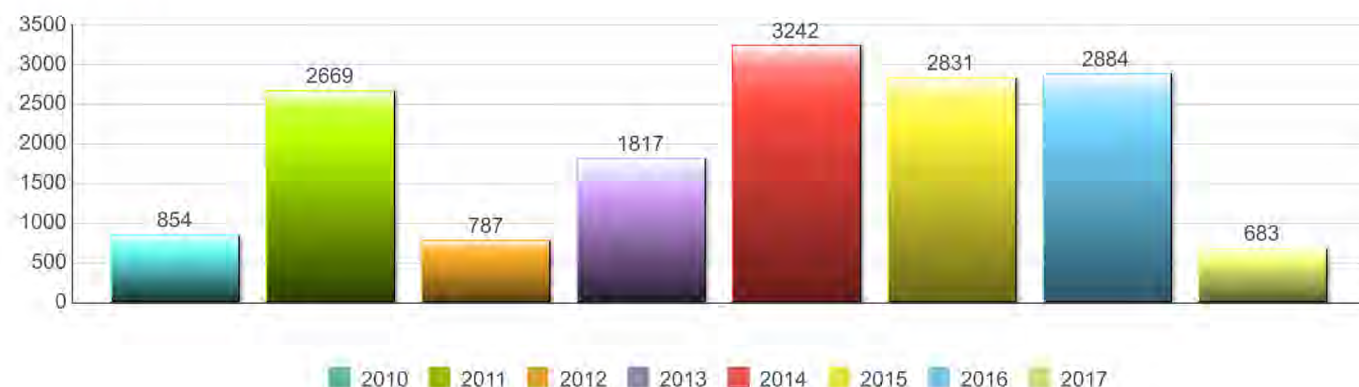
Un agent de recouvrement est chargé de la médiation pour limiter le nombre et le montant des factures impayées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Clients visités	284	93	233	155	37	141	234	78	164	93	194	85	1791

Nombre de relances simples



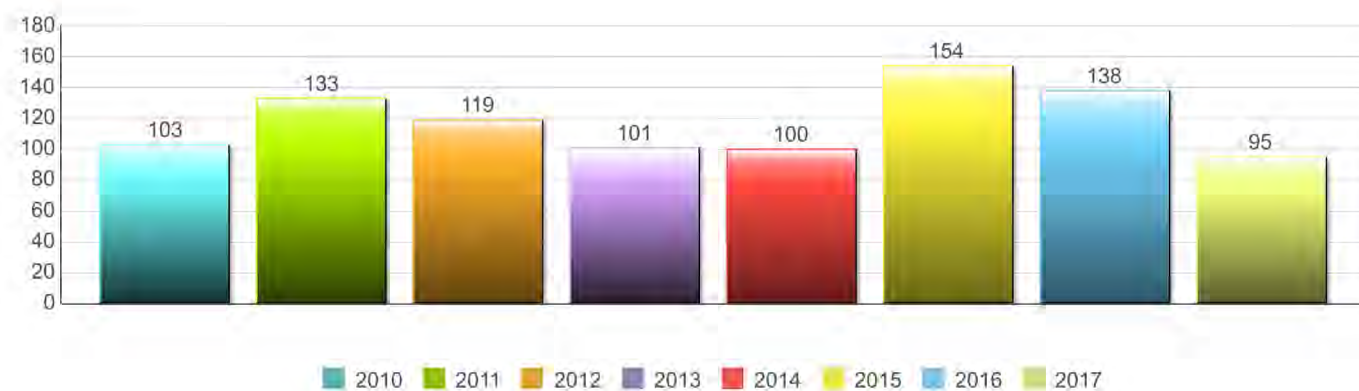
Mises en demeure



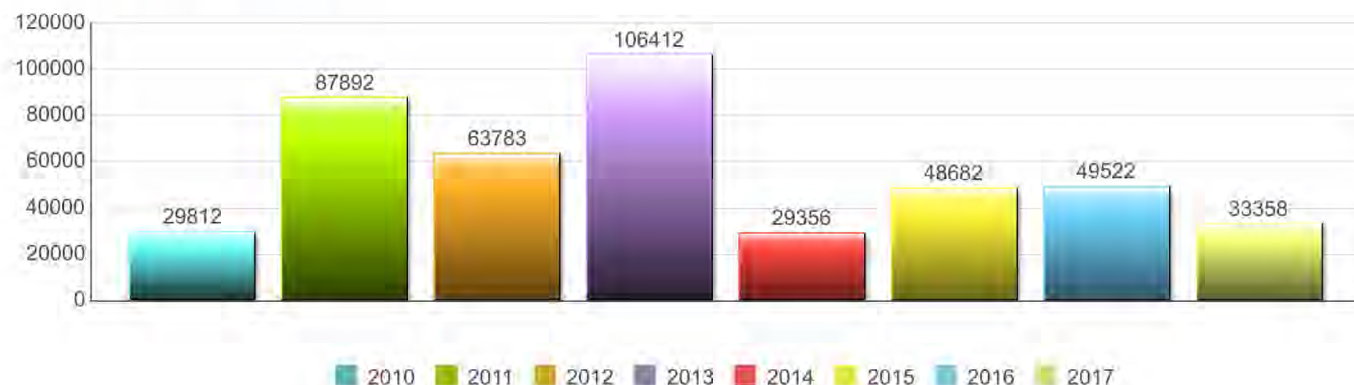
Le nombre de relances est en baisse par rapport à l'année 2016, cela est dû au déploiement au cours de l'année d'un nouveau logiciel clients.

3.2.4. Dégrèvements pour fuites après compteurs

Dégrèvements



Volumes (m3) liés aux dégrèvements



3.2.5. Taux et montants des impayés

Année	Montants des impayés € HT	Taux de recouvrement
2017	271 499	76%
2016	61 279	94.5%
2015	33 722	96.2%
2014	17 894	97.7%
2013*	16 234	97.8%
2012*	11 974	98.7%
2011*	23 326	97.8%
2010*	9 305	98 %

* Hors Satolas et Bonce

En 2017, le taux de recouvrement est nécessairement inférieur car une partie importante de la facturation

se fait en fin d'année et les encaissements sur l'année suivante.

Taux d'impayés sur le périmètre pour l'eau potable	5.4 %
Montant des impayés au 31/12/2017 des factures émises jusqu'au 31/12/2016	64 655 € TTC
Montant facturé au cours de l'exercice 2016	1 186 964 € TTC

3.2.6. Abonnements et branchements facturés

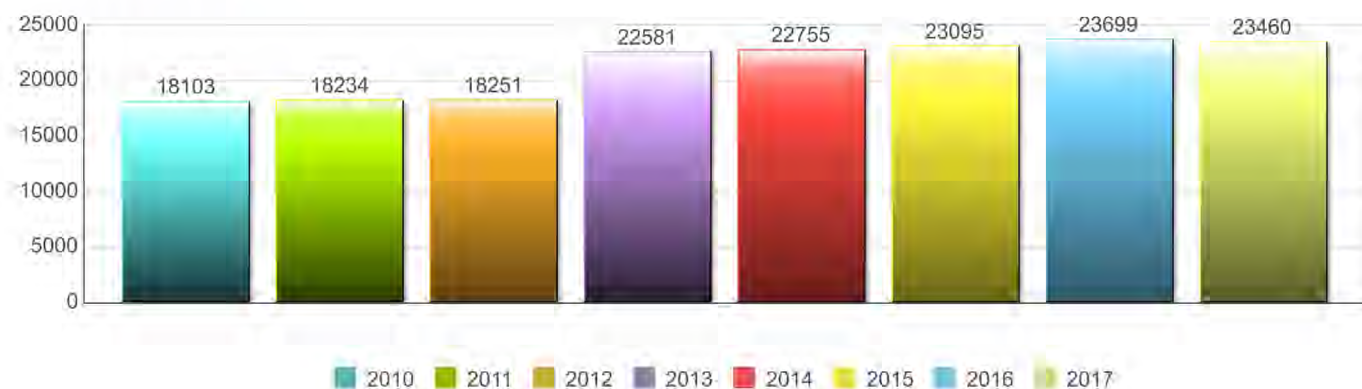
Abonnements facturés

	Abonnements	Evolution 2017/2016
Four	695	+5.5%
L'Isle d'Abeau	6886	+0.1%
La Verpillière	3109	-0.2%
St Quentin Fallavier	2735	-0.4%
Satolas et Bonce	1037	-0.1%
Villefontaine	7797	-3%
Vaulx Milieu	1201	-1.7%
Total	23 460	-1%

Communes	Abonnés domestiques	Abonnés non domestiques	Abonnés communaux	Nombre d'abonnés
Four	676	4	15	695
L'Isle d'Abeau	6669	114	103	6886
St Quentin Fallavier	2333	337	65	2735
Villefontaine	7588	72	137	7797
Vaulx Milieu	1147	22	32	1201
Satolas et Bonce	964	50	23	1037
La Verpillière	2993	55	61	3109
TOTAL	22370	654	436	23 460

En 2017, le changement de logiciel clients et la mise à jour de la base clients peut expliquer une répartition des abonnés légèrement différente par rapport à 2016.

Evolution du nombre d'abonnés

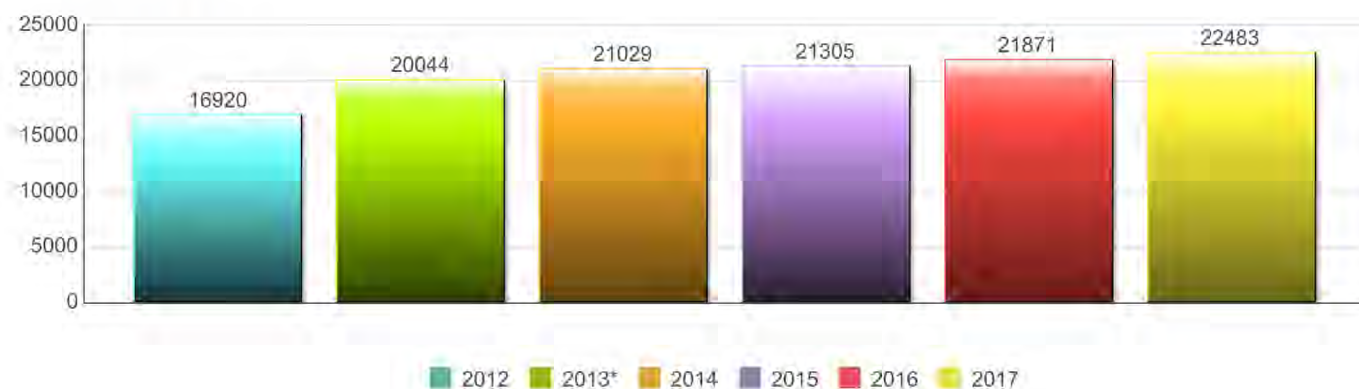


*En 2013, intégration des communes de Satolas et Bonce et la Verpillière dans le périmètre du contrat.

Branchements facturés

	Branchements actifs facturés
Four	710
L'Isle d'Abeau	6134
La Verpillière	2907
St Quentin Fallavier	2728
Satolas et Bonce	1033
Villefontaine	7785
Vaulx Milieu	1186
Total	22 483

Branchements actifs facturés



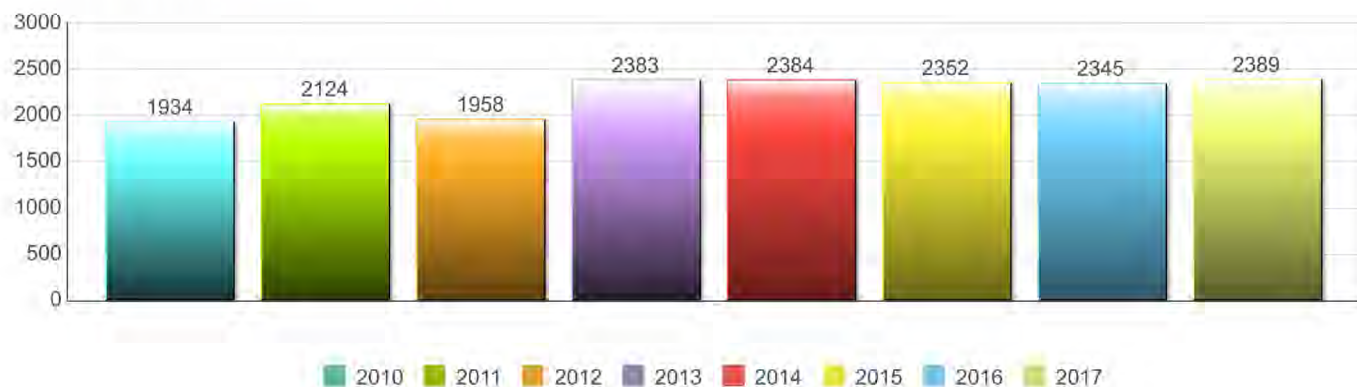
Pas de données pour les années 2010 et 2011.

En 2013, intégration des communes de Satolas et Bonce et la Verpillière dans le périmètre du contrat.

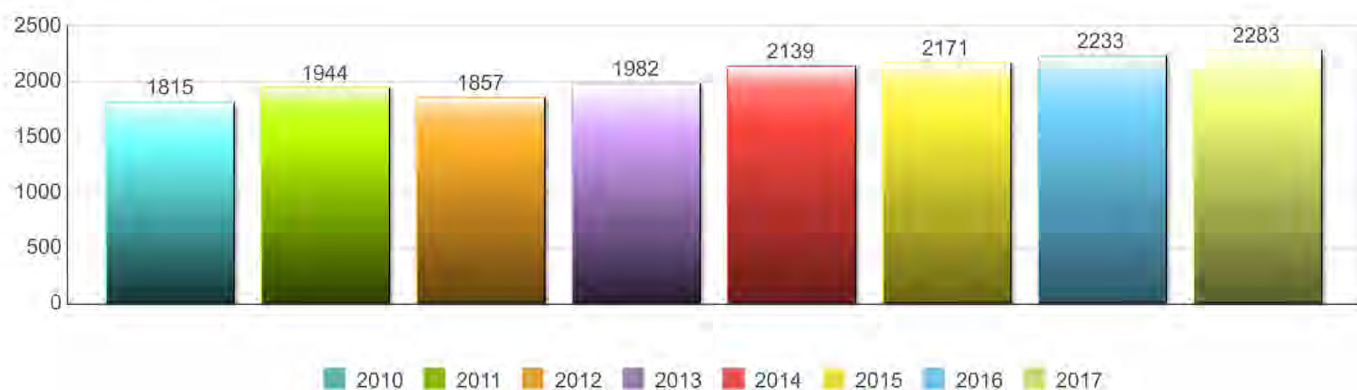
Contrats de fournitures d'eau

	Entrées	Sorties
Four	61	58
L'Isle d'Abeau	793	758
La Verpillière	280	268
St Quentin Fallavier	190	182
Satolas et Bonce	67	64
Villefontaine	872	834
Vaulx Milieu	126	119
Total	2389	2283

Contrats de fournitures d'eau souscrits (entrées)



Contrats de fournitures d'eau souscrits (sorties)



En moyenne annuelle, 2400 contrats de fournitures d'eau sont souscrits en entrée et 2050 en sortie.

3.2.7. Consommations facturées

Nous réalisons 2 relèves par an. Les périodes de relèves sont effectuées entre le mois de février et le mois de juin pour le 1er semestre et entre le mois d'août et le mois de décembre pour le 2nd semestre.

La date médiane de relève pour la première période

est le 23 avril et le 19 octobre pour la deuxième période.

La facturation est établie au fur et à mesure de la relève par secteur.

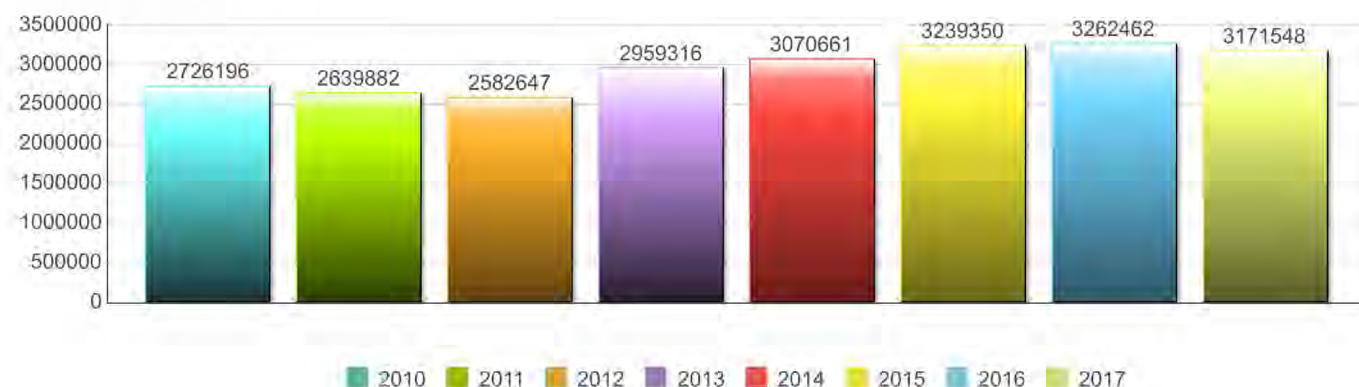
Communes	Vol. vendus ab dom.	Vol vendus ab non dom.	Vol vendus ab com	Vol bruts fact (fuites)	Vol vendus (hors CAPI)	Vol vendus (intra CAPI)
Four	60 517	778	3663	64 958	/	/
L'Isle d'Abeau	629 084	132 566	59 622	821 272	/	/
St Quentin Fallavier	300 491	573 452	36 641	910 584	/	/
Villefontaine	691 136	40 029	58 002	789 167	/	/
Vaulx Milieu	109 487	5521	8220	123 228	/	/
Satolas et Bonce	105 709	20 089	6123	131 921	/	/
La Verpillière	293 259	12 699	24 460	330 418	/	/
Chezeneuve	/	/	/	/	52 877	/
Syndicat. du Brachet	/	/	/	/	7326	/
Grenay	/	/	/	/	28 028	/
TOTAL	2 189 683	785 134	196 731	3 171 548	88 231	/

Les volumes bruts facturés avant réduction pour fuites sont basés sur les consommations de l'année 2017 (hors corrections de factures et avoirs sur les années

antérieures à 2017).

Les volumes vendus correspondent aux volumes nets + dégrèvements pour fuites.

Consommation brute facturée (m3)



En 2013, intégration des communes de Satolas et Bonce et la Verpillière dans le périmètre du contrat. Les valeurs de 2013, 2014, 2015 et 2016 prennent en compte les volumes liés aux fuites.

La consommation moyenne globale facturée par la SEMIDAO a augmenté de **1.2%** par rapport à 2016.

La liste des gros consommateurs dont la consommation d'eau est supérieure à 6000 m3/an se trouve en [annexe 15](#).

Une facture proforma (1er semestre 2017) ainsi que la lettre d'information transmise aux abonnés se trouvent en [annexe 16](#).

4. Propositions d'amélioration

4.1. Stations d'eau potable

Commune de L'Isle d'Abeau

Débitmètre du Lombard

Suite aux essais d'interconnexion, mise en place d'une vanne motorisée pour le fonctionnement optimal de

l'interconnexion Ouest-Est, à la place du clapet existant.

Commune de La Verpillière

Réservoirs de Beaucacher

Le local de stockage des bouteilles de chlore est régulièrement vandalisé.

Il faudrait construire un ouvrage maçonné avec toit en béton pour éviter ces détériorations.

Commune de St Quentin Fallavier

Station de pompage de La Ronta

Reprise de l'étanchéité de l'ancienne bâche de pompage.

Commune de Satolas et Bonce

Station de surpression de la Savane

Mise en place d'une télégestion SOFREL pour le suivi à distance du fonctionnement du poste ce qui permettrait d'intervenir en fonction des niveaux

d'alarmes.

Installation d'un compteur d'eau potable.

Station de surpression du Cimetière

Mise en place d'une télégestion SOFREL pour le suivi à distance du fonctionnement du poste ce qui

permettrait d'intervenir en fonction des niveaux d'alarmes.

Réservoirs

Pour sécuriser le site, mise en place de systèmes d'anti intrusion et d'équipements de comptage de l'eau distribuée.

Commune de Vaux Milieu

Station de surpression de Montbaly

Travaux à réaliser :

Permettre l'évacuation correcte de l'eau au niveau du

sol, le siphon n'est pas

sur un point bas mais sur un point haut.

Commune de Villefontaine

Station de surpression des Fougères

Mise en place d'un analyseur de chlore.

Cette installation permettra le suivi du fonctionnement de l'interconnexion haut service.

4.2. Réseau d'eau potable

Branchements plomb à remplacer sur l'ensemble des communes pour satisfaire à l'obligation légale (1er janvier 2013).

Commune de Four

Travaux de sécurisation :

Réaliser une liaison entre la canalisation d'interconnexion et le quartier des Moines afin de sécuriser l'alimentation en eau du quartier des Moines et de l'usine Berlioz.

Etudier le renforcement du réseau du hameau du Gua depuis le réseau d'Aillat car il n'y a pas de protection incendie.

Commune de L'Isle d'Abeau

(renforcement de la canalisation d'eau potable).

Protection incendie au quartier St Germain

Commune de la Verpillière

Rue de la Cressonnière : avant les travaux de réfection de chaussée, remplacement des canalisations et des branchements.

Etudier le renouvellement des conduites d'eau potable (bas service) en fonction des travaux de voirie.

Avenue P.Dourdant : reprendre complètement les branchements et mettre les regards en limite du domaine public (secteur à fuites).

Commune de St Quentin Fallavier

Renouvellement des branchements en pvc collés : antennes du lotissement de la Lieuse.

Renouvellement de la canalisation en amiante ciment située le long de la RD 75 en direction d'Heyrieux (350ml), vieille conduite amiante ciment (multiples réparations).

Renouvellement des canalisations et des branchements (veilles conduites amiante ciment et anciens branchements), rue des Lilas avant la réfection de la chaussée, le Cochet, rue des Papillons.

Renouvellement des canalisations et branchements rue du Souvenir, 2 vieilles canalisations en amiant-ciment.

Commune de Vaulx Milieu

Maillage du réseau, rue de la Rochette (selon l'urbanisation du secteur de Belmont).

Renouvellement des canalisations pvc, impasse du

sous-bois et du pic vert, vieilles canalisations.

Retirer une antenne en pchd de diamètre 40, sur une partie du réseau surpressé de Montbaly (étang des 3 eaux) pour sécuriser l'alimentation en eau potable.

Commune de Villefontaine

Reprendre les canalisations et les branchements qui sont actuellement en PVC collés des lotissements :

- 34 rue du Bret (Vallon de l'Isle)
- Clairefontaine (Impasse de la Boutas)
- Cèpes et Bretagne (Impasse des 4 Vents et rue du Bret)
- Lot. le Clos des Girolles

Les branchements sont sans vanne de coupure et les compteurs sont à l'intérieur des logements.

Reprendre les branchements, allée des Tournesols, au quartier des fougères suite à de nombreuses fuites branchements.

Commune de Satolas et Bonce

Relevés géomètres des vannes et équipements de réseau (ventouses, vannes...)

Les plans transmis par la CAPI issus du SIG de la

Lyonnaise des Eaux ne sont pas géoréférencés correctement.

5. Lexique

Abonnés

Le nombre d'abonnés correspond au nombre

Rendement de réseau :

Le rendement de réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le

Indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non

Indice linéaire de pertes en réseau

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédentes

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

Le montant facturé au titre de l'année N-1, comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances

Taux de réclamation

Le taux de réclamations est le nombre de réclamations

d'abonnements facturés.

volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé. Le rendement est exprimé en pourcentage.

compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24h à l'avance.

prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ».

Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1000.





ANNEXES



1. Liste des actionnaires et administrateurs de



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTE DE L'ISERE (C.A.P.I.) :

Titulaires :

- M. FEYSSAGUET Raymond, Maire Honoraire de Villefontaine
- M. BACCONNIER Michel, Maire de Saint Quentin Fallavier
- Mme SAUTAREL-BIDARD Pascale, Commune de La Verpillière
- M. BERGER Dominique, Maire de Vaulx-Milieu
- M. BOSCH Jean-Marie, Commune de L'Isle d'Abeau

Suppléants :

- M. PAPADOPULO Jean, Maire de Four, Président de la CAPI
- M. MICHALLET Damien, Maire de Satolas-et-Bonce
- M. DURA Jean-Christophe, Commune de Villefontaine
- Mme GOICHOT Céline, Commune de L'Isle d'Abeau
- M. BERENGUER Claude, Commune de Saint Quentin Fallavier

PETITS PORTEURS D'ACTIONS :

Titulaire :

- M. JURADO Alain, Maire de L'Isle d'Abeau

Suppléant :

- M. PORCHER Maurice, Commune de Four

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) :

- Titulaire : M. GUETAT Christian
- Suppléant : M. CROZIER Régis

Communes :

Villefontaine :

- Titulaire : M. CUVILLIER Michel
- Suppléant : M. DOS SANTOS Jacques

L'Isle d'Abeau :

- Titulaire : M. JURADO Alain
- Suppléant : Mme LAFAY-ALLANDRIEU Marylou

Saint Quentin Fallavier :

- Titulaire : M. SANCHEZ Norbert
- Suppléant : M. CUENOT Cyrille

Vaulx-Milieu :

- Titulaire : Mme ESPIE Béatrice
- Suppléant : M. RIVOIRE Gérard

Four :

- Titulaire : M. PORCHER Maurice
- Suppléant : M. DELROISE Jimmy

AUTRES ACTIONNAIRES :

Caisse des Dépôts et Consignations :

- M. LACROIX Bertrand

Alteau :

- M. DARCEL Loïc

Caisse d'Epargne Rhône-Alpes :

- M. GIRODET Eric

.....

2. Organisation de la Société

Siège SEMIDAO

Lieu : 13 rue Benoit Frachon -38090 VILLEFONTAINE

- Accueil des clients du Lundi au Vendredi : 08h15 - 12h30 / 13h00 - 16h30

Tél. : 04 74 96 32 20 - Fax : 04 74 96 42 28 - Mail : client@semidao.fr - Site : www.semidao.fr



Centre technique

Lieu : rue Montgolfier - 38090 VILLEFONTAINE

- Service d'astreinte 7 jours/7, 365 jours/365 au 06 74 78 78 48



Site de Traffeyère

Lieu : RD 124 - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

- Service d'astreinte 24 heures/24, 365 jours/365 au 06 74 78 78 50
- Station d'épuration :



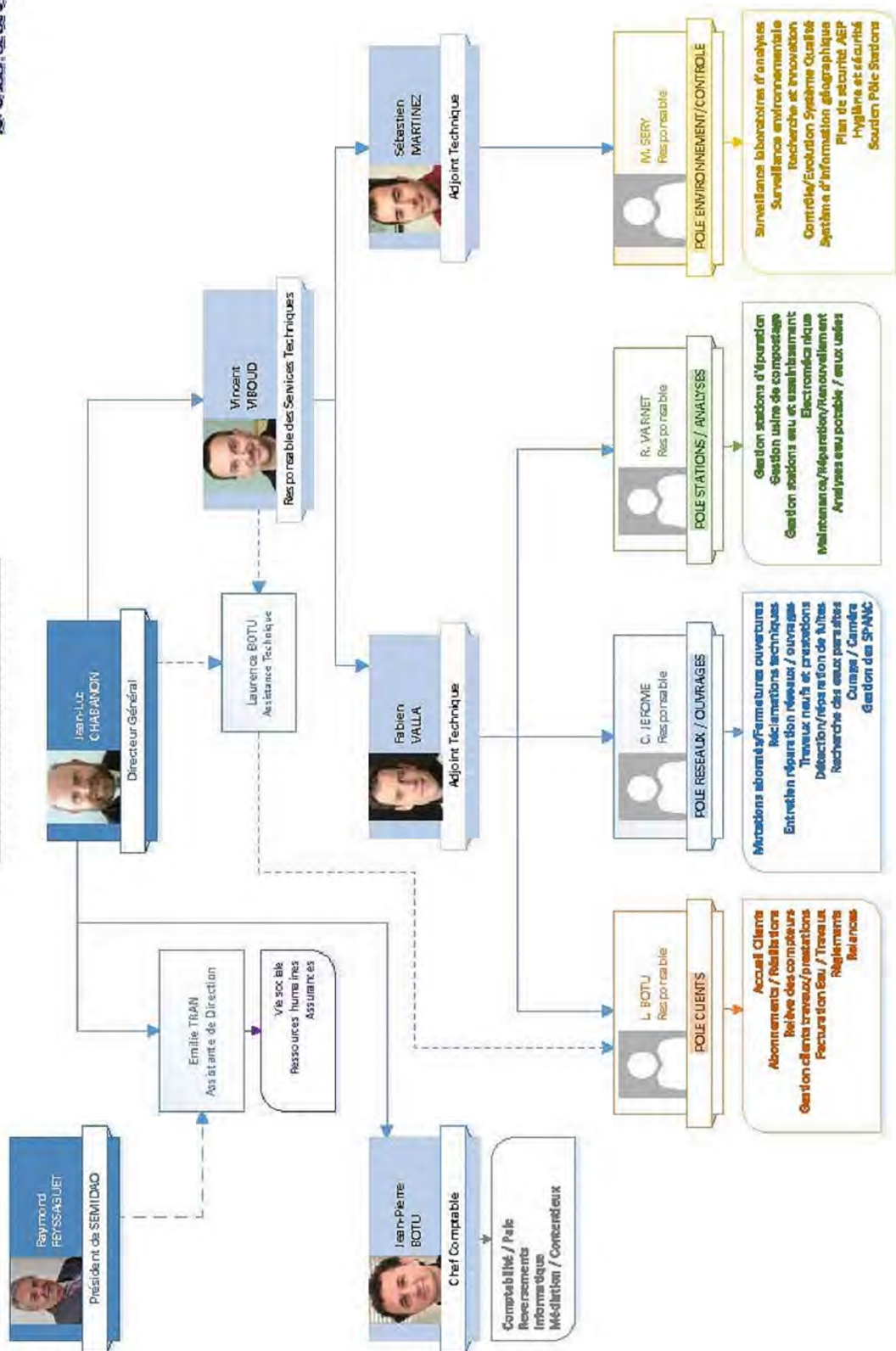
- Usine de compostage :



Organigramme :



ORGANISATION ET CONTACTS



3. Principaux moyens techniques

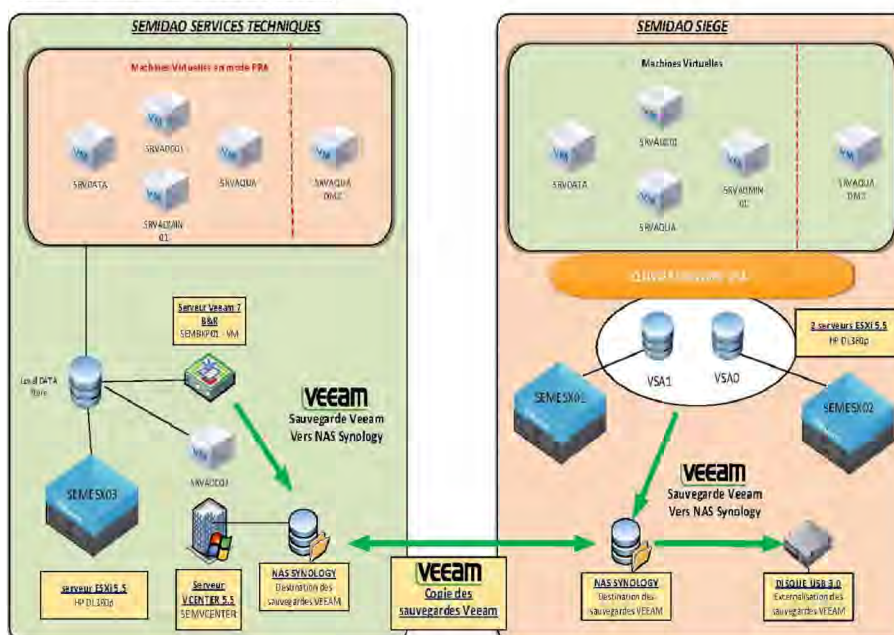
Pôle Réseaux :

	2	Hydrocureurs (Rivard 10 m ³ et Cappellotto 8 m ³)..
	1	Tractopelle
	3	Mini pelles
	1	Remorque Porte-char (permet de transporter les chargeurs, nacelles, tracteur...)
	3	Camions tri-bennes
	3	Fourgons ateliers interventions
	10	Fourgonnettes dont 6 <u>électriques</u>

Suite des principaux moyens du Pôle Réseaux :

	4	Véhicules légers
	1	Fourgon aménagé avec caméra réseaux couleur avec indicateur de pente et système informatique embarqué dans le véhicule + 1 caméra petit diamètre compatible
	1	système complet de détection de fuites (pré-localisations, corrélation acoustique)
	1	générateur de fumée

Système informatique de gestion :



Pôle Stations :

	1 Aire de dépôtage des hydrocureurs
	1 Aire de stockage de Compost couvert
	1 Aire de Maturation couverte avec stockage des refus de criblage
	1 Pont bascule externe de pesée et logiciel d'exploitation
	1 Broyeur Willibad 2400MZA (30 tonnes de déchets verts bruts/heure)
	1 Crible mobile TERRASELECT T6 (100 m ³ de compost/heure)
	2 Chargeurs Télescopique Manitou

	1 Retourneur d'andain
	1 Chargeur Komatsu WA 200-5H (godet 3 m ³)
	1 Nacelle Manitou 16SATJ
	1 Tracteur New Holland TM 120 (godet 1 m ³) avec cuve d'aspersion insecticide
	1 Balayeuse ramasseuse
	5 Véhicules légers
	1 Jumpy Citroën Durisotti avec benne

4. Certificat de la Norme ISO 9001

Management de la Qualité



BUREAU VERITAS
Certification

SEMIDAO

Il s'agit d'un certificat multi-site, le détail des sites est énuméré dans l'annexe de ce certificat

**13 RUE B FRACHON -
38090 VILLEFONTAINE - FRANCE**

Bureau Veritas Certification certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 9001 : 2008

Domaine d'activité

ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA SEMIDAO : ALIMENTATION EN EAU POTABLE, COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES, COMPOSTAGE DES BOUES D'EPURATION, TRAVAUX ET PRESTATIONS SUR RESEAUX, GESTION DES ABONNES.

**EPURATION DES EAUX USEES,
COMPOSTAGE DES BOUES D'EPURATION.**

Date de début du cycle de certification : **04 juin 2015**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **03 juin 2018**

Date originale de certification : **22 décembre 2000**

Certificat n° : **FR021824-1** Date: **05 juin 2015**

Affaire n° : **8219424**

Jacques Matillon - Directeur général

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaume - 92045 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : **+33 (0)1 41 97 00 60**.



cofrac
CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT
ISO 9001
Lieu des sites et points d'inspection
117 rue de la République

5. Certificat de la Norme ISO 14001

Management Environnemental



BUREAU VERITAS
Certification

SEMIDAO

Il s'agit d'un certificat multi-site, le détail des sites est énuméré dans l'annexe de ce certificat

**13 RUE B FRACHON -
38090 VILLEFONTAINE - FRANCE**

Bureau Veritas Certification certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2004

Domaine d'activité

**SITE CENTRALISATEUR DU SYSTEME DE MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL.**

**EPURATION DES EAUX USEES,
COMPOSTAGE DES BOUES D'ÉPURATION.**

Date de début du cycle de certification : **04 juin 2015**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **03 juin 2018**

Date originale de certification : **04 juin 2015**

Certificat n° : **FR021825-1** Date: **05 juin 2015**

Affaire n° : **6219424**

Jacques Matillon - Directeur général

*Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense*

*Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : +33 (0)1 41 97 00 60.*



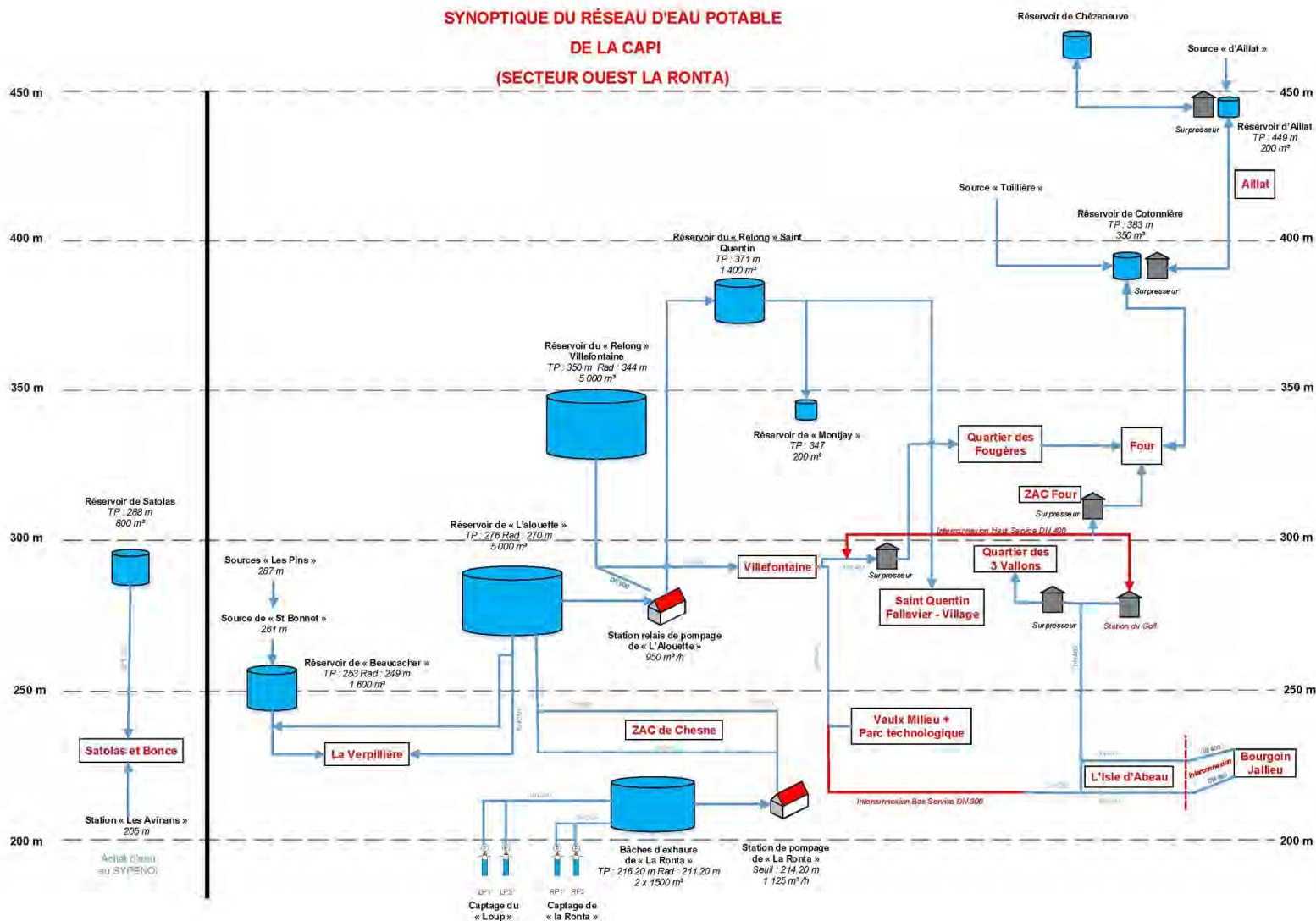
RECYCLE
100% ISO 14001:2004



cofrac
CERTIFICATION
DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT
ACCREDITATION
N°4-0002
Liste des sites et
portées d'approbation
sur www.cofrac.fr

6. Synoptique de fonctionnement des ouvrages et du réseau d'eau potable

SYNOPTIQUE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE LA CAPI (SECTEUR OUEST LA RONTA)



7. Analyses ARS

Qualité Distribution

Date	Commune	Type	° eau	pH	Colifor mes	Escher ichia	Entéro coques	Odeur	Saveur	Couleur	Turbi dité	Nitrat es	Confo mité	Duret é	Chlore	Conduc tivité
04-janv-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	13,3	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,13/0,15	726
04-janv-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	9,6	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,12/0,15	706
27-janv-17	ST QUENTIN FALLAVIER	P2/P2AU	6,4	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,2		O	35	0,23/0,25	680
09-janv-17	VILLEFONTAINE	D1/D1 AU	10,2	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,15/0,17	705
23-janv-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1/D1	7	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		<0,03/<0,03	704
27-janv-17	FOUR	D1/D1 AU	7	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,4		O		0,15/0,17	685
09-janv-17	LA VERPILLIERE	D1/D1	9,6	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,15/0,18	625
09-janv-17	LA VERPILLIERE	D1/D1 AU	10,7	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,10/0,13	695
02-févr-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	6,9	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,14/0,17	644
07-févr-17	VILLEFONTAINE	D1/D1 AU	7,4	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,14/0,17	716
08-févr-17	LA VERPILLIERE	D1/D1	8,4	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,15/0,17	692
10-févr-17	VAULX MILIEU	AU/CNP											O			
10-févr-17	FOUR	D1/D1AU	6,5	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1	20,1	O		0,15/0,17	685
13-févr-17	SATOLAS ET BONCE	D1/D1	10,8	7,9	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,18/0,20	392
10-févr-17	VAULX MILIEU	D2/D2	10,6	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,3		O		<0,03/<0,03	685
22-mars-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	12	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,15/0,17	694
09-mars-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	11	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,2		O		0,15/0,16	690
17-mars-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1/D1AU	11,6	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1	18,8	O		0,20/0,23	697
22-mars-17	FOUR	D1/D1	12,4	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,27/0,33	693
22-mars-17	LA VERPILLIERE	D1/D1AU	12,1	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1	19,7	O		0,13/0,16	693
20-avr-17	FOUR	AUC/TRIA1	10	7,7									O			559
20-avr-17	FOUR	P1/P1AU	11,7	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1	20,1	O	31	0,24/0,27	687
20-avr-17	FOUR	P2/P2RAU	13,5	7,7	1	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1	20,4	N	31	0,10/0,12	686
20-avr-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	13,7	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,15/0,17	694
11-avr-17	L'ISLE D'ABEAU	D2/D2	14,3	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,17/0,21	691
24-avr-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1/D1AU	13,1	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1	19,5	O		0,12/0,15	693
20-avr-17	LA VERPILLIERE	D2/D2	13,8	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,20/0,24	628
20-avr-17	LA VERPILLIERE	D2/CNP											O			
20-avr-17	SATOLAS ET BONCE	D1/D1	13,6	8	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		<0,03/<0,03	382
03-mai-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	14,1	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,18/0,21	691

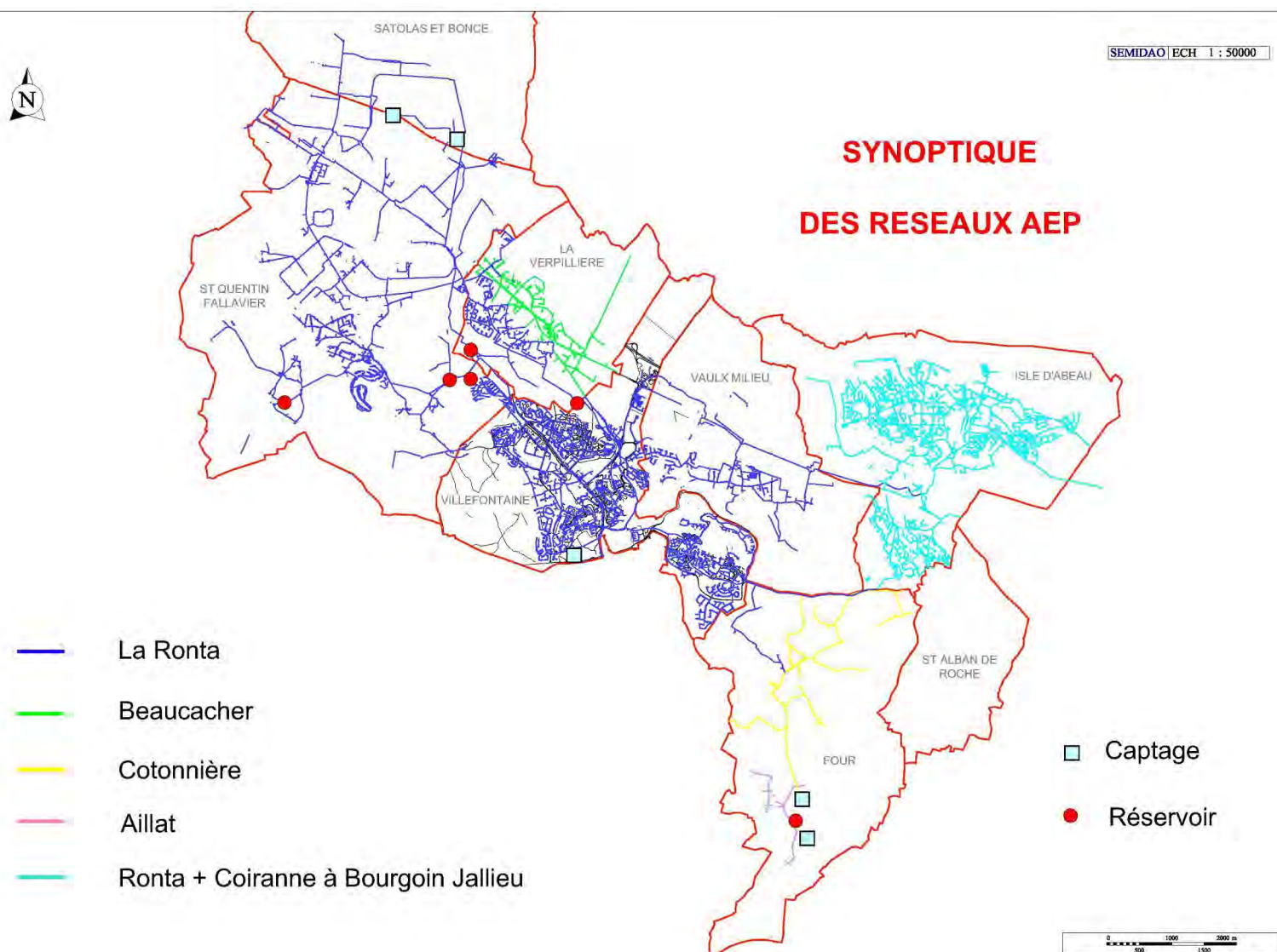
Qualité Distribution

Date	Commune	Type	° eau	pH	Colifor mes	Escher ichia	Entéro coques	Odeur	Saveur	Couleur	Turbi dité	Nitrat es	Confo mité	Duret é	Chlore	Conduc tivité
03-mai-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	13,7	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,17/0,21	697
09-mai-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	14	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,15/0,16	693
19-mai-17	FOUR	AUD/PEST	10,7	7,6									O			578
19-mai-17	ST QUENTIN FALLAVIER	P2/P2AU	14	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1	19	O	31	0,21/0,25	693
19-mai-17	ST QUENTIN FALLAVIER	P2/D2AU	14	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1	18,8	O		0,13/0,15	688
19-mai-17	FOUR	D1/D1AU	14	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1	18,9	O		0,16/0,18	690
19-mai-17	LA VERPILLIERE	D1/D1AU	13,8	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	<0,1	18,6	O		0,17/0,20	694
19-mai-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D2/CNP											O			
01-juin-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	16,8	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,21/0,23	673
19-mai-17	FOUR	D1/D1AU	13,8	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,18/0,21	692
09-juin-17	VAULX MILIEU	D1/D1AU	15,8	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1	19,5	O		<0,03/<0,03	693
22-juin-17	LA VERPILLIERE	D1/D1	21	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,3		O		0,16/0,19	698
22-juin-17	LA VERPILLIERE	D1/D1	20	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,15/0,17	696
22-juin-17	VILLEFONTAINE	D2/CNP											O			
26-juin-17	SATOLAS ET BONCE	D1/D1	21,2	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,2		O		<0,03/<0,03	352
22-juin-17	VILLEFONTAINE	D2/D2	20	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,16/0,20	698
30-juin-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	22	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,14/0,17	692
22-juin-17	ST QUENTIN FALLAVIER	RP/RP	15,5	7,2		0	5	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1	25	O			733
22-juin-17	ST QUENTIN FALLAVIER	RP/RP	15,9	7,3		0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,5	15,3	O	26		687
04-juil-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	21,8	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,18/0,21	691
04-juil-17	LA VERPILLIERE	D1/D1AU	21	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1	20,3	O		0,15/0,16	694
12-juil-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1/D1AU	22,2	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,3	19,6	O		0,11/0,15	693
25-juil-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	22,2	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,08/0,10	703
25-juil-17	LA VERPILLIERE	P1/P1AU	15,7	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,4	13,1	O	32	0,24/0,26	617

Qualité Distribution

Date	Commune	Type	° eau	pH	Colifor mes	Escher ichia	Entéro coques	Odeur	Savete	Couleur	Turbi dité	Nitrat es	Confo rmité	Duret é	Chlore	Conduct ivité
25-juil-17	FOUR	D1/D1AU	22,6	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,2	20,1	O		0,12/0,13	706
01-août-17	L'ISLE D'ABEAU	D2/CNP											O			
25-juil-17	FOUR	AUC/TRIA1	21,2	7,4								15,4	O		0,12/0,15	648
01-août-17	L'ISLE D'ABEAU	D2/D2	21,5	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,24/0,27	684
01-août-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	22,2	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,12/0,15	727
01-août-17	LA VERPILLIERE	D1/D1	22,3	7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,13/0,14	725
03-août-17	FOUR	AUC/TRIA1	12,4	7,5								17,2	O		<0,03/0,03	560
28-août-17	VILLEFONTAINE	D1/D1AU	20,4	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1	20,9	O		0,13/0,15	703
28-août-17	FOUR	D1/D1AU	21	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1	21,2	O		0,10/0,10	704
28-août-17	SATOLAS ET BONCE	D1/D1	19,7	7,9	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	1,1		O		<0,03/<0,03	367
28-août-17	ST QUENTIN FALLAVIER	AUC/TRIA1	16,4	7,4								20,1	O		0,24/0,26	708
18-sept-17	ST QUENTIN FALLAVIER	RP/RP	14,7	7,2		0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 10	11,5	O	23		543
18-sept-17	VILLEFONTAINE	D1	19,2	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,13		O		0,12/0,15	693
27-sept-17	VILLEFONTAINE	D1		7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,12/0,12	686
18-sept-17	L'ISLE D'ABEAU	D1	19,1	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,15/0,17	691
06-sept-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1AU	21	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,13	20,4	O		0,13/0,13	702
18-sept-17	FOUR	D1AU	19,2	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,12	22,2	O		0,15/0,18	708
18-sept-17	LA VERPILLIERE	D1	17,8	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,11		O		0,12/0,15	632
18-sept-17	LA VERPILLIERE	D1AU	17,8	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1	21,8	O		0,14/0,15	699
18-sept-17	ST QUENTIN FALLAVIER	RP/RP		7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,23	15,8	O	25		576
03-oct-17	VAULX MILIEU	D1	17,3	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,44		O		0,03/0,03	694
18-oct-17	FOUR	TRIA1	11,9	7,4								29,2	O			547
18-oct-17	FOUR	P1AU	15,5	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,2	19,6	O	32	0,19/0,22	687
11-oct-17	VILLEFONTAINE	D1AU	18,6	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,16	14,4	O		0,14/0,17	621
19-oct-17	SATOLAS ET BONCE	D1	19,8	7,6	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,12		O		0,03/0,03	327
14-nov-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	12,4	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,32		O		0,12/0,15	692
14-nov-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	14,2	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,19		O		0,14/0,18	717
14-nov-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1/D1	12,2	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,45		O		0,06/0,10	730
14-nov-17	FOUR	D2/D2AU	11,8	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,48	21,6	O		0,12/0,12	711
14-nov-17	FOUR	D1/D1	12,4	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,85		O		0,10/0,12	716
14-nov-17	FOUR	D2/CNP											O			
14-nov-17	LA VERPILLIERE	D1/D1	13	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,32		O		0,12/0,14	614
14-nov-17	LA VERPILLIERE	D1/D1	14,4	7,2	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,08/0,10	718
14-nov-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	10,98	7,7	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,46		O		0,05/0,06	650
14-nov-17	ST QUENTIN FALLAVIER	P2/P2RAU	12,2	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,11	20,8	O	34	0,24/0,25	690
23-nov-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	13,2	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,21/0,22	723
23-nov-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1/D1	12,2	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,12/0,15	720
28-nov-17	L'ISLE D'ABEAU	D1/D1	12,4	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,11		O		0,14/0,16	633
05-déc-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	13,4	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,26		O		0,14/0,18	712
12-déc-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	12,1	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,13/0,15	718
13-déc-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1/D1	12,8	7,3	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O	32	0,50/0,53	720
13-déc-17	ST QUENTIN FALLAVIER	D1/D1	12,1	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	< 0,1		O		0,17/0,21	710
13-déc-17	SATOLAS ET BONCE	D1/D1	12,2	7,8	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,16		O		<0,03/<0,03	374
13-déc-17	VAULX MILIEU	D1/D1	12,3	7,4	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,13		O		<0,03/<0,03	707
19-déc-17	VILLEFONTAINE	D1/D1	11,7	7,5	0	0	0	NORMAL	NORMAL	NORMAL	0,1		O		0,12/0,14	714

8. Synoptique du réseau de distribution



9. Recherche de fuites

Commune	ADRESSE	Date	HEURES PRELOCAL ISATION	HEURES CORRELATION	Linéaire contrôlé (m)	Fuite(s) trouvée(s)	Fuite réparée	Date des travaux de réparation des fuites	Qualification des fuites (faible/moyenne/ forte)
L'ISLE D'ABEAU	PISTE CYCLABLE FACE MC DOI ADOUHI	03/01/2017		3	10				
VILLEFONTAINE	46 CLAUDE DEBUSSY	03/01/2017		1,5	10	1	1	24/01/2017	MOYENNE
VILLEFONTAINE	6 ALLEE DU ROMARIN	03/01/2017		0,5					
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DES OISEAUX	03/01/2017		0,5					
VILLEFONTAINE	79 AVENUE DU VELLEIN PAV 71	03/01/2017		0,5					
LA VERPILLIERE	RUE APPIOU JOUFFRAY	04/01/2017		2	100				
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE	04/01/2017	4						
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE	06/01/2017	4						
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE	06/01/2017	5						
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE	09/01/2017	5						
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE	11/01/2017	4						
L'ISLE D'ABEAU	MAC DONALD	02/01/2017		1					
L'ISLE D'ABEAU	PISTE CYCLABLE FACE MC DOI ADOUHI	03/01/2017		2					
VILLEFONTAINE	79 AVENUE DU VELLEIN PAV 71 - 6 ALLEE DES ROMARINS	03/01/2017		?					
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DES OISEAUX	03/01/2017		0,5					
LA VERPILLIERE	ROUTE DE FRONTONAS - 257 RUE SAINT CYR GIRIER - RUE APPIOU JOUFFRAY	04/01/2017		10	150	2	2	09/01/2017 (FRONTONAS) 10/01/2017 (ST CYR GIRIER)	MOYENNE
ST QUENTIN FALLAVIER	33 HAMEAU CHARRETON	05/01/2017		2					
L'ISLE D'ABEAU	PISTE CYCLABLE FACE MC DOI ADOUHI	05/01/2017		2	10	1	1	pas de date - fuite après compteur	MOYENNE
L'ISLE D'ABEAU	GYMNASSE DAVID DOUILLET	09/01/2017		2	10	1	1	pas de date - fuite après compteur	MOYENNE
LA VERPILLIERE	257 RUE ST CYR GIRIER	10/01/2017		4					
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE	12/01/2017	5						
VILLEFONTAINE	4 IMPASSE DE LA BOUTAS PAV 19	12/01/2017		2	10	1	1	15/01/2017	FORTE
VILLEFONTAINE	98 / 102 RUE DU MIDI	12/01/2017		2	10	1	1	fuite après compteur - pas de date	MOYENNE
SATOLAS ET BONCE	ROUTE DES ETRAITS	12/01/2017		2	150				
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE	13/01/2017	8						
VILLEFONTAINE	45 RUE DU MIDI	13/01/2017		7	200				
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE + CHAFFARD	16/01/2017	8						
SATOLAS ET BONCE	VILLAGE + CHAFFARD	18/01/2017	4						
ST QUENTIN FALLAVIER	VILLAGE	19/01/2017	8						
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DES LILAS	20/01/2017		3	10	1	1	pas de date - fuite après compteur	FORTE
ST QUENTIN FALLAVIER	VILLAGE	20/01/2017	4						
VILLEFONTAINE	46 CLAUDE DEBUSSY	20/01/2017		2	10				
VILLEFONTAINE	LES ETOURNEAUX	20/01/2017		2	10	1	1	pas de date - fuite après compteur	MOYENNE
ST QUENTIN FALLAVIER	VILLAGE	23/01/2017	2,5						
ST QUENTIN FALLAVIER	VILLAGE	25/01/2017	4						
ST QUENTIN FALLAVIER	VILLAGE	26/01/2017	8						
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE CENTRALE	26/01/2017		2	0				

Commune	ADRESSE	Date	HEURES PRELOCAL ISATION	HEURES CORRELATION	Linéaire contrôlé (m)	Fuite(s) trouvée(s)	Fuite réparée	Date des travaux de réparation des fuites	Qualification des fuites (faible/moyenne/ forte)
ST QUENTIN FALLAVIER	VILLAGE	27/01/2017	2						
VILLEFONTAINE	105 AVENUE DU VELLEIN	27/01/2017		2	50				
VILLEFONTAINE	IMPASSE DU CLOU	01/02/2017		1,5	10	1	1	pas de date - fuite après compteur	MOYENNE
LA VERPILLIERE	SECTEUR FUITE / BAS SERVICE	03/02/2017	4						
LA VERPILLIERE	BAS SERVICE	05/02/2017	4						
LA VERPILLIERE	CROISEMENT RUE ADRIEN GILLY / RUE DE DANET	06/02/2017		4	150	1	1	06/02/2017	FORTE
VILLEFONTAINE	60 RUE DU BRET PAVS9	23/02/2017		1	20	1	1	pas de date	MOYENNE
ST QUENTIN FALLAVIER	13 RUE DES PAPILLONS	01/03/2017		1	20	1	1	06/03/2017	MOYENNE
L'YSLE D'ABEAU	RUE DU MOLLARD	16/03/2017	2						
L'YSLE D'ABEAU	RUE DU MOLLARD	17/03/2017	2						
FOUR	QUINCIA FOUR	17/03/2017	2						
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DE PROVENCE	16/03/2017		2	10				
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DE PROVENCE	16/03/2017		2	10				
L'YSLE D'ABEAU	RUE DU MOLLARD	17/03/2017	2						
FOUR	QUINCIA	17/03/2017	2						
FOUR	QUINCIA	20/03/2017	4						
VILLEFONTAINE	LES FOUGERES / ACCACIAS	21/03/2017	4						
VILLEFONTAINE	LES FOUGERES / ACCACIAS	22/03/2017	4						
FOUR	RUE DU GRAND CURTIL	22/03/2017		1	12				
VILLEFONTAINE	LES FOUGERES	23/03/2017		4	14				
VILLEFONTAINE	LES FOUGERES	24/03/2017	3,5						
VILLEFONTAINE	LES FOUGERES	29/03/2017	3						
ST QUENTIN FALLAVIER	35 RUE DES SALVIAS	28/03/2017		1	0	1	1	fuite après compteur - pas de date	MOYENNE
VILLEFONTAINE	LES FOUGERES / ACCACIAS	04/04/2017	1,5						
VILLEFONTAINE	LES FOUGERES	07/04/2017	2						
LA VERPILLIERE	AVENUE DE LA LIBERATION	11/04/2017	3						
ST QUENTIN FALLAVIER	64 RUE CENTRALE	11/04/2017		1	20	1	1	11/04/2017	FORTE
VILLEFONTAINE	20 AV DE LA MALADIERE	12/04/2017		1,5	30	1	1	21/04/2017	MOYENNE
LA VERPILLIERE	AV DE LA LIBERATION / RUE DE PICARDIE	13/04/2017		2	40	1	1	02/05/2017	FAIBLE
LA VERPILLIERE	AV DE LA LIBERATION	13/04/2017	2,5						
ST QUENTIN FALLAVIER	PLACE DE MONTJAY	24/04/2017		1,75	30				
VILLEFONTAINE	105 AVENUE DU VELLEIN / SALLE STEVE BIKO /	24/04/2017		2,75					
SATOLAS ET BONCE	RUE DE LA VERCHERE	25/04/2017		1	20				
LA VERPILLIERE	98 RUE DE PICARDIE	25/04/2017		1,5	30	1	1	25/04/2017	FORTE
ST QUENTIN FALLAVIER	PLACE DE MONTJAY	25/04/2017		2		1	1	Pas de date fuite après compteur	MOYENNE
ST QUENTIN FALLAVIER	10 RUE DU MOLLARET	26/04/2017		1,5	10	1	1	fuite après compteur - pas de date	MOYENNE
LA VERPILLIERE	AV GENERAL DE GAULE - IMP LAMARTINE	26/04/2017	1,5						
LA VERPILLIERE	AV GENERAL DE GAULE - IMP LAMARTINE	26/04/2017	4						
LA VERPILLIERE	AV GENERAL DE GAULE - IMP LAMARTINE	27/04/2017	2						

Commune	ADRESSE	Date	HEURES PRELOCAL ISATION	HEURES CORRELATION	Linéaire contrôlé (m)	Fuite(s) trouvée(s)	Fuite réparée	Date des travaux de réparation des fuites	Qualification des fuites (faible/moyenne/ forte)
LA VERPILLIERE	153 RUE HECTOR BERLIOZ	27/04/2017		2	110	1	1	12/05/2017	MOYENNE
VILLEFONTAINE	LES FOUGERES	04/05/2017	1						
FOUR	ROUTE DE ROCHE	09/05/2017		1,75	0	1	1	pas de date / Fait par SOBECA	MOYENNE
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DES CHAPELLES	09/05/2017		3,25					
LA VERPILLIERE	AL DUETTE	11/05/2017	2,5						
LA VERPILLIERE	CHEMIN DE L'ILATE	11/05/2017	1						
LA VERPILLIERE	600 RUE DE LA REPUBLIQUE	15/05/2017	1,5						
LA VERPILLIERE	CHEMIN DE L'ILATE	16/05/2017		5	10	1	1	22/05/2017	MOYENNE
LA VERPILLIERE	RUE VICTOR DUPLESSIS	22/05/2017	2						
LA VERPILLIERE	152 RUE FRANCOIS FRANDAZ	29/05/2017		1	0	1	1	09/06/2017	MOYENNE
LA VERPILLIERE	67 ET 67 BIS RUE GIRAUD BADIN	29/05/2017		1	50	1	1	06/06/2017	MOYENNE
VILLEFONTAINE	61 RUE DE LA RAZ	29/05/2017		1	20	1	1	07/06/2017	MOYENNE
LA VERPILLIERE	RUE VICTOR DUPLESSIS	31/05/2017	3,5						
LA VERPILLIERE	RUE VICTOR DUPLESSIS	31/05/2017	3,5						
SATOLAS ET BONCE	CHEMIN DU RUBIAU	01/06/2017	3,5						
SATOLAS ET BONCE	CHEMIN DU RUBIAU	02/06/2017	0,5						
LA VERPILLIERE	RUE FRANCOIS CHARVET - DANET - RUE HECTOR BERLIOZ	12/06/2017	2						
LA VERPILLIERE	RUE FRANCOIS CHARVET - DANET - RUE HECTOR BERLIOZ	14/06/2017	4						
ST QUENTIN FALLAVIER	7 PLACE DE MONTJAY	15/06/2017		1,5	50	1	1	fuite après compteur - pas de date	FAIBLE
LA VERPILLIERE	69 RUE CLAUDE FRANCOIS FAURE	15/06/2017		2		1	1	27/06/2017	MOYENNE
L'ISLE D'ABEAU	54 RUE ARTHUR RIMBAUD	19/06/2017		1	20	1	1	22/06/2017	FORTE
VILLEFONTAINE	60 RUE DU BRET PAV 2	19/06/2017		1		1	1	16/06/2017	FAIBLE
VILLEFONTAINE	ROCHE 2000 14 RUE DU BRET	22/06/2017	2						
LA VERPILLIERE	RUE FRANCOIS CHARVET - DANET - RUE HECTOR BERLIOZ	23/06/2017	2						
LA VERPILLIERE	92 RUE CLAUDE FRANCOIS FAURE	23/06/2017		1					
VILLEFONTAINE	15 RUE DU MIDI	26/06/2017		5,5		1	1	03/07/2017	MOYENNE
LA VERPILLIERE	RUE FRANCOIS CHARVET - DANET - RUE HECTOR BERLIOZ	28/06/2017	2						
L'ISLE D'ABEAU	32 RUE DE LA DENTELLIERE R	26/06/2017		1	10	1	1	29/06/2017	FORTE
L'ISLE D'ABEAU	39 RUE DES BRANCHES	27/06/2017		1	10	1	1	27/06/2017	FORTE
VILLEFONTAINE	87 RUE DU BRET PAV 87	27/06/2017		0,5					
LA VERPILLIERE	AV GENERAL GIROUD	28/06/2017	4						
LA VERPILLIERE	ROUTE DE FRONTONAS	28/06/2017	2						
LA VERPILLIERE	RUE DU MIDI	29/06/2017		1					
LA VERPILLIERE	RUE DES ALPES - ROUTE DE FRONTONAS	30/06/2017	2						
LA VERPILLIERE	AVENUE LESDIGUIERES	04/07/2017		1,5					
LA VERPILLIERE	SECTEUR - AV LESDIGUIERES	06/07/2017	4						
LA VERPILLIERE	SECTEUR - AV LESDIGUIERES	06/07/2017	4						
LA VERPILLIERE	SECTEUR - AV LESDIGUIERES	07/07/2017	2						
LA VERPILLIERE	RUE DU STADE	07/07/2017		1	40				

Commune	ADRESSE	Date	HEURES PRELOCAL ISATION	HEURES CORRELATION	Linéaire contrôle (m)	Fuite(s) trouvée(s)	Fuite réparée	Date des travaux de réparation des fuites	Qualification des fuites (faible/moyenne/ forte)
VILLEFONTAINE	48 RUE DU BRET	07/07/2017		1	68				
LA VERPILLIERE	SECTEUR - AV LESDIGUIERES	10/07/2017	2						
LA VERPILLIERE	RUE DU STADE	10/07/2017		2	70				
LA VERPILLIERE	SECTEUR - AV LESDIGUIERES	11/07/2017	2						
VILLEFONTAINE	16 IMPASSE DES 4 VENTS	11/07/2017		1	56				
VAULX MILIEU	PLACE DE LA GARE	12/07/2017	1						
LA VERPILLIERE	ROUTE DE FRONTONAS	12/07/2017	1						
VAULX MILIEU	PLACE DE LA GARE	13/07/2017	1						
ST QUENTIN FALLAVIER	IMPASSE DES PETUNIAS	31/07/2017		1					
L'ISLE D'ABEAU	RUE DU ODIER	04/08/2017		1	70				
ST QUENTIN FALLAVIER	36 RUE CENTRALE	09/08/2017		0,5	10	1	1	10/08/2017	FORTE
FOUR	GRANDE RUE	10/09/2017		1	50				
L'ISLE D'ABEAU	PLACE ROUGE (A COTE CAPI)	10/09/2017		1,5	75	1	1	25/09/2017	MOYENNE
ST QUENTIN FALLAVIER	CHEMIN DU BOURBENOIS	15/09/2017		1,5					
VILLEFONTAINE	ALLÉE DES TOURNESOL	22/09/2017	1						
VILLEFONTAINE	77 AVENUE DU VELLEIN PAV 9	07/09/2017		1	15	1	1	12/09/2017	MOYENNE
FOUR	RUE DU LEMPS - CENTRE VILLE	12/09/2017	3						
FOUR	CHEMIN DU GUA	12/09/2017		1	10	1	1	19/09/2017	MOYENNE
FOUR	VILLAGE	16/09/2017	2						
FOUR	ZAC DE FOUR	16/09/2017		1	120				
FOUR	VILLAGE	19/09/2017	2						
FOUR	43 GRANDE RUE	26/09/2017	1						
FOUR	42 GRANDE RUE	25/09/2017		1	0	1	1	06/10/2017	MOYENNE
FOUR	RUE DU MOULIN	25/09/2017		2	300	1	1	17/10/2017	MOYENNE
VILLEFONTAINE	14 AVENUE DES ARMIERES	25/09/2017		1					
ST QUENTIN FALLAVIER	1 RUE DES CHARMILLES	26/09/2017		1,5					
FOUR	RUE DU RIBOLLET	03/10/2017	1						
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DE BELLEVUE	03/10/2017	1						
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DE BELLEVUE	05/10/2017	1						
FOUR	RUE DU RIBOLLET	05/10/2017	1						
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DES CHARMILLES / RUE DES CHATAIGNERS	09/10/2017	2						
VILLEFONTAINE	33 RUE DE LA NOYERA PAV 21	09/10/2017		2	60	1	1	12/05/2018	FAIBLE
VILLEFONTAINE	79 AVENUE DU VELLEIN EN FACE PAV 89	09/10/2017		1	10	1	1	17/01/2018	FAIBLE
ST QUENTIN FALLAVIER	RUE DES CHARMILLES / RUE DES CHATAIGNERS	10/10/2017	3,5						
VILLEFONTAINE	34 RUE DU BRET PAV 9 10	24/10/2017		0,5	10	1		FAIBLE - en attente travaux lotissement	
L'ISLE D'ABEAU	9 RUE DES SAVETIER	24/10/2017		2	0	1	1	26/10/2017	FORTE
ST QUENTIN FALLAVIER	21 RUE DU COMMERCE	27/10/2017		1,5	10	1	1	14/11/2017	MOYENNE
VAULX MILIEU	RUE LE CHATELIER	27/10/2017		2	130	1	1	23/11/2017	MOYENNE
FOUR	CHEMIN DU GUA	27/10/2017	2						
FOUR	GRANDE RUE / ZAC DE FOUR/RUE DU MOULIN	30/10/2017	2						
ST QUENTIN FALLAVIER	APRES COMPTEUR GENERALE DE COCHET	30/10/2017	2						
VAULX MILIEU	58 RUE CENTRALE	06/11/2017		1	50	1	1	06/11/2017	FORTE
ST QUENTIN FALLAVIER	MONTJAY	07/11/2017	2,5						
ST QUENTIN FALLAVIER	MONTJAY	08/11/2017	2						
LA VERPILLIERE	33 RUE DE LA NOYERA PAV 22	10/11/2017		5					
ST QUENTIN FALLAVIER	1 RUE DES ACACIAS	16/11/2017		1		1	1	19/02/2018	MOYENNE
FOUR	40 RUE DE LA LUMINIERE	16/11/2017		1,5	120	1	1	fuite après compteur - pas de date	MOYENNE
ST QUENTIN FALLAVIER	35 RUE DES SALVIAS	20/11/2017		2		1	1	FUITE REPARRE PAR SOBECA	MOYENNE

Commune	ADRESSE	Date	HEURES PRELOCAL ISATION	HEURES CORRELATION	Linéaire contrôlé (m)	Fuite(s) trouvée(s)	Fuite réparée	Date des travaux de réparation des fuites	Qualification des fuites (faible/moyenne/ forte)
L'ISLE D'ABEAU	RUE DE SAINT GERMAIN	20/11/2017	2						
ST QUENTIN FALLAVIER	12 RUE DU BERT	20/11/2017		1,5		1	1	21/11/20017	FORTE
L'ISLE D'ABEAU	RUE DE SAINT GERMAIN	21/11/2017	1						
L'ISLE D'ABEAU	EN FACE DU 14 RUE DE SAINT GERMAIN	21/11/2017		1		1	1		Fermé - sera condamné lors de la réalisation du brctt eu
VAULX MILIEU	1 BIS RUE DES CHATELIER	23/11/2017		2		1	1	23/11/2017	MOYENNE
FOUR	GRANDE RUE- MAIRIE	24/11/2017		2,5					
L'ISLE D'ABEAU	4 RUE ARISTIDE BERGES	27/11/2017		1,5		1	1	pas de date - fuite après compteur	
L'ISLE D'ABEAU	5 AVENUE DE JAILLEU	29/11/2017		1		1	1	29/11/2017	FORTE
L'ISLE D'ABEAU	RUE DE SAINT GERMAIN/AVENUE DE JAILLEU	04/12/2017	2						
L'ISLE D'ABEAU	RUE DE SAINT GERMAIN/AVENUE DE JAILLEU	04/12/2017	2						
ST QUENTIN FALLAVIER	RN6	05/12/2017	0,75						
ST QUENTIN FALLAVIER	MONTJAY SECTEUR 4 ET 5	05/12/2017	2						
ST QUENTIN FALLAVIER	RN6	05/12/2017	0,75						
ST QUENTIN FALLAVIER	MONTJAY SECTEUR 4 ET 5	05/12/2017	2						
ST QUENTIN FALLAVIER	MONTJAY	08/12/2017	1,5						
ST QUENTIN FALLAVIER	RD1006	09/12/2017		2,5	145				
ST QUENTIN FALLAVIER	RD1006	07/12/2017		1					
ST QUENTIN FALLAVIER	MONTJAY	07/12/2017	3						
ST QUENTIN FALLAVIER	MONTJAY	08/12/2017	3						
VAULX MILIEU	MONTBALY	08/12/2017	1						
VAULX MILIEU	MONTBALY	11/12/2017	1						
L'ISLE D'ABEAU	VICAT	12/12/2017		1,5					
			236	177	2889	54			

56

10. Linéaires, matériaux, diamètres des réseaux par commune

	FOUR							Total FOUR	
	Acier	Fonle	Fonle ductile	Fonle grise	Inconnue	Polyéthylène	PVC		
<1936		414		209	215	2 261	220	86	3 406
1936									
1937		654							654
1938		2 292							2 292
1943									
1945									
1950									
1960									
1962									
1965									
1969									
1970									
1972									
1973									
1974									
1975									
1976									
1977									
1978									
1979									
1980									
1981									
1982									
1983									
1984				1 403					1 403
1985									
1986									
1987									
1988				98		16			114
1989									
1990				549		39			588
1991									
1992				27		1			28
1993				366		3			370
1994				233		0			233
1995									
1996									
1997						23			23
1998				5		7	88		101
1999				1 214			9		1 223
2000									
2001				344					344
2002				492		55			547
2003				705		1			706
2004				0		2			2
2005									
2006				954		3	4	0	961
2007				2 485		7	6		2 498
2008									
2009				67			101		168
2010									
2011				1 168			13		1 182
2012									
2013				1 587		4	13		1 604
2014			8	3 540					3 549
2015				376			1		377
2016									
2017							62		62
2018									
Total général	3 361	8	15 824	215	2 422	516	86		22 433

	LA VERPILLIERE							Total LA VERPILLIERE
	Acier	Fonte	Fonte ductile	Fonte grise	Inconnue	Polyéthylène	PVC	
<1936			396	16	624		140	1 175
1936								
1937								
1938								
1943	17	2	114	2 743	1 368		1 367	5 611
1945			241	1 192	1 401			2 833
1950				280			113	393
1960				330				330
1962								
1965					91			91
1969					146			146
1970			256		270			526
1972					240			240
1973			1 417					1 417
1974			3 117		98		1 222	4 437
1975			8		1 491		298	1 797
1976			2 558		12			2 570
1977					27	307		334
1978			6		595			601
1979			723	261	92			1 076
1980			261		1 103			1 364
1981								
1982			1 543		191			1 734
1983			128		1			129
1984								
1985					257			257
1986			245	71	198			514
1987								
1988		27	326		991			1 344
1989								
1990			61		457	10	163	690
1991								
1992								
1993			217		532			749
1994					136			136
1995			372		82			454
1996								
1997			465		286			751
1998			626		1			627
1999								
2000			245		287			532
2001								
2002								
2003			115					115
2004			1					1
2005			240					240
2006			351		455			806
2007			743					743
2008			165					165
2009								
2010					10			10
2011			141					141
2012			572			451		1 022
2013			1 448			13		1 461
2014								
2015			270			1		272
2016			9					9
2017			22					22
2018			21					21
Total général	17	50	17 401	4 893	11 442	782	3 302	37 887

	L'ISLE D'ABEAU							Total L'ISLE D'ABEAU
	Acier	Fonte	Fonte ductile	Fonte grise	Inconnue	Polyéthylène	PVC	
<1936	302	27	3 201	405	4 887	125	32	8 980
1936								
1937								
1938								
1943								
1945								
1950								
1960								
1962								
1965								
1969								
1970								
1972								
1973								
1974			456		16			472
1975			3		11		4	18
1976			3					3
1977			3 895		37			3 932
1978			655		49			705
1979			1					1
1980			82					82
1981			1 874		185			2 058
1982			221		104		20	345
1983			270		412			682
1984			3 820		341		200	4 361
1985			1 973		664	239	134	3 011
1986			3 770		1 655		39	5 464
1987	28		1 710		404	34	63	2 240
1988			1 845		725		235	2 803
1989			1 380		287	3		1 670
1990			1 398		501		2	1 900
1991			2 550		615	31	9	3 204
1992			1 534		757	67		2 358
1993			2 872		1 316	188	76	4 452
1994			1 405		373	392	38	2 208
1995			1 664		203	465		2 332
1996			1 384		181	47		1 612
1997			2 431		89	619		3 138
1998			1 674		100	294		2 068
1999			684		165	711	2	1 562
2000			1 943		132	701		2 795
2001			1 302		250	111		1 663
2002			2 628		267	430		3 326
2003			903		57	64		1 024
2004			64			85	29	178
2005			2 002		21	159		2 182
2006			890		142	289		1 321
2007			1 248		16	6		1 271
2008								
2009			11					11
2010								
2011								
2012			660					660
2013			359		1			361
2014			167		2	278		447
2015		2	659			140		801
2016			507			8		515
2017								
2018								
Total général	330	30	56 098	405	14 987	5 485	883	78 218

SAINT-QUENTIN-FALLAVIER								
	Acier	Amiante-Ciment	Fonte	Fonte ductile	Fonte grise	Inconnu	Polyéthylène	PVC
<1936		126	176	1 414	342	3 552	350	555
1936								
1937								
1938								
1943								
1945								
1950								
1960								
1962		10 360			5 563	2 926	196	79
1965								
1969								
1970								
1972								
1973		99		13 618		7		
1974				3 550		17		3 201
1975				830		19		558
1976				728		566		13
1977				1 366		42		224
1978				833		17		
1979				347		314		
1980				1 908		579		
1981				165		32		18
1982				138		1 016		263
1983				187		231	72	
1984				123		144	47	96
1985								
1986				368		20	13	
1987				210		164		
1988		121		2 111		74		255
1989						10	31	
1990				877		5	190	
1991				2 309		132	143	
1992				747		220	251	
1993				382		527		
1994		79		1 384		370	46	
1995				84		22	40	
1996				54		6		
1997		20		80				
1998				69		9		
1999				237		2		
2000				338		5		1
2001				1 506		1		
2002				1 082		51	47	
2003				1 047		39		
2004				1 076		29		
2005				210		8		
2006				839		11		
2007				1 622		85		
2008				722				
2009				429				
2010				487				
2011				612				
2012				100			56	
2013				543				
2014				186			83	
2015				102				
2016				831				
2017				163			20	
2018								
Total général		121	10 684	176	46 014	5 905	1 586	5 264

	SATOLAS-ET-BONCE							Total SATOLAS-ET-BONCE
	Acier	Fonte	Fonte ductile	Fonte grise	Inconnue	Polyéthylène	PVC	
<1936	18		454	331	254	269	8	1 333
1936				3 900				3 900
1937				3 608				3 608
1938				352			42	394
1943								
1945								
1950								
1960								
1962								
1965								
1969								
1970								
1972								
1973			639					639
1974								
1975			513					513
1976								
1977								
1978			263					263
1979								
1980						68		68
1981								
1982			181					181
1983			492					492
1984			3 888					3 888
1985			3 540					3 540
1986			56					56
1987			1 148					1 148
1988								
1989								
1990			295			134	110	539
1991			1 668					1 668
1992			251					251
1993		7	631				50	688
1994								
1995			214			123		336
1996			216					216
1997			1 007					1 007
1998								
1999			489		5			494
2000			722		2	2		726
2001			224					224
2002			2 011		4	4		2 018
2003			1 666		29			1 695
2004			2 344					2 344
2005			519		3			522
2006								
2007			1 216		210			1 425
2008								
2009								
2010			1 413			6		1 419
2011								
2012								
2013			117					117
2014								
2015			19					19
2016			443			52		496
2017								
2018								
Total général	18	7	26 639	8 190	505	657	209	36 226

VAULX-MILIEU							Total VAULX-MILIEU
Année	Fonte	Fonte ductile	Fonte grise	Inconnue	Polyéthylène	PVC	
<1936	97	4 668	536	2 060	99	348	7 808
1936							
1937							
1938							
1943							
1945							
1950							
1960							
1962							
1965							
1969							
1970							
1972							
1973							
1974							
1975							
1976							
1977							
1978		178		1			179
1979		276		104		249	628
1980		1 226		575		14	1 815
1981		93		520		1	614
1982				40			40
1983							
1984							
1985		261		149			410
1986		612		361			973
1987		483		191			674
1988		229		2			231
1989							
1990		107		116			223
1991		1 875	3	22	7		1 906
1992		192		20			212
1993		120		3			123
1994		42		11			52
1995		16		46	1		63
1996				3			3
1997		543		3	17		563
1998							
1999		309		1			310
2000		109					109
2001			13	6		78	97
2002		2 488		3			2 491
2003							
2004		77	6				82
2005							
2006							
2007		676					676
2008		168		0			168
2009		467					467
2010							
2011							
2012		261			82		343
2013	513				14		527
2014							
2015		672					672
2016							
2017		237			1		238
2018							
Total général	609	16 382	557	4 236	221	689	22 694

VILLEFONTAINE								Total	
	Asbest	Amiante Céramic	Fonte	Fonte ductile	Fonte grise	Inconnue	Polyéthylène	PVC	VILLEFONTAINE
<1936	146			1 469		4 140	20	40	5 815
1936									
1937									
1938									
1943		2 149			2 525	5			4 883
1945									
1950									
1960									
1962									
1965									
1969									
1970									
1972									
1973				5 827		314	0	779	6 921
1974				2 219		111	18	790	3 139
1975				1 240		66		747	2 053
1976				1 027		1 028		1 521	3 576
1977				1 413		939		146	2 497
1978		44		3 748		1 818		390	5 900
1979		123		3 798		539		383	4 842
1980				686		2 576		3	3 265
1981				2 373		952	32	883	4 140
1982		13		3 079		407	3	46	3 547
1983				1 024		1 077	14	11	2 126
1984				2 475		3 026	23	223	5 746
1985				396		293	75	59	823
1986		17		446		126			589
1987				653		427		33	1 112
1988				520		307		1	829
1989				1 358		99	5		1 462
1990				144		1 091			1 234
1991				658		57	413		1 128
1992				841		179	7		1 027
1993				479		348	102		929
1994				2 160		307	548	243	3 259
1995				665		165	121		951
1996				46		153		39	238
1997				356		13	102		272
1999									
1999				567		14	87		668
2000				507		9	158		674
2001				2 013		26	638	0	2 677
2002				1 659		65	41		1 765
2003				1 546		19	991	2	2 558
2004				675		10	80	15	781
2005				728		58	148		934
2006				1 487		91	5		1 582
2007			2	1 714		5			1 721
2008				1 389		47			1 436
2009				652		18	337		1 007
2010				263					263
2011				198					198
2012				345		2	0		347
2013									
2014				178		1			179
2015			153	367		1			521
2016			4	729			20		753
2017				24					24
2018									
Total général	146	2 345	159	53 840	2 525	20 926	3 990	6 233	90 190

11. Rendement de réseau

SECTEUR CAPI OUEST

	VOLUMES CONSOMMES (m ³)	VOLUMES PRODUITS (m ³)	RENDEMENT
Secteur SAINT QUENTIN FALLAVIER + SATOLAS ZI (*)	933 448	3 501 896	
(*) : excepté quartier des Moines	Export vers La Verpillière 178 288		
	Vente d'eau Grenay 28 028		
	Export vers Relong Villefontaine 1 905 672		
Total SQF + SATOLAS ZI	3 045 436	3 501 896	87%
Secteur VILLEFONTAINE + VAULX-MILIEU (*)	962 884	Relong Villefontaine 1 905 672	
(*) : plus le quartier des Moines	Export vers L'Isle d'Abeau 506 077	Import depuis L'Isle d'Abeau 32 358	
	Export vers Four 144 668		
	Vente d'eau Synd. Du Brachet 7 326		
Total VLF + VM	1 620 955	1 938 030	84%
Secteur ISLE D'ABEAU	825 709	Achat d'eau SUEZ 468 000	
	Export vers Villefontaine 32 358	Import depuis Villefontaine 506 077	
Total IDA	858 067	974 077	88%
Secteur FOUR	64 607	Prod. sites Four + achats d'eau 3 403	
	Vente d'eau Chézeneuve 52 877	Import depuis Villefontaine 144 668	
Total FOUR	117 484	148 071	79%
Consommations non mesurées, parasites, clandestines et besoins de service	150 000		
TOTAL CAPI ex SAN	3 203 167	3 973 299	81%

COMMUNE DE LA VERPILLIERE

	VOLUMES VENDUS (m ³)	VOLUMES PRODUITS (m ³)	RENDEMENT
Secteur HAUT SERVICE (réseau Ronta)		Achat d'eau Ronta 178 288	
Secteur BAS SERVICE (Sources)		205 903	
TOTAL LA VERPILLIERE	329 218	384 191	86%

NB : production bas service = 248904 - (eau provenant du haut service = 43001 m3)

COMMUNE DE SATOLAS ET BONCE

	VOLUMES VENDUS (m ³)	VOLUMES PRODUITS (m ³)	RENDEMENT
TOTAL SATOLAS ET BONCE	112 284	151 794	74%

TOTAL CAPI	3 466 381	4 330 996	80,04%
-------------------	------------------	------------------	---------------

RENDMENT DE RESEAUX - CAPI secteur Ex-SAN

Détail des consommations non mesurées (clandestines et besoins du service)

(Suites Conseil d'Administration SEMIDAO du 04/04/2012 et réunion CAPI du 06/02/2014)

	ESTIMATION (en m ³ arrondi)	PROBABLE (en m ³ arrondi)
Besoins du service	25 000	
Vidange/nettoyage des réservoirs (capacité 20000 m ³ x 0,33 + vidanges exceptionnelles)	10 000	
Essais PI / Incendie (10 m ³ x 1000 PI)	10 000	
Analyseurs de chlore (600 m ³ / an x 4 analyseurs)	2 500	
Casses / travaux	2 500	
Utilisation des poteaux d'incendie (PI)	125 000	
Chantiers / services / arrosages	15 000	
Chantiers	2 500	
Hydrocureurs : besoins du service et interventions extérieures (30 m ³ / jour x 250 jours)	7 500	
Arrosage (collectivités / entreprises / particuliers) (5 m ³ x 10 PI x 100 jours)	5 000	
Gens du voyage	110 000	240 000
Branchements permanents (cirque à côté du C.T. à Villefontaine, ...) Estimation entre 2 et 5 m ³ / heure Hors saison: 2 m ³ / H x 12 H x 240 jours Eté : 2 m ³ / H x 24 H x 120 jours	10 000	45 000
Camps non autorisés de gens du voyage (20 à 400 caravanes) (avec branchement direct sur PI) = 1 PI utilisé en permanence sur l'année 10 à 15 m ³ / Heure, c'est-à-dire 250 à 500 m ³ / jour	90 000	180 000
Branchements occasionnels de courte durée (PI laissé ouvert pendant 2 jours) 1000 à 1500 m ³ / jour x 2 jours = 2000 à 3000 m ³ x 5 fois / an	10 000	15 000
TOTAL	150 000	

Mise à jour au 10/03/2014

1/1

Données SEMIDAO

12. Coupures d'eau

SEMIDAO Coupures d'eau potable non prévues Année 2017

Commune	Date	Origine	Adresse	Nombre d'abonnés concernés	Durée H
LA VERPILLIERE	11/01/2017	CASSE AEP	60 RUE ADRIEN GILLY	50	2
VILLEFONTAINE	16/11/17	FUITE BRT AEP	93 RUE DU MIDI	10	1
FOUR	09/05/2017	FUITE BRT AEP	8 Rue saunia delaunay	15	0,5
LA VERPILLIERE	31/5/17	FUITE RESEAU AEP	CHEMIN DE L'ILATE	30	1
LA VERPILLIERE	21/6/17	FUITE BT AEP	172 AVE DE LA REPUBLIQUE	2	1
VILLEFONTAINE	25/6/17	CASSE AEP	LES RAVINELLES	150	13,5
VILLEFONTAINE	22/8/17	FUITE BT AEP	17 ALLEE DES TOURNESOLS	80	2
VILLEFONTAINE	12/9/17	FUITE BT AEP	77 AVENUE DU VELLEIN	30	2
VAULX MILIEU	6/11/17	FUITE RESEAU AEP	RUE CENTRALE	100	2
ST QUENTIN FALLAVIER	1/12/17	FUITE RESEAU AEP	RD 1006 - Gd LUZAIS	10	2
LA VERPILLIERE	22/12/17	FUITE RESEAU AEP	RUE DU DANET	10	1,5
				487	

Coupures d'eau potable prévues Année 2017

Commune	Date	Origine	Adresse	Nombre d'abonnés concernés	Durée H
L'ISLE D'ABEAU	10/1/17	COMPTEUR GENERAL	15 RUE DU COLLEGE	48	7,5
LA VERPILLIERE	9/1/17	FUITE AEP	RTE DE FRONTONAS	1	7,5
LA VERPILLIERE	10/1/17	FUITE AEP	262 RUE ST CYR GIRIER	25	7,5
VILLEFONTAINE	20/1/17	COMPTEUR GENERAL	ALLEE DES TOURNESOLS	50	7,5
VILLEFONTAINE	24/1/17	FUITE AEP	45 RUE DU MIDI	10	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	23/1/17	BRT AEP	BOUCLE DE LA RAMEE	3	7,5
LA VERPILLIERE	19/1/17	RENOV RESEAU AEP (CAPI)	AVENUE DE LA GARE	10	7,5
VILLEFONTAINE	24/1/17	FUITE AEP	46 RUE CLAUDE DEBUSSY	5	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	23/1/17	FUITE AEP	33 RUE DU BERT	50	7,5
LA VERPILLIERE	13/2/17	FUITE AEP	RUES DANET/GILLY	35	7,5
VILLEFONTAINE	14/2/17	CPT GENERAL	ALLEE DES TOURNESOLS	50	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	22/2/17	TRAVAUX GUILLAUD	RUE DU SOUVENIR/FULLY/TULIPES	50	7,5
LA VERPILLIERE	20/2/17	GANOVA	RUE DE LA GARE	150	7,5
LA VERPILLIERE	27/2/17	SOMECI	CHE DES VIGNERONS	50	7,5
L'ISLE D'ABEAU	15/3/17	TRAVAUX I SERBA	26 VIALLE DE GARDA	15	7,5
VILLEFONTAINE	6/3/17	TRAVAUX BOCHARD	6 RUE DU MIDI	3	7,5
LA VERPILLIERE	17/3/17	LIDL	AVENUE PIERRE DOURDANT	1	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	16/3/17	CHAUVIN	RUE DE LUZAIS	1	7,5
VILLEFONTAINE	30/3/17		RUE DU BRET	90	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	10/4/17	CGES	21 C RUE DE LA PAIX	45	7,5
LA VERPILLIERE	9/5/17	FUITE AEP	RUE HECTOR BERLIOZ	30	7,5
LA VERPILLIERE	11/5/17	TRAVAUX CAPI / SOBECA	RUE DU STADE		7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	22/5/17	FUITE AEP	CC MUGUETS	23	3
LA VERPILLIERE	22/5/17	FUITE AEP	CHEMIN DE L'ILATE	15	7,5
FOUR	18/5/17	TRX CAPI / SOBECA	CHEMIN DES SOUILLIERES	20	7,5
LA VERPILLIERE	1/6/17	COMPTEUR GENERAL	114 ET 116 AVE DE LA GARE	60	7,5
VILLEFONTAINE	24/5/17	COMPTEUR GENERAL	LES RAVINELLES	120	7,5
LA VERPILLIERE	6/6/17	FUITE AEP	67 RUE GIRAUD BADIN	20	7,5
LA VERPILLIERE	2/6/17	RACCORDEMENT AEP	RAVINELLES	150	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	8 AU 9/06/17	POSE VANNE	RONTA	10	22H à 6H
LA VERPILLIERE	19/6/17	RACCORDEMENT AEP	RAVINELLES	150	7,5
LA VERPILLIERE	27/6/17	FUITE 1/4 TOUR	92 RUE FAURE	30	7,5
VILLEFONTAINE	27/5/17	COMPTEUR GENERAL	LES RAVINELLES Bat C	30	7,5

Commune	Date	Origine	Adresse	Nom de d'abonnés concernés	Durée H
VILLEFONTAINE	28/6/17	COMPTEUR GENERAL	LES RAVINELLES Bal A et B	60	7,5
VILLEFONTAINE	3/7/17	FUITE RESEAU	15 RUE DU MIDI	30	7,5
L'ISLE D'ABEAU	28/7/17	RACCORDEMENT RESEAU AEP GUILLAUD	CHEMIN DU LISSIEU RUE DU LISSIEU	65	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	11/8/17	RENOUV COMPTEUR	40 RUE DE LA GARENNE	2	1
ST QUENTIN FALLAVIER	11/8/17	RENOUV COMPTEUR	35 RUE DU RUISSEAU	2	1
ST QUENTIN FALLAVIER	11/8/17	RENOUV COMPTEUR	65 RUE DU RUISSEAU	2	1
ST QUENTIN FALLAVIER	11/8/17	RENOUV COMPTEUR	75 AVENUE DES ARRIVAUX	2	1
ST QUENTIN FALLAVIER	22/8/17	FUITE AEP	CHEMIN DE BOURBENOIS	20	7,5
L'ISLE D'ABEAU	24/8/17	CASSE RESEAU	PLACE ROUGE	100	7,5
VILLEFONTAINE	29/8/17	FUITE AEP	27 ALLEE DES TOURNESOLS	30	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	8/9/17	FUITE AEP	CHEMIN DE BOURBENOIS	20	7,5
FOUR	21/9/17	MODIF POSTE DE COMPTAGE	GRANDE RUE	60	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	22/8/17	FUITE AEP	CHEMIN DE BOURBENOIS	20	7,5
FOUR	4/10/17	FUITE AEP	GRANDE RUE	30	7,5
FOUR	5/10/17	FUITE AEP	RUE DU MOULIN	30	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	16/10/17	FUITE AEP	RUE D'ANJOU	30	7,5
LA VERPILLIERE	30/10/17/17	RCP	RUE DE LA GARE	150	7,5
FOUR	14/11/17	MODIF POSTE DE COMPTAGE	GRANDE RUE	60	7,5
VILLEFONTAINE	10/11/17	TRACAGE RESEAUX	33 RUE DE LA NOYERA	35	3,5
VILLEFONTAINE	13/11/17	FUITE RESEAU	34 RUE DU BRET	25	7,5
FOUR	16/11/17	CHANGEMENT COMPTEUR	RIBOLLET	40	7,5
ST QUENTIN FALLAVIER	27/11/17	TRAVAUX RESEAU CAPI	RUE DE BELLEVUE	13	7,5
LA VERPILLIERE	4/12/17	TRAVAUX RESEAU CAPI	RUE SI CYR GIRIER	100	7,5
SATOLAS ET BONCE	20/12/17	TRAVAUX RESEAU CAPI	Rte SORBIERES / Rte PLAINE	65	7,5
VAULX MILIEU	20/12/17	TRAVAUX RESEAU CAPI	HAMEAU DES GUINGUETTES	4	3,5
				2343	

13. Parc compteurs par commune

PARC COMPTEURS VILLEFONTAINE 2017													
Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	≥ D200	TOTAL
<1990	129			2	5					1		1	138
1990	3						1			1			5
1991	4												4
1992				1									1
1993					1								1
1994													0
1995	3				1			1					5
1996	1												1
1997	1				1								2
1998	3												3
1999	4						2			1			7
2000	26												26
2001	25				1	1			1				28
2002	53	1			1			2				1	58
2003	74	1		4									79
2004	181	1		3	1				1				187
2005	514	5		3	3	2		2	1				530
2006	225			3	1			1	1				231
2007	218	1			4	1			1				225
2008	662	15		4	5	1		3					690
2009	390	3		1	8			1					403
2010	401	2	1			2							406
2011	511	4		1	3				1	1			521
2012	582	3		3	4								592
2013	1189	1		7	8			2					1207
2014	677	5		17	10			3	1				713
2015	514	11		5	7		1	2	1				541
2016	566	3		2	1					1			573
2017	443	1		2	3		1						450
2018	3												3
Total par diamètre	7402	57	1	58	68	7	5	17	8	5	0	2	7630

PARC COMPTEURS FOUR 2017													
Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	≥D200	TOTAL
<1990													0
1990													0
1991													0
1992													0
1993													0
1994													0
1995													0
1996													0
1997													0
1998													0
1999													0
2000													0
2001	1												1
2002	6												6
2003	8												8
2004	27												27
2005	25												25
2006	42												42
2007	5												5
2008	25			1	1								27
2009	50			1	1								52
2010	34												34
2011	68												68
2012	81				1								82
2013	86	1			1								88
2014	64												64
2015	53				1								54
2016	30			1	1					1			33
2017	94			1									95
2018	1												1
Total par diamètre	700	1	0	4	6	0	0	0	0	1	0	0	712

PARC COMPTEURS L'ISLE D'ABEAU 2017													
Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	≥D200	TOTAL
<1990	3	2		1	2	1	2			1	1	1	14
1990	1	1											2
1991													0
1992	1												1
1993	1								1				2
1994	1				1								2
1995						2							2
1996	1												1
1997													0
1998	1												1
1999	1					1							2
2000	17							1					18
2001	17									1	1		19
2002	19			1	5						1		26
2003	48	1						2					51
2004	286	6		1	3	1			1	1			299
2005	222	4		2	1				1				230
2006	434			5	6			6					451
2007	532	13			4	3		2					554
2008	386	4		1	2	1		1					395
2009	388	1		1	1	1				1			393
2010	427				1					5			433
2011	569	6		1				1					577
2012	631	1		3	1					2			638
2013	380	2			11			1	1				395
2014	379	8		11	6								404
2015	458			3	2					1			464
2016	326	4			5			1					336
2017	278	2		2	2		1			1			286
2018													0
Total par diamètre	5807	55	0	32	53	10	3	15	4	13	3	1	5996

PARC COMPTEURS LA VERPILLIERE 2017													
Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	≥D200	TOTAL
<1990	2				1								3
1990		1											1
1991													0
1992													0
1993													0
1994													0
1995													0
1996	1						1						2
1997	4						1						5
1998	13			1						1			15
1999	5				3				1				9
2000	16	1				1				1			19
2001	10	1			2			1		1			15
2002	17				3		1		2	1			24
2003	54	1									1		56
2004	101	1											102
2005	211	3			1								215
2006	234			2	4			1		1			242
2007	137				3								140
2008	150	1		2	1								154
2009	302	1		3	1								307
2010	141				1								142
2011	70	1		3									74
2012	395			5	4	1					1		406
2013	225	1		1	2		1						230
2014	294	3		3	3								303
2015	138			3	3	1		2	1				148
2016	99	1			3								103
2017	169				3								172
2018													0
Total par diamètre	2788	16	0	23	38	3	4	4	4	5	2	0	2887

PARC COMPTEURS SATOLAS ET BONCE 2017													
Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	≥D200	TOTAL
<1990	3												3
1990	1												1
1991													0
1992	1												1
1993													0
1994													0
1995													0
1996	1												1
1997													0
1998										1			1
1999	2												2
2000										1	2		3
2001	4			2							1		7
2002	1	1		1	1						2		6
2003	8				1								9
2004	35	7			1						2		45
2005	41			1	1			1			3		47
2006	25												25
2007	38	1					1		1				41
2008	95	2		1	1					1	1	1	102
2009	93	1		1									95
2010	36	1		1	1								39
2011	69												69
2012	24				2						1		27
2013	26	2		1	1				1				31
2014	313	1		1	1								316
2015	70			1	2						1		74
2016	23												23
2017	61	1											62
2018													0
Total par diamètre	970	17	0	10	12	0	1	1	2	3	13	1	1030

PARC COMPTEURS ST QUENTIN FALLAVIER 2017													
Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	≥D200	TOTAL
<1990	36	6		1	4		4		1		2	4	58
1990										1			1
1991	1											2	3
1992											1		1
1993					1							1	2
1994	1					1							2
1995	2					1					1		4
1996	1								1	3	1		6
1997					1						1		2
1998						1	1	1	1			1	5
1999	7	1					1	3	1	1	2		16
2000	23	2								1	1		27
2001	14						1			1	1		17
2002	62	1			2			3			2		70
2003	19	1		3	1			3					27
2004	114	2		2	3			2			1		124
2005	84	11			3			2		1	1		102
2006	61			5	5			1			1		73
2007	127				6	3	1	4	1	1	1		144
2008	72	9		9	9	2		3			3		107
2009	317	2		5	4	1		2		1	3		335
2010	316	1		1	3	1		2	2				326
2011	122			1	6	1		2					132
2012	147	1		5	11					1	1		166
2013	69	2		1	8			2					82
2014	274	4			25			1		1			305
2015	196	8		5	10				2	1	1		223
2016	70	10		4	7	1	1				5	1	99
2017	235			5	3		2			1	1	1	248
2018													0
Total par diamètre	2370	61	0	47	112	12	11	31	9	14	30	10	2707

PARC COMPTEURS VAULX MILIEU 2017													
Age des compteurs	D15	D20	D25	D30/32	D40	D50	D60	D65	D80	D100	D150	≥D200	TOTAL
<1990	2												2
1990													0
1991													0
1992	1												1
1993	1												1
1994													0
1995	1	1											2
1996													0
1997	2				1								3
1998	6												6
1999	4				1								5
2000	4				1								5
2001	1					1							2
2002	2												2
2003	37												37
2004	27												27
2005	55			1									56
2006	61			1	1								63
2007	46	1			1								48
2008	205	1		1	2			1		1			211
2009	117			1	1			2					121
2010	75	1								1			77
2011	60			2									62
2012	27												27
2013	59	1			1								61
2014	181	1			2								184
2015	92	2											94
2016	16	3			1								20
2017	46	2		2	3						1		54
2018													0
Total par diamètre	1128	13	0	8	15	1	0	3	0	2	1	0	1171

14. Indice de connaissance des réseaux d'eau potable

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable(CAPI OUEST - hors Satolas et Bonce)

Désignation	Valeur	Unité	Fiabilité	Commentaire	Verif. Etat
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable					
91 points					
EXISTENCE ET MISE À JOUR DU DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (Plan et inventaire des réseaux)					
Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du descriptif détaillé : 41 points					
==> Le descriptif détaillé EST CONSIDÉRÉ COMME ÉTABLI (Seuil de 40 points atteint)					
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX					
Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du plan du réseau : 15 points sur 15					
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX					
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions, voir aide =>)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide=>)	80,3	%			
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	89,59	%			
PARTIE C : AUTRES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX					
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	0	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0	0 (non) ou 1 (oui)			
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins le moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0	0 (non) ou 1 (oui)			

VP Calculées automatiquement et affichées dans les entêtes de bloc :

VP.263
VP.264

15
41

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (Satolas et Bonce, alimentaiton SYPENOI)

Designation	Valeur	Unité	Fiabilité	Commentaire	Verif. Etat
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable					
	95	points			
EXISTENCE ET MISE A JOUR DU DESCRIPTIF DETAILLE DES OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (Plan et inventaire des réseaux)					
Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du descriptif détaillé : 45 points					
==> Le descriptif détaillé EST CONSIDERE COMME ETABLI (Seuil de 40 points atteint)					
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX					
Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du plan du réseau : 15 points sur 15					
VP 236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX					
VP 238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions, voir aide =>)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide=>)	99,1	%			
VP 240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	96,4	%			
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX					
VP 242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	1	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	0	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0	0 (non) ou 1 (oui)			
VP 249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0	0 (non) ou 1 (oui)			

VP Calculées automatiquement et affichées dans les entêtes de bloc :

VP 263
VP 264

15
45

15. Liste des gros consommateurs

2017 : CAPI - GROS CONSOMMATEURS > 6000m ³		
Catégorie	Abonnés	Consommations m ³
INDUSTRIE/COMMERCE	ASL LE CONFLUENT	6 476
INDUSTRIE/COMMERCE	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	6 743
PARTICULIERS	SCI LE CARDO	6 969
PARTICULIERS	SNC LES BALCONS DAUPHINOIS	7 114
PARTICULIERS	SDC L ID	7 488
PARTICULIERS	SDH	7 687
PARTICULIERS	SDC LE BELVEDERE	7 896
INDUSTRIE/COMMERCE	LAFARGE Services Generaux	8 032
INDUSTRIE/COMMERCE	SHCB	9 070
PARTICULIERS	ADOMA CADA 0244	9 681
INDUSTRIE/COMMERCE	CARREFOUR GML	9 733
PARTICULIERS	REGIE DUPRONT / SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES Les Jardins De St Germain	13 244
INDUSTRIE/COMMERCE	MATEL GROUP	15 711
INDUSTRIE/COMMERCE	SDC ENTREPOTS DE THARABIE	18 397
PARTICULIERS	MAISON DE RETRAITE LA CHENERAIE	20 280
SYNDICATS	CAPI	24 035
INDUSTRIE/COMMERCE	POPY SA	32 099
INDUSTRIE/COMMERCE	VICAT SA	51 601
AUTRES	SODEXO JUSTICE SERVICES	69 592
INDUSTRIE/COMMERCE	MARTINET SOCIETE	136 514
INDUSTRIE/COMMERCE	AIR PRODUCTS SAS	173 878

16. Facture proforma



CAPi secteur ouest

PROTOTYPE FACTURE ANNEE 2017

1er semestre

Commune : St Quentin Fallavier
Lieu desservi :

Numéro du compteur : xxx diamètre 15mm

Relevé du compteur du	xx xx xxxx	1785	m3
Ancien relevé effectué le	xx xx xxxx	1665	m3

Consommation relevée au compteur	120	m3
Rappel de la consommation relevée précédemment	x	m3

Facture définitive établie le :

Numéro : xxxx

Tarif : xxxx

Numéro d'abonné : xxxxxxxx

Destinataire : xxxxxx

	Base	Unité	Montant H.T.	Gestion du Service	Investissement (CAPi)
ABONNEMENT EAU				Récapitulatif H.T. de la part ABONNEMENT	33,94
Abonnement (par an) tva 5,5%	1	33,94	33,94	13,94	20,00
(16,97 par semestre)				5,97	10,000
				19,91	30,00

	Base	Unité	Montant H.T.	Gestion du Service	Investissement (CAPi)
Eau				Récapitulatif H.T. de la part Eau	93,90
Redevance Eau au m3 tva 5,5%	120	0,7825	93,90	0,4195	0,3630
				50,34	43,56

	Base	Unité	Montant H.T.	Gestion du Service	Investissement (CAPi)
ASSAINISSEMENT				Récapitulatif H.T. de la part ASSAINISSEMENT	221,58
Redevance Assainissement au m3 tva 10%	120	1,8465	221,58	0,7565	1,0300
				90,78	130,80

	Base	Unité	Montant H.T.	Gestion du Service	Investissement (CAPi)
AUTRES REDEVANCES				Récapitulatif H.T. de la part AUTRES TIERS	61,20
Preservation ressources tva 5,5%	120	0,065	7,80	Agence de l'eau	
Redev. lutte contre la pollution tva 5,5%	120	0,290	34,80	Agence de l'eau	
Modernisation réseaux collecte tva 10%	120	0,155	18,60	Agence de l'eau	

Montant de la présente Facture établie le : xxxxxxxx	Montant total H.T.	410,62
	T.V.A. au taux de 5,5%	9,97
	T.V.A. au taux de 10%	34,62
	Montant total T.T.C.	444,01

3,700 Euros par m3

Soit : 2 912,51 FRANCS

Solde antérieur : 0,00 F

TOTAL A REGLER : 444,01

CAPi	184,35	43,0%
SEMIDAO	155,06	34,8%
AUTRES	84,59	21,2%

Soit : 3,402 / m3 TTC abonnement NON compris

17. Renouvellement des équipements et état des provisions

Le plan de renouvellement sera transmis avec le crac financier.

18. Synthèse facturation et reversements

CAPI secteur Ouest
FACTURATION DES SURTAXES ET REVERSEMENTS

		FACTURATION		REVERSEMENTS													
	2017					REEL											
Libellés	N° rubrique	Base	Montant	Règles		Périodicité	Date calcul 1	Date théorique versement 1	Date réelle 1	Montant versé 1	Date calcul 2	Date théorique de versement 2	Date réelle 2	Montant versé 2	Date 3	Montant versé 3	TOTALUX
				/FA	/EN												
eau :																	
Abonnement	E14C	40726	403888,67	X		semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	196529,03	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	114061,02			310 590,05
Eau	E24C	2824068	1000930,68	X		semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	469756,02	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	309601,94			779 357,96
Eau en gros	E250	88231	11266,28	X		semestrielle	01/01/2017	01/04/2017	31/01/17	1757,65	01/07/2017	01/10/2017	31/07/17	10329,40			12 087,05
La Verpillière (1/05/2010)	E24C	310415	112692,8		X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	28302,44	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	12460,80			40 765,24
La Verpillière (1/05/2010)	E14C	6229	61991,34		X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	54809,72	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	24013,01			78 922,73
Satolas (jusqu'au 1/03/2013)	sdei								31/01/17	0,00							0,00
total eau			1590516,09							751254,86				470466,17		0	1 221 721,03



Zone artisanale La Cruzille • 13, rue Benoît Frachon • 38090 Villefontaine

Tél : 04 74 96 32 20 • Fax : 04 74 96 42 28

Email : client@semidao.fr

www.semidao.fr

Documents relatifs à la protection des captages d'alimentation en eau potable :

- Captages des Aillats et de la Tuillière ;
- Captage de Manin ;
- Captage de Chavanel.

Affaires décentralisées

3ème Direction

2ème Bureau

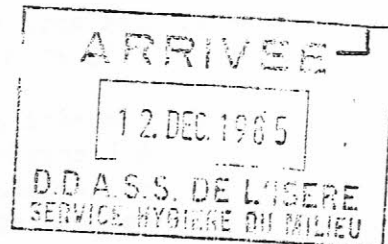
GS P3331

Alimentation en eau potable

Mise en conformité des périmètres
de protection de captagesCOMMUNE DE FOUR

85-6259

II.GL/ GD

A R R E T E
-----

Le PREFET, Commissaire de la République
du Département de l'ISERE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU l'article 113 du Code Rural sur la dérivation des eaux non domaniales,
- VU le Code des Communes,
- VU les articles L.20 et L.20.1 du Code de la Santé Publique,
- VU le décret n°61.859 du 1er Août 1961, complété et modifié par le décret n°67.1093 du 15 Décembre 1967 portant règlement d'administration publique pris pour l'application de l'article L.20 du Code de la Santé Publique,
- VU la loi n°64.1245 du 16 Décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution,
- VU la circulaire interministérielle du 10 Décembre 1968 relative aux périmètres de protection des points de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines,
- VU le décret n°67.1094 du 15 Décembre 1967 sanctionnant les infractions à la loi n°64.1245 du 16 Décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution,
- VU les décrets n°77.392 et 77.393 du 28 Mars 1977 portant codification des textes législatifs et réglementaires concernant l'expropriation pour cause d'utilité publique et le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique y annexé,
- VU le projet de création, par la Commune de FOUR, des périmètres de protection de ses captages d'eau potable situés sur son propre territoire,

- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 Janvier 1982 demandant la mise à l'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des prélèvements et des périmètres de protection des captages d'eau potable et portant engagement d'indemniser les usagers des eaux lésés par la dérivation,
- VU les plans des lieux et notamment les plans et les états parcellaires des terrains compris dans les périmètres de protection des captages,
- VU les avis du Conseil Départemental d'Hygiène en date des 6 Janvier 1983 et 3 Novembre 1983,
- VU l'arrêté préfectoral en date du 29 Octobre 1984 prescrivant la mise à l'enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire du projet de création des périmètres de protection des captages de la Commune de FOUR,
- VU les dossiers d'enquêtes constitués comme il est dit aux articles R.11-3 et R.11-19 du Code de l'Expropriation et les registres y afférents,
- VU notamment les plans ci-annexés,
- VU les pièces constatant que l'arrêté du 29 Octobre 1984 et l'avis d'enquêtes ont été publiés, affichés en Mairie avant le début des enquêtes et que les dossiers sont restés déposés pendant seize jours à la Mairie de FOUR du 19 Novembre au 5 Décembre 1984 inclus,
- VU les justifications de la publicité des enquêtes dans la presse, notamment les numéros du DAUPHINE LIBERE des 9 et 23 Novembre 1984, et les numéros des AFFICHES de GRENOBLE et du DAUPHINE des mêmes dates,
- VU le rapport de Monsieur l'Ingénieur en Chef, Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, sur les résultats des enquêtes en date du 20 Novembre 1985,
- VU l'avis favorable de Monsieur le Sous Préfet, Commissaire Adjoint de la République de l'Arrondissement de LA TOUR DU PIN,
- CONSIDERANT que les travaux projetés n'entrent pas dans la catégorie de ceux prévus à l'article R.11-2 du Code de l'Expropriation,
- CONSIDERANT que l'avis du Commissaire-Enquêteur est favorable,
- CONSIDERANT qu'il importe d'assurer une protection sanitaire efficace de la zone des captages dont les eaux sont destinées à l'alimentation humaine de la Commune de FOUR,
- SUR la proposition de Monsieur l'Ingénieur en Chef, Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,

A R R E T E

- ARTICLE PREMIER - Est déclaré d'utilité publique le projet de création des périmètres de protection des sources alimentant le réseau de distribution d'eau potable de la Commune de FOUR à savoir :
 - Sources des AILLAT
 - Sources de LA TUILLIERE
- ARTICLE 2 - La Commune de FOUR est autorisée à dériver à son profit et à utiliser pour la consommation humaine la totalité des eaux des sources précitées situées sur son propre territoire.
- ARTICLE 3 - Conformément à l'engagement pris par le Conseil Municipal dans sa séance du 29 Janvier 1982 la Commune devra indemniser les usiniers, irrigants et autres usagers des eaux de tous les dommages qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux.
- ARTICLE 4 - Il sera établi autour de chacun de ces captages un périmètre de protection immédiate, un périmètre de protection rapprochée et en ce qui concerne les sources des AILLAT un périmètre de protection éloignée en application des dispositions de l'article L.20 du Code de la Santé Publique et du décret N° 61.859 du 1er Août 1961, complété et modifié par le décret N° 67.1093 du 15 Décembre 1967, ces périmètres s'étendant conformément aux indications des plans et des états parcellaires annexés au présent arrêté.
- ARTICLE 5 -
 - I - A l'intérieur de chacun des périmètres de protection immédiate sont interdites toutes activités à l'exception de celles nécessitées par leur entretien qui devra être régulièrement assuré.
 - II - A l'intérieur des périmètres de protection rapprochée :
 - Sont interdits :
 - les constructions de toute nature, sauf en ce qui concerne la partie Sud de la parcelle 1262 du périmètre de protection du captage des AILLAT où une construction individuelle pourra être édiflée à condition que ses eaux usées soient collectées par une canalisation à joints étanches et rejetées à l'aval et à l'extérieur des périmètres de protection ou encore recueillies dans une fosse étanche,
 - l'épandage superficiel ou souterrain d'eaux usées, d'origine ménagère ou industrielle,
 - l'exploitation des matériaux du sol, du sous-sol et des eaux souterraines,

- les décharges d'ordures ménagères et autres immondi-
ces,
- les dépôts, réservoirs et canalisations d'hydrocarbures
liquides et autres produits chimiques susceptibles d'al-
térer les qualités des eaux,
- le creusement et le remblayage de toute excavation.

III - A l'intérieur du périmètre de protection éloignée du
captage des AILLAT :

- Sont réglementées :

- les constructions de toute nature à condition que leurs
eaux usées soient collectées par un réseau d'égoûts à
joints étanches.

Dans l'attente de leur raccordement à un réseau
d'égoûts collectif, les constructions déjà implantées sur
ce périmètre devront être munies d'un système d'assainis-
sement et de traitement d'eaux usées conforme à la régle-
mentation en vigueur (arrêté du 3 Mars 1982).

Par ailleurs, les réservoirs de F.O.D. de toutes
les constructions existantes ou futures devront être con-
formes aux normes réglementaires (double paroi ou en fosse
étanche).

- l'installation de dépôts, réservoirs et canalisations
d'hydrocarbures liquides ou autres produits chimiques à
conditions qu'ils soient conformes à la réglementation en
vigueur.

- ARTICLE 6 - Si par suite de pollution des eaux souterraines les prescrip-
tions ci-dessus devaient être étendues ou modifiées, elles
feraient l'objet d'une nouvelle enquête publique et d'un nouvel arrêté.
- ARTICLE 7 - Les périmètres de protection immédiate, dont les terrains
doivent être acquis en pleine propriété par la Commune,
seront clôturés à sa diligence et à ses frais sous le contrôle de l'Ingénieur
en Chef, Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt.
- ARTICLE 8 - Les eaux devront répondre aux conditions exigées par le Code
de la Santé Publique ; le contrôle de leur qualité, ainsi
que du fonctionnement des dispositifs de traitement éventuel, seront
assurés par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
- ARTICLE 9 - Pour les activités, dépôts et installations existant à la
date de publication du présent arrêté sur les terrains compris
dans les périmètres de protection prévus à l'article 4, il devra être
satisfait aux obligations résultant de l'institution des dits périmètres
dans un délai de DEUX ANS.

- ARTICLE 10 - La Commune de FOUR est autorisée à acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation les terrains nécessaires à la constitution des périmètres de protection immédiate. Les expropriations éventuellement nécessaires devront être réalisées dans un délai de 5 ans à compter de la date de publication du présent arrêté.
- ARTICLE 11 - Quiconque aura contrevenu aux dispositions de l'article 5 du présent arrêté sera passible des peines prévues par le décret N° 67.1094 du 15 Décembre 1967 pris pour l'application de la loi modifiée N° 64.1245 du 16 Décembre 1964.
- ARTICLE 12 - Le présent arrêté sera, par les soins et à la charge du Maire de la Commune de FOUR :
 - notifié à chacun des propriétaires intéressés, notamment par les périmètres de protection,
 - publié à la Conservation des Hypothèques du Département de l'ISERE.
- ARTICLE 13 - Il sera pourvu à la dépense tant au moyen des fonds libres dont pourra disposer la Commune, que des emprunts qu'elle pourra contracter ou des subventions qu'elle sera susceptible d'obtenir de l'Etat ou d'autres collectivités ou établissements publics.
- ARTICLE 14 - Le Secrétaire Général de l'ISERE, le Sous-Préfet, Commissaire Adjoint de la République de l'Arrondissement de LA TOUR DU PIN, le Maire de la Commune de FOUR, l'Ingénieur en Chef, Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, le Directeur des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera affichée dans la Mairie intéressée et insérée au Bulletin Officiel de l'ISERE.

4 DEC. 1985

Le PREFET

Commissaire de la République
du Département de l'Isère

Le Sous-Préfet
Commissaire Adjoint
de la République
de l'Arrondissement de Grenoble

Jean-Louis LEGER,

Pour ampliation

Le Chef de Bureau délégué

liben

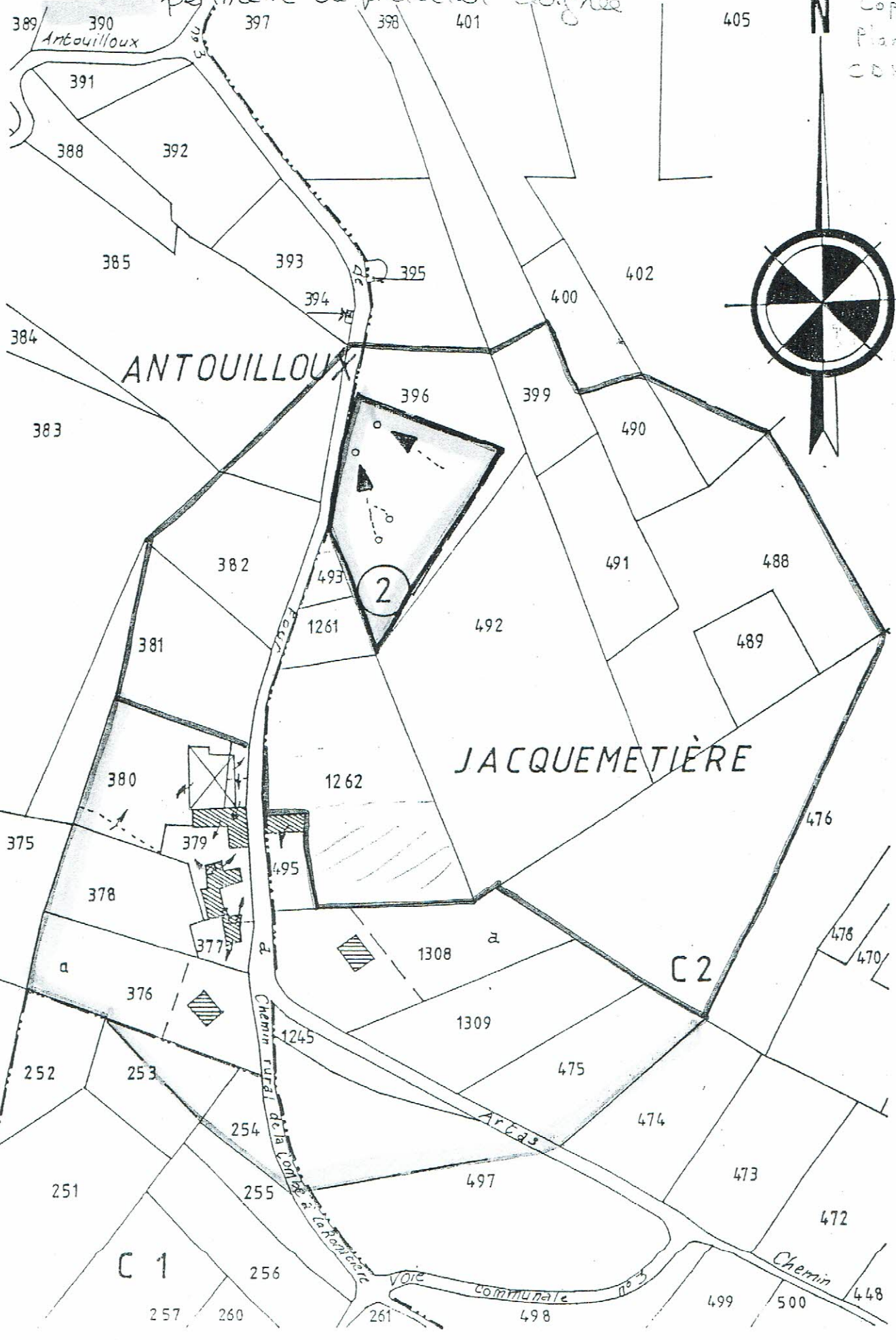
perimetre de protection immediate

perimetre de protection d'approche

perimetre de protection éloignée

Les Aillats

N
Copie
Plan
C.D.M.



DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE FOUR

MISE EN CONFORMITE DES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES
D'EAU POTABLE

PLAN PARCELLAIRE

CAPTAGES DE LA TUILIERE

Sur la commune de FOUR

FOUR: Section C3

LEGENDE

- | | | |
|--|------------------------------------|--|
| | Situation des ouvrages de captage | Emplacement des drains
approximatif |
| | Périmètre de protection immédiate | |
| | Périmètre de protection rapprochée | |
| | Périmètre de protection éloignée | |
| | Limite de feuilles cadastrales | |

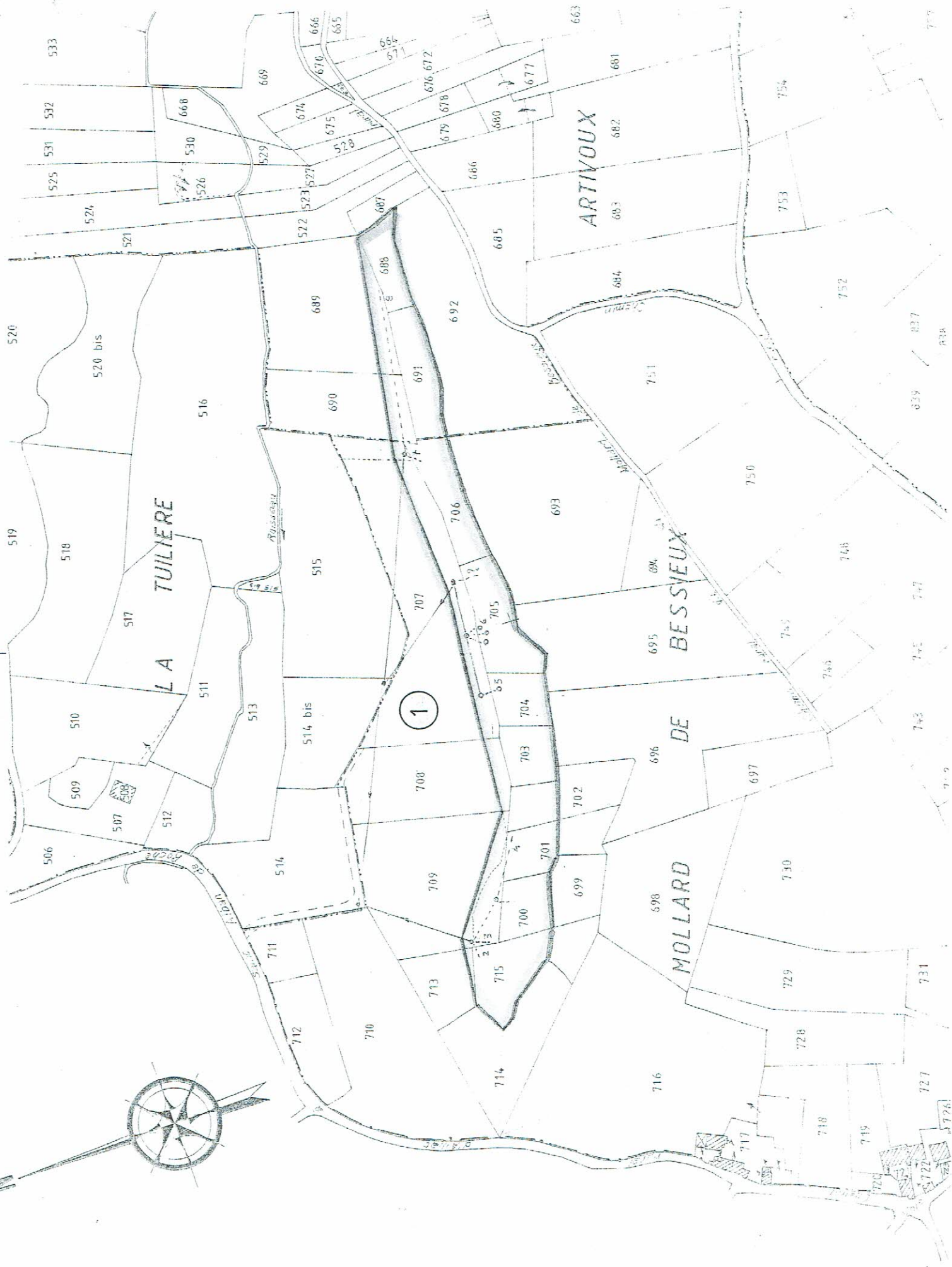
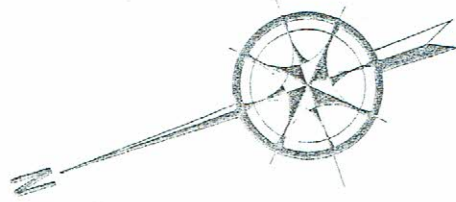
ECHELLE: 1 / 2 000

DATE: 29.03.82

Dessiné par: *[Signature]*

PLAN n° 2

Direction Départementale de l'Agriculture



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

CONSEIL GÉNÉRAL

Direction Technique de l'Aménagement et de l'Équipement (D.T.A.E.)

COMMUNE DE SAINT ALBAN DE ROCHE

MISE EN CONFORMITÉ DE LA PROTECTION SANITAIRE DU CAPTAGE AEP DE MANIN

Sur la commune de FOUR

Michel MARTELAT

Hydrogéologue agréé
en matière d'hygiène publique
pour le département de l'Isère

15 mars 2001

SOMMAIRE

1- PRÉSENTATION ET OBJET DE L'ÉTUDE.....	3
2- SITUATION GÉOGRAPHIQUE	3
3- APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA COLLECTIVITÉ.....	4
3 1 Bilan d'exploitation.....	4
3-2 Réseau desservi par le captage de Manin.....	5
3-3 Évolution prévisible des besoins	5
4- CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE.....	5
4-1 Cadre géologique.....	5
4-2 Conditions hydrogéologiques	6
5- CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU CAPTAGE.....	6
5-1 Configuration du dispositif – Coupes techniques	6
5-2 État des installations – Travaux de mise en conformité	7
6- PRODUCTIVITÉ DU CAPTAGE.....	7
7- QUALITÉ DE L'EAU	9
7-1 Résultats des analyses	9
7-2 Hydrochimie	9
7-3 Qualité bactériologique.....	9
7-4 Bilan qualité	9
8- ENVIRONNEMENT ET VULNÉRABILITÉ DE LA RESSOURCE.....	10
8-1 Occupation de l'espace	10
8-2 Protection naturelle de la ressource	10
9- PÉRIMÈTRES DE PROTECTION	10
9-1 Périmètre de protection immédiate (PPI).....	10
9-2 Périmètre de protection rapprochée (PPR).....	11
9-3 Périmètre de protection éloignée (PPE)	12
10- CONCLUSIONS	12

LISTE DES FIGURES

1- CARTE DE SITUATION GÉNÉRALE – Échelle 1/25 000

2- PLAN PARCELLAIRE – Échelle 1/2000

LISTE DES ANNEXES

1- COUPES TECHNIQUES DU CAPTAGE

2- DÉBITS DE LA SOURCE DE MANIN

D'après les relevés hebdomadaires de la SDEI

3- RÉSULTATS DES ANALYSES

Du laboratoire régional de la TRONCHE (38)

Analyse bactériologique et physico-chimique complète type NC

= B3 + C3 + Paramètres supplémentaires

1- PRÉSENTATION ET OBJET DE L'ÉTUDE

La commune de SAINT ALBAN DE ROCHE, avec le concours de la Direction Technique de l'Aménagement et de l'Équipement (D.T.A.E.) du Conseil Général de l'Isère, a décidé de procéder à la mise en conformité de la protection sanitaire de ses trois captages AEP, dont celui de Manin (sud) qui fait l'objet du présent rapport.

Dans ce cadre, l'enquête réglementaire a été entreprise, à la demande du service "Santé Environnement" de la DDASS, sur la base du dossier préliminaire établi par le Cabinet MOREL S.A "CMS" de VONNAS (01) qui rassemble notamment :

- Les rapports hydrogéologiques et sanitaires précédents du professeur Robert MICHEL en date du 14 juin 1974 et du 15 avril 1986, accompagnés d'un complément du 12 mars 1994, relatif à l'abandon du captage de Manin (nord).
- Les informations générales, concernant l'approvisionnement en eau potable de la commune.
- La description et les coupes techniques du captage.
- L'extrait du plan cadastral à l'échelle 1/2000.

Après réunion en mairie, la visite du champ de captage et de son environnement s'est déroulée le mardi 23 juin 2000, avec la participation de :

- M. CLAVEYROLAT Guy : Maire de Saint Alban de Roche
- M^{me} ANSELME Paulette : Maire adjointe, chargée de l'urbanisme
- M. BARON Louis : Adjoint au maire.
- M. BOULON Michel : SDEI.
- M. GUIBERT Nicolas : Conseil Général (DTAE).
- M^{me} ENTRESSANGLE Sylvette : DDASS (Service : Santé - Environnement).
- M^{elle} MICHEL Magali : DDASS (Service : Santé - Environnement).
- M. JACQUON Christian : Cabinet MOREL - CMS.
- M. MARTELAT Michel : Hydrogéologue agréé.

2- SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La commune de Saint Alban de Roche, limitrophe de celle de Bourgoin Jailleu, est rattachée au canton de la Verpillère, dans l'arrondissement de la Tour du Pin. Elle est située dans la région du bas Dauphiné, sur l'axe Lyon Grenoble et à 25 km environ à l'est de l'agglomération lyonnaise. Le territoire communal couvre une superficie de 611 hectares.

L'implantation des captages AEP communaux est reportée sur la carte de situation générale Fig. n°1, extraite d'un assemblage des feuilles IGN, échelle 1/25 000, série bleue de :

- La Verpillère n° 3132 ouest.
- Bourgoin Jailleu n° 3132 est.

Le captage de Manin, représenté d'autre part sur l'extrait du plan parcellaire au 1/2000 Fig. n° 2, est localisé sur la commune de Four, à 800 m environ au sud ouest du village de Saint Alban de Roche et à 230 m de la limite communale, en contrebas et en bordure du versant nord d'une colline.

L'identification ainsi que les données topographiques et cadastrales concernant cet ouvrage sont récapitulées ci-après :

- Indice national : 723 - 6X - 0032 ⁽¹⁾
- Plan cadastral : Section B - Parcelles n° 1166 - 1170 - 1171
- Coordonnées Lambert : X = 824 520 m - Y = 2069 760 m
- Altitude NGF du terrain naturel : Z = 300,00 m ⁽²⁾

3- APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA COLLECTIVITÉ

3 1 Bilan d'exploitation

La commune de Saint Alban de Roche, qui compte 1783 habitants représentant 744 abonnés, est approvisionnée en eau potable à partir :

- Des ressources gravitaires des captages communaux de Manin, des Vernes et de Montsire qui couvrent environ 2/3 des besoins.
- D'un complément pour le 1/3 restant, fourni par la commune limitrophe de Bourgoin Jailleu.

Le service "exploitation distribution" est concédé à la SDEI ⁽³⁾ (Centre Opérationnel Dauphiné Savoie à Bourgoin Jailleu).

Les données concernant la gestion de l'eau potable de 1995 à 1998, en regard de la contribution du captage de Manin, sont récapitulées sur le tableau ci après :

ANNÉES	1995	1996	1997	1998
Production cumulée des sources en m ³ ❶	165 430	165 854	153 056	165 542
Volume fourni par Bourgoin Jailleu en m ³ ❷	57 854	83 077	127 537	57 368
Volume total : ❸ = ❶ + ❷	223 284	248 931	280 593	222 910
Volume moyen journalier en m ³	612	682	768	611
Production de la source de Manin : en m ³		50 800	39 439	54 999
" " " " " en % / ❶		30,63	25,77	33,22
" " " " " en % / ❸		20,41	14,06	24,67
Volume consommé en m ³	144 040	142 327	153 139	150 647
Volume moyen journalier consommé en m ³	395	390	420	413
Rendement du réseau en %	64,51	57,18	54,58	67,58

⁽¹⁾ Numéro d'inventaire à la Banque des données du Sous-Sol (BSS), du Service Géologique National du BRGM.

⁽²⁾ Cote estimée d'après la carte IGN, échelle 1/25 000.

⁽³⁾ SDEI : Société de Distribution d'Eau Intercommunale.

Le rendement du réseau relativement médiocre est pénalisé :

- D'une part, en raison de la difficulté à ajuster l'apport de Bourgoin Jailleu au moyen du régulateur hydraulique qui entraîne un passage au trop plein du débit des sources, au niveau du réservoir du bourg.
- D'autre part, du fait des pertes, au niveau des captages, par les trop-pleins implantés à l'aval des compteurs.

3-2 Réseau desservi par le captage de Manin

Le captage de Manin appartient au réseau "Bas Service".

La ressource captée, collectée gravitairement dans le réservoir semi-enterré de 150 m³ du bourg, dessert :

- Les hameaux de Dalmais, La Roche, Merdaret et Le David.
- Partiellement le bourg.

3-3 Évolution prévisible des besoins

Le plan d'occupation des sols, en cours de révision, prévoit avec la maîtrise de l'urbanisation, un accroissement de population de 1 à 2 % au maximum par an, soit 15 % en moyenne sur une période de 10 ans.

Sur cette base, avec une consommation moyenne actuelle de 400 m³/jour et un coefficient de pointe de 1,5, la consommation journalière à prendre en compte peut être évaluée à 700 m³/jours environ.

4- CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE

4-1 Cadre géologique

La carte géologique de référence est la feuille au 1/50 000 de Bourgoin Jailleu n° 723.

La commune de Saint Alban de Roche se situe dans la région des collines du bas Dauphiné, dont l'ossature est constituée par les sables fins micacés et calcaires du miocène supérieur (ortonien-m_{2b}), consolidé en molasse.

Dispersés dans la masse sableuse apparaissent quelques niveaux à galets où dominent les roches cristallines (m_{2b,1}).

La série molassique repose sur les calcaires oolithiques du bajocien supérieur (j_{1c}) qui affleurent au niveau du bourg, jusqu'à la voie ferrée.

La région est fortement marquée par l'empreinte des glaciers quaternaires qui ont abandonné dans leur phase de retrait (stade de la Bourbre) un volumineux matériel morainique.

Ces moraines, formées d'un mélange hétérogène et hétérométrique de galets striés, graviers et blocs, enrobés dans une matrice sablo-argileuse calcaire, présente deux faciès distincts variant de l'un à l'autre, en toutes proportions et en fonction de l'importance de la fraction argileuse :

- Moraine argileuse ou argile à blocs, le plus souvent à la base ou dans la partie supérieure de la formation.

- Moraine caillouteuse en lits réguliers à élément calibré et orientés.

Ce recouvrement morainique masque pratiquement la totalité de la molasse miocène sous jacente qui affleure que très rarement :

- Au sud, en bordure de la voie communale n° 4 de Four à Chèzeneuve et au hameau "le Poutas".
- À l'ouest de la commune de Four, dans le vallon du ruisseau l'Aillat.

4-2 Conditions hydrogéologiques

La couverture morainique sablo-argileuse, dans l'ensemble peu perméable mais suffisamment pour permettre l'infiltration des eaux pluviales, représente une zone de transit drainée par les sables molassiques sous jacents. De ce fait la moraine ne renferme pas de ressources significatives, exploitables pour l'AEP.

La molasse miocène est formée de sables fins dont la granulométrie lui confère une perméabilité relativement faible (10^{-5} m/s en moyenne), par rapport à celle des formations alluviales ou fluvio-glaciaires. En contrepartie elle est développée sur grande épaisseur et une très vaste étendue dans le bas Dauphiné et constitue le siège d'un aquifère continu à l'échelle régionale.

Ces ressources émergent par déversement à la base des versants ou au contact d'un niveau d'arrêt de nature argileuse ou à galets et graviers conglomérés.

Les captages de source communaux se situent tous dans ce contexte. Le débit unitaire des résurgences naturelles est relativement modeste, en raison de la faible perméabilité de la formation, mais la productivité globale des captages est amplifiée par la mise en place de drains ou le creusement de galeries.

5- CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU CAPTAGE

5-1 Configuration du dispositif – Coupes techniques

Les coupes techniques verticales et horizontales du captage, établies par le cabinet MOREL – CMS, sont présentées à l'annexe n° 1.

La chambre de captage est une construction en maçonnerie semi-enterrée de 4,75 x 2,45 m intérieur et de 3,00 m de profondeur totale par rapport au seuil de la trappe de visite. Elle est recouverte par une dalle bétonnée qui dépasse le sol naturel de 0,75 m environ.

Un puits latéral de section carrée de 0,75 m de côté et de 2,80 m de profondeur, accolé à la paroi nord extérieure de la chambre de captage, permet l'accès à l'intérieur de l'ouvrage au moyen d'une échelle métallique. L'orifice en tête de ce cuvelage, située à 0,25 m environ au-dessus du sol naturel, est fermée par un capot de type "Foug" coiffé d'une cheminée d'aération avec grillage à insectes.

La base de l'ouvrage est aménagée avec :

- Une plateforme "pieds secs" bétonnée, à 0,80 m au dessus du fond qui permet de circuler sur la longueur et la largeur de la chambre de captage.
- Un premier bac de décantation de 1,80 x 0,65 m avec seuil de déversement.

- Un second bac de décantation de 1,80 m x 1,10 m à deux exutoires, débouchant sur deux compartiments de prise d'eau identiques à section carrée de 0,75 m de côté avec canalisation de départ crépinée :
 - L'une vers le réservoir du bourg pour l'approvisionnement du réseau "Bas Service".
 - L'autre destinée à la desserte, aujourd'hui abandonnée, de 5 abonnés sur la commune de l'Isle d'Abeau

Le dispositif de captage est constitué par une galerie avec rigole centrale de réception,, de 0,50 m de largeur et de 2,00 m de hauteur, creusée dans la molasse en direction du sud et développée sur longueur de 107,80 m.

5-2 État des installations – Travaux de mise en conformité

La maçonnerie intérieure et extérieure de l'ouvrage présente un état satisfaisant de conservation et d'entretien mais des dépôts, qui favorisent le développement de végétation parasite, se sont accumulés sur la dalle de couverture.

Le terrain naturel est affaissé sur le talus à l'arrière de l'ouvrage.

La présence d'insectes et de limaces, à l'intérieur de la chambre de captage, révèle des défauts d'étanchéité.

Les éléments métalliques sont affectés par la corrosion

Ces quelques défaillances conduisent, pour y remédier, à mettre en œuvre le programme de maintenance et de mise en conformité ci-après :

- Le cône d'affaissement à l'arrière de l'ouvrage sera comblé par un apport de matériaux naturels à dominante argileuse, prélevés à l'extérieur du site.
- La dalle de couverture sera dégagée des dépôts qui la recouvrent et l'ouvrage, débarrassé des broussailles encaissantes fera l'objet d'un ravalement.
- Le scellement du siège du capot de fermeture dans la maçonnerie sera rejointé, le joint d'étanchéité nettoyé, vérifié et si nécessaire échangé.
- L'échelle d'accès sera remplacée par un modèle protégé de la corrosion (enrobé plastique, alliage d'aluminium ou acier inoxydable).
- Les éléments métalliques, affectés par la corrosion (capot de fermeture, cheminée d'aération, conduites etc.), recevront après décapage le cas échéant, une application antirouille suivie de deux couches de finition de peinture hydrofuge.

6- PRODUCTIVITÉ DU CAPTAGE

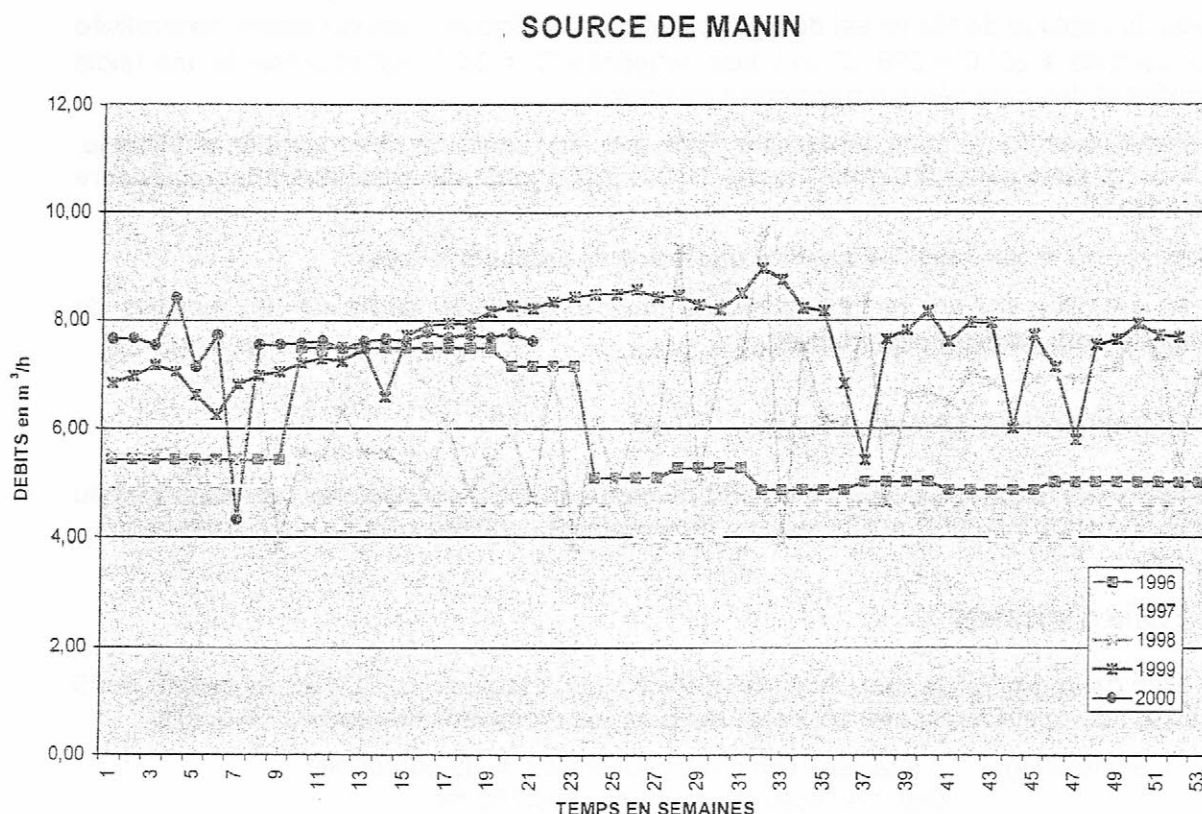
La production hebdomadaire du captage relevée par la SDEI de 1996 à 2000 et les débits en m³/h qui en résultent constituent l'annexe n° 2.

La SDEI précise que de 1996 à 1997 les volumes hebdomadaires débités sont évalués par jaugeage, l'installation des compteurs totalisateurs sur les sources étant intervenue en 1998.

Les données collectées sont synthétisées, pour les années complètes, sur le tableau ci-après :

ANNÉES	1996	1997	1998	1999
PRODUCTION TOTALE en m ³	50800	39439	54999	66644
DÉBIT MOYEN en m ³ /h	5,71	4,51	6,18	7,63
DÉBIT MAXIMUM en m ³ /h	7,50	5,00	9,64	8,95
DÉBIT MINIMUM en m ³ /h	4,86	4,00	3,83	5,42

L'évolution au pas hebdomadaire des débits du captage en m³/h de 1996 à 2000 est représentée sur le graphique ci-dessous.:



Ce graphique révèle à partir de 1998 et surtout pour cette année là, une forte amplitude de variation des débits d'une semaine à l'autre qui en fait provient probablement du décalage horaire des relevés pour la période où le débit est désormais calculé par différence entre deux index hebdomadaires successifs du compteur.

Sous cette réserve, l'ensemble des données présentées montre que les débits du captage sont relativement constants au cours des saisons et d'une année sur l'autre, sauf en ce qui concerne l'année 1998 qui présente les valeurs extrêmes (de 3,83 à 9,64 m³/h) et les plus grandes amplitudes. Les débits moyens et maximums, de même que les amplitudes de variation hebdomadaires les plus faibles, sont observés en 1997 qui représente une année hydrologique déficitaire.

Globalement, la production du captage de source de Manin représente 31 % en moyenne des ressources gravitaires de la commune.

7- QUALITÉ DE L'EAU

7-1 Résultats des analyses

Les résultats de l'analyse bactériologique et physico-chimique complète type NC (nouveau captage) = B3 + C3 + paramètres supplémentaires, effectuée par le laboratoire régional de la Tronche (38) et concernant le prélèvement d'eau brute du 14-06-2000, sont présentés à l'annexe n° 3.

7-2 Hydrochimie

L'eau du captage de Manin est du type "bicarbonaté calcique", moyennement minéralisée (conductivité à 20° C = 578 μ S/cm), bien oxygénée O_2 = 8,21 mg/l et présente une faible turbidité et des caractères organoleptiques normaux.

Les teneurs en fer et manganèse sont inférieures aux seuils de détermination analytique, celle en nitrates est relativement élevée (NO_3 = 25,6 mg/l) mais reste largement inférieure à la VMA ⁽¹⁾.

L'analyse ne révèle aucun élément toxique ou indésirable en excès.

L'eau exploitée s'avère de bonne qualité physico-chimique, conforme aux normes de potabilité pour la distribution publique.

7-3 Qualité bactériologique

L'analyse bactériologique du 14-06-2000 révèle un nombre de bactéries aérobies un peu élevé (200/100 ml à 20°) et la présence de streptocoques fécaux en faible concentration.

7-4 Bilan qualité

Le bilan de la qualité de l'eau brute de 1991 à 1999, établi par la DDASS et portant sur 9 analyses de contrôle est présenté ci-après pour les principaux marqueurs de qualité :

- Bactériologie : 6 analyses conformes sur 9 = 67 % de conformité.
Germes fécaux, maximum : 300/100 ml
- Nitrates (NO_3) : maximum = 26,8 mg/l (VMA = 50 mg/l ⁽¹⁾).

Ces résultats impliquent un traitement préalable de l'eau. Celui-ci est actuellement réalisé par chloration avant distribution au moyen d'un dispositif d'injection par pompe doseuse, asservi au compteur de débit.

⁽¹⁾ VMA : Valeur Maximale Admissible

8- ENVIRONNEMENT ET VULNÉRABILITÉ DE LA RESSOURCE

8-1 Occupation de l'espace

Le captage de Manin est localisé en contrebas et sur la bordure du versant nord d'une colline, à l'aval hydraulique d'une zone boisée. Au-delà, le bassin versant est essentiellement occupé par des terrains d'exploitation agricoles, voués à la polyculture (prairies, vignes céréales maïs, tournesol)

Aucune activité industrielle n'est recensée à l'amont hydraulique du captage où les seuls bâtiments, à usage d'habitation ou agricole existants, sont ceux regroupés au hameau du Pacolet situés à 800 m.

Dans ce contexte les foyers de pollution potentiels les plus significatifs sont de nature diffuse et liés aux activités agricoles. Celles-ci affectent déjà la qualité de l'eau avec des teneurs en nitrates relativement élevées qui atteignent 26,8 mg/l.

8-2 Protection naturelle de la ressource

La ressource est assez bien protégée naturellement des contaminations superficielles par la couverture morainique peu perméable, continue sur toute l'étendue du bassin versant.

D'autre par, la perméabilité limitée des sables fins molassiques, constituant l'aquifère, génère des transferts à filtration lente qui favorisent l'auto épuration naturelle de l'eau en ce qui concerne les polluants dégradables.

9- PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

9-1 Périmètre de protection immédiate (PPI)

Le périmètre proposé, représenté sur le plan parcellaire Fig. n° 2, est formé par un rectangle de 144 x 46 m, soit 6624 m² de superficie, encadrant la galerie drainante et qui devra être acquis en toute propriété par la commune. Il empiète partiellement sur les parcelles ci-après de la **section B** du plan cadastral :

– Parcelles n° 1166 – 1167 – 1169 à 1173 – 1177.

Pour en interdire l'accès aux personnes non autorisées et aux animaux errants, cette aire de protection sera ceinturée par une solide clôture métallique grillagée de 1,50 m de hauteur au moins, posée sur des poteaux en béton armé ou métalliques. Elle sera fermée par un portail métallique verrouillé.

Le sol naturel, débarrassé des broussailles et des taillis dans la partie boisée, sera égalisé et ensemencé avec un herbage de prairie, régulièrement fauché et entretenu. Les grands arbres pourront être conservés.

À l'intérieur de ce périmètre sont interdits, tous dépôts, installations ou activités, autres que ceux nécessaires à l'entretien ou à l'exploitation du captage.

9-2 Périmètre de protection rapprochée (PPR)

Les conditions hydrogéologiques et la configuration du bassin versant du captage conduisent à retenir le tracé représenté sur le plan parcellaire au 1/2000 Fig. n° 2. IL couvre une superficie de 11 hectares environ et englobe les parcelles de la **section B** du plan cadastral récapitulées ci-après :

– Partiellement :

n° 1119 – 1164 – 1166 – 1167 – 1169 à 1173 – 1177

– En totalité :

n° 1111 à 1118 – 1163 – 1165 – 1174 à 1176 – 1178 à 1199

Sur la zone ainsi délimitée, qui n'est pas à acquérir par la commune sont interdits :

❑ **Les faits ou activités susceptibles de provoquer des pollutions ponctuelles ou diffuses des eaux souterraines :**

- Les établissements classés.
- Les cimetières.
- Les constructions nouvelles de toute nature.
- Les dépôts même temporaires d'ordures ménagères, d'immondices, de résidus agricoles ou industriels, de produits radioactifs et de toute matière susceptible d'altérer la qualité des eaux.
- L'épandage et le rejet superficiel ou souterrain d'eaux usées, d'origine ménagère, industrielle ou agricole, ainsi que les boues des stations d'épuration.
- L'installation même temporaire de dépôts, réservoirs, canalisations d'hydrocarbures ou de produits chimiques.
- Les rejets sur le sol ou dans le sous-sol, d'hydrocarbures, lubrifiants et produits chimiques, ainsi que l'abandon et le rinçage des emballages (fûts, bidons ou citernes) ayant contenu ces produits.
- Les épandages de lisiers et de fumures liquides.
- Les pratiques de culture et de sylviculture intensives.
- Les installations d'élevage de toute nature et les parcs à gibier.
- Le pacage intensif et le stationnement prolongé des animaux.
- L'installation de mangeoires ou d'abreuvoirs à moins de 100 m du PPI.
- Les parcs de loisirs, le camping et le stationnement des caravanes.

❑ **Les faits, travaux ou activités susceptibles de favoriser l'infiltration rapide des eaux pluviales et de ruissellement :**

- Les excavations de toute nature, l'ouverture de carrières et l'exploitation des matériaux du sol et du sous-sol.
- le creusement de nouveaux puits ou forages pour l'exploitation des eaux souterraines dans un autre but que l'AEP communale.
- L'aménagement de retenues ou de plans d'eau.
- Les bassins d'infiltration et les puits perdus collectant les eaux de ruissellement ou de drainage.

- L'aménagement de chemins d'exploitation ou pistes de service, entaillant le sol naturel et le profil des versants.
- Le dessouchage et le défonçage des parcelles boisées.

Sont autorisés sous réserve :

- Les activités agricoles sur les parcelles en cours d'exploitation, dans le cadre d'un code de bonnes pratiques culturales, avec des doses de fertilisants strictement limitées aux besoins de la végétation et judicieusement échelonnées.
- L'exploitation forestière, sans dessouchage et sans création de nouvelles pistes d'accès ou de dépôts d'hydrocarbures mêmes temporaires.

9-3 Périmètre de protection éloignée (PPE)

Ce périmètre, qui a pour objet de renforcer la protection sanitaire de la ressource sur le bassin d'alimentation du captage AEP, est développé dans le prolongement du précédent, jusqu'à la voie communale du Bois à Saint Alban de Roche, sur une superficie de 19 hectares environ. Son tracé, qui sort des limites du plan parcellaire, est représenté sur le plan parcellaire au 1/2000 fig. n° 2.

Sur la zone ainsi délimitée :

- Les activités, installations ou dépôts, susceptibles de nuire à la qualité de la ressource en eau, sont réglementés et soumis à autorisation préalable des administrations concernées. Ils peuvent faire l'objet d'une étude d'impact et le cas échéant de l'avis d'un hydrogéologue agréé.
- La réglementation générale sur la protection des eaux et le règlement départemental d'hygiène seront strictement appliqués.
- Les activités agricoles sont admises, dans le cadre d'un code de bonnes pratiques culturales avec des installations d'élevage réglementaires : aire de stabulation et de collecte des lisiers étanche de même que les fosses à purin.
- Les bâtiments à usage d'habitation devront être raccordés au réseau d'eaux usées public ou à défaut à un dispositif d'assainissement autonome réglementaire.

10- CONCLUSIONS

Le captage de source de Manin, aménagé avec une galerie collectrice, exploite l'aquifère des sables molassiques miocènes, en contrebas et en bordure du versant d'une colline. Sa production représente 31 % en moyenne des ressources gravitaires dont dispose la commune.

La ressource est assez bien protégée par un recouvrement morainique, à dominante argileuse, continu sur toute l'étendue du bassin versant. De plus la perméabilité réduite des sables molassiques génère des vitesses de transfert relativement lentes qui favorisent l'auto épuration naturelle de l'eau en circulation.

Le captage est localisé à l'aval hydraulique d'une zone boisée, dans un environnement agricole ou l'usage des fertilisants azotés représente le principal foyer de pollution chimique.

La qualité physico-chimique de l'eau est satisfaisante mais avec des teneurs en nitrates assez élevées. Par contre sa qualité bactériologique est périodiquement affectée par des contaminations superficielles, marquées notamment par la présence de germes tests de

contamination fécale. À cet égard les analyses de contrôle effectuées de 1991 à 1999, révèlent 6 analyses sur 9 conformes aux normes de potabilité.

Ces conditions impliquent de poursuivre le traitement par chloration avant distribution qui est actuellement réalisé.

Les conditions hydrogéologiques et sanitaires, inhérentes à la ressource captée et l'état de l'ouvrage, conduisent à donner un avis favorable pour l'exploitation et la distribution publique de l'eau du captage de Manin, sur la commune de Four (38).

Le présent avis implique que les prescriptions, recommandations et mesures techniques, stipulées dans ce rapport, soient strictement appliquées.

Fait à Lyon le 15 mars 2001



Michel MARTELAT

Hydrogéologue agréé
En matière d'hygiène publique
Pour le département de l'ISÈRE

FIGURES

1- CARTE DE SITUATION GÉNÉRALE – Échelle 1/25 000

2- PLAN PARCELLAIRE – Échelle 1/2000

CARTE DE SITUATION GÉNÉRALE – Echelle 1/25 000

LÉGENDE :



: Captage de source AEP



: Périmètre de protection rapprochée (PPR)



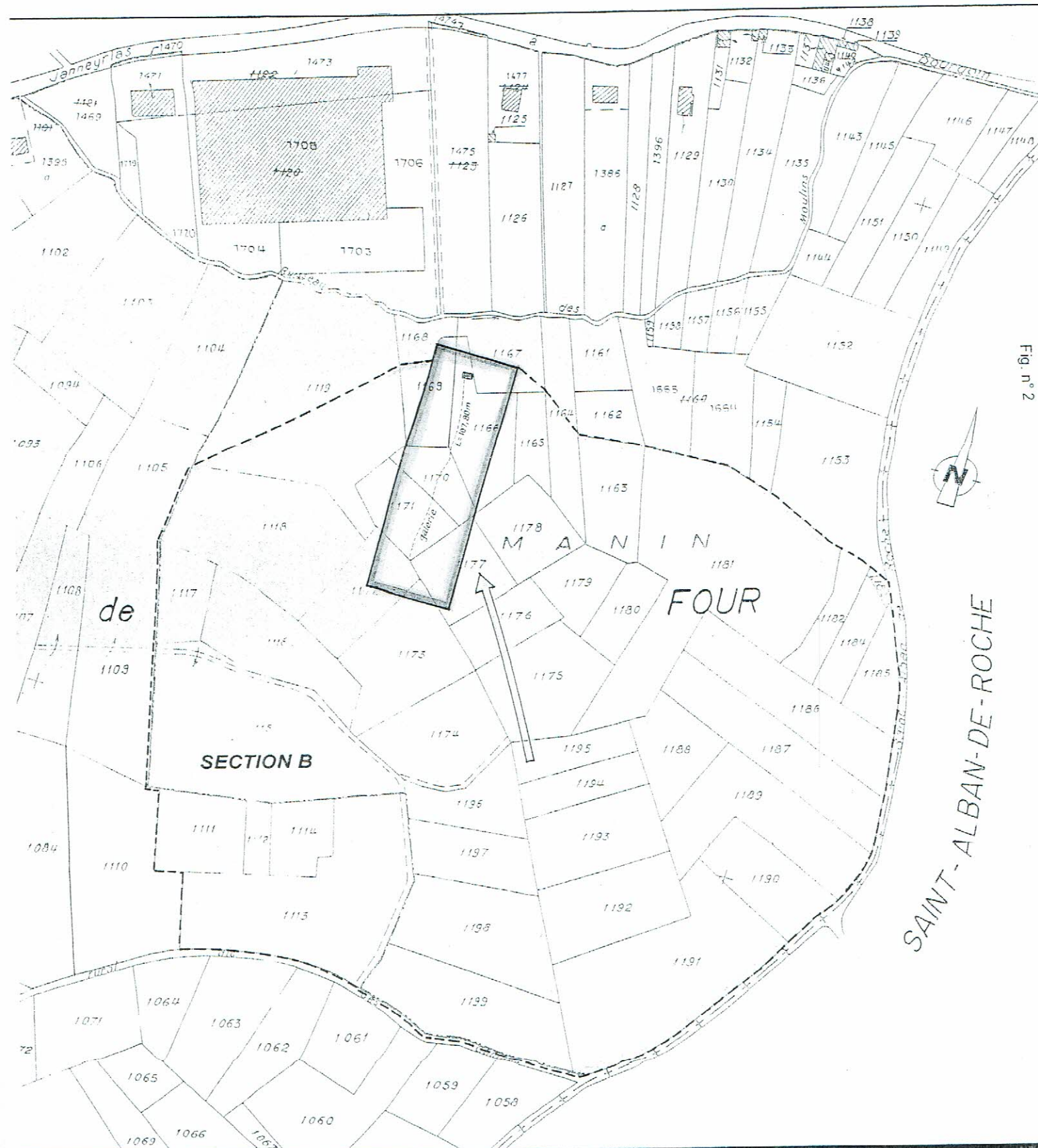
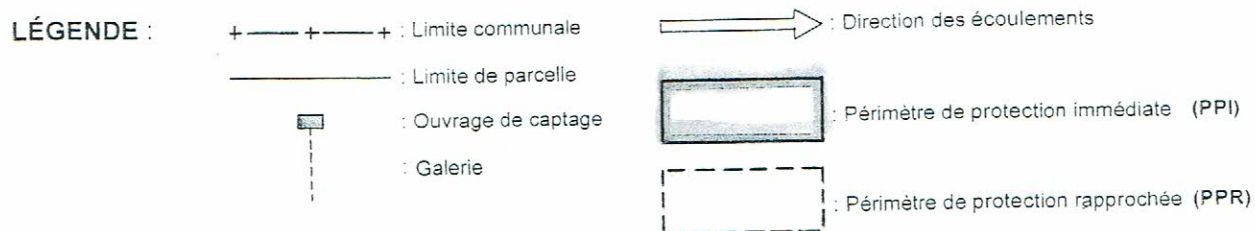
: Direction des écoulements



: Périmètre de protection éloignée (PPE)



CAPTAGE DE SOURCE DE MANIN – PLAN PARCELLAIRE – Echelle 1/2000



10/11 82

RAPPORT GEOLOGIQUE
SUR LE PROJET DE RENFORCEMENT
DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE
ROCHE (ISERE)
par Robert MICHEL
Géologue Agréé pour l'Isère

RAPPORT GEOLOGIQUE
SUR LE PROJET DE RENFORCEMENT
DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE
ROCHE (ISERE)

La commune de Roche, compte tenu de son expansion, a des besoins croissants en eau potable, que ne peuvent satisfaire les captages gravitaires actuels de Turitin, Pissarotte et de Grande Fontaine.

La commune a donc fait procéder à des travaux de recherche qui, sous l'égide de la D.D.A., ont abouti à l'implantation d'un forage d'essai qui, devant les résultats fournis, doit être transformé en captage d'appoint.

A la demande de Monsieur le Maire et en sa compagnie, je me suis rendu sur place le 18.10.82 afin de procéder à l'enquête géologique et sanitaire prescrite en pareil cas par le Décret du 15.12.67.

SITUATION DU FORAGE

Le forage situé à 3 km environ en ligne droite du SE du bourg de Roche, au lieu dit Chavanel, sur la limite des parcelles 553 et 364 de la section D2. Cet emplacement a été retenu après une étude du secteur par prospection géophysique (méthode des résistivités électriques).

Il se trouve sur un vaste replat situé en rive gauche d'un très large vallonnement ouvert en direction de l'Ouest et occupé dans sa partie basse par une zone marécageuse (étang de Chavanel).

HYDROGEOLOGIE

On se trouve là dans la zone des collines molassiques du Bas-Dauphiné. Le substratum de la région est en effet constitué, au-dessus des formations calcaires du Jurassique, par la molasse miocène, représentée essentiellement ici par ses faciès de poudingues, dans lesquels sont intercalés des bancs de graviers ou de sables gréseux.

Ce socle miocène a été recouvert et érodé par les grands glaciers quaternaires qui, lors de leur retrait, ont laissé sur place des dépôts morainiques plus ou moins épais et de constitution lithologique variée : galets, graviers, sables et argiles peuvent s'y relayer, tant verticalement qu'horizontalement, voire même s'y mélanger. De plus, ces moraines ont été plus ou moins remaniées sur les pentes par les eaux de ruissellement les fines sont ainsi souvent accumulées dans les dépressions. C'est probablement ce qui se passe ici : la dépression située immédiatement au N est à remblaiement argileux, donc marécageuse ; cette disposition explique encore la présence de sources au pied de la terrasse, par exemple à 150 m environ au NW du forage.

La coupe géologique fournie par le forage est la suivante :

- 0,00 - 0,50 m : terre végétale avec quelques galets
- 0,50 - 4,50 m : galets, graviers et sables argileux,
- 4,50 - 11,60 m : galets (la plupart de petite taille), graviers à gangue sableuse jaune, légèrement argileuse,
- 11,60 - 12,00 m : argile jaune compacte (glacio-lacustre ?).

Le niveau hydrostatique se situait en août 1981 à 4,50 m au-dessous du sol actuel ; le jour de ma visite il se trouvait à 5,40 m de profondeur.

Le tubage, de 300 mm de diamètre, est étanche sur les 7 premiers mètres, crépiné de 7 à 11 m, puis à nouveau étanche sur 1 m. Le tubage est muni d'une gaine de graviers.

L'essai de débit, effectué en août 1981, au régime de $16 \text{ m}^3/\text{h}$ montre une bonne stabilisation avec un rabattement de 2,4 m, la nappe au repos étant à 4,5 m du sol naturel. La remontée, enfin de pompage, a été extrêmement rapide ce qui témoigne d'une bonne perméabilité et d'une alimentation normale.

L'étude de la D.D.A. conclut à un débit d'utilisation de l'ordre de $12 \text{ m}^3/\text{h}$, ce qui suffit à assurer pour l'instant le complément de débit recherché.

SITUATION SANITAIRE

L'analyse chimique sur prélèvement effectué en fin de pompe a donné de bons résultats (Institut Pasteur de Lyon, 15.9.81) ; par contre l'analyse bactériologique, faite dans les mêmes conditions, a révélé la présence de 10 coliformes et de 2 Streptocoques fécaux pour 100 ml. J'estime qu'il s'agit là d'un accident, sans doute dû aux travaux de forage. Néanmoins il faudra procéder à une nouvelle analyse après un pompage énergique.

En ce qui concerne les conditions territoriales, le bassin versant est en grande partie cultivé et présente donc une potentialité de contamination chimique, en particulier par les nitrates. Afin de les minimiser on établira :

- un périmètre de protection immédiate s'étendant à 30 m à l'amont du forage, à 20 m de part et d'autre et à 10 m à l'aval, soit sur une surface de 1600 m². La zone ainsi délimitée (voir plan à 1/2000) devra être acquise en toute propriété par la commune, solidement clôturée et interdite à toutes activités, à l'exception de celles nécessaires pour son entretien (fauchage, etc.) qui devra être régulièrement assuré. Une chemin d'accès devra être aménagé à partir du chemin d'exploitation longeant au Sud la parcelle 358.
- un périmètre de protection rapprochée s'étendant sur la surface indiquée sur le plan à 1/2000. Dans cette zone qui n'est pas à acquérir par la commune, seront interdits :
 - les constructions de toute nature,
 - l'épandage souterrain ou superficiel d'eaux usées d'origine ménagère ou industrielle,
 - le dépôt d'ordures ménagères, immondices, détritiques et produits radioactifs et de tous produits et matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux,
 - l'installation de canalisations, réservoirs ou dépôts d'hydrocarbures liquides, de produits chimiques et d'eaux usées de toute nature,
 - l'exploitation des eaux souterraines,
 - l'exploitation des matériaux du sol et du sous-sol,
 - le creusement et le remblaiement de grandes excavations.

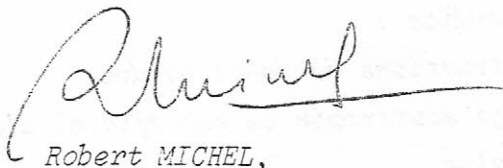
- un périmètre de protection éloignée s'étendant sur la surface indiquée sur le plan à 1/2000. Dans cette zone, les locaux ne pourront être construits que si leur système d'assainissement est conforme au Décret du 30.3.82 et si, le cas échéant, leur réservoir de fuel est conforme à l'arrêté ministériel du 17.7.73.

Par ailleurs la tête du forage devra être particulièrement protégée, soit par une galette d'argile corroyée de 0,3 m d'épaisseur et de 6 m de rayon (ou par un film plastique) surmontée par une dalle en béton armé de même extension, soit plus simplement par le radier de la station de pompage.

AVIS DU RAPPORTEUR

Sous réserve de résultats favorables pour l'analyse bactériologique et sous réserve de l'exécution des mesures de protection ci-dessus énumérées, je donne en ce qui me concerne avis favorable à l'utilisation de ce forage.

A Grenoble, le 10 Novembre 1982



Robert MICHEL,

Géologue Agréé pour l'Isère



des Beaux aux Aillats

COMMUNE DE ROCHE

Captage de Chavanel

Section D2 et 3 1/2000

Zones de protection:

immédiate

rapprochée

éloignée



Assainissement

Le plan des réseaux d'eaux usées et pluviales et le rapport annuel sont fournis par la CAPI.

Le « zonage d'assainissement », également fourni par la CAPI, fait l'objet d'une annexe séparée.



Légende

Collecteurs d'eaux usées

Collecteurs unitaire

CAPICommunauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Commune de Four

Plan du réseaux des eaux usées

Plan édité par la CAPI

Cadastre mise à jour 2015 - Direction Générale des Impôts - Droits réservés

0

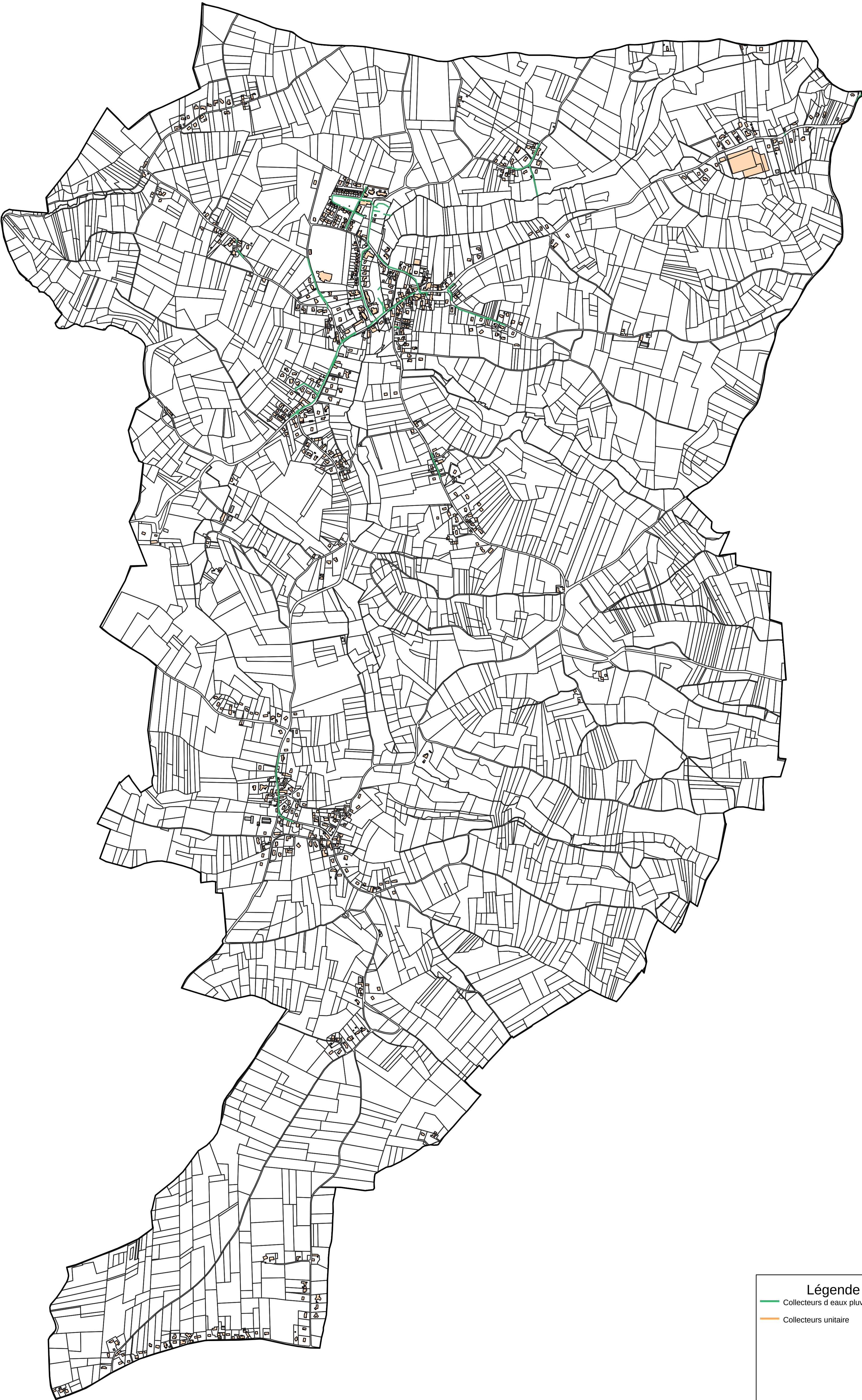
N

E

S

Echelle 1:8000

Imprimé le: 07/09/2018



Légende

Collecteurs d eaux pluviales

Collecteurs unitaire

CAPICommunauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Commune de Four

Plan du réseaux des eaux pluviales

Plan édité par la CAPI

Cadastre mise à jour 2015 - Direction Générale des Impôts - Droits réservés

0

N

E

S

Echelle 1:8000

Imprimé le: 07/09/2018

semidao

EAU & ENVIRONNEMENT



ANNÉE
2017

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

Service d'assainissement collectif

**CAPI (COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PORTE DE
L'ISÈRE) - SECTEUR OUEST**

CAPI
➤ Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

SOMMAIRE

I. L'ESSENTIEL	5
1. Les éléments importants de l'année 2017	6
1.1. Certification ISO 9001 et ISO 14001	6
1.2. Informations techniques	6
1.2.1. Station d'épuration de Trafféyère	
1.2.2. Usine de Compostage de Trafféyère	
1.2.3. Système d'Information Géographique	
1.2.4. Chiffres clés de l'année 2017	
II. L'ORGANISATION DU SERVICE	17
1. Présentation générale de l'entreprise	18
1.1. La SEMIDAO, une entreprise publique au service des usagers et des collectivités :.....	18
1.2. La SEMIDAO en quelques chiffres :.....	18
1.3. Le Capital social :.....	18
1.4. La Présidence :.....	18
1.5. La composition de l'actionnariat :.....	19
1.6. Les Certifications Norme ISO :.....	19
1.7. L'organisation de SEMIDAO pour la gestion du service :.....	20
1.7.1. Gestion administrative et générale :	
1.7.2. Pôles opérationnels et de contrôle :	
1.8. Les partenaires :.....	22
III. COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS	25
1. Exploitation du service	26
1.1. Inventaire des installations.....	26
1.2. Données liées à l'exploitation de la station d'épuration de Trafféyère	26
1.2.1. Quantités mensuelles d'effluents reçus et traités sur la station d'épuration	
1.2.2. Bilan annuel des analyses réalisées sur la station d'épuration de Trafféyère	
1.2.3. Bilan annuel des volumes rejetés par les by-pass de la station d'épuration de Trafféyère	
1.2.4. Bilan annuel des incidents et arrêts programmés du système de traitement	
1.2.5. Quantités de boues évacuées	
1.2.6. Quantités et destination des sous-produits	
1.2.7. Quantités de produits dépotés par des entreprises extérieures.	
1.2.8. Produits de traitement utilisés sur la station d'épuration et le site de compostage	
1.2.9. Consommations énergétiques en kwh	
1.3. Données liées à l'exploitation de l'usine de compostage	43
1.3.1. Quantités de boues produites et valorisées par l'usine de compostage	
1.3.2. Quantités de déchets verts utilisés et compost produit	
1.3.3. Consommations énergétiques	
1.3.4. Relations clients	
1.4. Exploitation des postes de relevage	46
1.4.1. Bilan des alarmes ayant eu un impact sur le fonctionnement du service	
1.4.2. Consommations électriques et temps de fonctionnement	
1.4.3. Interventions réalisées (hors tournées périodiques)	
1.5. Exploitation du réseau d'assainissement collectif	49
1.5.1. Linéaires des réseaux	
1.5.2. Curage des réseaux d'assainissement	
1.5.3. Travaux réalisés par la CAPI sur le domaine public	
1.5.4. Contrôles des réseaux d'assainissement	

1.5.5.	Analyses réalisées sur les déversoirs d'orage	
1.5.6.	Bilan des volumes déversés par le système de collecte dans le milieu naturel	
1.5.7.	Etat d'avancement du Système d'Information Géographique	
1.6.	Travaux et renouvellement	60
1.6.1.	Travaux sur le réseau d'assainissement	
1.6.2.	Renouvellement des équipements	
2.	Relation clients	62
2.1.	Modalités d'organisation des astreintes	62
2.2.	Données clientèles	62
2.2.1.	Réponses aux demandes des clients	
2.2.2.	Réclamations clients	
2.2.3.	Les conventions de rejet	
2.2.4.	Usagers et consommations facturés	
3.	Propositions d'amélioration	68
3.1.	Station d'épuration de Trafféyère	68
3.2.	Usine de Compostage	68
3.3.	Postes de relevage	68
3.4.	Réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales	69
4.	Lexique	72
IV.	ANNEXES	75
1.	Liste des actionnaires et administrateurs de SEMIDAO	76
2.	Organisation de la Société	78
3.	Principaux moyens techniques :	80
4.	Certificat de la Norme ISO 9001	84
5.	Certificat de la Norme ISO 14001	85
6.	Liste des déversoirs d'orage et trop pleins	86
7.	Filières eau et boues de la station d'épuration de Trafféyère	88
8.	Historique des volumes rejetés par les by-pass de la station d'épuration	90
9.	Linéaires, matériaux, diamètres des réseaux par commune	100
10.	Curages des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales	154
11.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées	167
12.	Renouvellement des équipements et état des provisions	170
13.	Synthèse facturation et reversements	170





L'ESSENTIEL

1. Les éléments importants de l'année 2017

Le contrat de délégation de service pour l'assainissement collectif pour la Communauté

d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) a pris effet le 1er mai 2010 pour une durée de **8 ans**.

Le périmètre d'affermage correspond au territoire du secteur ouest de la CAPI comprenant les communes suivantes.

- Four
- L'Isle d'Abeau
- La Verpillière
- Saint Quentin Fallavier
- St Alban de Roche
- Satolas et Bonce
- Vaulx Milieu
- Villefontaine

1.1. Certification ISO 9001 et ISO 14001

En 2017, un audit externe des normes ISO 9001 et ISO 14001 a été réalisé avec l'organisme Bureau Veritas.

La certification ISO 9001 (Système de management de la qualité) a été reconduite pour l'ensemble des activités de la SEMIDAO.

La certification ISO 14001 (Système de management environnemental) a été reconduite pour la station d'épuration de Traffèyère et l'usine de compostage de St Quentin Fallavier.

1.2. Informations techniques

1.2.1. Station d'épuration de Traffèyère



Les rejets ont été conformes à l'arrêté préfectoral dans les tolérances prévues.

Les rendements épuratoires sont supérieurs aux exigences réglementaires sur tous les paramètres.

Paramètres	Rendement épuratoire	Rendement minimum exigé
MES	98%	90%
DCO	97%	75%
DBO5	99%	80%
NTK	97%	80%

Production de boues : **830 TMS**

Les rendements épuratoires sont supérieurs aux

exigences réglementaires sur tous les paramètres

Conformité des analyses : **91.7 %**

1.2.2. Usine de Compostage de Trafféyère



Volume de compost évacué : **2694 Tonnes** (25% par les particuliers et les collectivités, 75% en agriculture)

Volume de déchets verts : **3424 Tonnes** (livrés par le SMND et Espaces Verts du Sud Est)

Le compost produit est **conforme à 100%** à la norme NFU 44-095 (amendement organique - compost contenant des matières d'intérêt agronomique issues du traitement des eaux)

Afin d'améliorer le traitement des odeurs, la SEMIDAO a réalisé des investissements importants sur l'usine de compostage :

En 2015

- Modification de l'automate par case de ventilation, création de points d'injection de neutralisant d'odeurs et installation d'une station météo ce qui permet d'optimiser le traitement de l'air.

En 2017

- Poursuite d'une tournée « odeurs » 2 fois par semaine au sud, nord, est et ouest de l'usine de compostage.
- Les résultats permettent de corrélérer la présence d'odeurs avec les activités de l'usine et de déclencher des actions préventives pour le traitement des odeurs ou curatives.
- aucune plainte n'a été enregistrée concernant des nuisances liées à des odeurs et (ou) des insectes.

1.2.3. Système d'Information Géographique

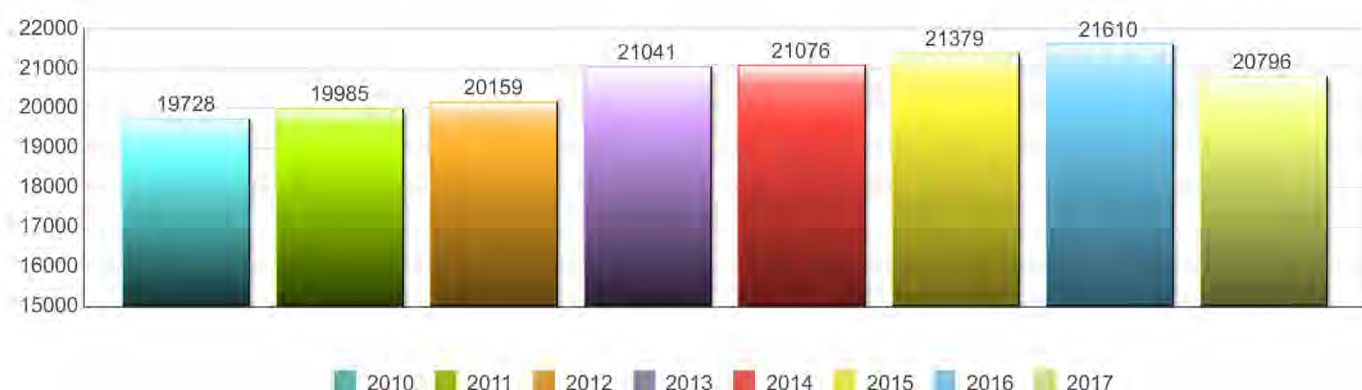
	Avancement SIG
L'Isle d'Abeau	99%
St Quentin Fallavier	99%
Vaulx Milieu	99%
Villefontaine	99%
Four	99%
Satolas et Bonce	99%
La Verpillière	99%

1.2.4. Chiffres clés de l'année 2017

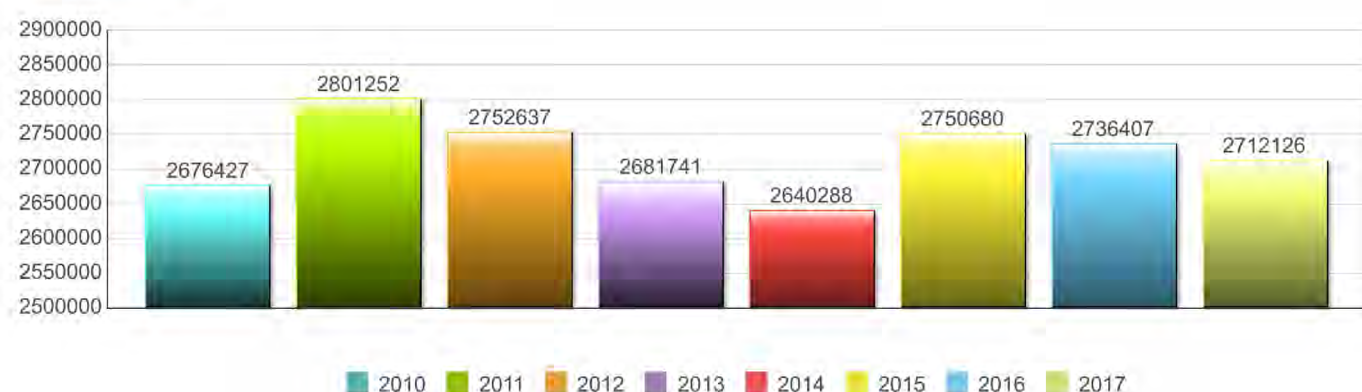
Nombre d'usagers moyens facturés *	20 796
Volumes bruts facturés (m3)	2 712 126

L'écart des valeurs entre 2016 et 2017 provient de la mise à jour de la base clients avec le changement de logiciel de gestion clientèle (Anémone - société INCOM).

Evolution du nombre moyen d'usagers facturés



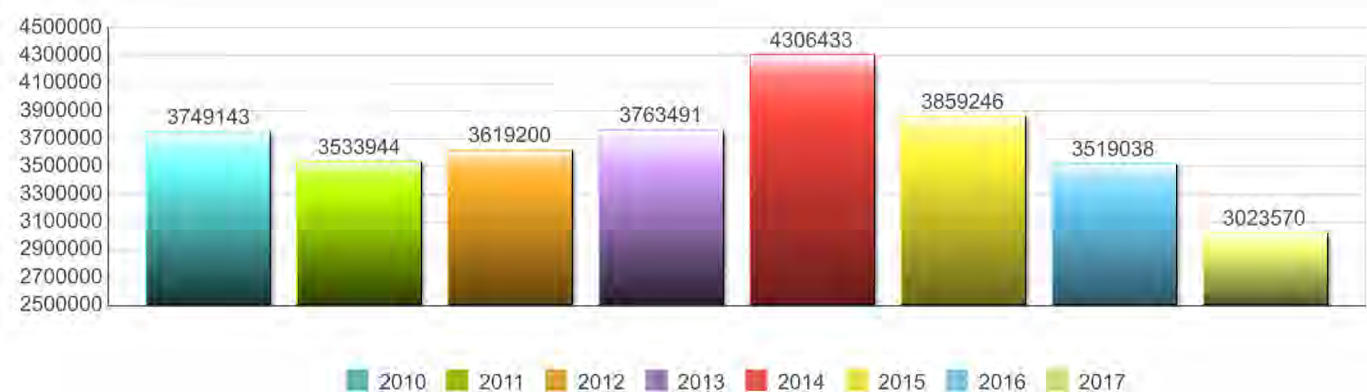
Volumes facturés (m3)



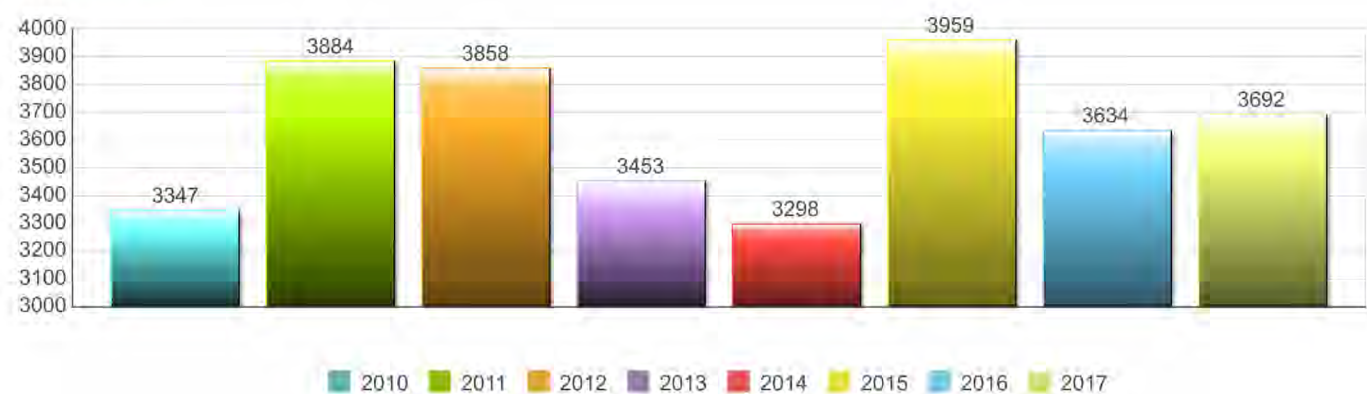
Station d'épuration de Trafféyère

Volume traité (m3)	3 023 570
Charge DBO5 en entrée (kg/j)	3692
Boues évacuées (TMS)	830
Conformité des analyses	99%

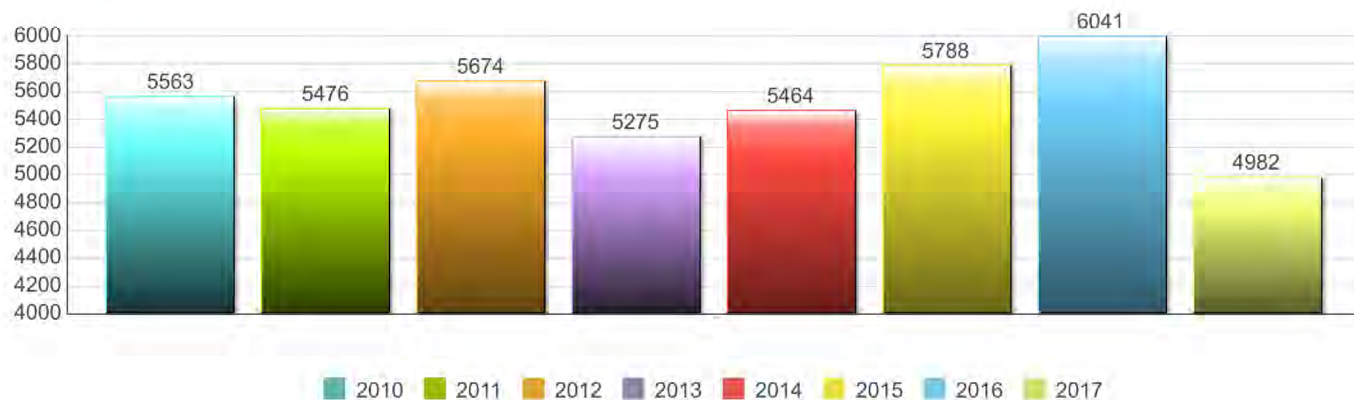
Volume traité (m3)



Charge DBO5 (KG/J)



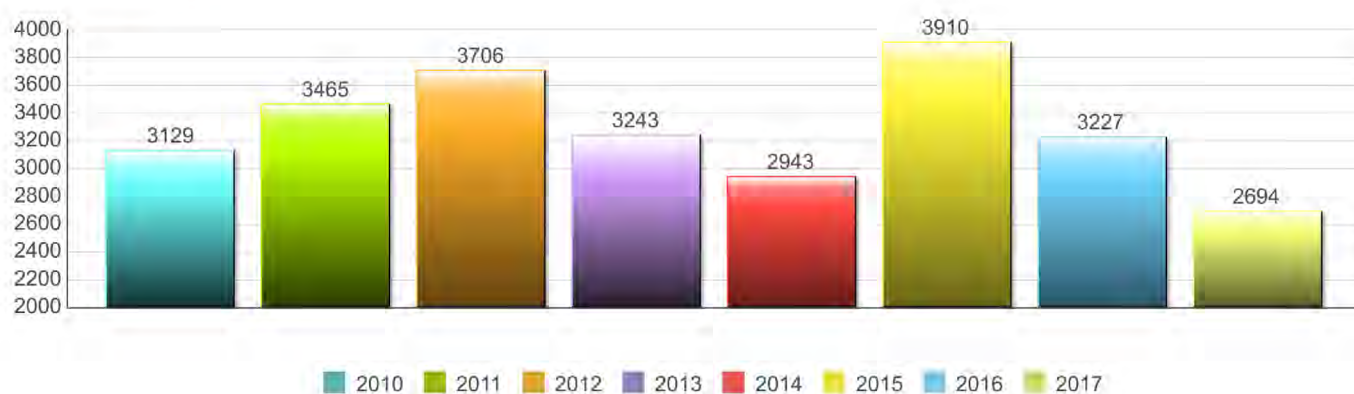
Boues évacuées (T)



Usine de Compostage

compost évacué (T)	2694
--------------------	------

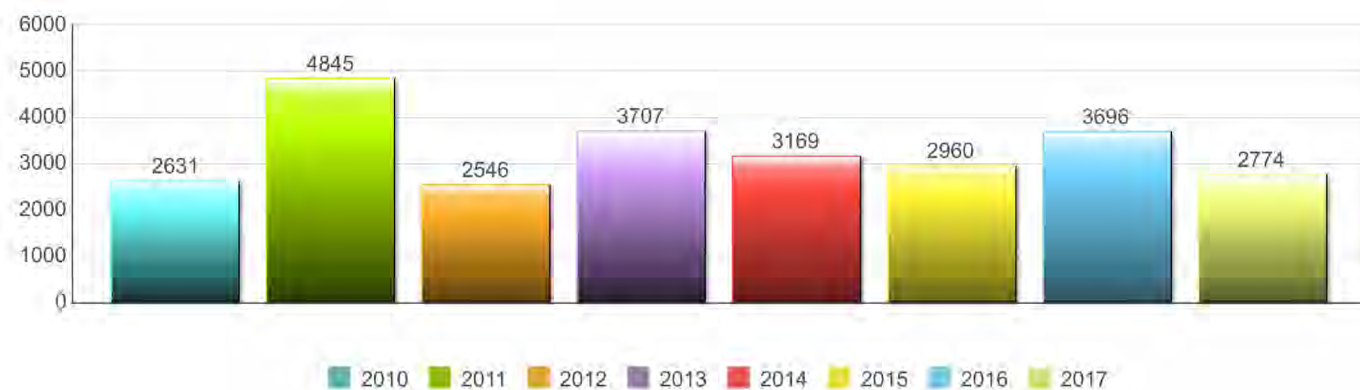
Compost évacué (T)



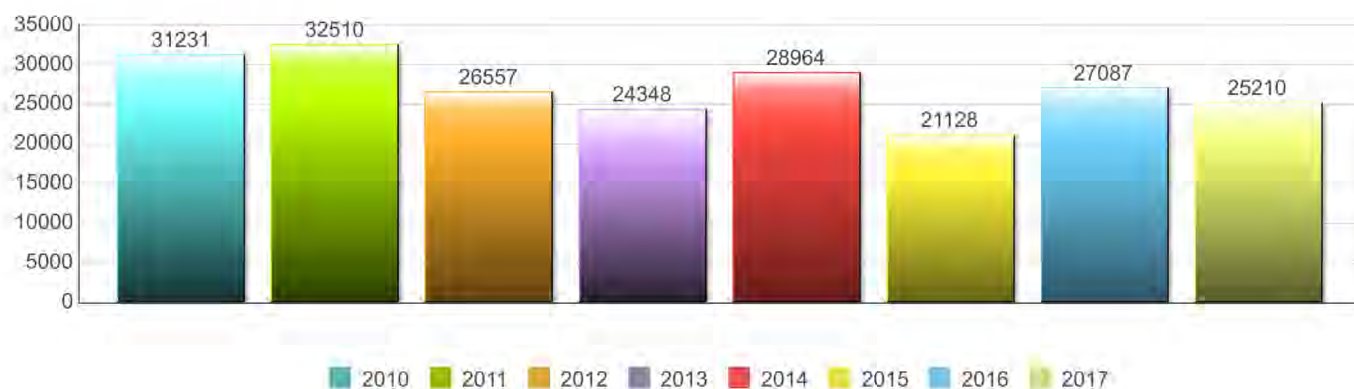
Activité Réseau

	2017	Engagements annuels
Inspection visuelle des réseaux (ml)	2774 ml	minimum : 2500 ml
Curage réseau eaux usées (ml)	25 210 ml	minimum : 20 000 ml
Curage réseau eaux pluviales (ml)	6350 ml	6000 ml
Grilles et avaloirs curés	2163 u	2000 u
Enquêtes de branchements d'assainissement	112	200 enquêtes
Contrôles de branchements d'assainissement	161	100 contrôles

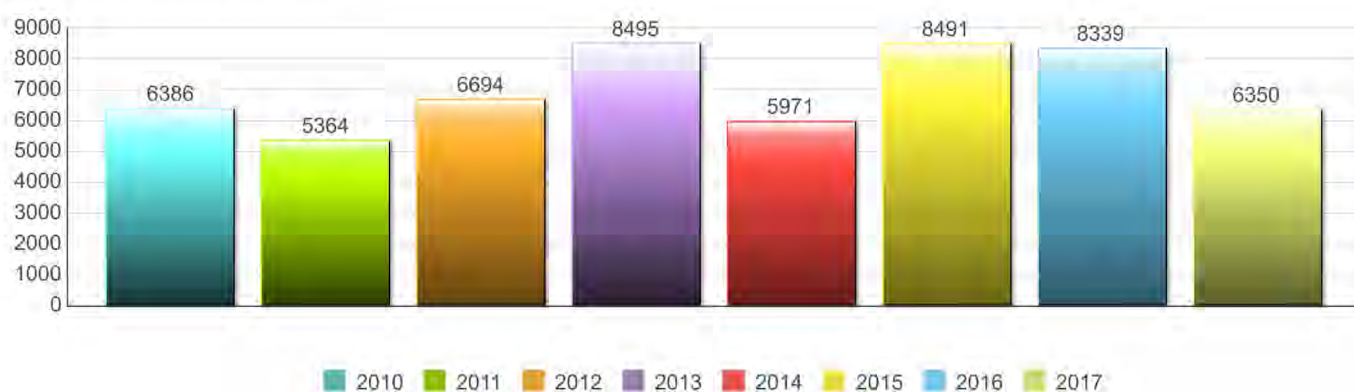
Inspections visuelles des réseaux (ml)



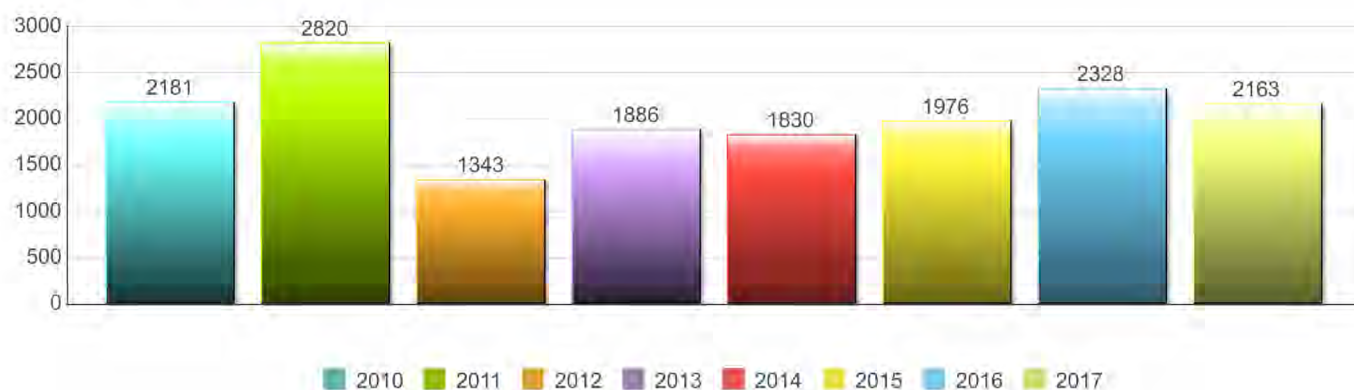
Curage du réseau d'eaux usées (ml)



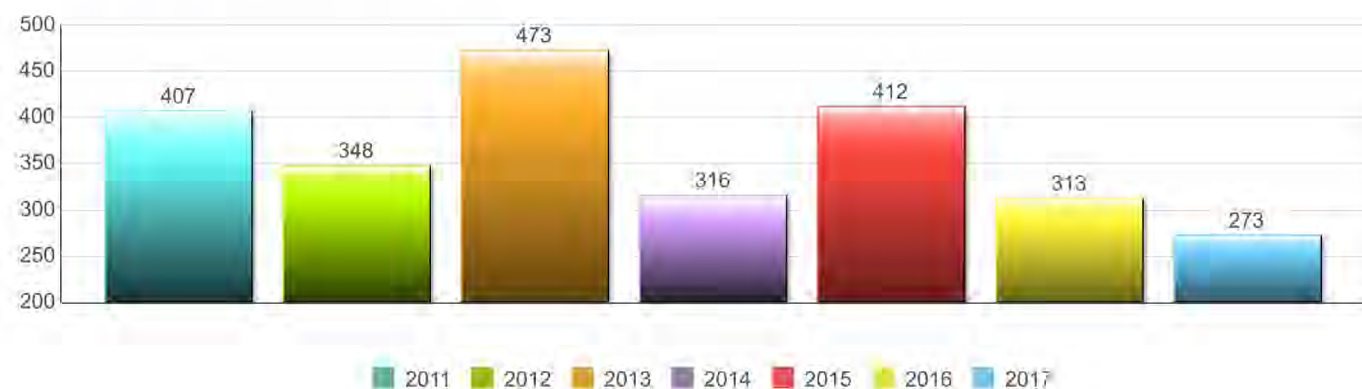
Curage du réseau d'eaux pluviales (ml)



Curage des grilles et avaloirs



Enquêtes et contrôles de branchements d'assainissement



source

Personnel affecté au contrat

La qualification du personnel intervenu : Ingénieurs, techniciens, électromécaniciens, agents d'exploitation, agents de réseau.





L'ORGANISATION DU SERVICE

1. Présentation générale de l'entreprise

1.1. La SEMIDAO, une entreprise publique au service des usagers et des collectivités :

L'expérience :

La SEMIDAO, créée en 1977, est une Société Anonyme d'Economie Mixte, avec un actionnariat majoritairement composé de collectivités territoriales.

Elle a une expérience de près de 40 ans dans la gestion des services publics d'eau et d'assainissement.

La proximité géographique :

L'ensemble des moyens humains et matériels sont situés sur le Nord Isère (notamment le dépôt principal et le siège basés à Villefontaine).

Nous intervenons sur 12 communes du Nord Isère (dont 8 sur le territoire de la CAPI).

1.2. La SEMIDAO en quelques chiffres :

Distribution d'eau potable :

4 700 000 m³ / an

Gestion du service de l'eau pour :

28 000 abonnés

Chiffre d'affaires total :

11 435 509 € au 31/12/2016

Nombre de salariés :

35

1.3. Le Capital social :

Le montant du Capital social est de 1 020 000 € au 31 décembre 2016.

1.4. La Présidence :

Monsieur Raymond FEYSSAGUET,

Maire Honoraire de la Commune de Villefontaine,
Membre du Conseil d'Administration depuis 1995,
Conseiller Régional depuis 2015



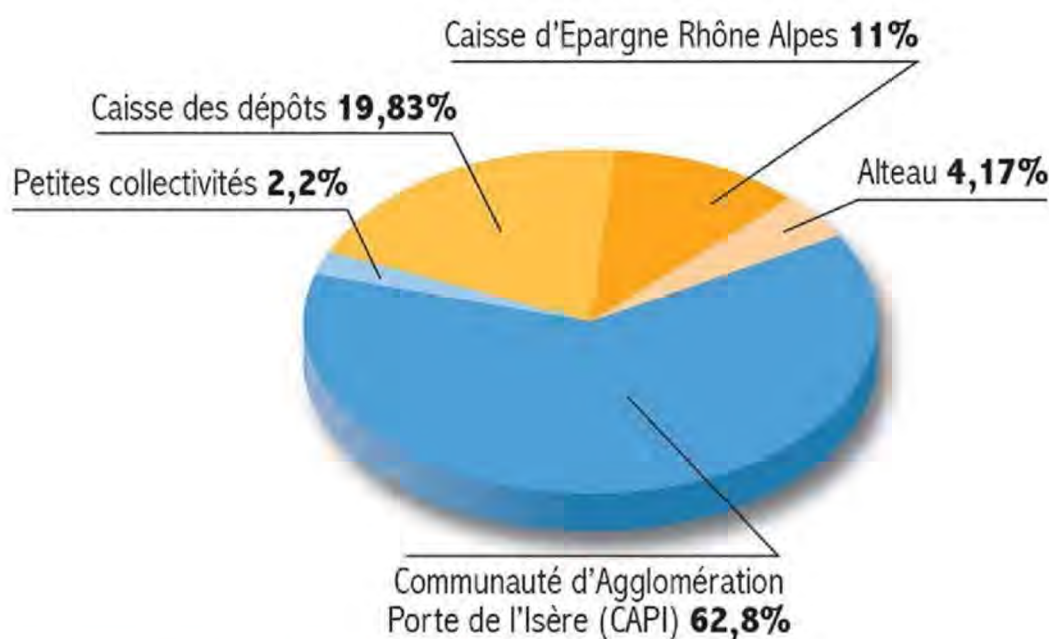
1.5. La composition de l'actionnariat :

- Cf. Annexe 1 - Liste des administrateurs et actionnaires de SEMIDAO.



Nos actionnaires

65% Public • 35% Privé



1.6. Les Certifications Norme ISO :

La SEMIDAO est certifiée :

- ISO 9001, Management de la Qualité (cf. annexe 4)
- ISO 14001, Management de l'Environnement (cf. annexe 5)

1.7. L'organisation de SEMIDAO pour la gestion du service :

- Cf. Annexe 2 - Organisation de la Société, cf. Annexe 3 - Principaux moyens techniques

1.7.1. Gestion administrative et générale :

- Direction générale : 2
- Direction technique : 3
- Comptabilité/paie/recouvrement : 2

Le siège social et le centre technique principal sont situés dans la zone d'activités de La Cruzille à VILLEFONTAINE (38090), propriété de la SEMIDAO sur une superficie d'un hectare.



1.7.2. Pôles opérationnels et de contrôle :

Pôle Clients (8 salariés rattachés) :

- 1 responsable de Pôle
- 2 releveurs de compteurs
- 4 chargés de clientèle
- 1 médiateur



Ce Pôle est basé au siège social : 13 rue Benoît Frachon - 38090 VILLEFONTAINE. Créée en 2013, "l'agence en ligne" permet notamment le paiement des factures en ligne sur le site www.semidao.fr.

Pôle Environnement et Contrôle (2 salariés rattachés) :

- 1 responsable de Pôle
- 1 technicien SIG

Ce Pôle est basé au siège social : 13 rue Benoît Frachon - 38090 VILLEFONTAINE. Créé en 2015, il est chargé principalement :

- de la surveillance des systèmes Qualité et Sécurité (notamment la qualité de l'eau, les odeurs, ...).
- du contrôle et maîtrise des systèmes techniques et logiciels spécifiques (traitement fongique, modèle informatique de pilotage de la STEP, Système d'Information Géographique, ...).

Pôle Réseaux (11 salariés rattachés) :

- 1 responsable de Pôle
- 1 technicien (détection de fuites/contrôles d'assainissement)
- 3 fontainiers polyvalents
- 2 opérateurs hydrocureurs
- 2 chefs d'équipe travaux (conducteurs d'engins et PL)
- 2 agents de travaux (conducteurs d'engins et PL)

Ce Pôle est basé au centre technique - rue Montgolfier - 38090 VILLEFONTAINE



- Ce Pôle assure le **service d'astreinte** 24h/24 et 365 jours/365 au n° **06 74 78 78 48**. Le service de permanence réceptionne et traite les appels téléphoniques des usagers.

Pôle Stations (7 salariés rattachés) :

- 1 responsable de Pôle
- 1 laborantin
- 2 préposés stations
- 1 électromécanicien
- 2 techniciens d'exploitation

Ce Pôle est basé sur le site de la station d'épuration et de l'usine de compostage à Traffeyère - RD124 - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER



Station d'épuration de Traffeyère



Usine de compostage

- Ce Pôle est chargé du **service d'astreinte** 24h/24 et 365 jours/365 au n° **06 74 78 78 50**. Le service de permanence réceptionne et traite les alarmes automatiques reçues via le système de supervision et de pilotage des stations d'eau, d'assainissement et de l'usine de compostage.

1.8. Les partenaires :

La Fédération des EPL (Entreprises Publiques Locales) :



La SEMIDAO est adhérente à la Fédération Nationale des EPL (Entreprises Publiques Locales) depuis 2004.

L'association ARPEGE :



La SEMIDAO est membre fondateur de l'association ARPEGE qui réunit depuis 2006 les principales entreprises publiques locales de l'eau en France.

Le réseau des EPL d'eau :



La SEMIDAO est signataire de la Charte d'engagement déontologique des entreprises publiques locales de l'eau.

Le CEEP (Centre Européen des Entreprises à Participation publique) :



Constitué en 1965, la section française du CEEP est aujourd'hui composé d'une quarantaine de membres, représentatifs de la plupart des entreprises françaises dédiées à des missions d'intérêt général (dont la Fédération des EPL).

L'association "Vivre en Brousse" :



La SEMIDAO, partenaire du secteur humanitaire depuis 2009 avec la signature d'une Convention de partenariat avec l'Association "Vivre en Brousse" regroupant des Collectivités publiques (Syndicat d'eau, Agence de l'eau, ...) et des SEM et SPL d'eau, pour permettre l'accès à l'eau des populations au SENEGAL, et la création d'écoles.

L'association PIMMS (Point d'Information Médiation Multiservices) :



La SEMIDAO est un partenaire de proximité avec ses usagers. Le PIMMS est un "lieu ressources" auquel les habitants peuvent s'adresser pour obtenir des renseignements sur la vie locale et quotidienne.

Au coeur du quartier Saint Bonnet à Villefontaine depuis 2014, il est ouvert au public du lundi au samedi.

Le club de rugby CSBJ :



La SEMIDAO est partenaire de l'association CSBJ RUGBY.





COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS

1. Exploitation du service

1.1. Inventaire des installations

Station d'épuration	1
Unité de compostage	1
Postes de relèvement	26
Déversoirs d'orage et trop pleins	25

La liste des déversoirs d'orage et des trop pleins se trouve en [annexe 6](#).

1.2. Données liées à l'exploitation de la station d'épuration de Traffeyère

Le synoptique des filières eau et boues se trouve dans [l'annexe 7](#).

Les travaux d'extension de la station d'épuration qui ont commencé en 2016, se sont poursuivis en 2017.

Les principales dates des travaux sont :

- Du 13 au 16 mars 2017 : Travaux de raccordement des nouvelles installations de traitement des eaux et mise en service effective desdites nouvelles installations au 16/3/17. (début de vidange des ouvrages existants)
- 11 avril 2017 : mise en service de l'épaississement par tambours des boues.
- Début mai : mise en service de la nouvelle centrifugeuse Alfa Laval
- Fin mai 2017 : installation de la mesure de Phosphore sur le rejet des eaux traitées et début de l'injection de chlorure ferrique dans les bassins.
- Fin juillet 2017 : remise en service des 2 bassins d'aérations existants rééquipés.
- Fin novembre 2017 : remplacement du siphon du clarificateur nord et remise en service de ce dernier.
- 10 décembre 2017 : réception des travaux.

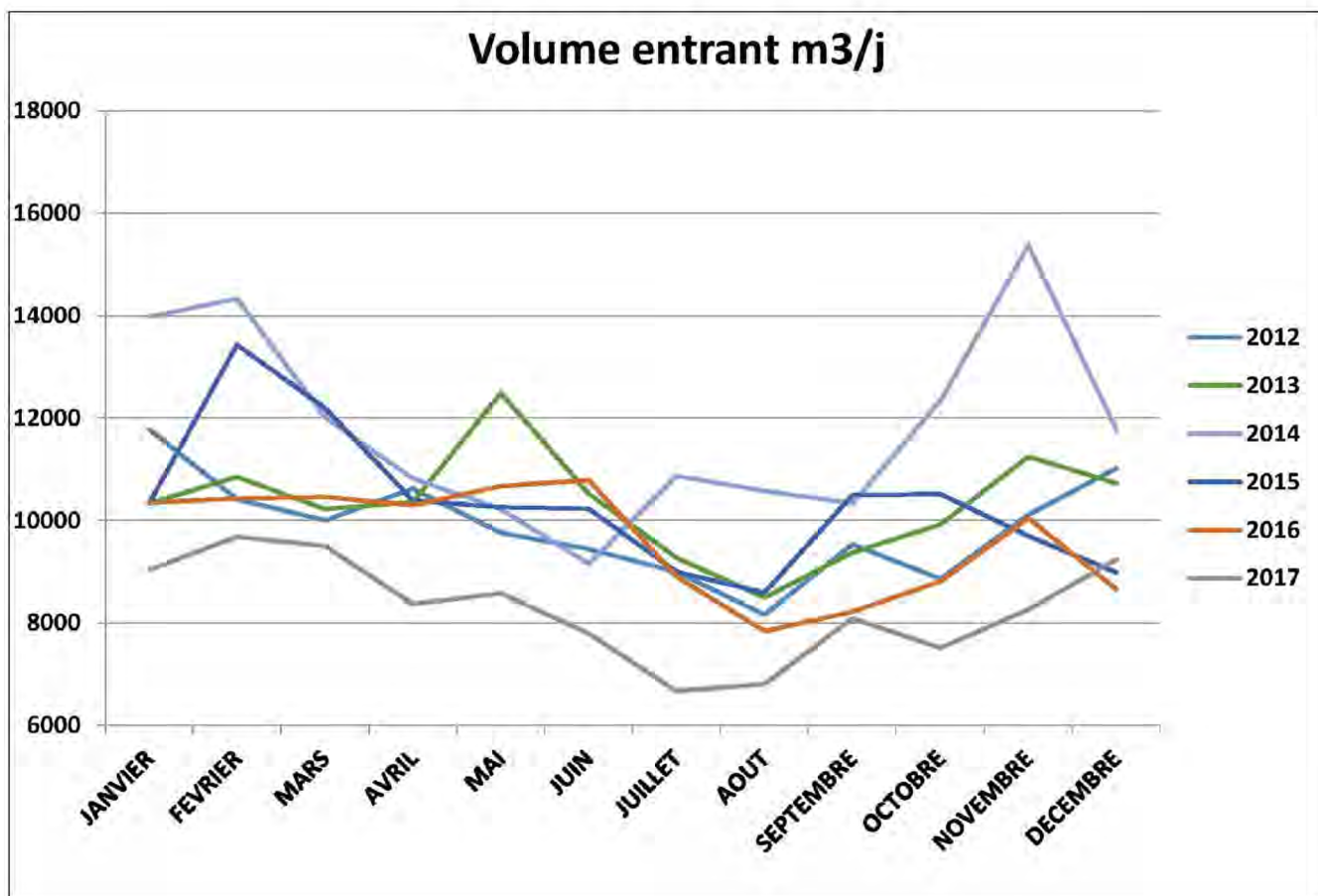
1.2.1. Quantités mensuelles d'effluents reçus et traités sur la station d'épuration

La station d'épuration a traité 3 023 570 m³ d'eaux usées, soit en moyenne 8283 m³/jour (Capacité théorique actuelle 10 540 m³/jour par temps sec, et 29 540 m³/jour par temps de pluie).

La charge polluante moyenne reçue en entrée, en MES

est de 2998 kg/jour (capacité théorique de la Station 3380 kg/jour par temps sec, et 6480 kg/jour par temps de pluie), tandis que celle en DBO5 est de 3692 kg/jour (capacité théorique 2910 kg/jour par temps sec, et 4910 kg/jour par temps de pluie).

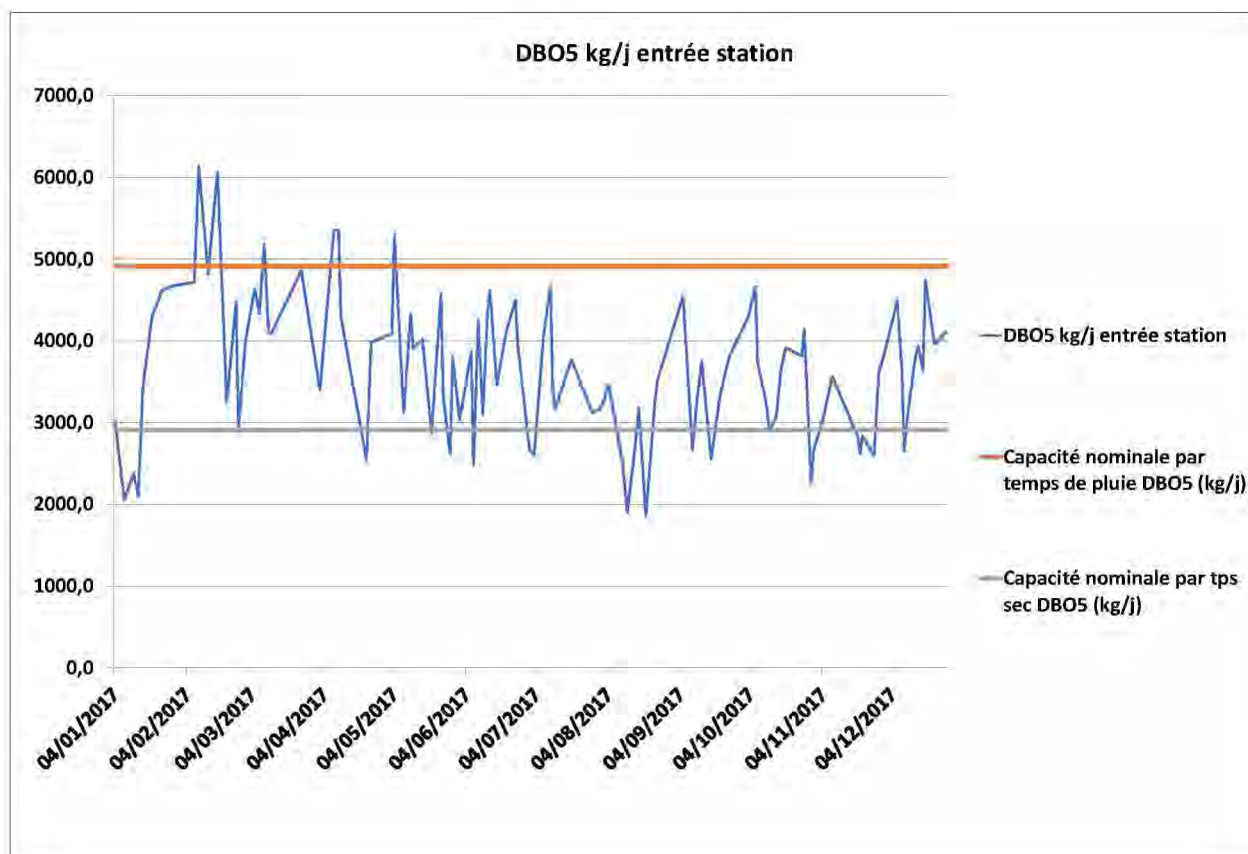
Données graphiques



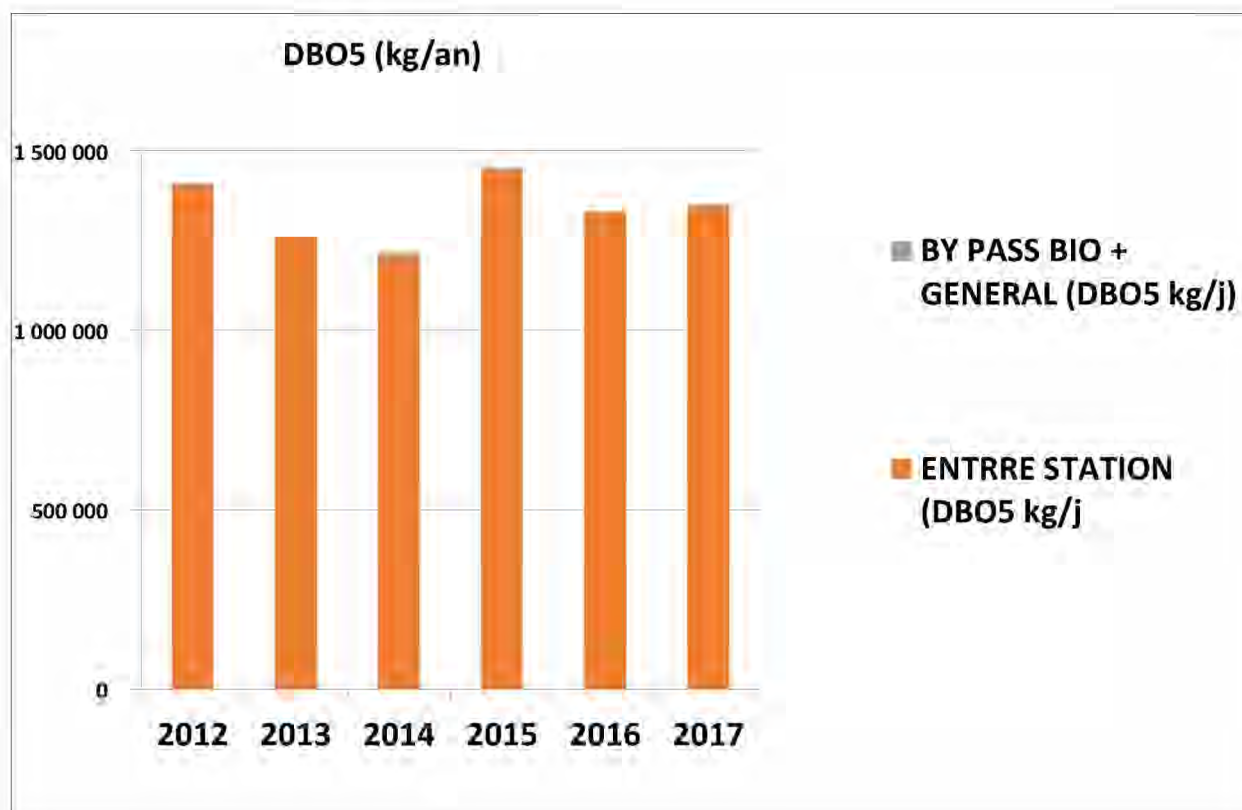
La charge en DBO5 kg/j correspond à la charge reçue par la station hors by-pass général.

*moyenne en DBO5 : 3692 kg/j

*maximum en DBO5 : 6138 kg/j

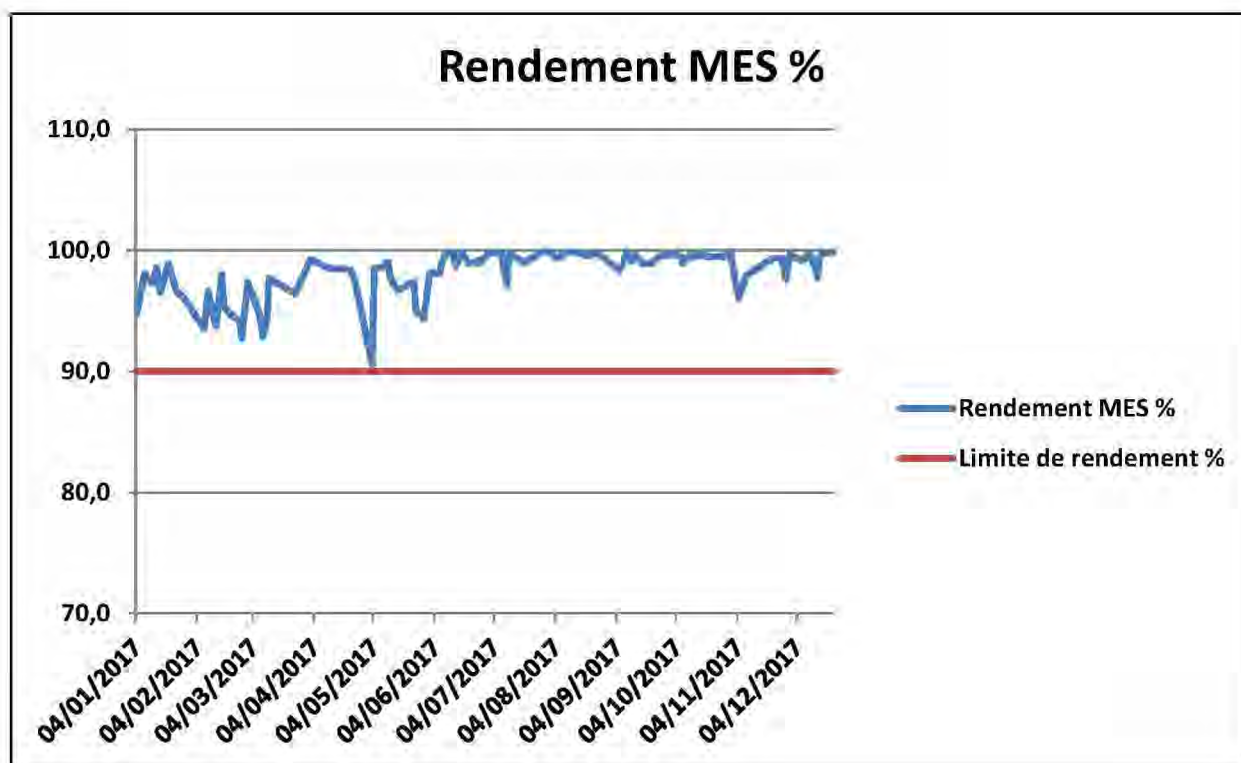


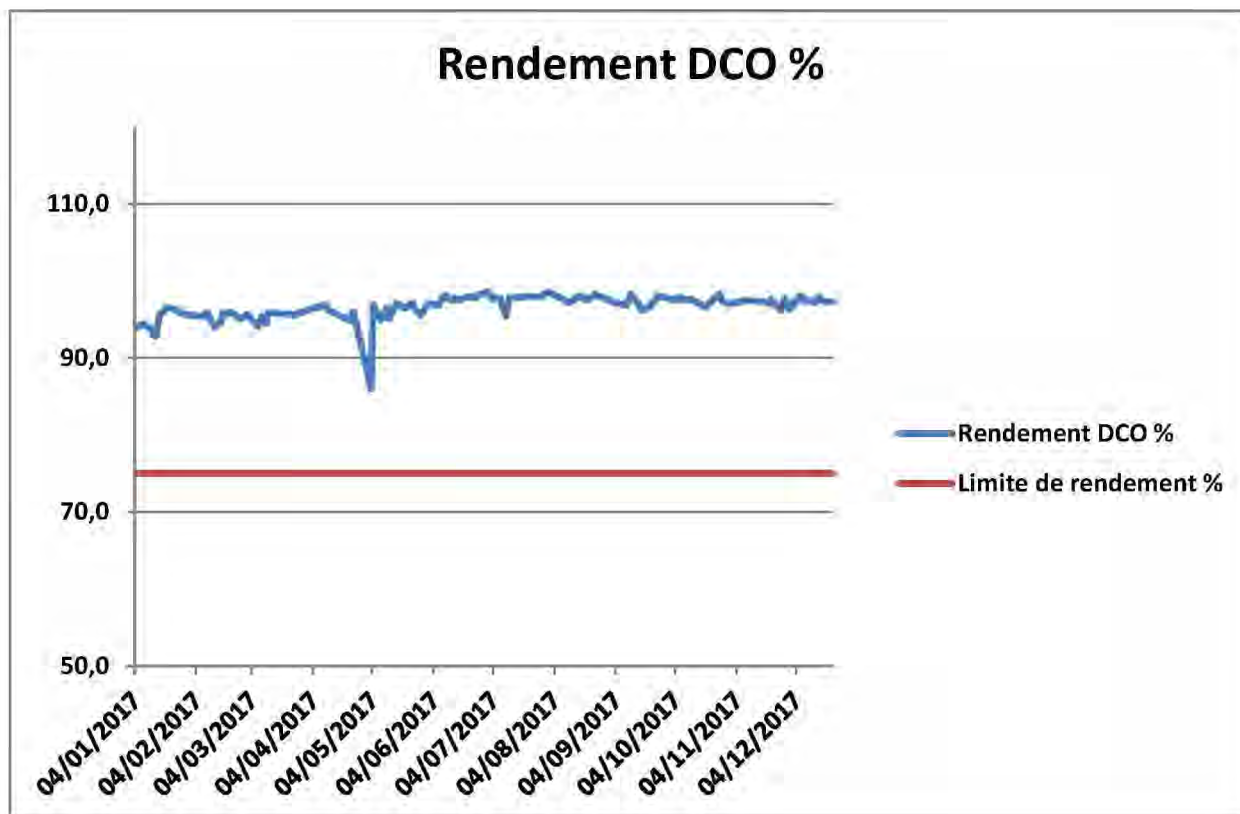
Le graphique permet de constater que la charge entrante en DBO5 (kg/an) en 2017 est comparable à celle de 2016.

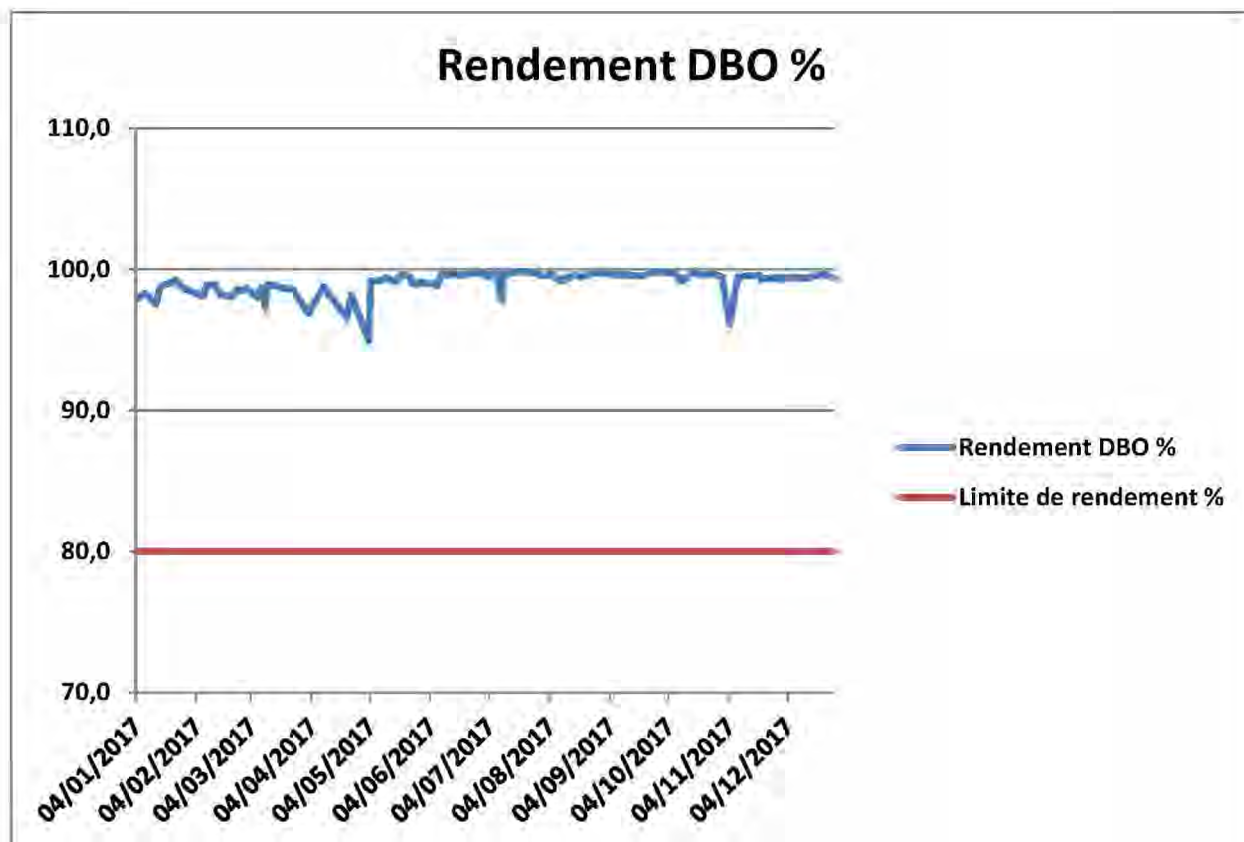


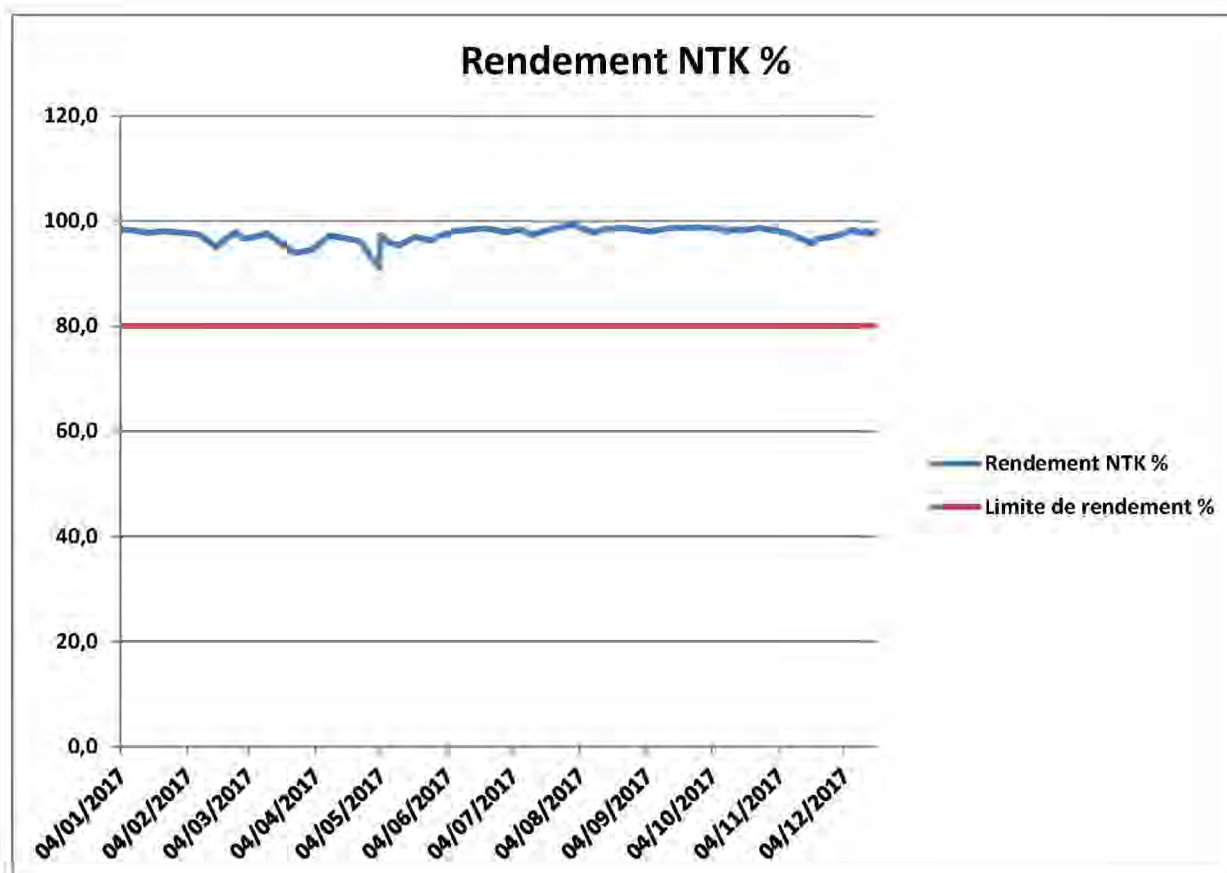
Bilan des rendements sur les paramètres MES, DCO, DBO5, NTK

Les rendements épuratoires sont globalement au-dessus de la limite réglementaire.

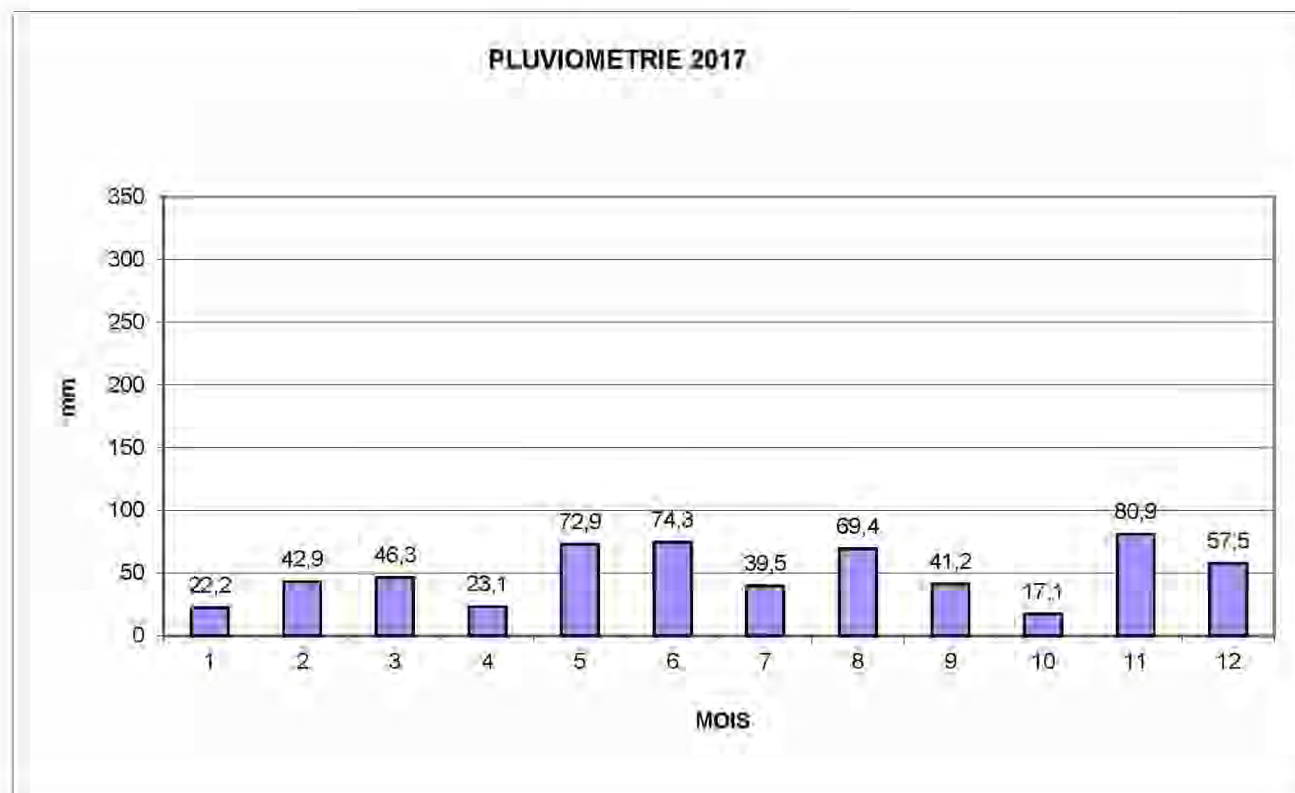








Pluviométrie relevée à la station d'épuration



En 2017, la pluviométrie totale est de 587 mm.

1.2.2. Bilan annuel des analyses réalisées sur la station d'épuration de Trafféyère

	MES	DCO	DBO5	NGL	NTK	NH4	NO2	NO3	PT
mesures régl. (an)	104	104	104	52	52	52	52	52	52
mesures réalisées	109	108	109	63	62	110	65	65	65

Un dépassement a eu lieu le 03/05/2017 sur les paramètres MES et DCO.

Cause : Débordement du voile de boues des nouveaux clarificateurs suite à un épisode pluvieux : Le pourcentage de recirculation réglé par STEREAU était insuffisant (période d'essais des nouvelles installations).

Dans le cadre de l'auto-surveillance de la station d'épuration, 2 contrôles CTC mandatés par la SEMIDAO et l'Agence de l'Eau ont été réalisés sur l'année, le 25/09/2017 et le 16/11/2017.

Les dispositifs d'autosurveillance ont été validés par l'Agence de l'Eau.

Malgré la surcharge de la station d'épuration en pollution, les rejets sont conformes à l'arrêté préfectoral. Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau : **91.7 %**



1.2.3. Bilan annuel des volumes rejetés par les by-pass de la station d'épuration de Traffeyère

Volumes déversés par le by-pass biologique (m3/j)

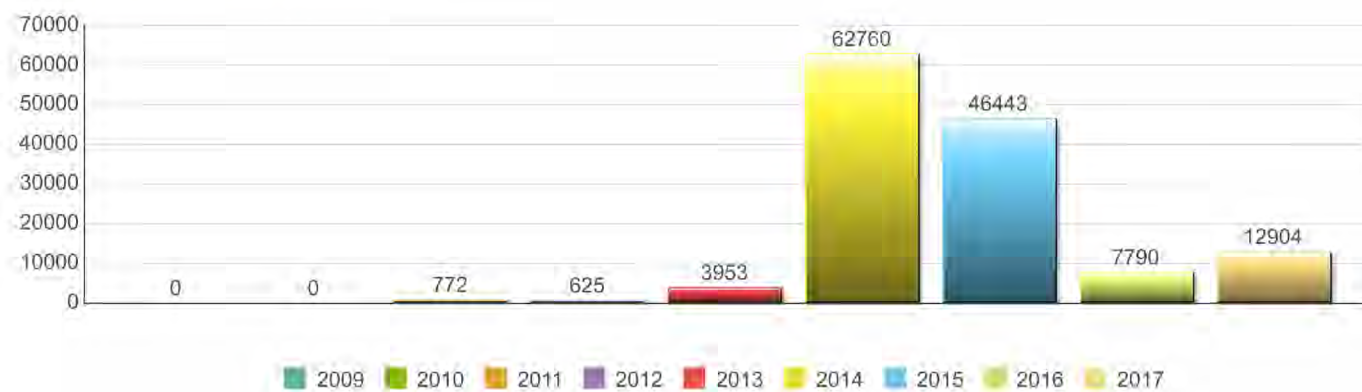
	jours de déversement	m3/j
JANVIER	1	17
FEVRIER	1	3
MARS	2	28
AVRIL	0	0
MAI	0	0
JUIN	0	0
JUILLET	0	0
AOUT	0	0
SEPTEMBRE	0	0
OCTOBRE	0	0
NOVEMBRE	0	0
DECEMBRE	0	0
TOTAL	4	48

Volumes déversés par le by-pass général (m3/j)

	jours de déversement	m3/j
JANVIER	0	0
FEVRIER	0	0
MARS	1	164
AVRIL	0	0
MAI	0	0
JUIN	0	0
JUILLET	1	188
AOUT	0	0
SEPTEMBRE	0	0
OCTOBRE	0	0
NOVEMBRE	2	10 980
DECEMBRE	2	1572
TOTAL	6	12 904

L'historique des déversements des by-pass biologique et général se trouve en [annexe 2](#).

Evolution des m3 déversés par le by-pass général.



Les by-pass généraux sont dus à des pluviométries importantes ou liés à des travaux sur la station d'épuration le 11/03/2017.

1.2.4. Bilan annuel des incidents et arrêts programmés du système de traitement

Aucun incident sur l'année 2017.

1.2.5. Quantités de boues évacuées

Année	Destination / usine de compostage (m3)	Destination site extérieur
2010	5399	164
2011	5476	0
2012	5674	0
2013	5275	0
2014	5464	0
2015	5788	0
2016	6041	0
2017	4982	0

Le taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation est égal à 100 %.

La production de matières sèches est de 931.5 TMS (pour 830 TMS d'évacuées).

1.2.6. Quantités et destination des sous-produits

Les graisses sont évacuées vers la station d'épuration de Pierre Benite.
En moyenne 49 tonnes de graisse sont évacuées par an.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Graisses (T)	46	25	57	65	49	43	43	63.8

Les refus de dégrillage sont évacués vers la décharge de Satolas et Bonce par la société SITA MOS.
En moyenne 128 tonnes de refus de dégrillage sont évacuées par an.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Refus de grillage (T)	122	151	135.7	108	135	140	112.7	117.9

1.2.7. Quantités de produits déposés par des entreprises extérieures.

Les entreprises conventionnées dépotent à la station d'épuration de Traffeyère équipée d'une aire de dépotage agréée.

Une baisse des matières de vidange dépotées est à noter pour l'année 2017 par rapport à l'année 2016.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Matières de vidange (m3)	22	369.6	285.3	142.5	132	317	699	416.5
Déchets liquides de curage (m3)	133.5	109	59	109	206.2	246	176	73



1.2.8. Produits de traitement utilisés sur la station d'épuration et le site de

Le polymère

La quantité annuelle de polymère utilisée est en augmentation. Des tests ont été réalisés au cours de l'année pendant les travaux d'extension.

L'utilisation du polymère fait l'objet de contrôles et de réglages réguliers lors du fonctionnement des centrifugeuses.

Le chlorure ferrique

Dans le cadre des travaux d'extension de la station d'épuration, un traitement tertiaire au chlorure ferrique a été mis en service en 2017.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Polymère (kg)	13 179	14 736	14 500	14 396	13 972	16 001	15 775	24 744
Chlorure ferrique (kg)	/	/	/	/	/	/	/	95 520

Traitement fongique

Le traitement fongique a été arrêté pendant la durée des travaux d'extension de la station d'épuration.

1.2.9. Consommations énergétiques en kwh

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
consommations kwh	2 918 532	3 009 160	2 913 637	2 838 251	2 836 045	2 650 725	2 840 429

	2015	2016	2017
Consommations kwh	2 943 926	3 161 077	2 528 890

1.3. Données liées à l'exploitation de l'usine de compostage

L'usine de compostage produit un amendement organique, un compost contenant des matières d'intérêt agronomique issues du traitement des eaux usées (les boues de la station d'épuration de Traffeyère).

Ces boues sont mélangées à des déchets verts pour

produire un compost normé (référence normative : NF U 44-095)

Les déchets verts sont directement livrés sur site par le SMND (Syndicat Mixte du Nord Dauphiné) et l'entreprise Espaces Verts du Sud Est.

1.3.1. Quantités de boues produites et valorisées par l'usine de compostage

Les volumes de boues produits sont ceux en entrée des centrifugeuses.

Boues	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
TMB (m3)	4264	3696	2920	520	3510	3716	3462	3623	3521	1334	2045	1354	33966
TMS (T)	97.3	76.9	57.8	8.5	109.7	125.4	107.7	114.4	72.9	38.4	74	48.1	931.5

1.3.2. Quantités de déchets verts utilisés et compost produit

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Déchets verts (T)	5038	4881	4789	5269	5288	4859	4454	3424
Evacuation du compost (T)	3129	3465	3706	3243	2943	3910	3227	2694

Le compost est soit :

- mis à disposition gratuitement pour les particuliers et les collectivités (674.4 Tonnes)

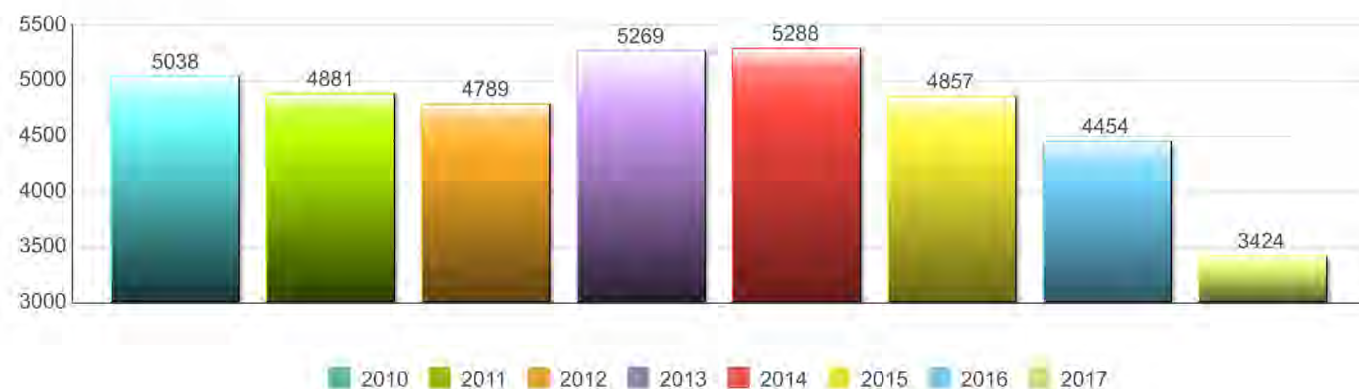
- évacué par des agriculteurs (2020.3 Tonnes)

L'ensemble des lots évacués au cours de l'année ont été conformes à la réglementation.



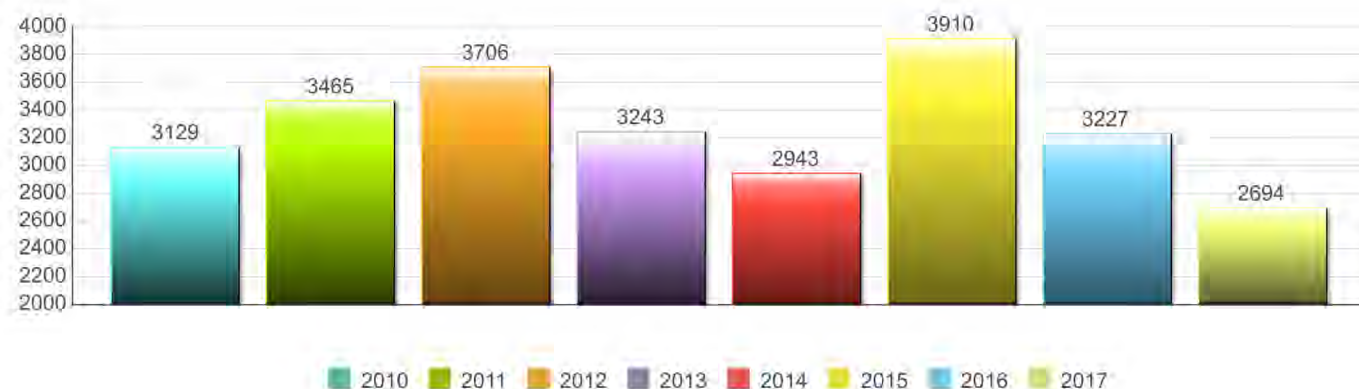
Lieu de stockage du compost avant son évacuation.

Utilisation des déchets verts



Les volumes de déchets utilisés et de compost produit sont en baisse par rapport à 2016.

Evacuation du compost



1.3.3. Consommations énergétiques

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Compostage (kwh/an)	334 393	524 656	447 785	452 456	371 690*	433 920	400 197	308 607	322 462	287 840

*compteur EDF hors service au mois d'avril et mai 2012.

1.3.4. Relations clients

Un suivi des nuisances (olfactives + insectes) est réalisé par des riverains à travers un tableau de suivi hebdomadaire qui est analysé par le service technique de la SEMIDAO.

Une tournée « odeurs » est réalisée 2 fois par semaine au sud, nord, est et ouest de l'usine de compostage.

Tous ces résultats permettent de corréliser la présence d'odeurs et d'insectes avec les activités de l'usine et de déclencher des actions préventives ou curatives pour le traitement de ces nuisances.

En 2017, aucune plainte n'a été enregistrée pour des nuisances liées à des odeurs et(ou) des insecte pour le site de compostage.



1.4. Exploitation des postes de relevage

Les principales opérations d'entretien et de surveillance ont lieu :

- Par les électromécaniciens lors des tournées mensuelles. Chaque site est contrôlé au minimum une fois par mois.
- En complément de l'entretien, du contrôle de bon fonctionnement des équipements

électromécaniques, un contrôle de l'état général du site est réalisé (génie civil, espaces verts...).

- Par les hydrocureurs qui interviennent sur chaque poste de relevage pour curer et vérifier l'état général du site.
- Le planning de curage est défini selon les spécificités de chaque poste de relevage.

1.4.1. Bilan des alarmes ayant eu un impact sur le fonctionnement du service

Au cours de l'année 2017, nous n'avons pas connu de problème de fonctionnement majeur ayant entraîné l'arrêt complet des équipements.

1.4.2. Consommations électriques et temps de fonctionnement

Communes	Postes de relevage	Kwh/an	Pompe 1 (h/an)	Pompe 2 (h/an)	Pompe 3 (h/an)
L'Isle d'Abeau	Coteaux de chasse	7896	521	628	/
L'Isle d'Abeau	Rimbaud	468	220	88	/
L'Isle d'Abeau	Sayes	1718	645	549	/
L'Isle d'Abeau	Fonbonnière	55426	2439	1161	/
L'Isle d'Abeau	Planaise	8233	437	518	/
La Verpillière	Danet	74211	2567	2396	1789
La Verpillière	Frontonas	917	525	471	/
La Verpillière	1er Gua	12436	3446	1396	/
La Verpillière	GS J.Moulin	538	237	149	/

Communes	Postes de relevage	Kwh/an	Pompe 1 (h/an)	Pompe 2 (h/an)	Pompe 3 (h/an)
Satolas et Bonce	Morellon	971	214	217	/
Satolas et Bonce	Satolas	3579	194	185	/
Satolas et Bonce	Brisson	599	121	106	/
Satolas et Bonce	Bas Bonce	8956	1414	1353	/
Satolas et Bonce	Combes	7914	1472	1585	/
Satolas et Bonce	Haut Bonce	906	166	193	/
Satolas et Bonce	Les Etrails	6606	573	569	/
St Quentin Fallavier	La Cheneraie	2755	567	601	/
St Quentin Fallavier	La Lieuse	917	266	305	/
St Quentin Fallavier	Lafarge	1257 (régularisation)	289	201	/
St Quentin Fallavier	Valeo	2406	393	463	/
St Quentin Fallavier	Cochet	5890	215	286	/
Vaulx Milieu	Muissiat	1256	34	434	/
Vaulx Milieu	Guinguettes	99085	1516	2129	883
Vaulx Milieu	Condorcet	545	/	/	/
Villefontaine	Quincias 1	2142	713	725	/
Villefontaine	Bionne	410	100	109	/
	Total	308 037			

1.4.3. Interventions réalisées (hors tournées périodiques)

Tournée mensuelle : sur l'ensemble des sites

Tournée hebdomadaire : Poste de relevage de Danet et Guinguettes

Tournée quotidienne : Station d'épuration et usine de compostage

	Commune	Mécanique	Vérification	Nettoyage	Electrique	Télégestion	Autres
GUINGUETTES	Vaulx Milieu	1	5	2	7		
DANET	La Verpillière				1		
1ER GUA	La Verpillière		1				
FRONTONAS	La Verpillière		1		3		
SAYES	L'Isle D'Abeau		1		1		
LES ETRAITS	L'Isle D'Abeau		1				
MORELLON	Satolas et Bonce		2		1		
VALEO	Villefontaine				1		
CHENERAIE	St Quentin Fallavier		1				
LA LIEUSE	St Quentin Fallavier		1				
BAS BONCE	Satolas et Bonce		2				
BIONNE	Villefontaine		2				
Total		1	17	2	14		

1.5. Exploitation du réseau d'assainissement collectif

1.5.1. Linéaires des réseaux

Le détail des matériaux et des années de pose par commune se trouvent en [annexe 9](#).

	Eaux pluviales (ml)	Eaux usées (ml)	Unitaire (ml)	Total (ml)
Four	4663	7099	0	11762
L'Isle d'Abeau	64 337	49 086	414	113838
La Verpillière	22 017	21 478	7747	51242
St Quentin Fallavier	59 828	53 884	2527	116240
Saint Alban de Roche	5773	9928	2032	17733
Satolas et Bonce	13 021	27 540	0	40562
Vaulx Milieu	18 575	23 525	0	42100
Villefontaine	76 745	50 523	266	127534
Total (ml)	264 959	243 000	12 986	520 945

Le taux de débordement des effluents dans des locaux d'usagers est de : 0 u /1000

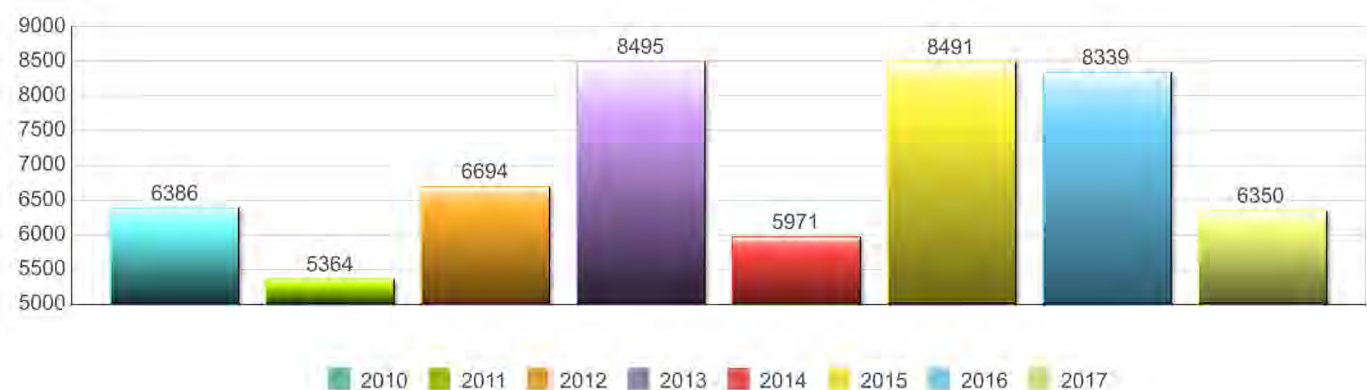
1.5.2. Curage des réseaux d'assainissement

Curage des réseaux d'eaux pluviales

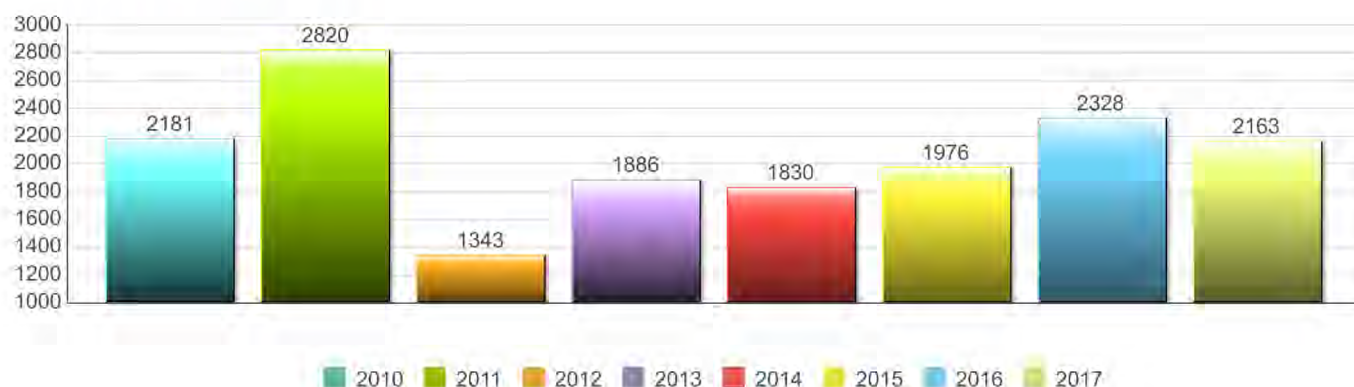
En moyenne, 7100 ml du réseau d'eaux pluviales et 2050 avaloirs sont curés chaque année.

	Curage de réseau EP (ml)	Entretien des grilles/avaloirs/regards
Four	0	10
L'Isle d'Abeau	455	268
La Verpillière	218	155
St Quentin Fallavier	1652	601
Saint Alban de Roche	100	44
Satolas et Bonce	2115	243
Vaulx Milieu	490	284
Villefontaine	1320	558
Total	6350	2163

curage du réseau d'eaux pluviales (ml)



Entretien des grilles / avaloirs / regards



Curage des réseaux d'eaux usées

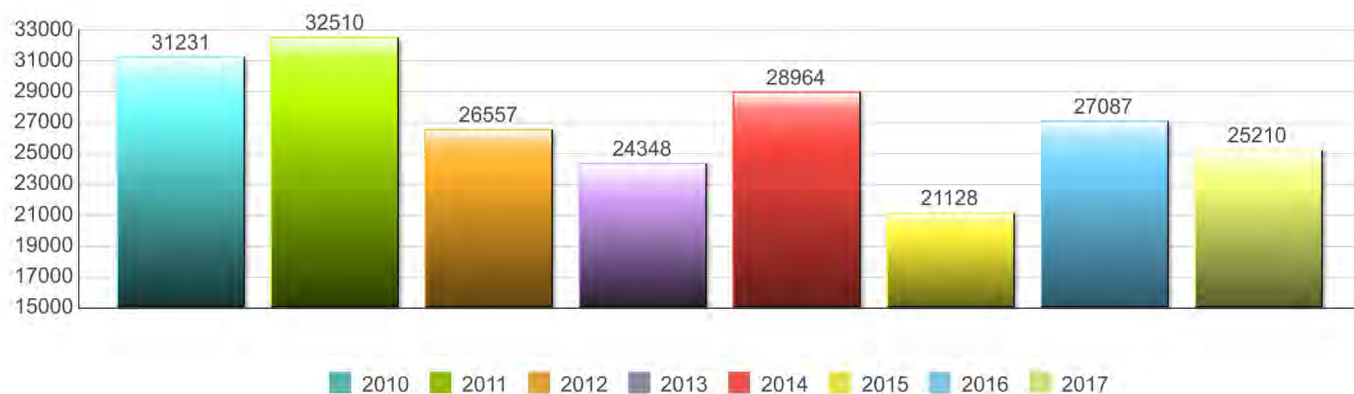
Four	190 ml
L'Isle d'Abeau	2856 ml
La Verpillière	4301 ml
St Quentin Fallavier	7518 ml
Saint Alban de Roche	635 ml
Satolas et Bonce	3564 ml
Vaulx Milieu	1791 ml
Villefontaine	4355 ml
Total	25 210 ml

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Programme Préventif EU+EP	100%	77%	100%	62%	48%*	77%	88%	60%*
Curage hors secteurs	23	10	4	14	5	21	20	18
Curage réseau EU (ml)	31 231	32 510	26 557	24 348	28 964	21 128	27 087	25 210

*En 2017, les engagements CAPI pour le curage des réseaux d' eaux pluviales ont été atteints en octobre.

En moyenne, 27130 ml de réseau d'eaux usées sont curés chaque année.

Curage du réseau d'eaux usées (ml)



Le nombre d' interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau correspond à 0.5 u / 100 km.



Curage curatif des réseaux d'assainissement

En moyenne le nombre d'interventions par an pour du curage curatif est de 150.

L'ensemble des opérations de curage (réseaux, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de relevage,

ouvrages divers ...) sont réalisés en interne par nos équipes d'hydrocureurs.

	Désobstructions	Déversoirs d'orage contrôlés *	Tampons de regard renouvelés
Four	11	0	1
L'Isle d'Abeau	26	58	2
La Verpillière	42	101	0
St Quentin Fallavier	51	21	1
Saint Alban de Roche	13	40	1
Satolas et Bonce	3	37	2
Vaulx Milieu	11	6	0
Villefontaine	73	16	0
Total	230	279	7

*Les trop pleins des postes de relevage sont contrôlés tous les mois lors des tournées mensuelles des stations extérieures. En fonction de leur état un curage est réalisé.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Désobstructions	127	104	185	139	74	226	118	230
Visites déversoirs d'orage	21	49	67	96	152	146	135	279*
Tampons de regards renouvelés	2	1	3	0	10	9	13	7

Un bilan du curage réalisé sur l'année 2017 par commune se trouve en [annexe 10](#).

*Mise en place de tournées de contrôle mensuelles et/ou de curage des déversoirs d'orage .

1.5.3. Travaux réalisés par la CAPI sur le domaine public

Commune de L'Isle d'Abeau

- rue des Collines : extension du réseau d'eaux usées

Commune de Satolas et Bonce

- Hameau du Chaffard (extension du réseau d'eaux usées)

Commune de Saint Alban de Roche

- intersection route de Combes - montée du Château : création d'un regard de séparation du flux

Commune de Vaulx Milieu

- parc de Muissiat : extension du réseau d'eaux usées + maillage (travaux ZAC -SARA)

Commune de Saint Quentin Fallavier

- impasse Boucle de la ramée : extension des réseaux eaux usées et eaux pluviales (viabilisation parcelle - travaux SARA)
- rue Pierre Milliaire : extension des réseaux eaux usées et eaux pluviales (viabilisation parcelle - travaux SARA)

Commune de la Verpillière

- rue Saint Cyr Girier : début de mise en séparatif du réseau d'assainissement (extension réseau d'eaux usées)

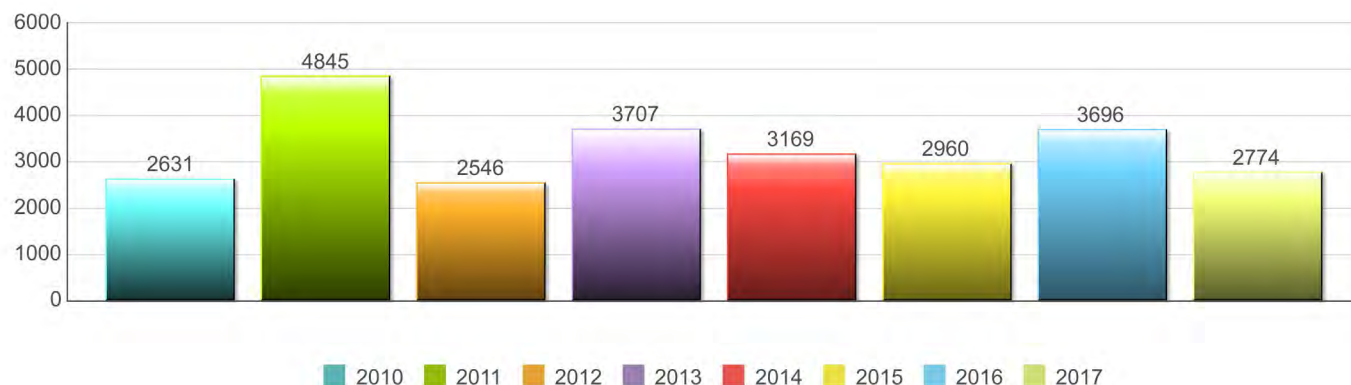
1.5.4. Contrôles des réseaux d'assainissement

Contrôles caméra

En moyenne le linéaire de réseau contrôlé par an est de 3400 ml.

Four	179 ml
L'Isle d'Abeau	205 ml
La Verpillière	565 ml
St Quentin Fallavier	1006 ml
Saint Alban de Roche	229 ml
Satolas et Bonce	5 ml
Vaulx Milieu	52 ml
Villefontaine	533 ml
Total caméra (ml)	2774 ml

Inspections caméra (ml)



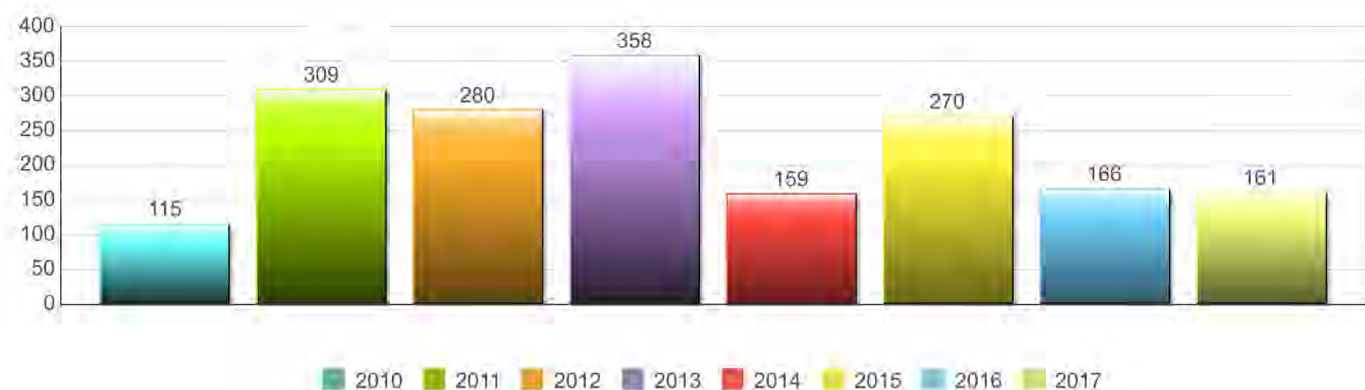
Contrôles des branchements d'assainissement

Les contrôles et enquêtes de branchements d'assainissement sont réalisés par des tests à la fumée, des tests aux colorants et des inspections télévisées.

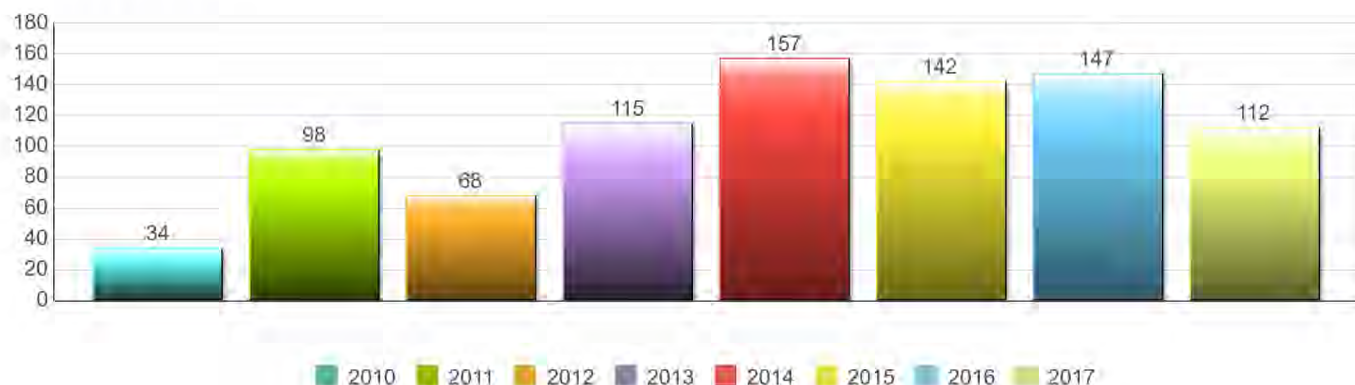
Les contrôles et enquêtes de branchements sont transmis à la CAPI pour diffusion aux abonnés concernés avec mise en demeure de réaliser des travaux pour les cas non conformes.

Four	38
L'Isle d'Abeau	132
La Verpillière	22
St Quentin Fallavier	18
Saint Alban de Roche	14
Satolas et Bonce	25
Vaulx Milieu	14
Villefontaine	10
Contrôles et enquêtes	273

Contrôles de branchements



Enquêtes de branchements



Recherche des eaux parasites

12 jours de contrôles d'eaux parasites ont été réalisés en 2017.

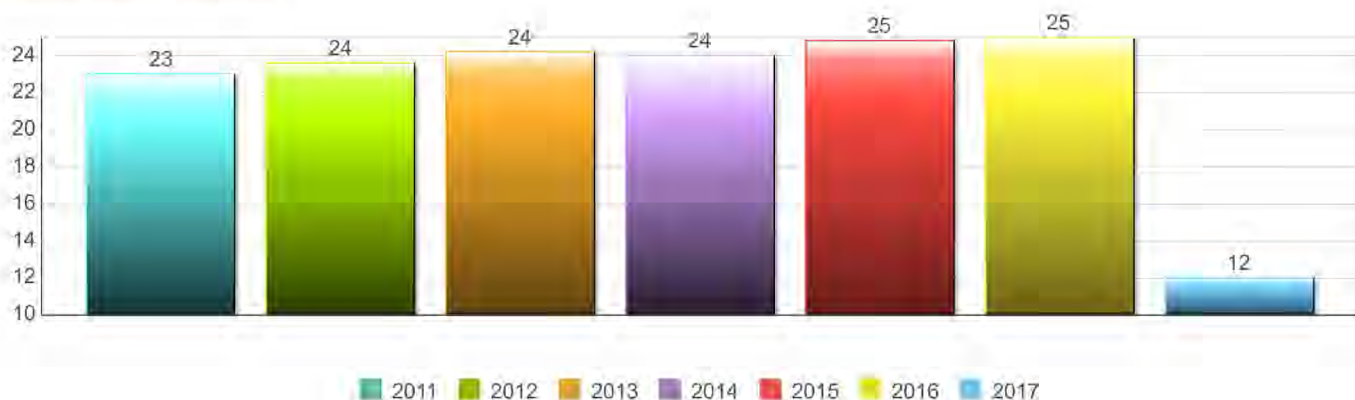
Ces contrôles d'eaux parasites ont été réalisés sur les communes de Villefontaine, l'Isle d'Abeau, la Verpillière, St Quentin Fallavier, Vaulx Milieu, Four et St Alban de Roche.

Ils permettent de déceler la présence d'eaux claires

parasites dans les réseaux d'assainissement, des branchements non conformes, (eaux pluviales raccordées au réseau d'eaux usées)...etc

Dans le cadre de sa politique de diminution des eaux parasites, la SEMIDAO poursuit chaque année un programme de recherche et de diminution des eaux parasites.

Recherche des eaux parasites (j)



Pour 2010, pas de données.

1.5.5. Analyses réalisées sur les déversoirs d'orage

Des réseaux unitaires d'eaux usées existent toujours sur les communes de St Alban de Roche, St Quentin Fallavier, La Verpillière, L'Isle d'Abeau.

Les données des trop-pleins des postes de relevage de Guinguettes, 1er Gua et Fondbonnière, équipés en

2013 pour pouvoir comptabiliser les volumes déversés, sont enregistrées et traitées par la SEMIDAO via la télésurveillance.

Déversoirs d'orage de Guinguettes (Vaulx Milieu)

DATES	MES (mg/L)	DCO (mg/L)	NTK (mg/L)	Pt (mg/L)	N-NH4 (mg/L)	DBO5 (mg/L)	PLUIE	DEVER SEMENT
24/01/17	133	464	74,1	8,28	66,4	227	N	N
25/05/17	354	886	97	11,4	77,3		N	N
07/06/17	362	775	76,5	8,2	71,1	193	N	N
31/07/17	350	705	109,06	8,64	81,5		N	N
19/10/17	196	751	96,073	9,29	75,1	377	N	N
21/11/17	416	996	114,27	12,6	75,4		N	N

Déversoir d'orage du 1er Gua (La Verpillière)

DATES	MES (mg/L)	DCO (mg/L)	NTK (mg/L)	Pt (mg/L)	N-NH4 (mg/L)	DBO5 (mg/L)	PLUIE	DEVER SEMENT
07/03/17	133	408	51	7,1	37,2		O	N

Déversoir d'orage de Fonbonnière (L'Isle d'Abeau)

DATES	MES (mg/L)	DCO (mg/L)	NTK (mg/L)	Pt (mg/L)	N-NH4 (mg/L)	DBO5 (mg/L)	PLUIE	DEVER SEMENT
17/10/17	972	929	78,9	10,5	41,7	364	N	O

Déversoir d'orage n°3 (La Verpillière)

DATES	MES (mg/L)	DCO (mg/L)	NTK (mg/L)	Pt (mg/L)	NH4 (mg/L)	DBO5 (mg/L)	PLUIE	DEVER SEMENT
09/08/17	44,1	364	3,27	0,634	0,988		N	N

1.5.6. Bilan des volumes déversés par le système de collecte dans le milieu naturel

Pour le trop-plein du poste de Guinguettes, du 1er Gua et de Fondbonnière, à minima un contrôle de l'installation (entretien, vérification) est réalisé chaque mois par un électromécanicien.

La conformité des équipements a été validée par la société CTC, dans le cadre du contrôle des équipements d'autosurveillance, le 29/09/2017.

- TP 7 PR 23 - 1er Gua : 28 m3 déversés
- TP 15 PR 9 – Guinguettes : 6453 m3 déversés
- TP 16 PR 8 - Fondbonnière: 3481 m3 déversés

1.5.7. Etat d'avancement du Système d'Information Géographique

L'outil de gestion du système d'information géographique (SIG) utilisé est visit anywhere (entreprise GEOTECH). Les principales fonctionnalités sont :

- Mise à jour facilitée par rapport à l'ancien SIG à partir des plans de recollement (format DWG) transmis par la CAPI
- Accès web pour les collectivités et la CAPI. Un courrier a été transmis à l'ensemble des

communes pour finaliser l'accès SIG en 2017

- Accès personnalisé au SIG en fonction des métiers, sur tablettes et PC pour les équipes de terrain (hydrocureurs, technicien de recherche de fuites, d'eaux parasites...) sans contrainte de connexion internet
- Requêtes spécifiques

Au cours de l'année 2017, l'ensemble des plans transmis par la CAPI ont été intégrés.

	Mise à jour SIG
Four	99%
L'Isle d'Abeau	99%
La Verpillière	99%
St Quentin Fallavier	99%
Saint Alban de Roche	99%
Satolas et Bonce	99%
Vaulx Milieu	99%
Villefontaine	99%

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées.

- Total des points : 101 (détail en annexe 11)

1.6. Travaux et renouvellement

1.6.1. Travaux sur le réseau d'assainissement

La SEMIDAO n'a réceptionné aucun réseau d'assainissement au cours de l'année 2017.

Le nombre de branchements neufs réalisés : 33

Le nombre de renouvellements de branchements : 0

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Branchements neufs	13	24	41	34	37	28	30	33
Renouvellement	1	0	0	0	0	1	4	0

1.6.2. Renouvellement des équipements

Equipements	Sites	Communes
Sonde oxygène	Step Trafféryère	St Quentin Fallavier
Pompe de relèvement	Step Trafféryère	St Quentin Fallavier
SOFREL	Bas Bonce	Satolas et Bonce
SOFREL	Débitmètre St Alban	L'Isle d'Abeau

2. Relation clients

La SEMIDAO accueille ses clients de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi, dans ses locaux, 13 rue benoît Frachon à Villefontaine, facile d'accès et avec un parking dédié aux clients et un accès handicapés.

Un accueil téléphonique permet aux clients de joindre nos services 24h/24 et 365 jours/365 pendant les heures de travail et en astreinte.

Nous disposons d'un site internet avec un espace clients pour permettre aux usagers de s'abonner ou de résilier directement leur abonnement, de consulter leur compte, imprimer et régler leurs factures directement par internet sur www.semidaa.fr et de disposer de toutes les informations en relation aux services.



2.1. Modalités d'organisation des astreintes

Pendant l'ouverture des bureaux, les interventions nécessaires à la continuité de service sont assurées par les équipes d'exploitation. En dehors de ces horaires, les abonnés peuvent continuer à appeler le personnel d'astreinte « clients » au **06 74 78 78 48**.

En parallèle, l'astreinte « station » reçoit les alarmes des sites d'eau potable et d'assainissement et intervient le cas échéant pour maintenir la distribution de l'eau ou pour remettre en service les installations d'eaux usées.

2.2. Données clientèles

2.2.1. Réponses aux demandes des clients

Dans un souci de toujours mieux répondre aux demandes et attentes de nos clients, nous intégrons dans notre démarche qualité des indicateurs de suivi

de la performance qui nous permettent d'améliorer la qualité du service rendus aux clients.

Délai moyen de réponses aux demandes de raccordement

	Présentation d'un devis	Délai de réalisation des travaux	Fin des travaux
2017	20 jours	26 jours	<10 jours
2016	28 jours *	24 jours	<10 jours
2015	28 jours *	53 jours	<10 jours
2014	21 jours*	39 jours	<10 jours
2013	18 jours*	30 jours	<10 jours
2012	22 jours*	24 jours	<10 jours
2011	24 jours*	21 jours	<10 jours
2010	26 jours*	17 jours	<10 jours

* ce tableau tient compte des demandes de raccordement pour les branchements d'eau potable et d'assainissement

Ce délai prend en compte les devis pour lesquels nous n'avons pas toujours tous les éléments au moment du métré.

Délai moyen de réponses aux demandes écrites (permis de construire, DICT...)

2017	4 jours
2016	3 jours
2015	4 jours
2014	4 jours
2013	4 jours
2012	4 jours
2011	4 jours
2010	8 jours

2.2.2. Réclamations clients

Les appels usagers sont traités par notre service clientèle, technique et comptabilité.

Dans le cas de réclamations techniques et après une

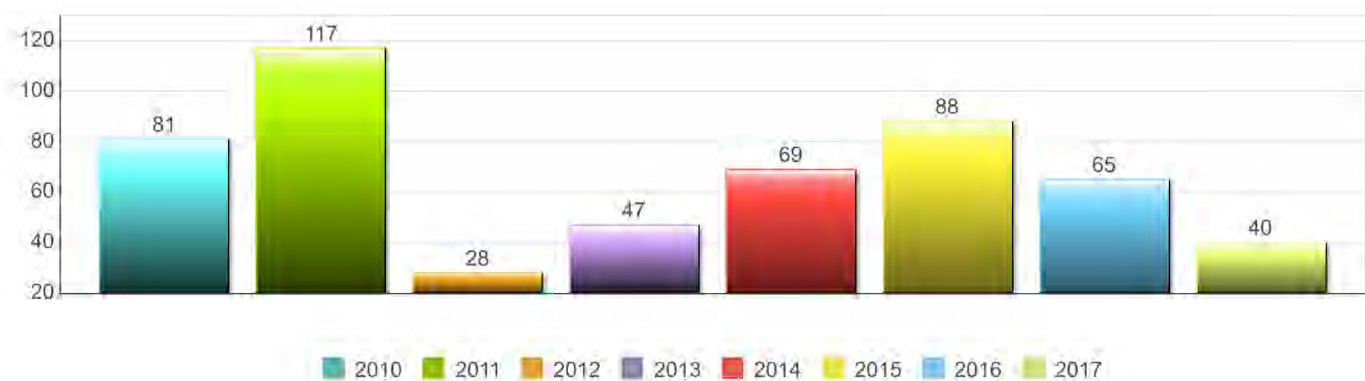
analyse précise des éléments transmis, des interventions sont programmées au plus vite pour répondre aux problèmes rencontrés par nos clients.

	Service Clientèle	Service Technique
Appels clients	Odeurs, débordements...	Odeurs, débordements...
2017	40	2
2016	61	4
2015	69	19
2014	56	13
2013	33	14
2012	10	18
2011	97	20
2010	53	28

En moyenne 76 appels par an sont enregistrés par notre service clientèle suite à des questions liées aux

odeurs, débordements d'eaux usées.

Appels clients (odeurs, débordements...)



2.2.3. Les conventions de rejet

Conventions avec les industriels

Nous avons actuellement 2 conventions de rejet avec les entreprises MARTINET et POPY.

Les factures sont éditées et envoyées 2 fois/an.

Conventions d'assainissement

	Total
Roche	43 667 m3
Grenay	4120 m3
Total	47 787 m3

2.2.4. Usagers et consommations facturés

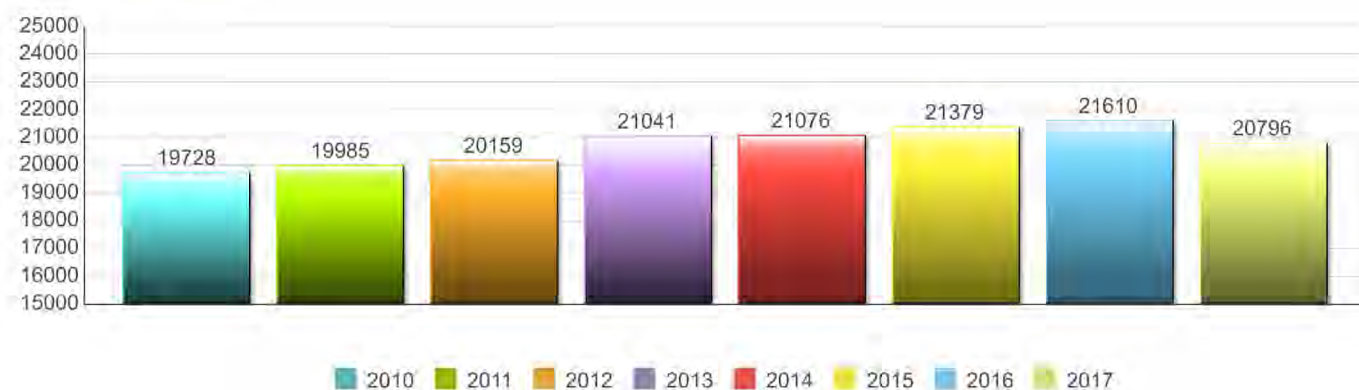
Nombre d'usagers moyens facturés	20 796
---	--------

Détail par commune des usagers facturés

Communes	Usagers domestiques	Usagers non domestiques	Usagers communaux	Nombre d'usagers
Four	366	1	6	373
L'Isle d'Abeau	5468	78	70	5616
St Quentin Fallavier	2001	248	40	2289
Villefontaine	7067	51	98	7216
Vaulx Milieu	1016	15	13	1044
Satolas et Bonce	707	22	13	742
La Verpillière	2580	45	36	2661
ST Alban de Roche	825	29	1	855
TOTAL	20 030	489	277	20 796

La différence entre les valeurs des années antérieures et celle de 2017 peut s'expliquer par le changement de logiciel clientèle déployé en 2017 et la mise à jour des données.

Nombre d'usagers facturés



Consommations facturées

	Volumes bruts facturés d'assainissement rejeté (m3)
Four	33 528
L'Isle d'Abeau	753 171
La Verpillière	292 208
St Quentin Fallavier	675 927
St Alban de Roche	70 390
Satolas et Bonce ZA	13 401
Satolas et Bonce (bourg + Village)	77 885
Vaulx Milieu	107 844
Villefontaine	758 162
Total CAPI OUEST	2 712 126

Le volume 2017 des eaux usées facturées aux abonnés sur le secteur ex-SAN fut de 2 342 330 m³ sur un total CAPI OUEST hors St Alban de Roche de 2 712 126 m³ qui, après application pour les gros consommateurs des coefficients pondérateurs de pollution (convention de rejets), donne un volume net facturé de 2 552 659 m³ sur le secteur Ex-SAN et de 2 924 046 m³ sur le secteur CAPI OUEST (avec St Alban de Roche). Comme les années précédentes, la station d'épuration de Traffeyère a traité les eaux usées du secteur Ouest de la CAPI et d'une partie de la commune de Roche, dont le Bourg (depuis le second semestre 2014 après l'arrêt de leur station d'épuration).

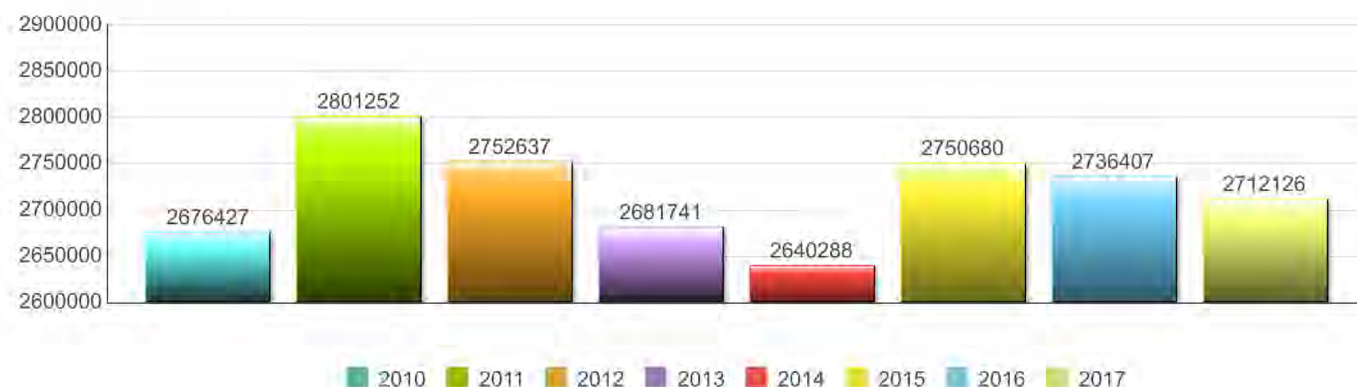
Secteur CAPI ex SAN

Rejets bruts facturés (m3)	2 342 033
Rejets nets facturés (m3)	2 552 659

Secteur CAPI OUEST

Rejets bruts facturés (m3) hors St Alban de Roche	2 712 126
Rejets nets facturés (m3) avec St Alban de Roche	2 924 046

Volumes bruts facturés (m3)



3. Propositions d'amélioration

3.1. Station d'épuration de Traffeyère

Déshuileurs (Sud Est)

Remplacement d'une trémie de récupération des graisses en aluminium qui est très corrodée.

Cette trémie est nécessaire au bon fonctionnement des dessableurs déshuileurs.

pour la protection anti-bélier des canalisations et de la robinetterie.

Canal venturi du by-pass biologique : problème de planéité lors de la construction 1998-2000.

Poste de relevage

Modifications à prévoir dans la chambre des vannes

3.2. Usine de Compostage

Bâtiment de stockage des engins

Création d'un bâtiment couvert pour le stockage des engins d'exploitation, ce qui améliorerait la longévité des équipements et limiterait leur corrosion.

3.3. Postes de relevage

Commune de L'Isle d'Abeau

Poste de relevage de Fondbonnière

Renforcement du poste ou extension du collecteur nord d'eaux usées qui réglerait les risques de débordement et permettrait l'élimination de la

station.

La capacité des pompes est insuffisante notamment en temps de pluie.

Poste de relevage de Planaise

Amélioration de l'accès pour l'entretien régulier du poste par nos hydrocureurs et éviter la décharge

sauvage (mise en place d'une barrière).

Mise en place d'un dégrilleur automatique.

Commune de la Verpillière

Poste de relevage de Danet

Régulation du flux en provenance du poste de Danet pour maintenir un débit le plus régulier possible en entrée de la station d'épuration de Trafféyère.

Cf. étude Bonnard et Gardel 2006 (par exemple, par l'installation de variateurs de vitesse avec système de régulation).

Commune de St Quentin Fallavier

Poste de relevage de Morellon

Mise en place d'un débitmètre électromagnétique sur

le refoulement. Cette installation permettra ainsi de mesurer le débit provenant de la commune de Grenay.

Commune de Villefontaine

Poste de relevage de Bionne

Améliorer l'accès qui est dangereux pour les hydrocureurs.

Nous préconisons d'installer un pluviomètre au niveau du poste de relevage de Guinguette et/ou de Planaise car nous avons constaté en 2015 des débits d'entrée élevés avec une faible pluviométrie mesurée au niveau

de la station d'épuration de Trafféyère (phénomène d'orage violent avec des pluies très localisées, notamment le 13 juin et 22 juillet 2015).

3.4. Réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales

Commune de la Verpillière

Poste de relevage de Danet

Lors du fonctionnement du poste, l'ensemble des réseaux unitaires provenant de tout l'ouest de la

commune n'arrivent pas à s'écouler.

Il se produit mise en charge du réseau et déversement au niveau du TP 11 du PR 07 et des DO 9 et 10.

Système de comptage des effluents en amont de la Verpillière

Changement du système actuel non fiable (système type Canal Venturi).

Réseau amont de la rue de la République, rue du Midi, rue Perrotin et rue St Cyr Girier.

Elimination des eaux parasites qui entraînent des

débordements fréquents depuis le raccordement d'une partie du centre bourg sur le réseau existant.

Rue St Cyr Girier

Finir la mise en séparatif du réseau avant la réfection de voirie. Les réseaux existants sont en séparatifs à

l'amont

et à l'aval de la rue St Cyr Girier.

Rue des Peupliers et l'autoroute

Reprendre la canalisation d'eaux usées afin de rendre

la canalisation accessible pour le curage et modifier sa pente (suppression des chutes).

Route de Frontonas

Pour ne pas saturer le réseau d'eaux usées, Mr LAPRUN situé 99 route de Frontonas, c'est à dire en

amont du poste de Frontonas, doit déconnecter sa pompe qui récupère l'eau de la nappe et qui refoule l'eau pompée dans le réseau d'eaux usées.

Réseau d'eaux pluviales : rue de Savoie / boulevard de la Noirée

Il existe une double canalisation d'eaux pluviales qui se jette dans le canal.

La présence de calcaire provoque la mise en charge du réseau avec un risque d'inondation du bâtiment de la poste, rue de Savoie.

Commune de St Quentin Fallavier

La Lieuse

Réfection du réseau pour régler les problèmes de défektivité du réseau et d'accès.

Contrôle des raccordements et mise en conformité des

installations suite aux contrôles de raccordement effectués par la SEMIDAO afin d'éliminer les eaux parasites.

St Quentin Fallavier Village, rue des Lilas, rue du Souvenir, rue des Capucines

Poursuivre la mise en séparatif des réseaux

d'assainissement afin d'alléger la charge hydraulique traitée par la station en période de pluie.

Secteur Bel Air, rue des Lilas

Mise en séparatif des réseaux afin de limiter les eaux parasites et les eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales.

Suite au diagnostic du réseau rue Bel Air et Bellevue,

nous avons constaté que les effluents de la rue Bel Air (réseau unitaire) se déversent dans le réseau d'eaux pluviales rue Centrale via la rue de Bellevue. Aujourd'hui les effluents rejoignent la rue des Lilas qui est en réseau unitaire.

Rue de la Pontière

Reprise des effluents qui se jettent dans le ruisseau de Fallavier.

Réfection du réseau d'eaux usées rue de P. Milliaire

Couverture du réseau insuffisante et trop fragile :

canalisation amiante-ciment fragile et insuffisamment enterrées et régulièrement cassée lors des labourages.

Commune de L'Isle d'Abeau

Collecteur nord

Achever sa construction : cf poste de relevage de Fonbonnière.

Collecteur amont poste de relevage de Coteaux de chasse

Dégagement des espaces verts pour permettre l'accès aux tampons pour nettoyage du réseau.

Commune de Villefontaine

Impasse des 4 Vents

Modifier le raccordement de la grille d'eaux pluviales qui se déverse dans le réseau d'eaux usées et éliminer les eaux parasites (réseau privé du lotissement).

Stade Carpentier

Finaliser le raccordement des eaux pluviales.

Boulevard de Villefontaine

Grille d'eaux pluviales saturée par les déchets (feuilles...etc) ce qui provoque une flaque d'eau importante sur la voirie par temps de pluie.

Commune de Vaulx Milieu

Rue Centrale - rue de Belmont

Réfection d'un tronçon en contre pente identifié suite

à un passage caméra réalisé par SEMIDAO en 2013, rue Centrale au niveau de l'intersection rue de Belmont.

Bassin d'eaux pluviales "Belmont"

Ce bassin n'infiltré plus ce qui met en charge le réseau d'eaux pluviales en amont.

Rue des Pierres plantées

La canalisation est encrassée par du calcaire provenant de l'écoulement des sources. La canalisation est à refaire complètement.

Commune de Satolas et Bonce

Relevés géomètres des tampons d'eaux usées et d'eaux pluviales, grilles, regards, avaloirs.

Les plans transmis par la CAPI issus du SIG de la

Lyonnaise des Eaux ne sont pas géoréférencés correctement.

4. Lexique

Taux de débordement d'effluents dans les locaux d'usagers

Unité : nombre /1000 abonnés

Définition : Nombre de demandes d'indemnisation

présentées par des tiers, usagers ou non du service. Le taux de débordement est obtenu en rapportant le nombre de demandes d'indemnisation au millier d'habitants desservis.

Taux de débordement d'effluents dans les locaux d'usager

Unité : nombre /1000 abonnés

Définition : Nombre de demandes d'indemnisation

présentées par des tiers, usagers ou non du service. Le taux de débordement est obtenu en rapportant le nombre de demandes d'indemnisation au millier d'habitants desservis.

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation

L'indicateur est le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Est recensé le nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) nécessitant au

moins deux interventions par an (préventives ou curatives). Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements.

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Parmi les bilans de fonctionnement des équipements

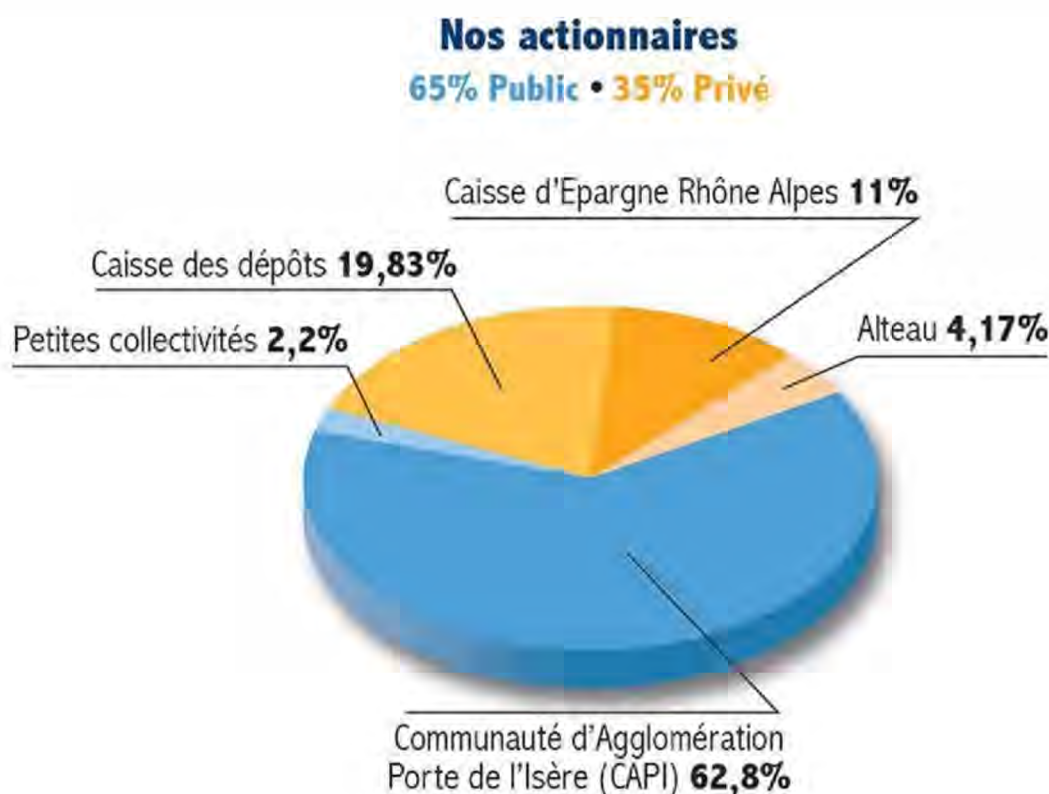
d'épuration réalisés sur 24h, nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral rapporté au nombre total de bilans.





ANNEXES

1. Liste des actionnaires et administrateurs de



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTE DE L'ISERE (C.A.P.I.) :

Titulaires :

- M. FEYSSAGUET Raymond, Maire Honoraire de Villefontaine
- M. BACCONNIER Michel, Maire de Saint Quentin Fallavier
- Mme SAUTAREL-BIDARD Pascale, Commune de La Verpillière
- M. BERGER Dominique, Maire de Vaulx-Milieu
- M. BOSCH Jean-Marie, Commune de L'Isle d'Abeau

Suppléants :

- M. PAPADOPULO Jean, Maire de Four, Président de la CAPI
- M. MICHALLET Damien, Maire de Satolas-et-Bonce
- M. DURA Jean-Christophe, Commune de Villefontaine
- Mme GOICHOT Céline, Commune de L'Isle d'Abeau
- M. BERENGUER Claude, Commune de Saint Quentin Fallavier

PETITS PORTEURS D'ACTIONS :

Titulaire :

- M. JURADO Alain, Maire de L'Isle d'Abeau

Suppléant :

- M. PORCHER Maurice, Commune de Four

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) :

- Titulaire : M. GUETAT Christian
- Suppléant : M. CROZIER Régis

Communes :

Villefontaine :

- Titulaire : M. CUVILLIER Michel
- Suppléant : M. DOS SANTOS Jacques

L'Isle d'Abeau :

- Titulaire : M. JURADO Alain
- Suppléant : Mme LAFAY-ALLANDRIEU Marylou

Saint Quentin Fallavier :

- Titulaire : M. SANCHEZ Norbert
- Suppléant : M. CUENOT Cyrille

Vaulx-Milieu :

- Titulaire : Mme ESPIE Béatrice
- Suppléant : M. RIVOIRE Gérard

Four :

- Titulaire : M. PORCHER Maurice
- Suppléant : M. DELROISE Jimmy

AUTRES ACTIONNAIRES :

Caisse des Dépôts et Consignations :

- M. LACROIX Bertrand

Alteau :

- M. DARCEL Loïc

Caisse d'Epargne Rhône-Alpes :

- M. GIRODET Eric



2. Organisation de la Société

Siège SEMIDAO

Lieu : 13 rue Benoit Frachon -38090 VILLEFONTAINE

- Accueil des clients du Lundi au Vendredi : 08h15 - 12h30 / 13h00 - 16h30

Tél. : 04 74 96 32 20 - Fax : 04 74 96 42 28 - Mail : client@semidao.fr - Site : www.semidao.fr



Centre technique

Lieu : rue Montgolfier - 38090 VILLEFONTAINE

- Service d'astreinte 7 jours/7, 365 jours/365 au 06 74 78 78 48



Site de Traffeyère

Lieu : RD 124 - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

- Service d'astreinte 24 heures/24, 365 jours/365 au 06 74 78 78 50

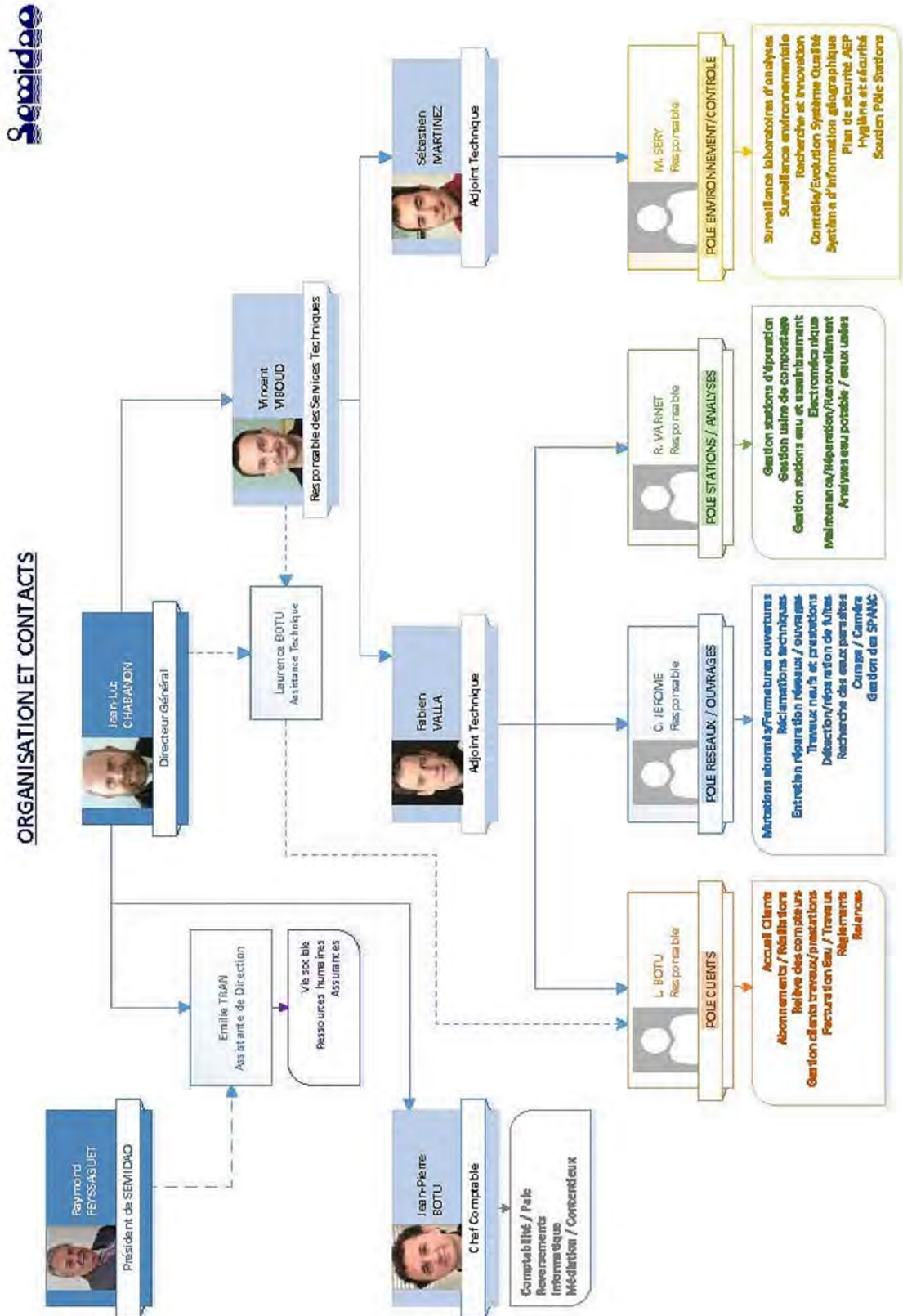
- Station d'épuration :



- Usine de compostage :



Organigramme :



3. Principaux moyens techniques :

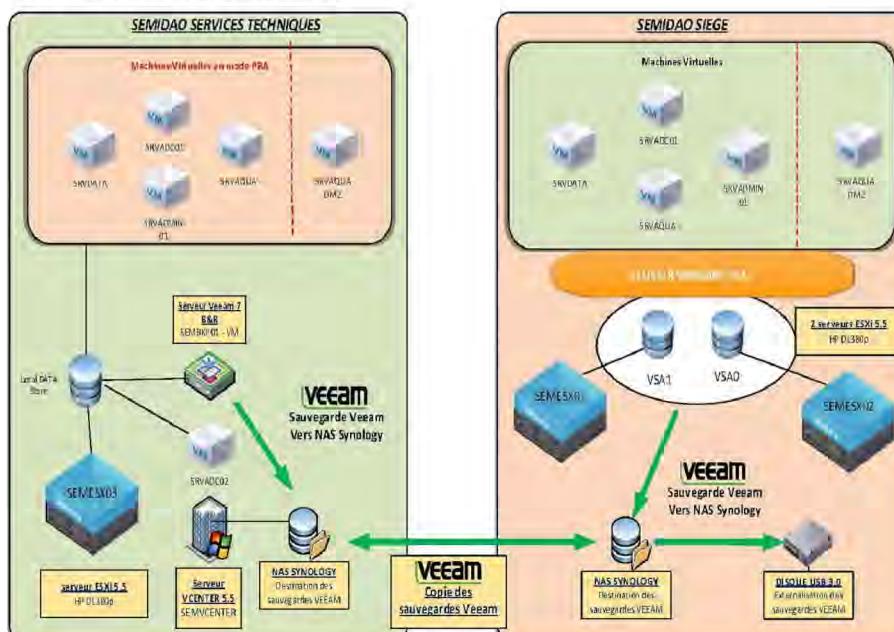
Pôle Réseaux :

	2	Hydrocureurs (Rivard 10 m ³ et Cappellotto 8 m ³)..
	1	Tractopelle
	3	Mini pelles
	1	Remorque Porte-char (permet de transporter les chargeurs, nacelles, tracteur...)
	3	Camions tri-bennes
	3	Fourgons ateliers interventions
	10	Fourgonnettes dont 6 <u>électriques</u>

Suite des principaux moyens du Pôle Réseaux :

	4	Véhicules légers
	1	Fourgon aménagé avec caméra réseaux couleur avec indicateur de pente et système informatique embarqué dans le véhicule + 1 caméra petit diamètre compatible
	1	système complet de détection de fuites (pré-localisations, corrélation acoustique)
	1	générateur de fumée

Système informatique de gestion :



Pôle Stations :

	1 Aire de dépôtage des hydrocureurs
	1 Aire de stockage de Compost couvert
	1 Aire de Maturation couverte avec stockage des refus de criblage
	1 Pont bascule externe de pesée et logiciel d'exploitation
	1 Broyeur Willibad 2400MZA (30 tonnes de déchets verts bruts/heure)
	1 Crible mobile TERRASELECT T6 (100 m ³ de compost/heure)
	2 Chargeurs Télescopique Manitou

	1 Retourneur d'andain
	1 Chargeur Komatsu WA 200-5H (godet 3 m ³)
	1 Nacelle Manitou 16SATJ
	1 Tracteur New Holland TM 120 (godet 1 m ³) avec cuve d'aspersion insecticide
	1 Balayeuse ramasseuse
	5 Véhicules légers
	1 Jumpy Citroën Durisotti avec benne

4. Certificat de la Norme ISO 9001

Management de la Qualité



BUREAU VERITAS
Certification

SEMIDAO

Il s'agit d'un certificat multi-site, le détail des sites est énuméré dans l'annexe de ce certificat

**13 RUE B FRACHON -
38090 VILLEFONTAINE - FRANCE**

Bureau Veritas Certification certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 9001 : 2008

Domaine d'activité

ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA SEMIDAO : ALIMENTATION EN EAU POTABLE, COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES, COMPOSTAGE DES BOUES D'EPURATION, TRAVAUX ET PRESTATIONS SUR RESEAUX, GESTION DES ABONNES.

**EPURATION DES EAUX USEES,
COMPOSTAGE DES BOUES D'EPURATION.**

Date de début du cycle de certification : **04 juin 2015**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **03 juin 2018**

Date originale de certification : **22 décembre 2000**

Certificat n° : **FR021824-1** Date: **05 juin 2015**

Affaire n° : **8219424**

Jacques Matillon - Directeur général

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaume - 92045 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : **+33 (0)1 41 97 00 60.**



cofrac
CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT
N°A-0105
Lieu des sites et points d'inspection
117 avenue de la République

5. Certificat de la Norme ISO 14001

Management Environnemental



BUREAU VERITAS
Certification

SEMIDAO

Il s'agit d'un certificat multi-site, le détail des sites est énuméré dans l'annexe de ce certificat

**13 RUE B FRACHON -
38090 VILLEFONTAINE - FRANCE**

Bureau Veritas Certification certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2004

Domaine d'activité

**SITE CENTRALISATEUR DU SYSTEME DE MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL.**

**EPURATION DES EAUX USEES,
COMPOSTAGE DES BOUES D'ÉPURATION.**

Date de début du cycle de certification : **04 juin 2015**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **03 juin 2018**

Date originale de certification : **04 juin 2015**

Certificat n° : **FR021825-1** Date: **05 juin 2015**

Affaire n° : **6219424**

Jacques Matillon - Directeur général

*Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense*

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : **+33 (0)1 41 97 00 60.**



RECYCLE
100% ISO 14001:2004



cofrac
CERTIFICATION
DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT
ACCREDITATION
N°4-0002
Liste des sites et
portées d'approbation
sur www.cofrac.fr

6. Liste des déversoirs d'orage et trop pleins

D02	150 ch. DU 1er Gua	La Verpillière	CAPI	<120	réseau EP
D03	358 ch. du 1er Gua	La Verpillière	CAPI	<120	RU
D04	ch. du 1er Gua	La Verpillière	CAPI	<120	RU
D05	imp des abattoirs	La Verpillière	CAPI	<120	RU
D06	pl. docteur OGIER	La Verpillière	CAPI	<120	RU
TP7- PR 23	ch. du 1er Gua	La Verpillière	CAPI	>120	ruisseau Aillat
D07	canal d'enfer	La Verpillière	CAPI	<120	saigne de l'enfer
D08	ch. des Sétives	La Verpillière	CAPI	<120	ruisseau Aillat
D09	canal d'enfer	La Verpillière	CAPI	<120	saigne de l'enfer
D010	canal d'enfer	La Verpillière	CAPI	<120	saigne de l'enfer
TP11	ch. de Bouvaresse	La Verpillière	CAPI	<120	saigne de l'enfer
TP15-PR9	Guignuettes	Vaulx Milieu	CAPI	>600	bourbre

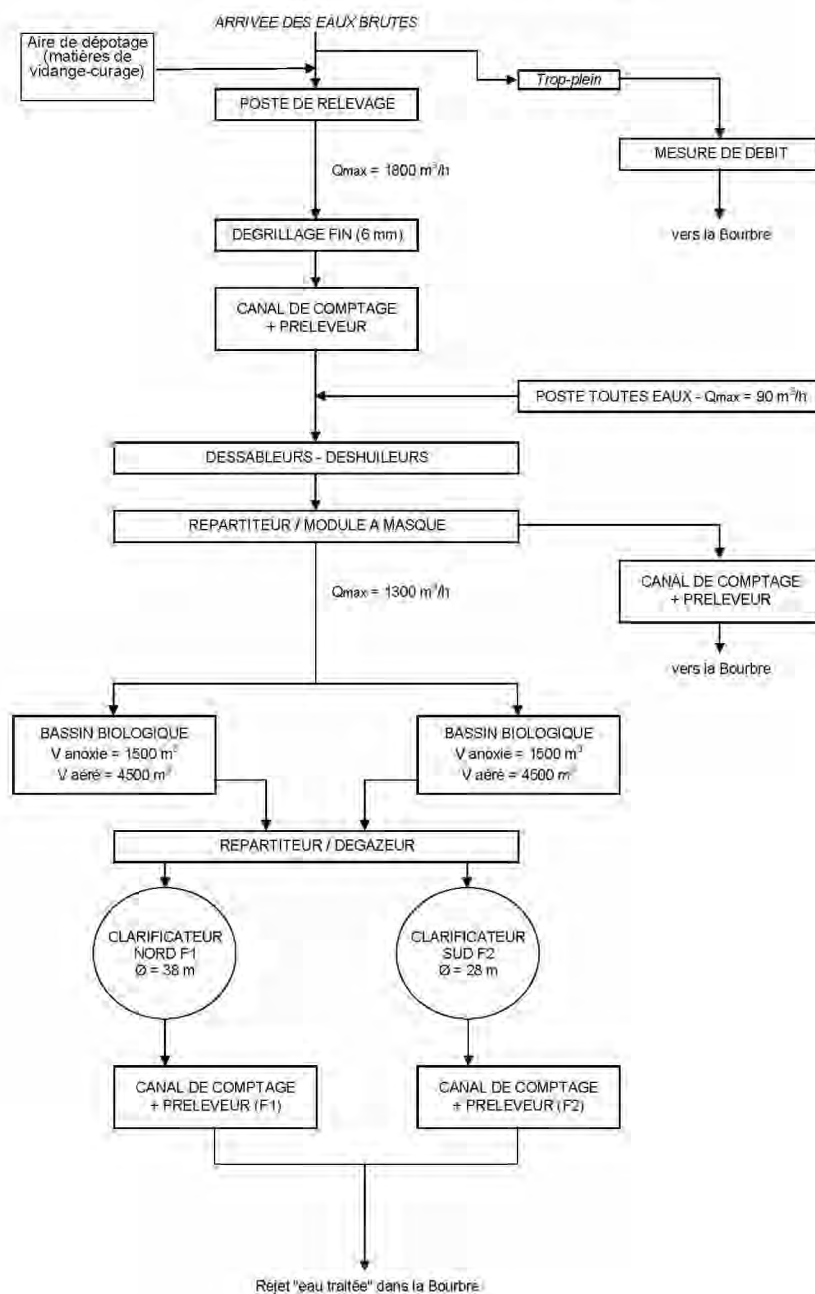
TP16-PR 8	Fonbonnière	L'Isle d'Abeau	CAPI	>120	canal du Catelan
DO21	collonges	L'Isle d'Abeau	CAPI	<120	canal du Catelan
TP17 -PR16	Quincia 1	Villefontaine	CAPI	<120	réseau EP
TP14 -PR3	Cochet	St Quentin Fallavier	CAPI	<120	réseau EP
TP18-PR21	Step de Trafféryère	St Quentin Fallavier	CAPI	<120	bourbre
DO 11	canal SQF	St Quentin Fallavier	CAPI	<120	canal SQF
D019	ch.de la bise	St Alban de Roche	CAPI	<120	réseau EP
D0 20	route de Combes	St Alban de Roche	CAPI	<120	réseau EP
D022	rue de la Roche	St Alban de Roche	CAPI	<120	réseau EP
TP 18 -PR25	Bas Bonce	Satolas et Bonce	CAPI	<120	Bâche de 15 m3
TP19-PR26	Haut Bonce	Satolas et Bonce	CAPI	<120	Bâche de 15 m3
TP20-PR27	Les étraits	Satolas et Bonce	CAPI	<120	Bâche de 15 m3
D013	La Ladrière	Satolas et Bonce	CAPI	<120	réseau EP

7. Filières eau et boues de la station d'épuration de Traffeyère

Annexe 1

STATION D'EPURATION DE TRAFFEYERE

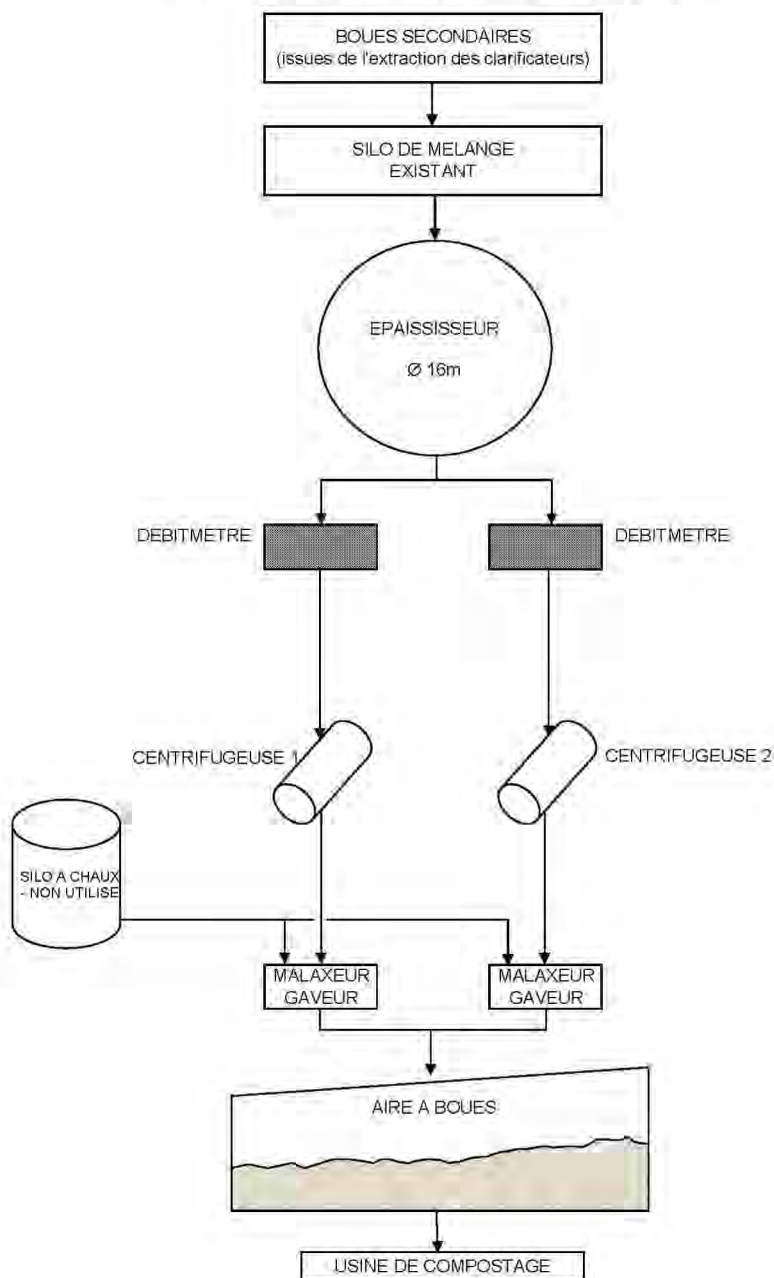
SCHEMA DE PRINCIPE DU TRAITEMENT DES EAUX



Annexe 1

STATION D'EPURATION DE TRAFFEYERE

SCHEMA DE PRINCIPE DU TRAITEMENT DES BOUES



8. Historique des volumes rejetés par les by-pass de la station d'épuration

by-pass biologique	2009		2010	
	jours de déversement	m3/j	jours de déversement	m3/j
JANVIER	4	1000		0
FEVRIER	7	5884		0
MARS		0		0
AVRIL		0		0
MAI		0		0
JUIN	1	84		0
JUILLET		0		0
AOUT		0	1	63
SEPTEMBRE		0		0
OCTOBRE		0		0
NOVEMBRE		0		0
DECEMBRE		0	1	45
TOTAL	12	6968	2	108

	2011		2012	
by-pass biologique	jours de déversement	m3/j	jours de déversement	m3/j
JANVIER		0		0
FEVRIER		0		0
MARS		0		0
AVRIL		0		0
MAI		0		0
JUIN		0		0
JUILLET		0	1	78
AOUT	1	48		0
SEPTEMBRE	1	65	3	1081
OCTOBRE	2	242	1	125
NOVEMBRE		0	4	2391
DECEMBRE		0	2	541
TOTAL	4	355	11	4216

	2013		2014	
by-pass biologique	jours de déversement	m3/j	jours de déversement	m3/j
JANVIER	3	491	9	491
FEVRIER	0	0	1	0
MARS	0	0	1	0
AVRIL	1	108	1	108
MAI	7	3497	0	3497
JUIN	0	0	1	0
JUILLET	2	748	4	748
AOUT	4	2953	0	2953
SEPTEMBRE	2	1956	1	1956
OCTOBRE	0	0	3	0
NOVEMBRE	0	0	2	0
DECEMBRE	2	2020	0	2020
TOTAL	21	11773	23	11773

	2015	
By-pass biologique	jours de déversement	m3/j
JANVIER	3	899
FEVRIER	1	603
MARS	1	3
AVRIL	0	0
MAI	0	0
JUIN	5	36
JUILLET	4	742
AOUT	3	1188
SEPTEMBRE	7	7213
OCTOBRE	8	6620
NOVEMBRE	0	0
DECEMBRE	0	0
TOTAL	32	17304

	2016		2017	
By pass biologique	jours de déversement	m3/j	jours de déversement	m3/j
JANVIER	3	187	1	17
FEVRIER	2	45	1	3
MARS	2	47	2	28
AVRIL	0	0	0	0
MAI	2	162	0	0
JUIN	3	393	0	0
JUILLET	2	23	0	0
AOUT	4	342	0	0
SEPTEMBRE	0	0	0	0
OCTOBRE	6	2971	0	0
NOVEMBRE	7	1676	0	0
DECEMBRE	0	0	0	0
TOTAL	31	5846	4	48

	2009		2010	
by-pass général	jours de déversement	m3/j	jours de déversement	m3/j
JANVIER	0	0	0	0
FEVRIER	0	0	0	0
MARS	0	0	0	0
AVRIL	0	0	0	0
MAI	0	0	0	0
JUIN	0	0	0	0
JUILLET	0	0	0	0
AOUT	0	0	0	0
SEPTEMBRE	0	0	0	0
OCTOBRE	0	0	0	0
NOVEMBRE	0	0	0	0
DECEMBRE	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

	2011		2012	
by-pass général	jours de déversement	m3/j	jours de déversement	m3/j
JANVIER	0	0	0	0
FEVRIER	0	0	0	0
MARS	0	0	0	0
AVRIL	0	0	0	0
MAI	0	0	0	0
JUIN	0	0	0	0
JUILLET	0	0	0	0
AOUT	0	0	0	0
SEPTEMBRE	0	0	1	625
OCTOBRE	0	0	0	0
NOVEMBRE	0	0	0	0
DECEMBRE	1	772	0	0
TOTAL	1	772	1	625

	2013		2014	
by-pass général	jours de déversement	m3/j	jours de déversement	m3/j
JANVIER	0	0	0	0
FEVRIER	0	0	2	1251
MARS	1	600	0	0
AVRIL	0	0	1	368
MAI	0	0	1	104
JUIN	0	0	0	0
JUILLET	1	170	3	1855
AOUT	0	0	1	1770
SEPTEMBRE	1	61	1	682
OCTOBRE	2	3122	2	14788
NOVEMBRE	0	0	4	39567
DECEMBRE	0	0	3	2375
TOTAL	5	3953	18	62760

	2015	
By-pass général	jours de déversement	m3/j
JANVIER	2	13401
FEVRIER	0	0
MARS	0	0
AVRIL	2	3318
MAI	0	0
JUIN	5	5596
JUILLET	2	698
AOUT	1	282
SEPTEMBRE	6	12686
OCTOBRE	6	10459
NOVEMBRE	1	3
DECEMBRE	0	0
TOTAL	25	46443

	2016		2017	
By-pass général	jours de déversement	m3/j	jours de déversement	m3/j
JANVIER	0	0	0	0
FEVRIER	0	0	0	0
MARS	1	2850	1	164
AVRIL	0	0	0	0
MAI	0	0	0	0
JUIN	1	343	0	0
JUILLET	0	0	1	188
AOUT	0	0	0	0
SEPTEMBRE	0	0	0	0
OCTOBRE	2	4597	0	0
NOVEMBRE	0	0	2	10980
DECEMBRE	0	0	2	1572
TOTAL	4	7790	6	12904

9. Linéaires, matériaux, diamètres des réseaux par commune

EP: réseau d'eaux pluviales

EU : réseau d'eaux usées

RU : réseau unitaire

		FOUR						Total FOUR	
			AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PVC	
BP		8		577			733	182	1 500
	1960								
	1968								
	1970								
	1972								
	1973								
	1974								
	1975								
	1976								
	1977								
	1978						70		70
	1979								
	1980								
	1981								
	1982								

		FOUR						Total FOUR	
			AMIANTE CIMENT	BETON	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU		PVC
EP	1983								
	1984								
	1985								
	1986								
	1987								
	1988			110			2	112	
	1989								
	1990			225			45	270	
	1991								
	1992						92	92	
	1993			126			8	5	139
	1994			168			80	2	251
	1995								
	1996								
	1997						177	5	183
	1998						88	5	93
	1999								

		FOUR						Total FOUR
			AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	
EP	2000							
	2001							
	2002						113	113
	2003							
	2004			132			32	164
	2005							
	2006			275		5		280
	2007							
	2008							
	2009							
	2010							
	2011			602				602
	2012							
	2013						6	6
	2014			158			7	166
	2015	9		385			52	445
	2016							
2017								
Total EP		17		2 758		1 298	412	4 485

		FOUR						Total FOUR
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PVC	
			68		3	92	239	402
	1960							
	1965							
	1969							
	1970							
	1972							
	1973							
	1974							
	1975							
	1976							
	1977							
	1978							
	1979							
	1980							
	1981							
	1982							
	1983							

		FOUR						Total FOUR
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PVC	
EU	1984							
	1985							
	1986	581	20					601
	1987							
	1988				57			57
	1989							
	1990				526			526
	1991							
	1992				48			48
	1993				344	10		353
	1994							
	1995							
	1996	44				114	141	299
	1997					15		15
	1998				70		33	103
	1999							
	2000							

		FOUR						Total FOUR
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PVC	
EU	2001							
	2002							
	2003			2 139				2 139
	2004						133	133
	2005							
	2006						563	563
	2007							
	2008							
	2009							
	2010							
	2011						1 045	1 045
	2012						159	159
	2013							
	2014			161		5		166
	2015			360				360
	2016			68				68
	2017							
Total EU		625	88	2 729	1 048	236	2 312	7 036

		FOUR						Total FOUR	
			AMIANTE CIMENT	BETON	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU		PVC
RU									
	1960								
	1965								
	1968								
	1969								
	1970								
	1972								
	1975								
	1983								
	1985								
	1992								
	1993								
	1994								
	2006								
2010									
2013									
Total RU									
Total général		17	625	2 846	2 729	1 048	1 533	2 724	11 521

		LA VERPILLIERE								Total LA VERPILLIERE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EP		416	2 214	24		4 119			102	6 875
	1960	1								1
	1968		93			309				401
	1970		171							171
	1972		151			636				787
	1973		1 276			5				1 280
	1974		114			113				227
	1975		418			316				734
	1976		468			2 451				2 919
	1977		839			132				971
	1978		3			200				203
	1979		13			928				941
	1980		304			600				905
	1981									
	1982					339				339

		LA VERPILLIERE								Total LA VERPILLIERE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EP	1983					170				170
	1984									
	1985					17				17
	1986									
	1987									
	1988									
	1989									
	1990									
	1991									
	1992			436						436
	1993			68					15	83
	1994									
	1995									
	1996									
	1997									
	1998								2	2
	1999									

		LA VERPILLIERE								Total LA VERPILLIERE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EP	2000		430			10				440
	2001									
	2002									
	2003									
	2004									
	2005					0			220	221
	2006		66			80			292	439
	2007		54			100			223	377
	2008		75						159	235
	2009									
	2010									
	2011								14	14
	2012		62			120	775		297	1 254
	2013		989			6			183	1 178
	2014		33			171				205
	2015		142	27					18	186
	2016									
	2017									
Total EP		417	8 421	51		10 824	775		1 525	22 012

	LA VERPILLIERE								Total LA VERPILLIERE
	AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPROPYLENE	PVC	
	14	1 357	49		3 130			762	5 311
1960		3							3
1965					58				58
1969					34				34
1970		154							154
1972		165			647				812
1973									
1974					241				241
1975		321			739				1 061
1976					2 954				2 954
1977		295		937	197				1 429
1978				1 599	212				1 812
1979					242				242
1980					376			303	679
1981									
1982		327							327
1983					149				149

		LA VERPILLIERE								Total LA VERPILLIERE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EU	1984									
	1985					25				25
	1986									
	1987									
	1988									
	1989									
	1990									
	1991									
	1992		453			277			171	901
	1993									
	1994									
	1995									
	1996									
	1997									
	1998								585	585
	1999									
	2000		457							457

	LA VERPILLIERE									Total LA VERPILLIERE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPROPYLENE	PVC	
EU	2001									
	2002									
	2003									
	2004									
	2005		8						223	231
	2006					9			272	281
	2007			7		220				227
	2008								234	234
	2009									
	2010								93	93
	2011					77			7	84
	2012								1 088	1 088
	2013								1 160	1 160
	2014	6		226						232
	2015			315					2	317
	2016						14	6		21
	2017									
Total EU		20	3 541	597	2 536	9 589	14	6	4 899	21 204

	LA VERPILLIERE									Total LA VERPILLIERE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
RU			633			1 718			5	2 357
	1960		180			203			74	457
	1965	139	336			1 437				1 913
	1968		115							115
	1969		224			52				276
	1970					107				107
	1972		1 228			10				1 238
	1975		371			322				693
	1983		1			163				164
	1985					108				108
	1992									
	1993		203			2				205
	1994									
	2006		13			103				117
	2010									
	2013									
Total RU		139	3 305			4 225			79	7 748
Total général		437	139	15 266	648	2 536	24 638	790	6 503	50 964

		L'ISLE D'ABEAU										Total L'ISLE D'ABEAU
		AMIANTE CIMENT	BETON	DRAIN	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PRV	PVC	
EP		430	3 148	101	6		4 645		10		1 406	9 747
	1960											
	1968											
	1970											
	1972											
	1973											
	1974		312				31					343
	1975		380				30					411
	1976											
	1977		123				144				57	324
	1978		308				180					487
	1979		567				30					597
	1980		484				44					528
	1981		741				29					770
	1982		85 2 621				37					2 743

		L'ISLE D'ABEAU										Total L'ISLE D'ABEAU
		AMIANTE CIMENT	BETON	DRAIN	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PRV	PVC	
EP	1983		370				28				45	443
	1984		1 482				102				49	1 632
	1985		4 357				673				411	5 442
	1986	44	2 367				455				458	3 324
	1987		2 041				125				104	2 270
	1988		2 122				277				144	2 544
	1989		1 511				94				89	1 694
	1990		1 769				79				64	1 912
	1991		1 782				142				57	1 981
	1992		2 980				115				131	3 226
	1993		2 918				395				270	3 583
	1994		2 527				102				398	3 027
	1995		3 160				272				240	3 673
	1996		1 773				149				4	1 927
	1997		1 240				186				414	1 840
	1998		784				312				135	1 230
	1999		288				2				164	454

	L'ISLE D'ABEAU											Total L'ISLE D'ABEAU
		AMIANTE CIMENT	BETON	DRAIN	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PRV	PVC	
EP	2000			25			201				358	584
	2001			421			349				223	994
	2002			1 441			144				699	2 284
	2003			380			32		162		6	580
	2004			903			5				477	1 384
	2005											
	2006											
	2007			621	118		153	419			63	1 374
	2008											
	2009											
	2010											
	2011											
	2012			93			54				251	398
	2013										98	98
	2014				8		25				138	171
	2015											
	2016			54					16		52	122
2017												
Total EP		430	128	46 093	226	6	9 640	419	188		7 005	64 138

	L'ISLE D'ABEAU											Total L'ISLE D'ABEAU
		AMIANTE CIMENT	BETON	DRAIN	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PRV	PVC	
		106	272	572		123	1 446		67		1 314	3 899
1960												
1965												
1969												
1970												
1972												
1973												
1974		181	144				45					370
1975		33				25	79					138
1976												
1977		225				267	6					498
1978		194				80	115					389
1979		164				158						323
1980						220						220
1981		142										142
1982		708	578			1 371	106					2 762
1983		358	310			54	70				7	799

	L'ISLE D'ABEAU											Total L'ISLE D'ABEAU
		AMIANTE CIMENT	BETON	DRAIN	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PRV	PVC	
EU	1984	296	52			83	16				295	742
	1985	831	767		1 499	209	123				1 111	4 542
	1986	592	906			433	69				734	2 735
	1987	820	689				70				180	1 760
	1988	213	426				147				75	861
	1989		130			184					218	533
	1990	517	366			1 053	85				115	2 135
	1991	226	1 522		694	136	213				458	3 250
	1992	351	1 169				39				630	2 189
	1993	174	311		731	1 293	98				247	2 854
	1994	455	594			598	81				296	2 024
	1995	394	465			209	168				161	1 396
	1996	102	540			318	122				511	1 594
	1997		33			402	10				1 085	1 530
	1998										829	829
	1999										432	432
	2000						234				344	578

	L'ISLE D'ABEAU											Total L'ISLE D'ABEAU
		AMIANTE CIMENT	BETON	DRAIN	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PRV	PVC	
EU	2001						12				77	88
	2002		82		98	119					1 207	1 507
	2003		100		69						362	532
	2004	80			285		15				139	518
	2005		15		1 080			205		1 800	267	3 367
	2006											
	2007										631	631
	2008											
	2009											
	2010											
	2011											
	2012				162		13	38			452	666
	2013				510							510
	2014				66						238	303
	2015											
	2016				401						192	593
	2017				232							232
Total EU		106	7 328	9 770	5 950	7 215	3 384	243	67	1 800	12 607	48 470

	L'ISLE D'ABEAU											Total L'ISLE D'ABEAU
	AMIANTE CIMENT	BETON	DRAIN	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PRV	PVC		
	82	131				2						215
1960												
1965												
1968												
1969												
1970												
1972												
1975												
1983												
1985												
1992												
1993												
1994		140				59						199
2006												
2010												
2013												
Total RU	82	271				61						414
Total général	618	7 456	56 134	226	5 956	7 215	13 085	663	255	1 800	19 613	113 022

		SAINT-ALBAN-DE-ROCHE								Total SAINT-ALBAN-DE-ROCHE	
			AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EP			1 421	882			403			14	2 719
	1960										
	1968										
	1970										
	1972										
	1973										
	1974										
	1975			297							297
	1976										
	1977										
	1978										
	1979										
	1980										
	1981										
	1982										

	SAINT-ALBAN-DE-ROCHE									Total SAINT-ALBAN-DE-ROCHE
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPROPYLENE	PVC	
1983										
1984			137			36				173
1985			861			109				970
1986										
1987										
1988										
1989										
1990										
1991										
1992										
1993						166				166
1994										
1995			35							35
1996			26							26
1997									60	60
1998			107							107
1999										

		SAINT-ALBAN-DE-ROCHE								Total SAINT-ALBAN-DE-ROCHE
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte ductile	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPROPYLENE	PVC	
EP	2000									
	2001					78			15	93
	2002									
	2003					3			91	94
	2004									
	2005			79		15				94
	2006			14		23	38		179	255
	2007									
	2008			32		197			70	299
	2009						26			26
	2010									
	2011			15					5	20
	2012									
	2013	2		82		27	20	8	138	276
	2014									
	2015									
	2016									
	2017									
Total EP		2	1 421	2 568		1 057	84	8	572	5 711

	SAINT-ALBAN-DE-ROCHE									Total SAINT-ALBAN-DE-ROCHE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
		1 408	169	13		1 291		496	131	3 510
1960										
1965										
1969										
1970										
1972										
1973										
1974										
1975						298				298
1976										
1977										
1978										
1979										
1980										
1981										
1982										
1983										

		SAINT-ALBAN-DE-ROCHE								Total SAINT-ALBAN-DE-ROCHE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPROPYLENE	PVC	
EU	1984					170				170
	1985					91			349	441
	1986									
	1987									
	1988									
	1989									
	1990									
	1991									
	1992									
	1993					139				139
	1994	420						9		428
	1995		21							21
	1996									
	1997			280					189	469
	1998				292					292
	1999								93	93
	2000									

	SAINT-ALBAN-DE-ROCHE									Total SAINT-ALBAN-DE-ROCHE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPROPYLENE	PVC	
EU	2001								186	186
	2002		106			42			502	650
	2003					7			956	963
	2004									
	2005					143				143
	2006								233	233
	2007									
	2008					57			272	328
	2009									
	2010									
	2011			282					224	506
	2012									
	2013							321	81	402
	2014			97				532		628
	2015									
	2016									
	2017									
Total EU		1 828	295	673	292	2 239		1 358	3 216	9 900

RU	SAINT-ALBAN-DE-ROCHE									Total SAINT-ALBAN-DE-ROCHE
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
		180	1 628			65		6	3	1 882
	1960									
	1965									
	1968									
	1969									
	1970									
	1972									
	1975									
	1983									
	1985		139							139
	1992									
	1993									
	1994									
	2006									
	2010									
2013			11						11	
Total RU		180	1 778			65		6	3	2 032
Total général	2	3 429	4 641	673	292	3 361	84	1 371	3 790	17 643

SAINT-QUENTIN-FALLAVIER												Total SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
		ACIER	AMIANTE CIMENT	BETON	Eternit	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EP		156	106		5 800			7 013			803	13 879
	1960											
	1968											
	1970											
	1972											
	1973				1 571			23				1 595
	1974				252			2 291			19	2 562
	1975				2 007							2 007
	1976				762			83				845
	1977				1 387			143				1 530
	1978				1 490			149				1 639
	1979				3 504			378				3 881
	1980			62	4 717			1 041				5 820
	1981				853			96			26	975
	1982				957			1 003			5	1 965

		SAINT-QUENTIN-FALLAVIER										Total SAINT- QUENTIN- FALLAVIER
		ACIER	AMIANTE CIMENT	BETON	Eternit	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EP	1983			31				184				215
	1984			352				95			2	448
	1985			268								268
	1986			180								180
	1987										18	18
	1988											
	1989			721				24				745
	1990			681				3				684
	1991			2 743				39			236	3 018
	1992			3 263				79			435	3 776
	1993			1 322				107			375	1 805
	1994			1 411				87			71	1 569
	1995			485				14			311	810
	1996			260				127			196	584
	1997			190				3			86	279
	1998			1 200				6			56	1 262
	1999			49								49

EU

SAINT-QUENTIN-FALLAVIER											Total SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
	ACIER	AMIANTE CIMENT	BETON	Eternit	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
	95	273	3 872		87	253	5 092		146	1 787	11 606
1960											
1965											
1969											
1970											
1972											
1973		116	916							54	1 086
1974							2 365				2 365
1975			534							170	703
1976			2 829		719		5				3 553
1977		509	694			978	93			172	2 447
1978		1 423	32				113				1 568
1979		620					15				635
1980		2 694	418				227				3 339
1981		371	168								539
1982			473				859				1 332
1983					443	108					551

	SAINT-QUENTIN-FALLAVIER											Total SAINT- QUENTIN- FALLAVIER
		ACIER	AMIANTE CIMENT	BETON	Eternit	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EU	1984			35		249		128				412
	1985							71				71
	1986			288			138				56	482
	1987										1	1
	1988							52				52
	1989			996								996
	1990			533			24					557
	1991		264	2 376		1 466		91			131	4 328
	1992		579	786		2		79			96	1 541
	1993		377	411		337		8			347	1 481
	1994			255		807	173	134			270	1 639
	1995					1 346	107	77	175		45	1 749
	1996			88			273	144			7	513
	1997			35				73				109
	1998			2								2
	1999					832	619	24				1 475
	2000										48	48

	SAINT-QUENTIN-FALLAVIER											Total SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
		ACIER	AMIANTE CIMENT	BETON	Eternit	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPRO PYLENE	PVC	
EU	2001							169				169
	2002			304			586	286				1 176
	2003			134				234			94	463
	2004			100						419		519
	2005					501	55		97		249	901
	2006						189	328				518
	2007						780					780
	2008						285				282	567
	2009							4			342	346
	2010											
	2011											
	2012							302			171	472
	2013					464						464
	2014					677						677
	2015					142					283	425
	2016					4						4
	2017					234	254					488
Total EU		95	7 226	16 280		8 310	4 822	10 973	271	565	4 604	53 146

	SAINT-QUENTIN-FALLAVIER										Total SAINT-QUENTIN-FALLAVIER		
		ACIER	AMIANTE CIMENT	BETON	Eternit	Fonte ductile	GRES	INCONNU	PEHD	POLYPROPYLENE		PVC	
RU				1 570				641				2 211	
	1960												
	1965												
	1968												
	1969												
	1970												
	1972												
	1975												
	1983												
	1985												
	1992				21							21	
	1993				146						65	211	
	1994												
2006													
2010										85	85		
2013													
Total RU				1 737				641			150	2 528	
Total général		264	106	7 288	58 554	90	9 022	4 822	25 964	271	683	8 199	115 262

		SATOLAS-ET-BONCE					Total SATOLAS-ET- BONCE
		BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PVC	
EP		23	1 140		6 354	3	7 520
	1960						
	1968						
	1970						
	1972						
	1973						
	1974				15		15
	1975						
	1976						
	1977						
	1978						
	1979						
	1980						
	1981						
	1982						

		SATOLAS-ET-BONCE					Total SATOLAS-ET- BONCE
			BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU /PVC	
EP	1983						
	1984						
	1985						
	1986						
	1987						
	1988						
	1989						
	1990						
	1991						
	1992						
	1993						
	1994						
	1995						
	1996						
	1997						
	1998		40				40
	1999		385			48	27

	SATOLAS-ET-BONCE						Total SATOLAS-ET- BONCE
		BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PVC	
		12	358		1 872	61	2 303
1960							
1965							
1969							
1970							
1972							
1973							
1974							
1975							
1976							
1977							
1978							
1979							
1980							
1981							
1982							
1983							

		SATOLAS-ET-BONCE					Total SATOLAS-ET- BONCE
			BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU /PVC	
EU	1984						
	1985						
	1986						
	1987						
	1988						
	1989						
	1990						
	1991						
	1992						
	1993						
	1994						
	1995			1 703	681	51	2 436
	1996						
	1997						
	1998						
	1999			168	313	6	486
	2000			64	696	12	772

		SATOLAS-ET-BONCE					Total SATOLAS-ET- BONCE
		BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PVC	
EU	2001				177		177
	2002			209	776		985
	2003				105		105
	2004		3 489		521	95	4 105
	2005		40	113	941		1 094
	2006	11	6 720				6 731
	2007		304				304
	2008		1 884		38	82	2 003
	2009						
	2010		2 137	9	829		2 975
	2011						
	2012						
	2013		123				123
	2014						
	2015		1 188	759			1 947
	2016		545	450			995
	2017						
Total EU		23	18 722	3 230	5 329	237	27 541

		SATOLAS-ET-BONCE					Total SATOLAS-ET- BONCE	
		BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PVC		
RU								
	1960							
	1965							
	1968							
	1969							
	1970							
	1972							
	1975							
	1983							
	1985							
	1992							
	1993							
	1994							
	2006							
2010								
2013								
Total RU								
Total général		46	4 790	18 722	3 230	13 059	678	40 524

		VAULX-MILIEU							Total VAULX- MILIEU
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
EP		18	353			1 396		103	1 870
	1960								
	1968								
	1970								
	1972								
	1973								
	1974								
	1975								
	1976								
	1977								
	1978	5	1 436			336		14	1 790
	1979		1 450			94			1 544
	1980	311	884			549			1 744
	1981					15			15
	1982		30						30

		VAULX-MILIEU							Total VAULX- MILIEU
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
1983									
1984									
1985			358			471			829
1986		9	1 115			64			1 188
1987			496						496
1988			385						385
1989			74			8		7	89
1990			660					8	668
1991			349						349
1992			743			7		26	777
1993			1 345			1		162	1 508
1994			377					24	401
1995			212			5		79	296
1996			11			10		8	29
1997			482			51			533
1998			336			30		146	513
1999			845			0		39	884

	VAULX-MILIEU								Total VAULX- MILIEU
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
EP	2000								
	2001		95			2			98
	2002								
	2003		494						494
	2004							11	11
	2005								
	2006								
	2007								
	2008								
	2009								
	2010								
	2011								
	2012	23						209	232
	2013					46		79	125
	2014								
	2015		391			27		1 014	1 432
	2016								
	2017						90	156	245
Total EP		46	320	12 921		3 113	90	2 085	18 575

	VAULX-MILIEU								Total VAULX- MILIEU
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
		17	31	552		877		228	1 705
1960									
1965									
1969									
1970									
1972									
1973			213						213
1974			391						391
1975			57						57
1976									
1977									
1978		468	2 770	1 600		598			5 436
1979		609	64			4			678
1980		1 342	6			210			1 558
1981					835	7			842
1982									
1983		23							23

	VAULX-MILIEU								Total VAULX- MILIEU
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
EU	1984								
	1985	29	157	1 117		785		76	2 164
	1986		1 364			2		115	1 481
	1987		299						299
	1988								
	1989	44			223	1			268
	1990		1 425					17	1 442
	1991		194	93	1 006				1 293
	1992		58						58
	1993			19		15			34
	1994		247						247
	1995		98					59	157
	1996								
	1997					10		504	514
	1998		7						7
	1999							424	424
	2000								

	VAULX-MILIEU								Total VAULX- MILIEU	
		AMIANTE CIMENT	BETON	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC		
EU	2001									
	2002					47			47	
	2003									
	2004									
	2005									
	2006									
	2007				245				245	
	2008				205		11		215	
	2009									
	2010			267		322			589	
	2011									
	2012							321	321	
	2013				307				307	
	2014									
	2015				1 451				1 451	
	2016									
	2017									
Total EU		46	2 485	7 649	5 589	2 064	2 879	11	1 745	22 467

RU	VAULX-MILIEU								Total VAULX- MILIEU
		AMIANTE CIMENT	BETON	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
	1960								
	1965								
	1968								
	1969								
	1970								
	1972								
	1975								
	1983								
	1985								
	1992								
	1993								
	1994								
2006									
2010									
2013									
Total RU									
Total général	91	2 806	20 571	5 589	2 064	5 992	100	3 830	41 043

		VILLEFONTAINE							Total VILLEFONTAINE	
			AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD		PVC
EP		35	65	4 988			5 982		177	11 247
	1960									
	1968									
	1970									
	1972									
	1973			3 426			339			3 766
	1974		175	3 431			416			4 022
	1975			1 617			204		93	1 914
	1976			1 193			1 158		19	2 370
	1977			385			2 012		194	2 591
	1978			2 275			3 022			5 297
	1979		152	5 079			1 996			7 228
	1980			2 697			2 968		10	5 676
	1981	7		2 727			763		51	3 548
	1982			805			1 131		5	1 941

	VILLEFONTAINE								Total VILLEFONTAINE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
1983			2 427			547		9	2 984
1984			1 421			276		14	1 711
1985			369			40		105	514
1986			1 359			85		35	1 479
1987			850			363		284	1 497
1988			1 428			231		46	1 705
1989			1 010			467		119	1 596
1990			781			57		386	1 224
1991			1 555			35		135	1 724
1992			425			92		4	521
1993		165	597			184		100	1 045
1994			2 217			323		229	2 769
1995			287			76		144	507
1996			496			51		621	1 168
1997									
1998			161			33			195
1999			48			82			130

	VILLEFONTAINE								Total VILLEFONTAINE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
EP	2000		125			203			328
	2001		549			51			601
	2002		1 210			77		109	1 396
	2003		581			46		118	745
	2004		315			511		414	1 239
	2005					6			6
	2006		413			122		2	537
	2007						145	37	182
	2008								
	2009								
	2010							12	12
	2011								
	2012					73		39	112
	2013								
	2014								
	2015		120			579		62	761
	2016	1	33					91	126
	2017								
Total EP		44	558	47 400		24 605	145	3 666	76 417

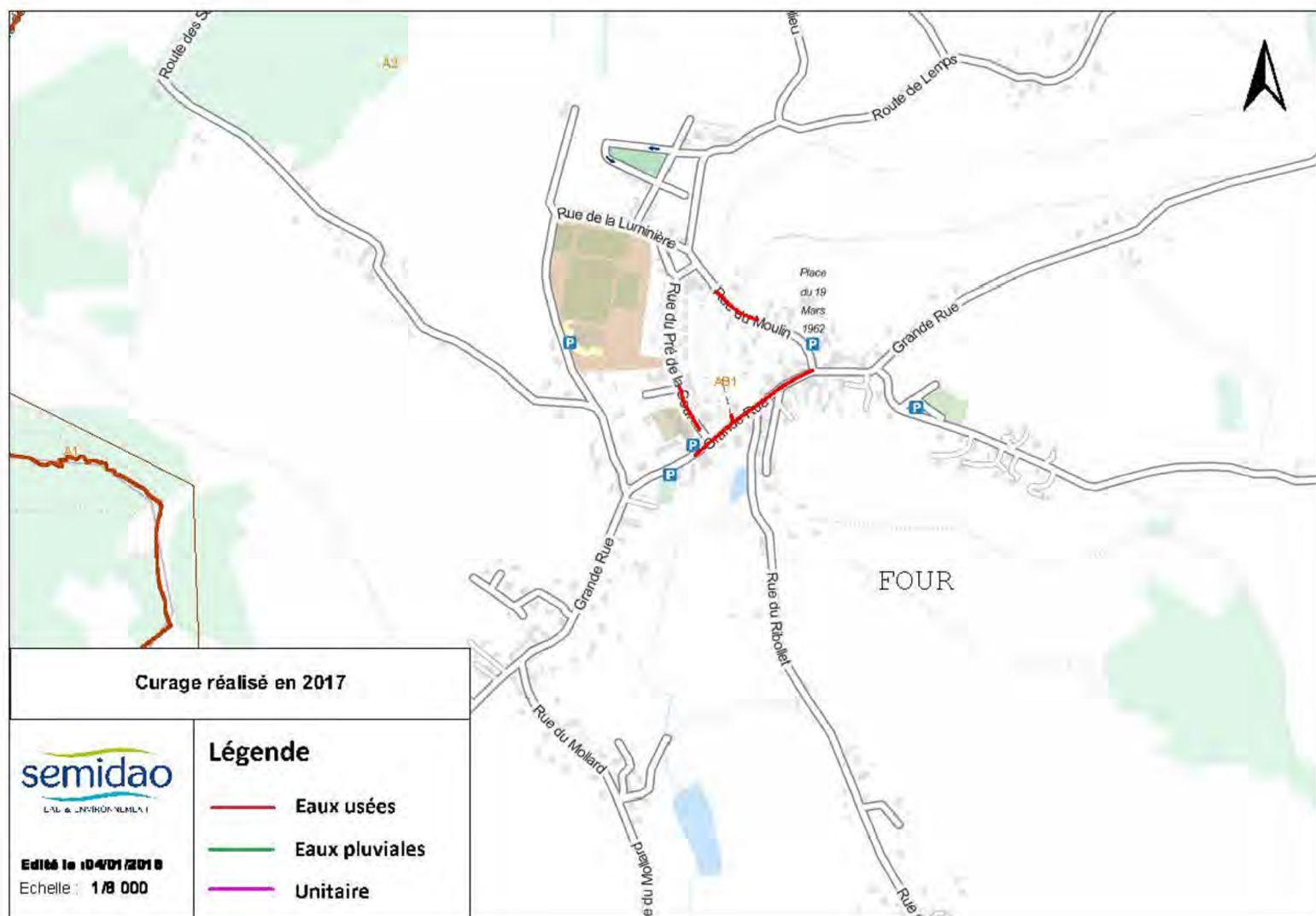
	VILLEFONTAINE								Total VILLEFONTAINE
		AMIANTE CIMENT	BETON	FONTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
		306	316			1 339		505	2 467
1960									
1965									
1969									
1970									
1972									
1973			1 526			123		2 509	4 158
1974		749	1 011			169		855	2 785
1975		324	78			16		1 109	1 527
1976		179	504			211		482	1 375
1977		1 339	46			753		165	2 303
1978		1 187	557		70	1 870		437	4 122
1979		2 299	31			1 193		465	3 988
1980		1 278	560			1 778		323	3 938
1981		819	676			734			2 229
1982		281	28			174		46	530
1983		1 933	1 006	94		394			3 428

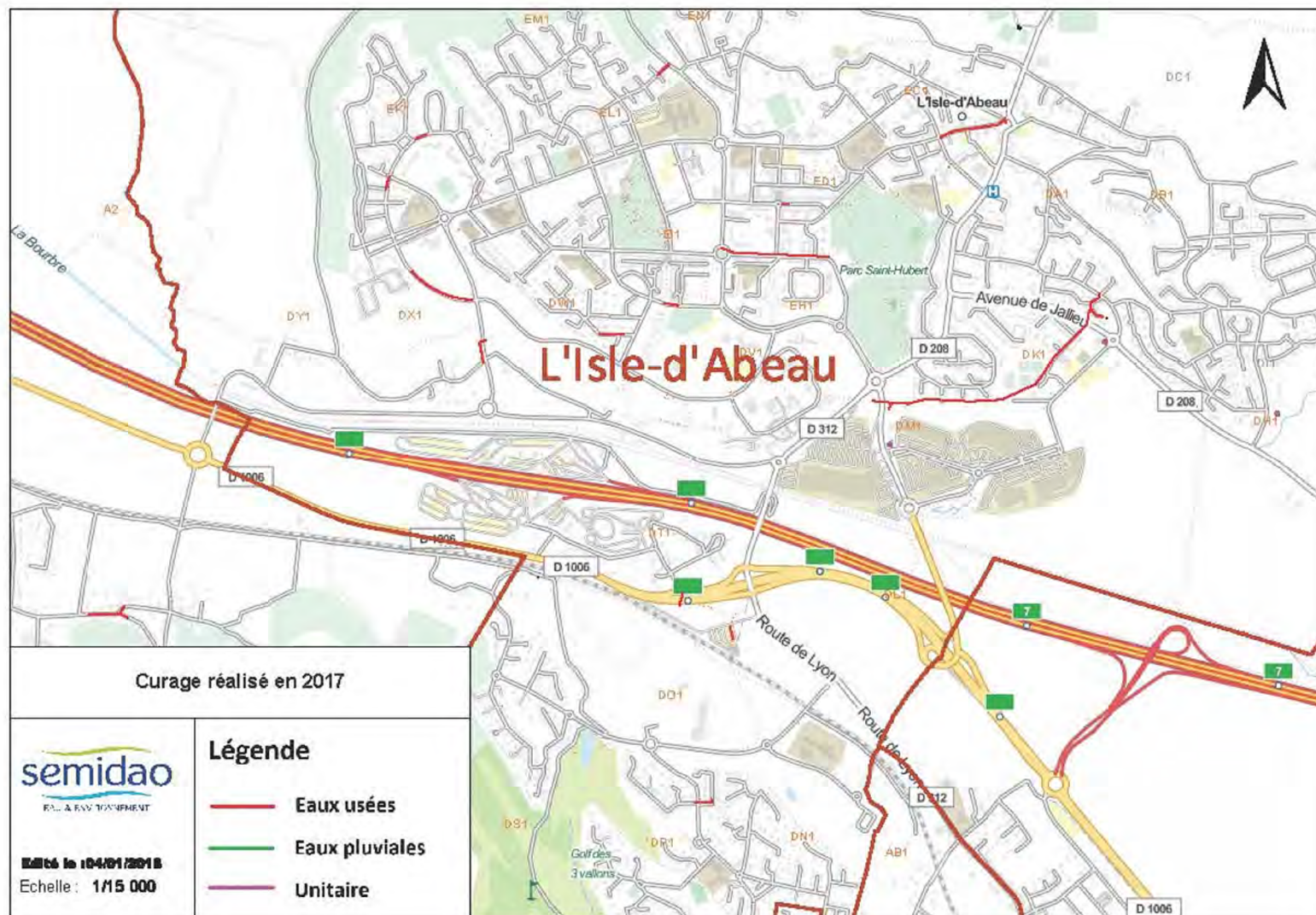
	VILLEFONTAINE								Total VILLEFONTAINE	
		AMIANTE CIMENT	BETON	FORTE DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC		
EU	2001			37	349		55	99	761	1 301
	2002				640		188		77	905
	2003						623		908	1 531
	2004				293				227	519
	2005									
	2006								30	30
	2007									
	2008									
	2009									
	2010								20	20
	2011								20	20
	2012									
	2013								66	66
	2014									
	2015						130			130
	2016				28					28
	2017									
Total EU			12 701	9 482	2 725	516	11 311	99	12 933	49 767

	VILLEFONTAINE								Total VILLEFONTAINE
		AMIANTE CIMENT	BETON	Fonte DUCTILE	GRES	INCONNU	PEHD	PVC	
RU			252			14			266
	1960								
	1965								
	1968								
	1969								
	1970								
	1972								
	1975								
	1983								
	1985								
	1992								
	1993								
	1994								
	2006								
	2010								
	2013								
Total RU			252			14			266
Total général		44	13 259	57 134	2 725	516	35 929	243	126 450

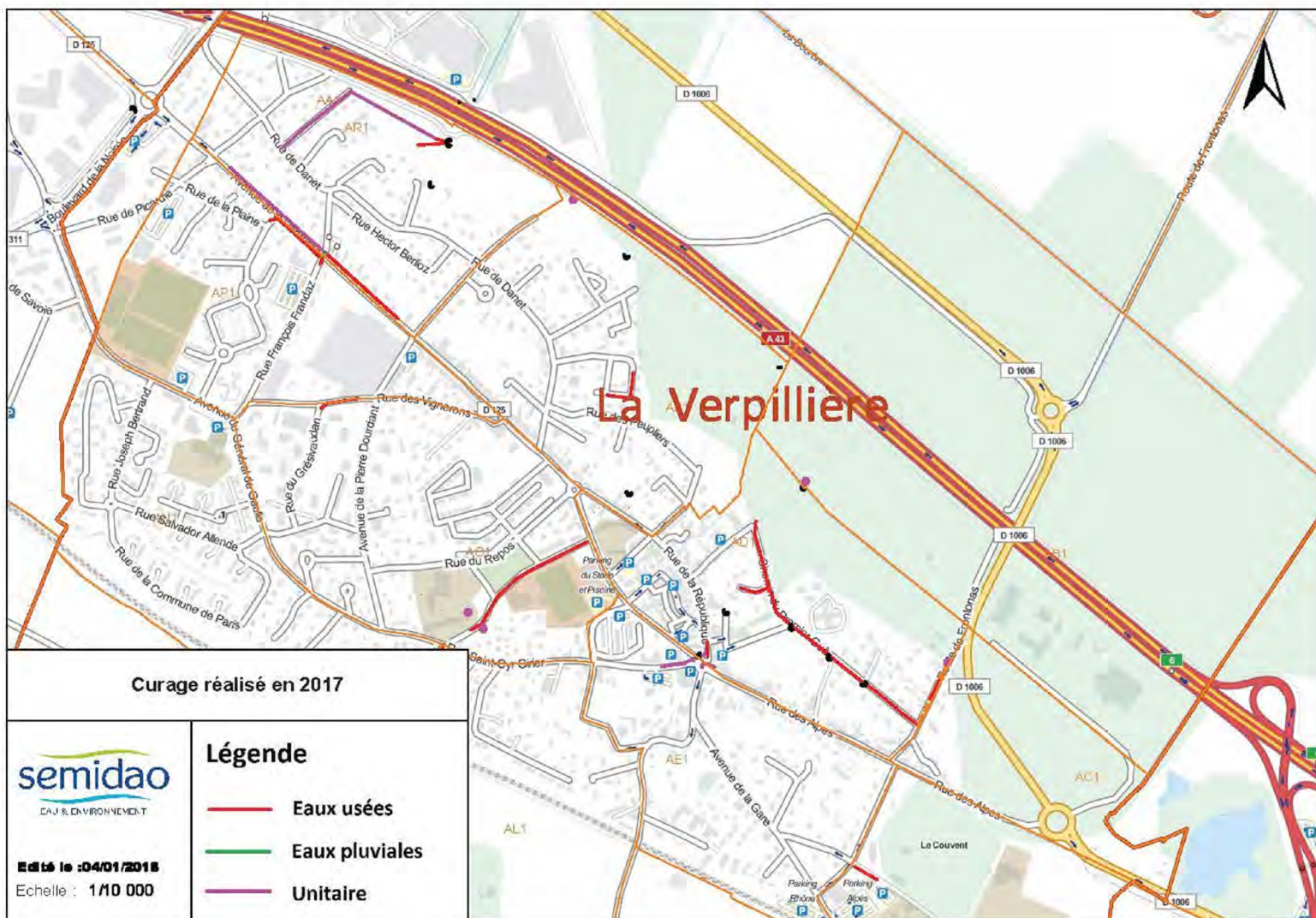
10. Curages des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales

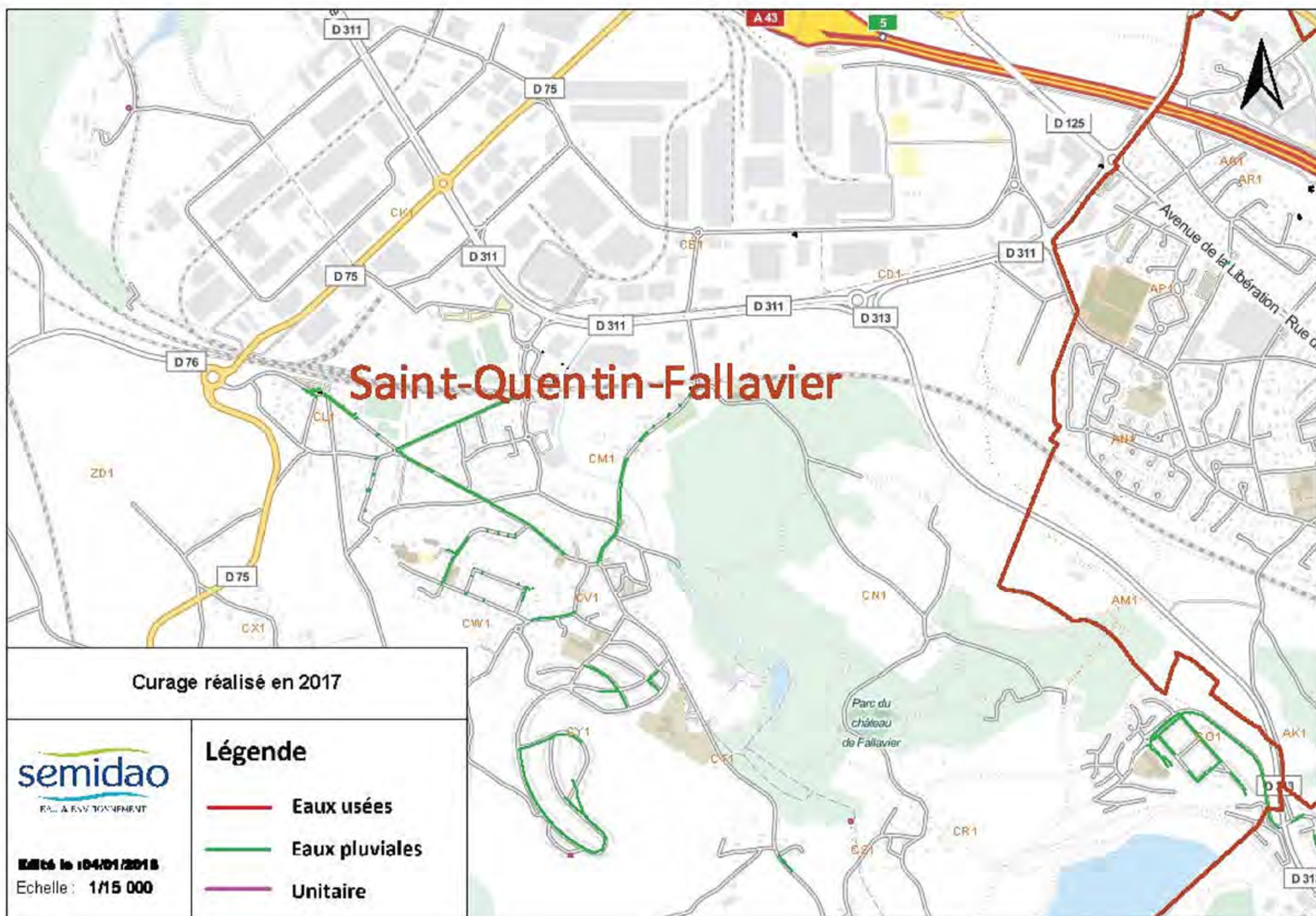
Four

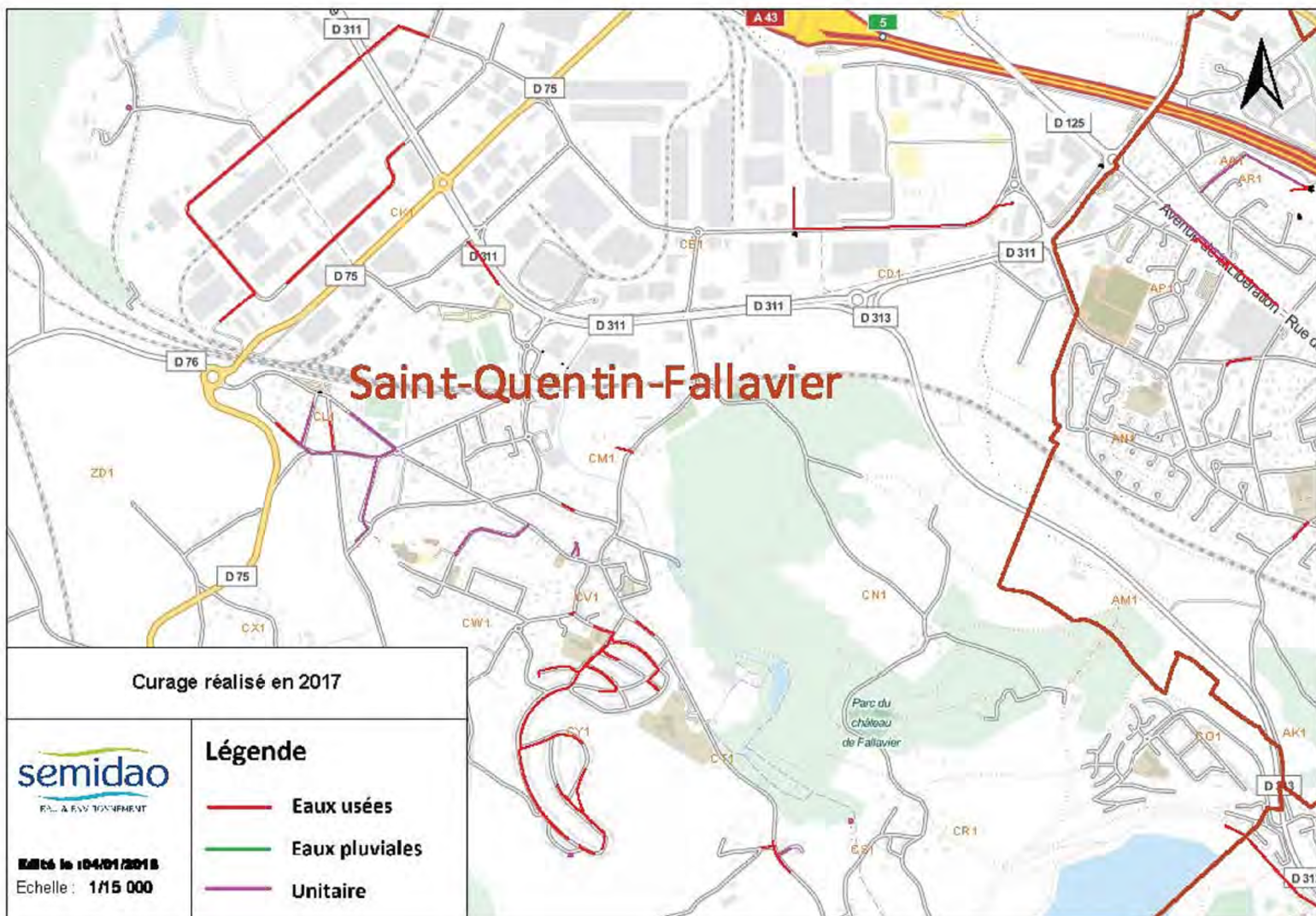




La Verpillière

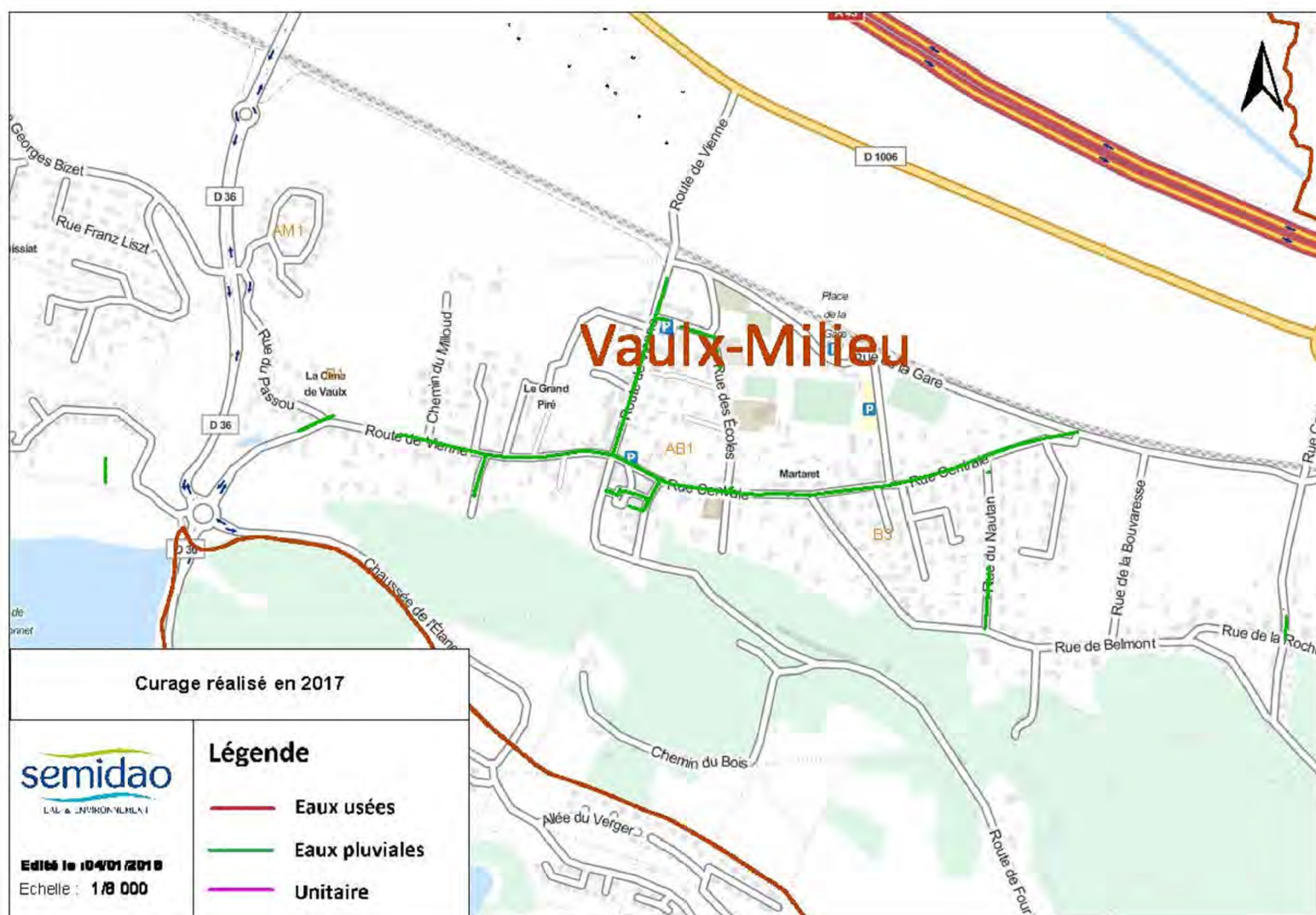


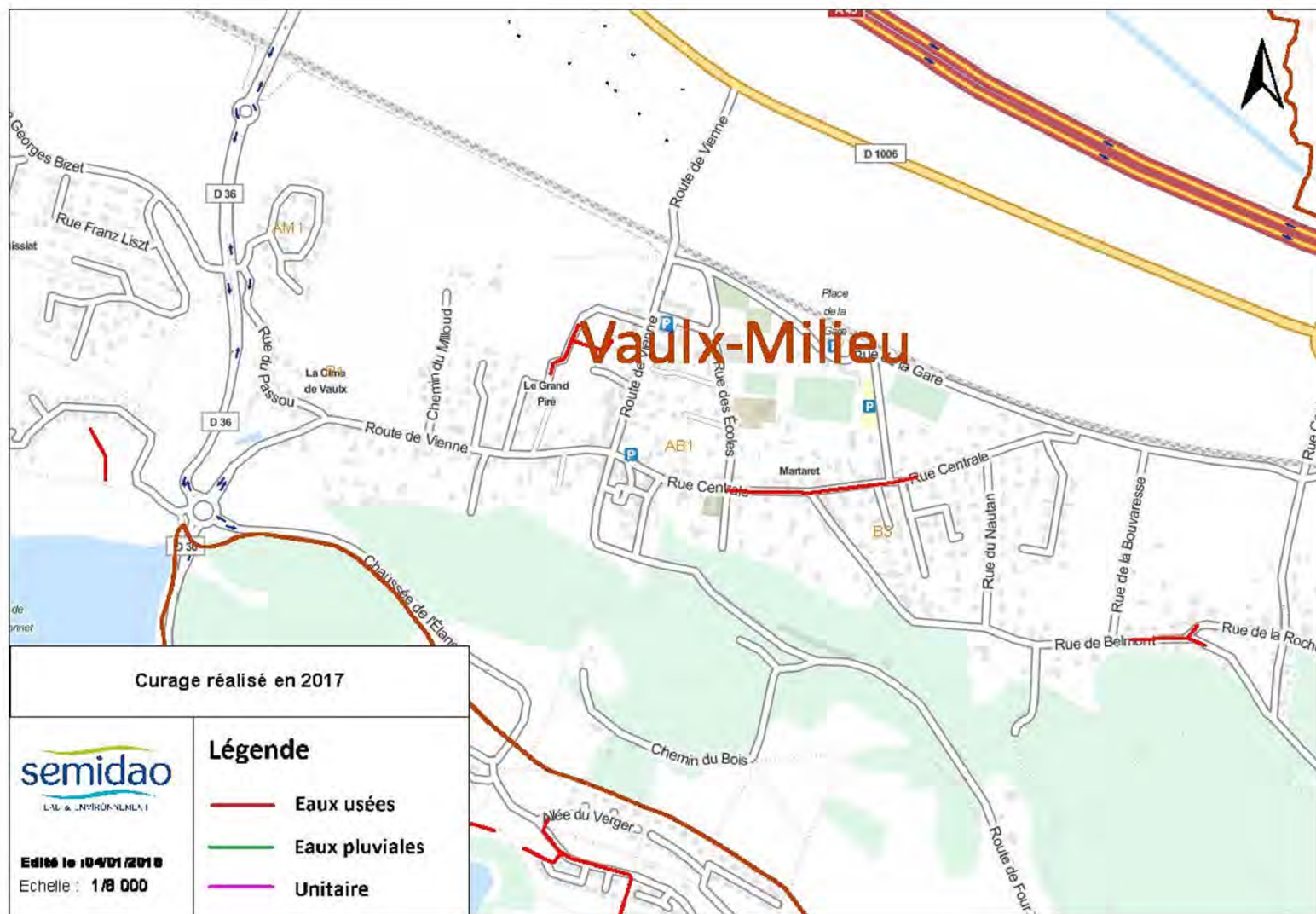
St Quentin Fallavier



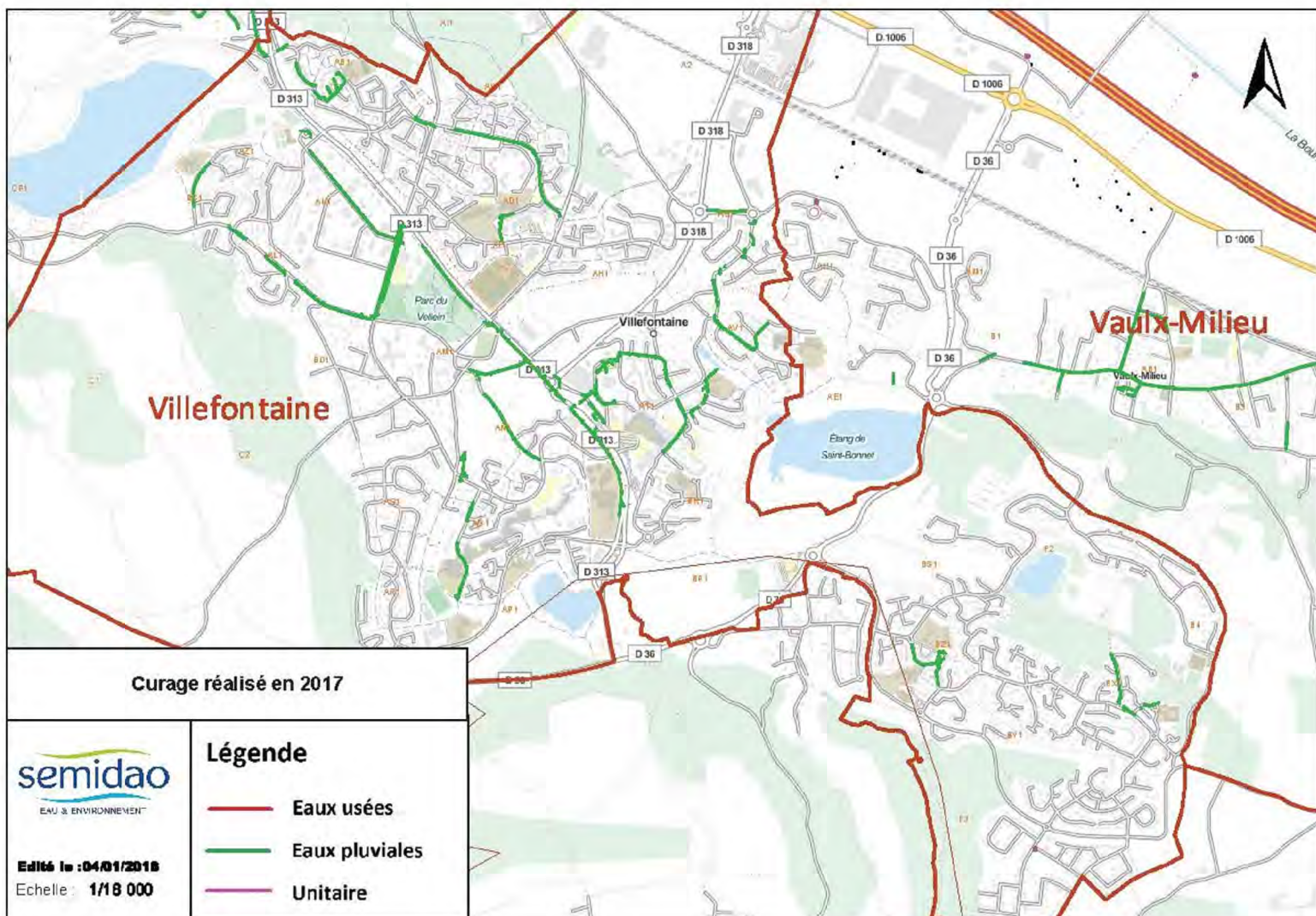


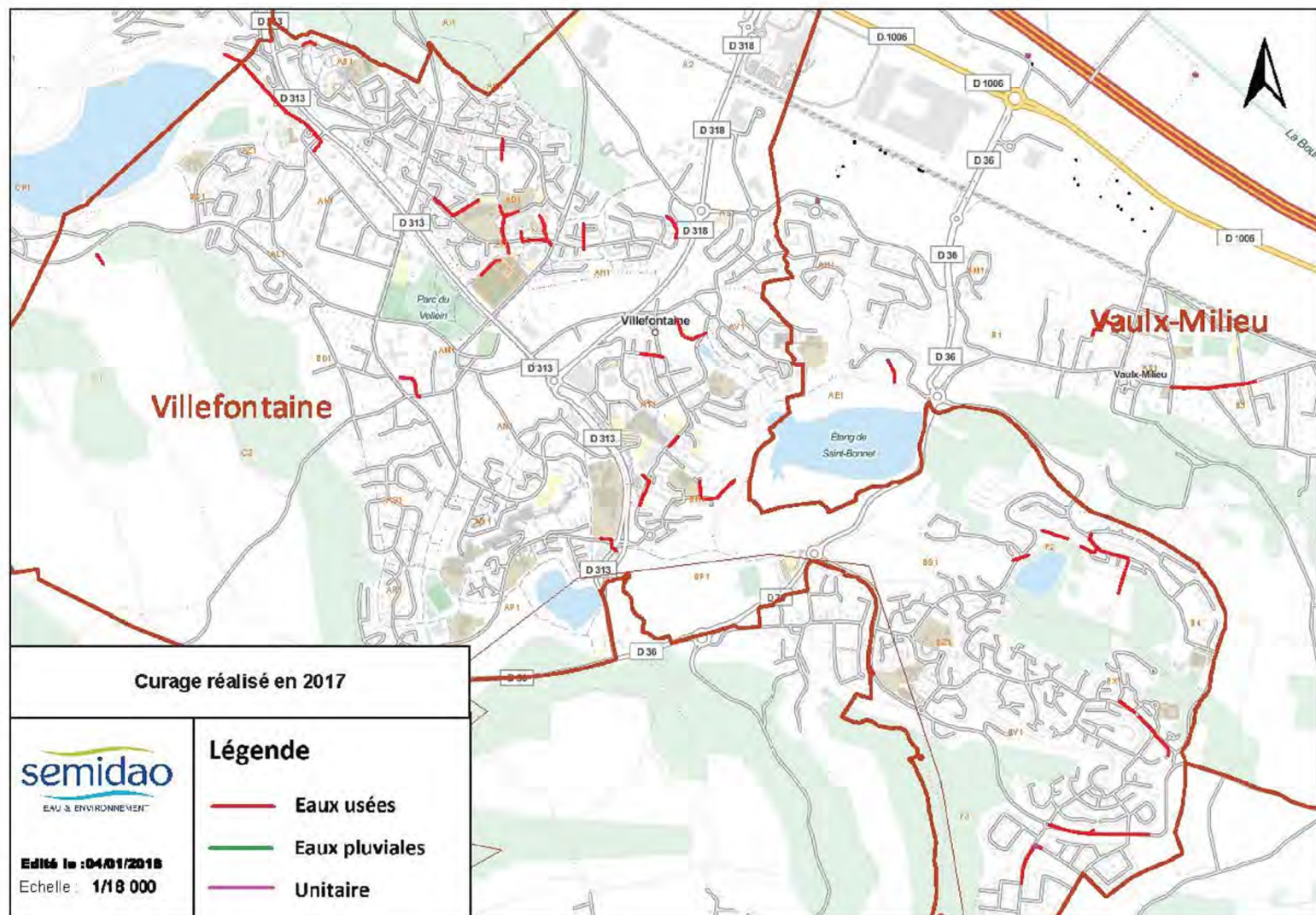
Vaulx Milieu

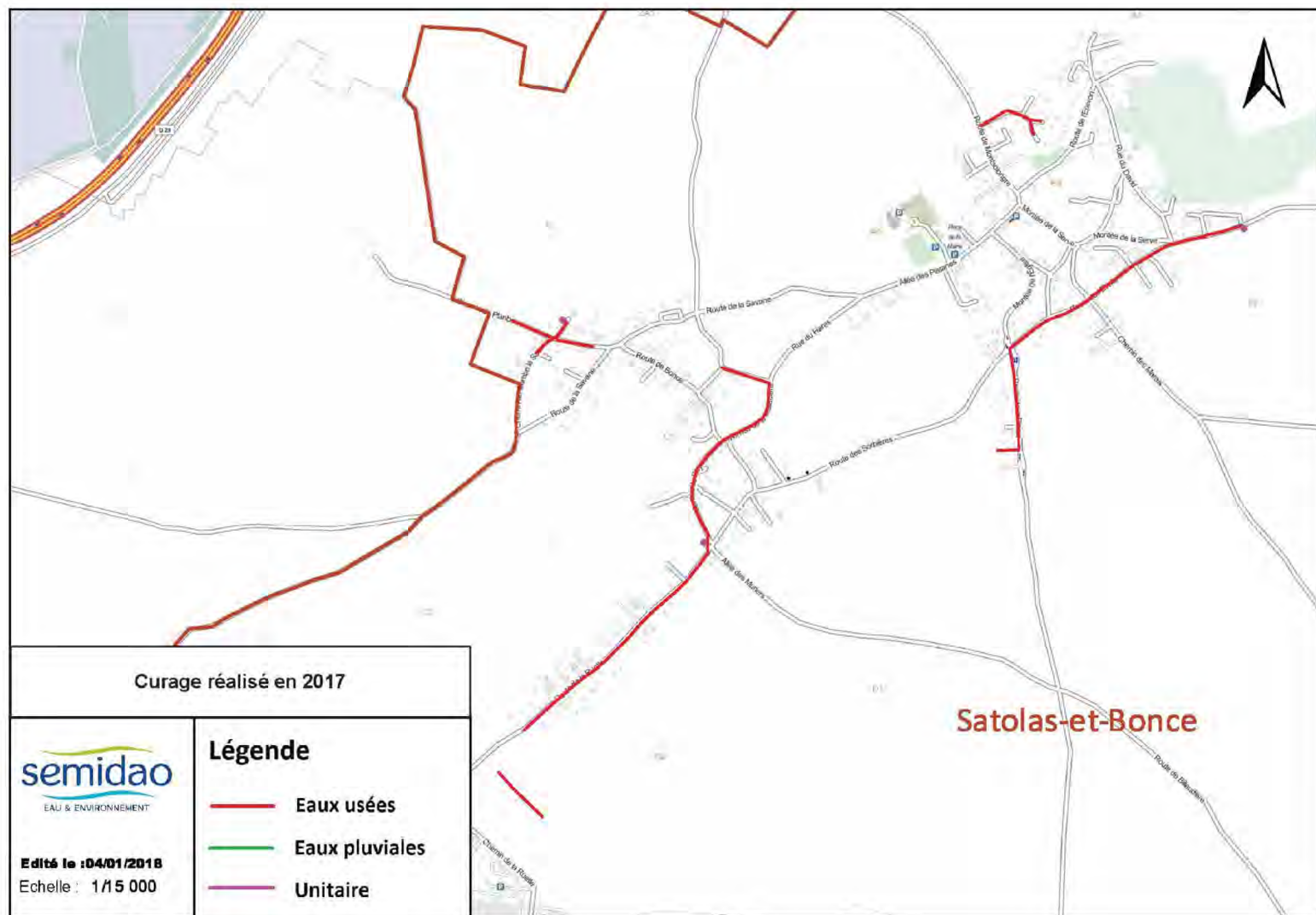




Villefontaine







11. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées

Code	Nom	Unité	Conditions d'obtention des points (pour mémoire)	Points obtenus si conditions réunies (sinon = 0) (pour mémoire)
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau (10 points)	0(non) ou 1(oui)	VP.250=1	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	0(non) ou 1(oui)	VP.251=1	5
VP.265	Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du descriptif détaillé	unité		somme des points obtenus en fonction des VP.250 et VP.251 Total= 15
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions, voir aide =>)	0(non) ou 1(oui)	VP.265=15 et VP.252=1 et VP.253>=50% et VP.254=1	10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide =>)	%	VP.265=15 et VP.252=1 et VP.254=1 et [ou 60%=<VP.253<70% (cas1) ou 70%=<VP.253<80% (cas2) ou 80%=<VP.253<90% (cas3) ou 90%=<VP.253<95% (cas4) ou 95%=<VP.253 (cas5)]	cas 2 ———> 2

VP.254	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	0(non) ou 1(oui)		
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	%	VP.255=15 et [ou 50%=<VP.255<60% (cas 0) ou 60%=<VP.255<70% (cas 1) ou 70%=<VP.255<80% (cas 2) ou 80%=<VP.255<90% (cas 3) ou 90%=<VP.255<95% (cas 4) ou 95%=<VP.255 (cas 5)]	cas 3 -----> 13
VP.256	Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du plan du réseau	unité		somme des points obtenus en fonction des VP.250 à VP.255 Total = 40
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	%	VP.256>=40 et [ou 50%=<VP.256<60% ou 60%=<VP.256<70% (cas 1) ou 70%=<VP.256<80% (cas 2) ou 80%=<VP.256<90% (cas 3) ou 90%=<VP.256<95% (cas 4) ou 95%=<VP.256 (cas 5)]	cas 1 -----> 11
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) (10 points)	0(non) ou 1(oui)	VP.257>=40 VP.257=1	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	0(non) ou 1(oui)	VP.258>=40 VP.258=1	10

VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	0(non) ou 1(oui)	VP.266>=40 VP.259=1	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	0(non) ou 1(oui)	VP.266>=40 VP.260=1	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	0(non) ou 1(oui)	VP.266>=40 VP.261=1	10
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0(non) ou 1(oui)	VP.266>=40 VP.262=1	0
TOTAL				101

12. Renouvellement des équipements et état des provisions

Le plan de renouvellement sera transmis avec le crac financier.

13. Synthèse facturation et reversements

CAP| secteur Ouest FACTURATION DES SURTAXES ET REVERSEMENTS

	FACTURATION		REVERSEMENTS												
	2017			REEL											
assainissement															
Assainissement en gros	A45C/A55C/A56C	47787	52087,83	X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	47764,81	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	2009,95	49774,76	
Assainissement	A44C	-591	-545,31	X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	163,44	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	3498,49	3 661,93	
Assainissement	A46C	-1024	-979,09	X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	3239,48	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	46890,70	50 130,18	
Assainissement	A47C (01/01/2014)	2728949	2975113,65	X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	1236630,11	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	895358,74	2 131 988,85	
Elimination boues	A54C	-24	-0,97	X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	0,00	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	5,64	5,64	
La Verpilliere (1/05/2010)	A44C	0	0	X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	93,16	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	0,06	93,22	
La Verpilliere (1/05/2010)	A46C	0	0	X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	71,75	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	1159,48	1 231,23	
La Verpilliere (1/05/2010)	A47C (01/01/2014)	292314	318638,28	X	semestrielle	01/01/2017	01/02/2017	31/01/17	152843,82	01/07/2017	01/08/2017	31/07/17	64777,76	217 621,58	
Traitement matière de curage	sdei						01/02/2017	31/01/17	6906,60	00/01/1900	01/02/2017	31/01/17	0,00	6 906,60	
Saint Alban de Roche	sdei						01/02/2017	31/01/17	40843,09		01/08/2017	31/01/17	36223,63	77 066,72	
total assainissement			3343727,37						1488556,26				1049924,45	2538480,712	
T.V.A.	période	réception	montant			Fin du 3ème mois	attestation								
Attestation 1	1/6 - 31/8/16	11/10/2016	203346,48			31/01/2017	31/01/2017	31/01/17	203346,50					203346,5	
Attestation 2	1/9 - 31/12	21/02/2017	210226,94			31/05/2017	31/05/2017	31/05/17	210226,94					210226,94	
Attestation 3	1/1 - 31/3	02/05/2017	46541,53			31/08/2017	31/08/2017	30/08/17	46541,53					46541,53	
Attestation 4	1/4 - 30/6	14/09/2017	65059,52			31/12/2017	31/12/2017	28/12/17	65059,52					65059,52	
Attestation 5	1/7 - 30/9	15/11/2017	1427732,55			28/02/2018								0	
total T.V.A.									525174,49					460114,97	



Zone artisanale La Cruzille • 13, rue Benoît Frachon • 38090 Villefontaine

Tél : 04 74 96 32 20 • Fax : 04 74 96 42 28

Email : client@semidao.fr

www.semidao.fr

Déchets

Le rapport annuel est fourni par le
Syndicat Mixte du Nord Dauphiné (SMND).



NOTRE SERVICE
POUR VOS DÉCHETS
c'est tout naturel !



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

www.smnd.fr

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ANNÉE 2017

ÉTABLI CONFORMÉMENT AU DÉCRET N° 2015-1827
DU 30 DÉCEMBRE 2015

Conformément à la loi, le présent rapport ne reprend que les données dont le syndicat mixte assure la compétence. Il appartient à chaque collectivité membre du SMND de présenter à son instance les données du présent rapport, mais également le cas échéant à l'ensemble de la filière de gestion des déchets ménagers utilisée par la collectivité et les indicateurs correspondants.

*Les annexes de ce rapport sont disponibles sur
le site internet du syndicat : www.smnd.fr*



SOMMAIRE

	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
■	Historique.....	4
■	Territoire.....	5
	Périmètre et structures membres.....	5
	Population.....	6
■	Effectifs et parc roulant	7
	Chiffres clés.....	7
	Organigramme des services	7
■	Représentation politique.....	8
	Le Comité Syndical	8
	Le Bureau Syndical	8
	INDICATEURS TECHNIQUES	9
■	La collecte des DMA	9
	Les ordures ménagères résiduelles.....	9
	La collecte sélective multimatériaux.....	12
	Les déchèteries	15
	Récapitulatif général des tonnages à collecter et traiter	19
■	Actions de prévention et de sensibilisation	20
	Plan Bio-déchets	20
	Communication de proximité	22
■	Le traitement des DMA	23
	Les modes et localisation des unités de traitement.....	23
	La nature des principaux traitements et valorisations.....	25
	INDICATEURS FINANCIERS.....	26
■	Les modalités d'exploitation du service	26
■	Les dépenses et leurs financements	27
	Recettes de fonctionnement.....	27
	Dépenses de fonctionnement.....	27
	Dépenses d'investissement.....	27
■	Évolution et comparaison des coûts.....	28
■	Matrice des coûts.....	29
	GLOSSAIRE	30
	NOTES.....	31

■ HISTORIQUE

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné est officiellement créé par arrêté préfectoral du 22 décembre 2000, par transformation du SIVOM d'Heyrieux – La Verpillière fondé en 1949.

C'est une structure construite et gérée par les élus des collectivités membres pour le fonctionnement du service public de collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.

Son activité a été recentrée par une modification des statuts en 2003 sur la compétence suivante :

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés :

-  Acquisition et gestion du matériel nécessaire à la collecte et traitement de tous les déchets,
-  Collecte et traitement des déchets ménagers,
-  Collecte et traitement des gros objets ou monstres,
-  Collecte et traitement des déchets des déchèteries,
-  Tri, broyage, compostage, stockage des déchets des ménages et assimilés.

Les actions du syndicat s'inscrivent dans le souci du fonctionnement du service public défini par la loi de 1975, et dans l'objectif de satisfaire aux obligations réglementaires et environnementales.



Premier camion de collecte dans les années 70

Depuis la mise en place de la collecte sélective, les activités du syndicat s'organisent autour des pôles suivants :

-  Ordures ménagères,
-  Déchèteries,
-  Collecte sélective multi-matériaux,
-  Dès 2003, le syndicat met également en œuvre un plan sur le compostage individuel dans le cadre du développement d'un futur plan de prévention pour la réduction des déchets.



Siège du SMND à Heyrieux

69 communes,
209 235
habitants



PÉRIMÈTRE ET STRUCTURES MEMBRES

Le territoire d'intervention du SMND couvre en 2017 les Communautés de Communes (tout ou partie) et d'Agglomération suivantes :

CCEL	CCCND	CCVD	CCBD	CAPI (agglo)
8 communes	10 communes	8 communes	21 communes	22 communes

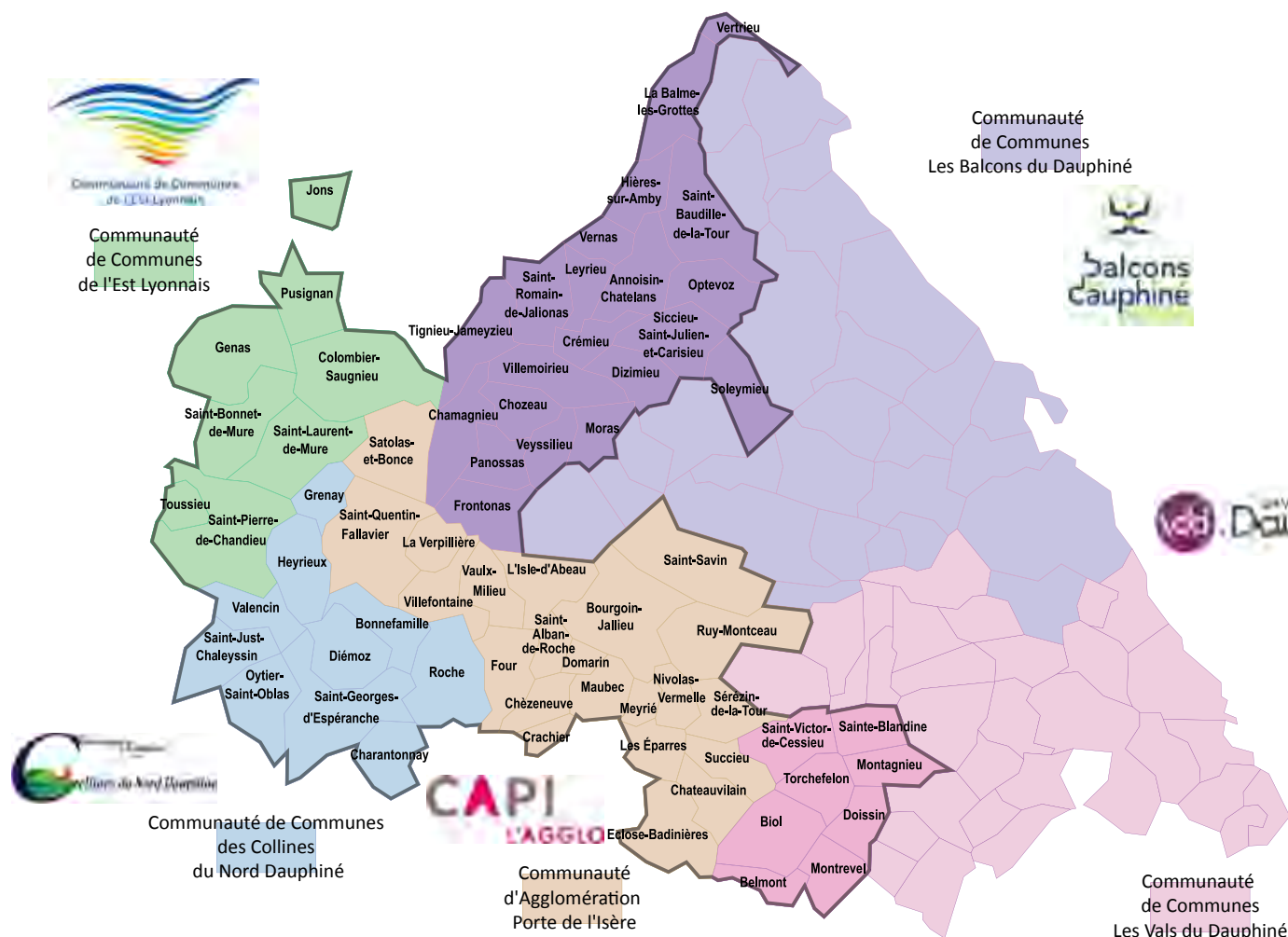
CCEL : Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

CCCND : Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné

CCVD : Communauté de Communes les Vals du Dauphiné

CCBD : Communauté de Communes les Balcons du Dauphiné

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère



Comme le réaffirment plusieurs rapports nationaux, dans le domaine de la gestion des déchets, les réalités économiques imposent des regroupements qui vont au-delà de l'intercommunalité des EPCI à fiscalité propre (Communauté de Communes, Communauté d'Agglomération,...). Dans ce cadre, le syndicat mixte constitue un outil et une structure de gestion au service des différentes collectivités, quels que soient leur taille ou leur degré d'intercommunalité.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a conduit à la fusion de plusieurs intercommunalités à l'Est du territoire. La Communauté de Communes les Balcons du

Dauphiné regroupe depuis le 1^{er} janvier 2017 les anciennes Communautés de Communes de l'Isle Crémieu, des Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs.

La Communauté de Communes les Vals du Dauphiné regroupe depuis le 1^{er} janvier 2017 les anciennes communautés de communes de Bourbre-Tisserands, des Vallons de la Tour, de la Vallée de l'Hien et des Vallons du Guiers.

Ces structures nouvellement créées sont dès lors membres des différents syndicats gestionnaires des DMA, qui conservent leurs périmètres d'intervention respectifs.

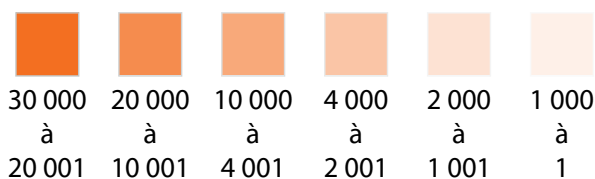
CCEL
40 479
habitants

CCBD
30 367
habitants

CAP
105 838
habitants

CCCND
24 186
habitants

CCVD
8 365
habitants



Le SMND est considéré comme un territoire « mixte à dominante urbaine ». La majeure partie de la population se concentre à l'Ouest du territoire (en continuité de l'agglomération lyonnaise) ainsi que le long de l'axe autoroutier en direction de Grenoble, autour de l'ancienne ville nouvelle, avec Bourgoin-Jallieu comme pôle dominant.

À l'inverse, le plateau de Crémieu et les Terres Froides sont beaucoup moins peuplés et présentent un aspect plus rural.

À périmètre constant, la population a augmenté de 2 207 habitants entre 2016 et 2017, soit une hausse d'environ 1%.



EFFECTIFS ET PARC ROULANT

CHIFFRES CLÉS

42 agents liés aux déchèteries

10 agents de l'atelier maintenance

37 bennes à ordures ménagères

5 camions grue pour les PAV

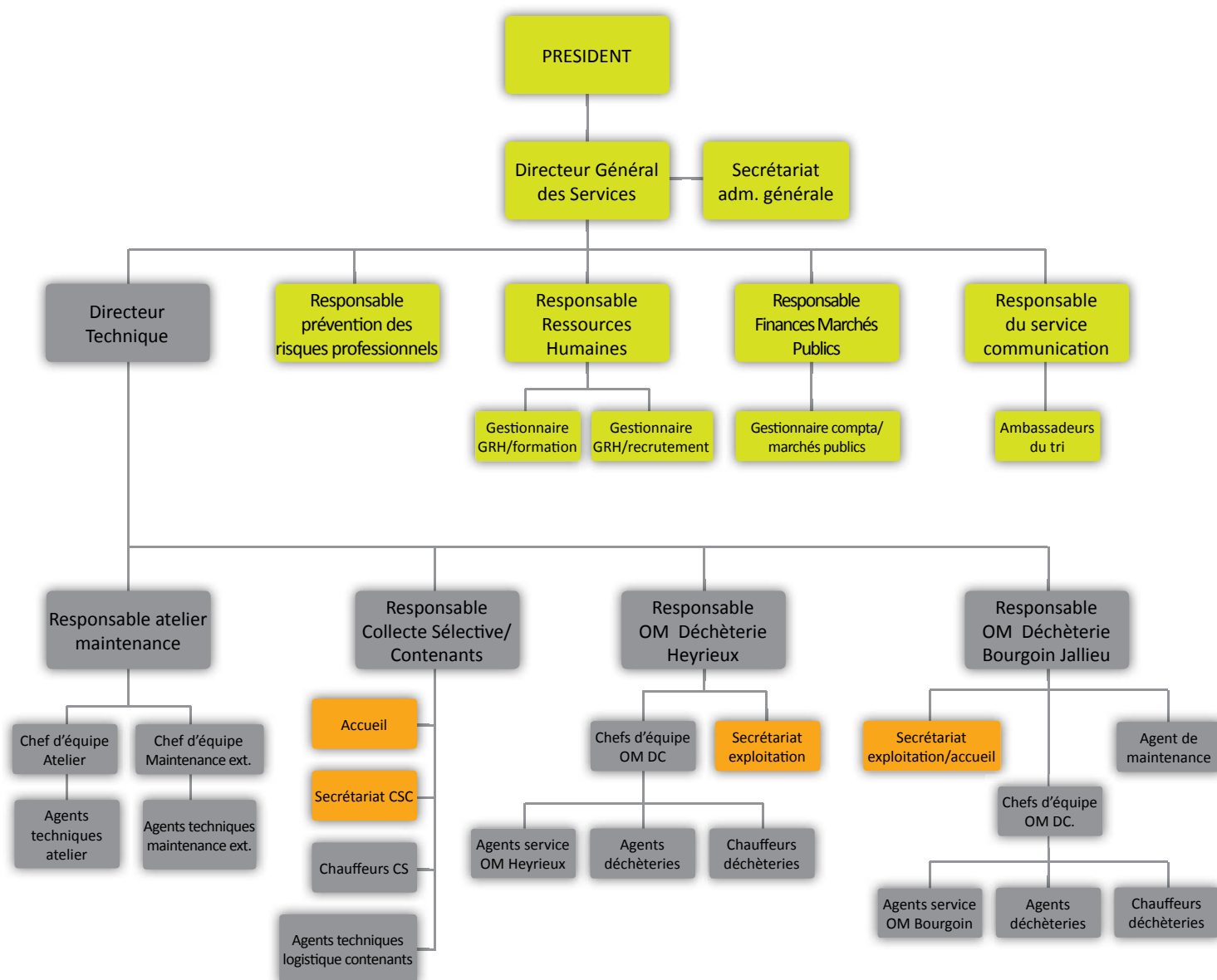
86 agents liés aux collectes

17 agents administratifs

16 camions ampliroll pour les déchèteries

17 véhicules légers et utilitaires

ORGANIGRAMME DES SERVICES



■ REPRÉSENTATION POLITIQUE

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical compte 106 délégués titulaires et 69 délégués suppléants. Chacune des cinq intercommunalités y est représentée par un ou plusieurs élus. Le Comité Syndical est l'organe délibérant de la collectivité. Il vote le budget, les tarifs et toutes les délibérations relatives à la gestion de la structure. Il donne les orientations et objectifs pour la mise en œuvre des missions du syndicat. Le comité élit en son sein les membres du bureau. Cette assemblée délibérante se réunit environ une fois tous les trois mois.



Comité syndical du 11 juin 2014

LE BUREAU SYNDICAL

Le bureau exécutif du syndicat est composé d'un Président et de 5 Vice-présidents élus par le Comité Syndical en son sein.

Il règle des affaires courantes sous le contrôle du Comité Syndical.



Jean-Pierre JOURDAIN

Président

Maire de Saint Bonnet de Mure (CCEL)



Pascale BIDARD

1^{ère} Vice-présidente

Finances - Marchés Publics

Relations avec la CAPI



Jean-Marie BOSCH

3^{ème} Vice-président

Communication - Événementiels



Patrick CASTAING

5^{ème} Vice-président

Collectes - tri sélectif, Éco-organismes

Relations avec la CCCND

Marc BERNARD
2^{ème} Vice-président
Ressources humaines – CT/CHSCT
Relations avec la CCBD



Jean-Pierre LOVET
4^{ème} Vice-président
Déchèteries
Relations avec la CCVD



■ LA COLLECTE DES DMA

Sur le territoire du Syndicat Mixte fonctionnent quatre types de collectes pour les déchets ménagers et assimilés.

Les types de collectes sont les suivants :

-  Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte,
-  Collecte sélective multi-matériaux en apport volontaire ou en porte à porte,
-  Collecte des autres déchets qui s'effectue par le réseau de déchèteries,
-  Collecte des déchets assimilés (artisans, commerçants)

Cette dernière n'est pas distincte du service pour les ménages et les tonnages ne sont pas évalués spécifiquement. Ce dossier reste cependant une de nos préoccupations notamment en ce qui concerne l'accueil en déchèteries. Le syndicat reste en 2017 dans le cadre de la charte départementale proposée par le Conseil départemental de l'Isère pour l'accueil des professionnels en déchèterie.

Des réflexions sont en cours sur la relation avec les usagers professionnels que ce soit pour la collecte des DMA ou l'accès en déchèterie.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Depuis le 1^{er} janvier 2012 l'ensemble de la collecte des ordures ménagères résiduelles est organisé en régie sur l'ensemble du territoire à l'exception de Tignieu-Jamezyrieu (6835 habitants), gérée en marché public via la LYSED*.

Ce mode de fonctionnement en régie est assuré par les moyens propres du syndicat (véhicules, personnels) sur deux sites à Heyrieux et Bourgoin-Jallieu et sur 68 communes soit 202 400 habitants.

La fréquence de collecte s'organise selon les tableaux présentés en page 10. Elle est assurée en porte à porte ou par regroupement dans certains secteurs, dans des lotissements ou dans des lieux difficiles d'accès.

Le syndicat développe également, en lien avec les communes ou les bailleurs, des points de collecte en conteneurs enterrés (voir tableau ci-après).

Les regroupements sont des vecteurs importants de la maîtrise des coûts.

* Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné



Un conteneur enterré d'OMR équivaut au volume de 6 bacs grands formats

DÉPLOIEMENT DES CONTENEURS ENTERRÉS D'ORDURES MÉNAGÈRES

EPCI	Commune	2011-2016	Conteneurs OMR posés en 2017	Total
CAPI	Bourgoin-Jallieu	32	10	42
CAPI	L'Isle-d'Abeau	16	0	16
CAPI	La Verpillière	10	3	13
CAPI	Villefontaine	2	7	9
CCBD	Crémieu	6	2	8
CCCND	Heyrieux	6	0	6
CCCND	Saint-Georges-d'Esperanche	3	2	5
CAPI	Satolas-et-Bonce	3	1	4
CAPI	Ruy-Montceau	3	0	3
CCEL	Saint-Bonnet-de-Mure	3	0	3
CAPI	Four	1	1	2
CCEL	Genas	2	0	2
CCEL	Saint-Pierre-de-chandieu	0	2	2
CCEL	Toussieu	2	0	2
CCCND	Bonnefamille	1	0	1
CAPI	Meyrié	0	1	1
CCBD	Moras	1	0	1
CAPI	Saint-Alban-de-Roche	1	0	1
CCEL	Saint-Laurent-de-Mure	1	0	1
CCVD	Saint-Victor-de-Cessieu	1	0	1
Total		94	29	123

Environ 13 000 habitants sont desservis par ce mode de collecte soit 6% de la population du SMND. Ce mode de collecte représente 1360 tonnes d'OMR sur 2017 soit 1,85% des tonnages d'OMR totaux.

FRÉQUENCES DE COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

CCEL	Population 2017	CCBD	Population 2017
C1	7 407	C1	20 140
C2	33 072	C2	10 227

CCCND	Population 2017	CAPI	Population 2017
C1	16 096	C1	29 504
C1/C2	3 389	C1/C2	2 464
C2	4 701	C2	45 740
		C2/C3	28 130

CCVD	Population 2017
C1	8 365

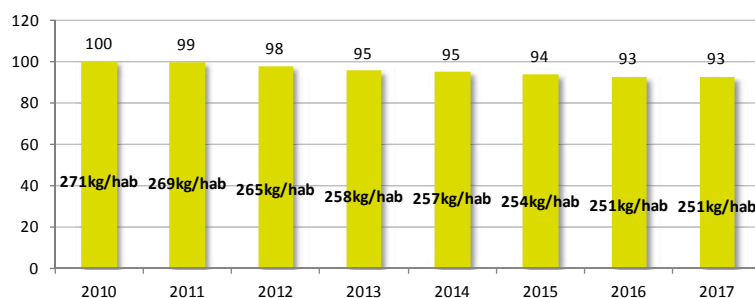
SMND	Population 2017	%
C1	81 512	41%
C1/C2	5 853	4%
C2	93 740	42%
C2/C3	28 130	13%
Total	209 235	100%



Évolution des tonnages d'ordures ménagères incinérés/population

Année	Tonnages (t)	Population collectée	Production (kg/hab)
2010	50 699	187 149	270,90
2011	51 051	189 560	269,31
2012	50 795	191 999	264,56
2013	50 215	194 370	258,35
2014	50 365	196 118	256,81
2015	50 432	198 284	254,34
2016	51 994	207 028	251,14
2017	52 469	209 235	250,77

Production d'ordures ménagères résiduelles - base 100 en 2010



ZOOM SUR...

Une campagne de caractérisation des OMR a été réalisée sur le territoire du SMND en septembre 2017. Ont été prélevés 20 échantillons, répartis afin de représenter les 5 intercommunalités adhérentes, les territoires ruraux ou urbains, ou ceux disposant d'une collecte sélective en porte à porte et ceux en apport volontaire.

L'objectif est d'obtenir des données fiables sur lesquelles s'appuyer lors de la mise en place ou l'évaluation d'actions de prévention et de politiques de collecte.

Cette étude a permis de mettre en avant la composition des ordures ménagères sur le territoire, ainsi que les pistes d'actions prioritaires pour la réduction de ces déchets.

Les proportions de chaque catégorie de déchets dans les OMR sont similaires à celles des données nationales de 2007.

Il est apparu que les flux les plus présents dans les OMR sont les suivants :

- Les déchets putrescibles, composés à plus de 80% de déchets alimentaires consommables ou non ;
- Les plastiques, dont le flux principal est celui des emballages et films plastiques qui ne font pas partie des consignes de tri en vigueur sur le territoire ;
- Les textiles sanitaires, composés en majorité de couches enfants et de mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papiers.

Des actions auprès des usagers (sensibilisation, prévention) ou la mise en place de solutions techniques (compostage, méthanisation, extension des consignes de tri,...) sont possibles afin de réduire ces flux ou de les valoriser différemment que par incinération dans les ordures ménagères.

79 KG/HAB/AN
de déchets compostables
dans les OMR

Les catégories les plus présentes dans les OMR du territoire sont les déchets putrescibles (29%), les plastiques (16%), les textiles sanitaires (13%) et les papiers (11%) : ces flux constituent plus des deux tiers des ordures ménagères résiduelles.



Le tri a été réalisé dans le respect de la norme AFNOR NF X30-408 soient 14 catégories de déchets subdivisées en 51 sous catégories

Notre collectivité s'est engagée depuis 1998 dans la mise en place d'une collecte sélective multimatériaux et a signé un contrat avec la société Éco-Emballages dans ce cadre. L'ensemble du territoire est desservi par la collecte sélective suivant les deux modes de fonctionnement en 2017 :

☞ Soit en apport volontaire total (40 communes) / 61 608 hab.

☞ Soit en porte à porte pour les emballages et papiers-journaux avec une collecte en apport volontaire pour le verre (29 communes) / 147 627 habitants.

Les matériaux triés (les flux)

- ☞ Le verre,
- ☞ Les papiers-journaux,
- ☞ Les emballages.

Les points d'apport volontaire – (PAV)

La collecte sélective s'effectue notamment par des colonnes d'apport volontaire situées en des points répartis sur les communes.

Chaque point d'apport volontaire doit comprendre au minimum une colonne pour chacun des trois flux, (emballages / papiers-journaux / verre), pour les communes ne bénéficiant pas de porte à porte. Pour les communes en porte à porte, seul le flux verre reste à minima collecté par des colonnes.

Le nombre et l'emplacement de ces points d'apport volontaire dans les communes conditionnent les performances de chaque commune. La norme préconisée est au minimum d'un point pour 300 habitants en zone rurale et d'un point pour 500 habitants en zone urbaine pour obtenir des résultats intéressants.

Les points d'apport volontaire se répartissent comme suit :

PAV complet : point comportant les 3 flux (emballages, journaux et verre) pour les communes dont le tri est collecté en apport volontaire. Pour les communes dont les emballages et papiers sont collectés en porte à porte, un point complet comprend une colonne de verre. Ce point doit être accessible aux usagers en permanence.

1 PAV

pour 300 hab. en
zone rurale, pour
500 hab. en
zone urbaine

PAV privé : point dont l'accès est limité car situé sur le terrain d'une structure privée (école, restaurant, discothèque...) ou sur un parking fermé (salle des fêtes, services techniques).

Le développement des points d'apport volontaire est indispensable à ce jour. Chaque collectivité doit s'interroger avec l'aide du SMND pour éventuellement apporter des améliorations au réseau de collecte. Le nombre de PAV doit également tenir compte de la dispersion de l'habitat.



Point complet d'une commune en apport volontaire



Collecte sélective en porte à porte

Dans le cas d'un habitat plus dense, il est préconisé une mise en place de la collecte des emballages en porte à porte, qui permet d'obtenir des résultats beaucoup plus significatifs en terme de performance. Ce système est développé depuis juillet 2000.

La collecte sélective en porte à porte s'organise donc de la façon suivante depuis le 1^{er} janvier 2014 :

- Une collecte en porte à porte une fois par semaine ou tous les 15 jours, des emballages et

des papiers-journaux en mélange dans des bacs ou sacs jaunes.

- Des points d'apport volontaire en parallèle, constitués d'une seule colonne pour le verre.

- Marginalement, des conteneurs enterrés 3 flux sont installés dans le cadre d'opérations d'aménagement (lotissement, ensemble d'immeubles).

Les tableaux ci-contre exposent l'organisation mise en place sur les différents EPCI membres.

CCEL	Population 2017
C0,5	15 041
C1	24 942

CAPI	Population 2017
C0,5	3 849
C1	75 780

CCBD	Population 2017
C0,5	6 651

CCCND	Population 2017
C0,5	11 628

CCVD	Population 2017
C0,5	8 255

SMND	Population 2017	%
C0,5	45 424	31%
C1	100 722	69%
Total	146 146	100%

TONNAGES DE LA CS PAR MODE DE COLLECTE

Zones collectées en Apport Volontaire

EPCI	Popu- lation 2017	tonnages 2017				Performances en kg/habitant 2017				Classe- ment
		Embal- lages	Jour- naux	Verre	total	Embal- lages	Jour- naux	Verre	total	
CAPI	25 562	332	494	765	1 591	13.0	19.3	29.9	62.3	1
CCBD	23 532	245	419	647	1 311	10.4	17.8	27.5	55.7	2
CCCND	12 514	128	148	326	602	10.3	11.8	26.0	48.1	3
total AV	61 608	705	1 061	1 738	3 505	11.4	17.2	28.2	56.9	-

Zones collectées en Porte à Porte (Emballages et journaux)

EPCI	Population 2017	tonnages 2017			Performances en kg/habitant 2017			Classe- ment
		Embal- lages et journaux	Verre (PAV)	total	Embal- lages et journaux	Verre (PAV)	total	
CCBD	6 835	323	177	500	47.3	25.9	73.2	1
CCCND	11 672	450	303	753	38.6	26.0	64.5	2
CCEL	40 479	1 575	1 007	2 583	38.9	24.9	63.8	3
CCVD	8 365	293	228	521	35.0	27.3	62.3	4
CAPI	80 276	2 267	1 141	3 408	28.2	14.2	42.5	5
total PAP	147 627	4 909	2 857	7 766	33.3	19.4	52.6	-

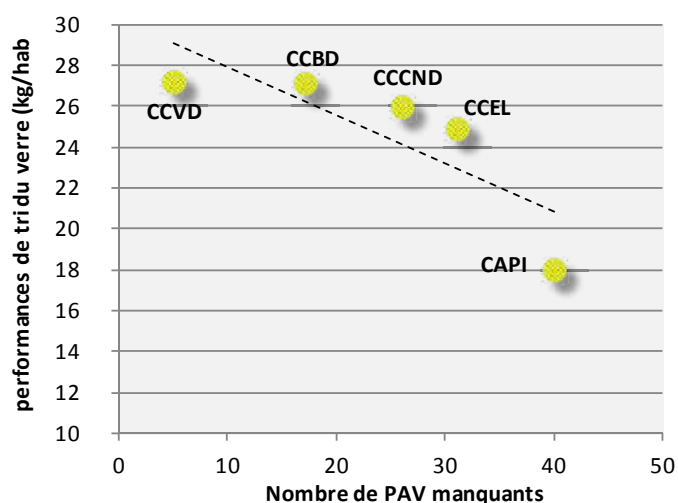
Le système en porte à porte présente de meilleures performances globales de collecte des emballages et journaux, mais ne favorise pas la collecte du verre, toujours organisée en apport volontaire.

Une densification du réseau de conteneurs à verre est indispensable sur ces secteurs pour assurer une collecte performante.

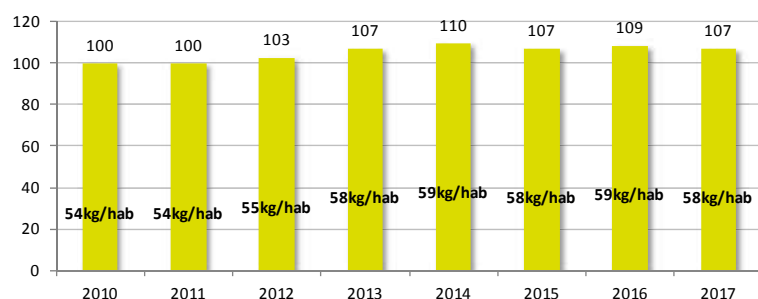
Données globales de la CS

EPCI	Population 2017	tonnages 2017			Performances en kg/habitant 2017			Classement	PAV manquants
		Emballages et journaux	Verre	total	Emballages et journaux	Verre	total		
CCEL	40 479	1 575	1 007	2 583	38.9	24.9	63.8	1	31
CCVD	8 365	293	228	521	35.0	27.3	62.3	2	5
CCBD	30 367	987	824	1 812	32.5	27.1	59.7	3	17
CCCND	24 186	726	629	1 356	30.0	26.0	56.0	4	26
CAPI	105 838	3 093	1 906	5 000	29.2	18.0	47.2	5	40
déchèteries	209 235	340	498	838	1.6	2.4	4.0		
total SMND	209 235	7 015	5 094	12 109	33.5	24.3	57.9		119

Les performances de collecte du verre sont étroitement corrélées au réseau de PAV déployés. Plus un EPCI manque de conteneurs sur son territoire, moins ses habitants trient le verre (cf. graphique ci-dessous)



Performances de collecte sélective base 100 en 2010



Les résultats issus de la campagne de caractérisation (cf page 11) indiquent un gisement potentiel de plus de 50kg/hab/an de déchets recyclables dans les OMR dans le périmètre actuel des consignes de tri.

Si le geste de tri était mieux appliqué, les performances de collecte pourraient ainsi quasiment doubler.



42 KG/HAB/AN
d'emballages et de papiers
dans les OMR



10 KG/HAB/AN
de bouteilles et pots en verre
dans les OMR



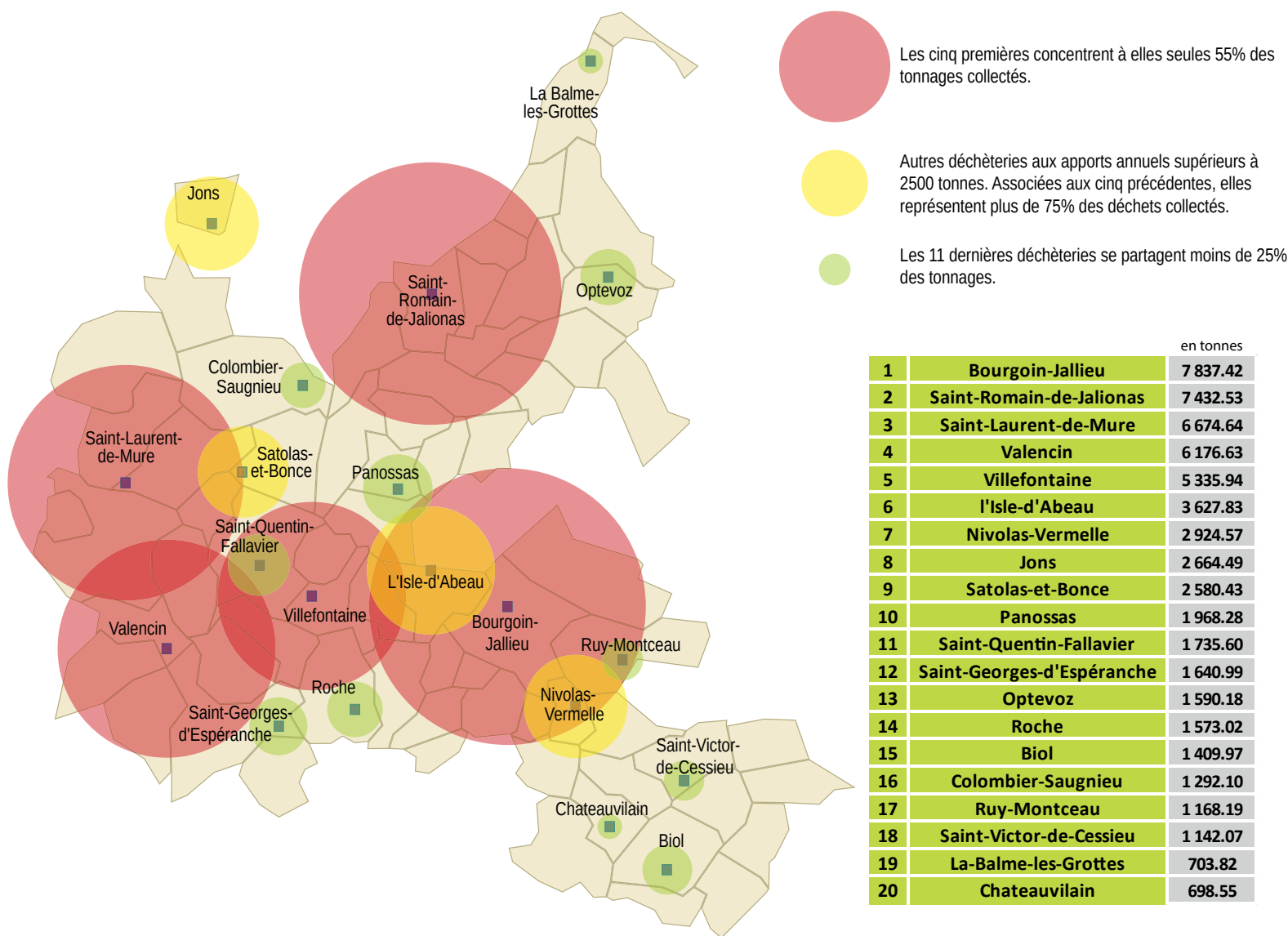
LES DÉCHÈTERIES

Les autres déchets des ménages sont collectés par apport volontaire en déchèterie. Les déchèteries accueillent généralement les déchets suivants :

- 🗑 Batteries
- 🗑 Encombrants (matelas, canapés, etc..)
- 🗑 Bois
- 🗑 Déchets ménagers spéciaux (peintures, colles, solvants,...)
- 🗑 Cartons
- 🗑 Papier
- 🗑 Déchets Verts
- 🗑 Plastique
- 🗑 Ferraille
- 🗑 Piles
- 🗑 Gravats
- 🗑 Pneus
- 🗑 Déchets d'Équipements Électroniques (DEEE)
- 🗑 Verre
- 🗑 Mobilier
-
- 🗑 Huiles moteur

Le Syndicat Mixte met en œuvre une mise en réseau des différentes déchèteries par l'harmonisation des règlements, des conditions d'accès, d'identification des usagers et a, dans ce cadre, signé la charte départementale d'accès aux déchèteries proposée par le Conseil Départemental.

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné gère en régie directe aujourd'hui les 20 déchèteries suivantes (gardiennage, enlèvements,...) :

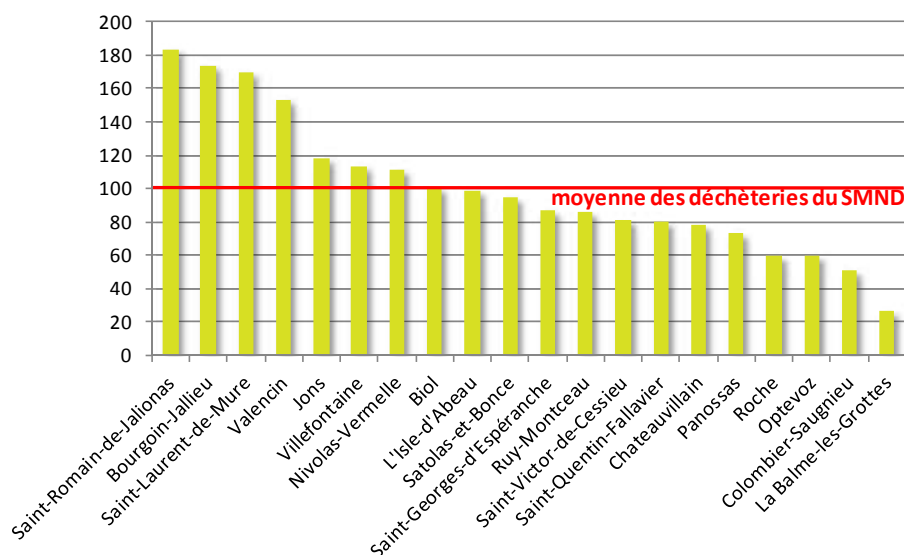


La taille des cercles est proportionnelle à la quantité de déchets collectés.

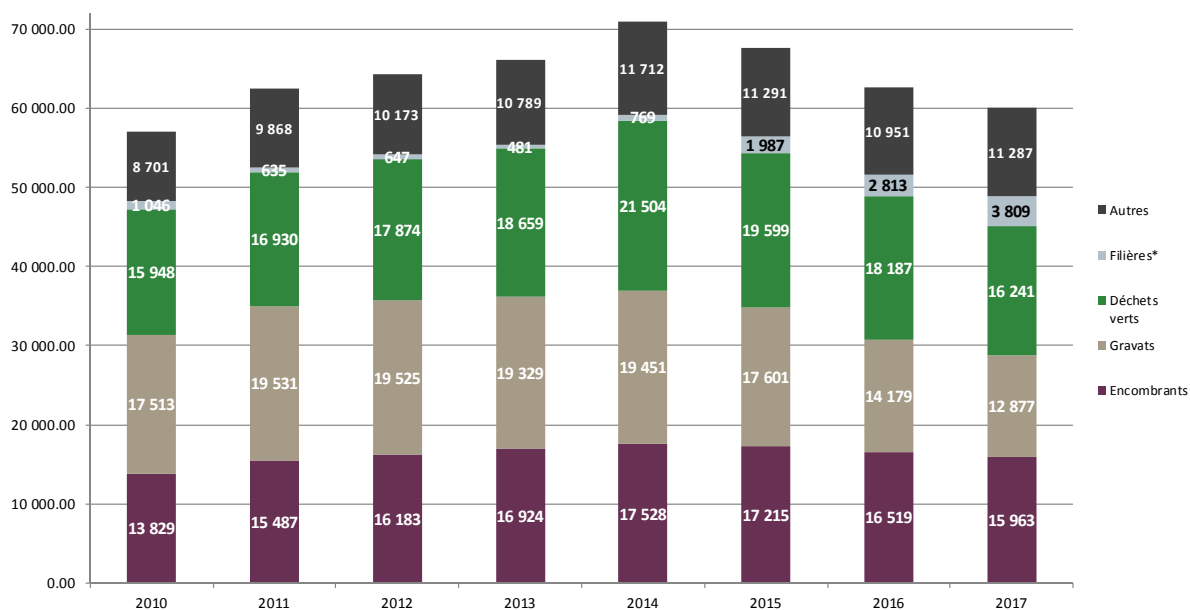
Chaque déchèterie dispose cependant de ses propres horaires dont l'amplitude d'ouverture varie très fortement selon les sites : 50 heures hebdomadaires d'ouverture pour la déchèterie de Villefontaine contre 9h30 pour celle de Chateaufvillain par exemple. En associant ce paramètre avec les tonnages collectés, il est

possible d'établir un indice traduisant l'intensité de l'utilisation des équipements.

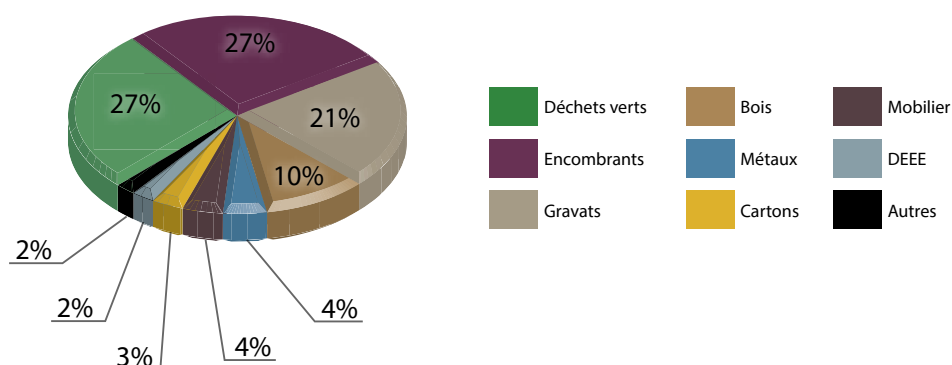
Cet indice de base 100 pour la moyenne des déchèteries est obtenu en divisant les tonnages collectés par le temps d'ouverture.



TONNAGES COLLECTÉS PAR FLUX



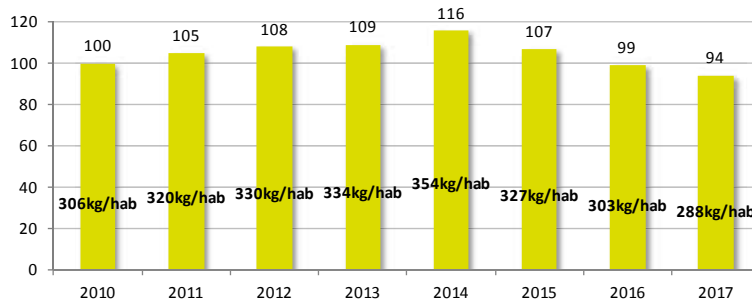
* voir page 18



60 177

tonnes de
déchets
collectés en
déchèteries

Production de déchets de déchèterie base 100 en 2010



Années	Encombrants	Gravats	Déchets verts	Filières*	Autres	Totaux en tonnes
2010	13 829.23	17 513.26	15 947.64	1 045.83	8 701.19	57 037.15
2011	15 486.97	19 530.83	16 930.26	635.48	9 868.30	62 451.84
2012	16 183.13	19 525.10	17 874.09	646.69	10 173.36	64 402.36
2013	16 923.60	19 328.75	18 658.64	481.30	10 789.39	66 181.68
2014	17 527.75	19 450.51	21 504.14	769.01	11 711.65	70 963.06
2015	17 215.05	17 601.24	19 599.19	1 987.36	11 291.19	67 694.03
2016	16 519.44	14 178.68	18 187.01	2 812.96	10 950.85	62 648.94
2017	15 962.85	12 876.79	16 241.09	3 809.40	11 287.11	60 177.23
évolution 2016-2017	-3.37%	-9.18%	-10.70%	35.42%	3.07%	-3.95%

* voir page 18

OPTIMISATION DU TRANSPORT DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES GRÂCE AU COMPACTAGE



Packmat compactant des déchets verts

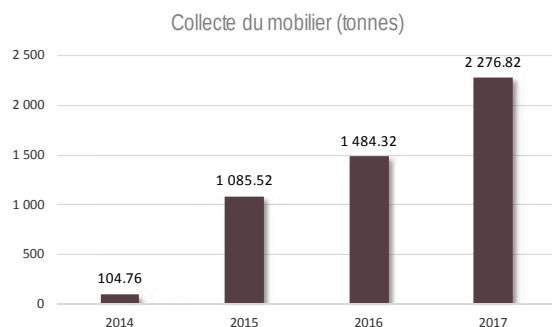
Le transport des déchets des déchèteries vers les centres de traitement est optimisé grâce au passage régulier de rouleaux compacteurs mobiles dans les bennes.

Sont concernés les flux d'encombrants, de ferraille, de déchets verts, de carton et de bois.

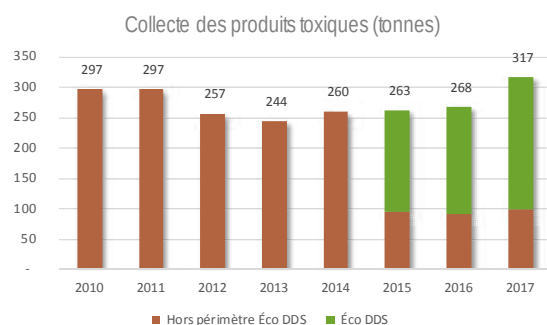
ZOOM SUR LES FILIÈRES

Le principe de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) oblige les metteurs sur le marché de certains produits à pourvoir ou à contribuer à l'élimination des déchets qui en proviennent. Ces producteurs transfèrent généralement leur

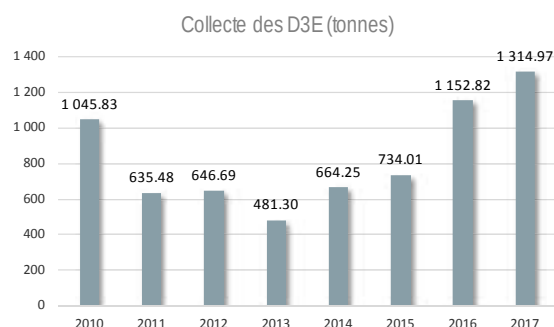
responsabilité à un organisme collectif, dit éco-organisme. En déchèterie, le déploiement de ces filières permet une meilleure maîtrise des coûts et une quantité de déchets recyclés plus importante.



Signé en 2014, le contrat avec Éco-Mobilier a conduit à un déploiement progressif du dispositif sur les équipements du SMND. Il restait 2 déchèteries à équiper fin 2017.



Le SMND a contractualisé en 2014 avec Éco-DDS qui depuis 2015 prend en charge une majeure partie des déchets dangereux des particuliers, très complexes et donc coûteux à traiter.



La lutte contre le vandalisme par la sécurisation des lieux de dépôt des DEEE se traduit par une augmentation des tonnages captés depuis 2016.

Conventions avec les syndicats voisins :

🔗 La déchèterie de Saint-Romain-de-Jalionas est accessible aux habitants des communes d'Anthon, de Chavanoz et de Pont de Cheruy soit 11 001 habitants.

🔗 Les déchèteries de Panossas et l'Isle d'Abeau sont accessibles aux habitants de la commune de Saint Marcel Bel Accueil soit 1 355 habitants.

🔗 Une partie des habitants de Soleymieu peut utiliser la déchèterie de Passins : 550 habitants.

🔗 Une partie des habitants de Saint-Savin peut utiliser la déchèterie de Saint-Chef : 750 habitants.



RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL DES TONNAGES À COLLECTER ET TRAITER

Si l'on regroupe les moyennes par habitant de l'ensemble des déchets produits et collectés par les différents modes existants, on en déduit une

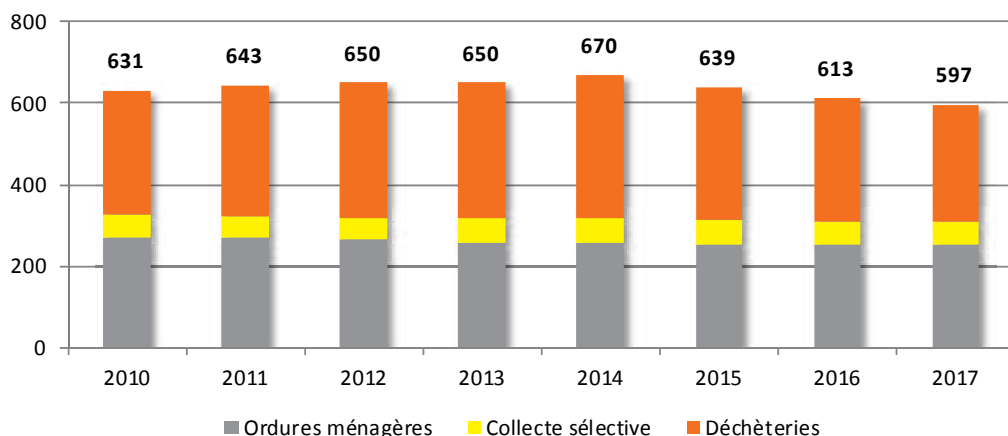
production globale moyenne de déchets à traiter par habitant sur le territoire comme suit :

Flux/hab.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ordures ménagères	271	269	265	258	257	254	251	251
Collecte sélective	54	54	55	58	59	58	59	58
Déchèteries	306	320	330	334	354	327	303	288
Total	631	643	650	650	670	639	613	597

Le Programme National de Prévention des Déchets fixe des objectifs quantifiés visant à découpler la production de déchets de la croissance économique. Il vise concrètement à réduire de 7% les déchets ménagers et assimilés (DMA) produits

par habitant entre 2010 et 2020. Cet objectif a, depuis, été renforcé par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), qui le fixe à 10 %.

Performances globales de collecte (kg/hab)

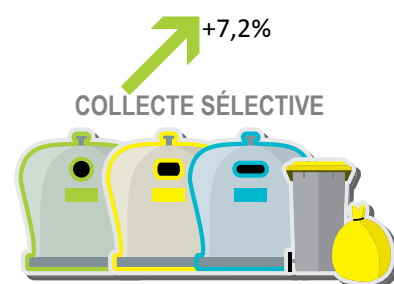
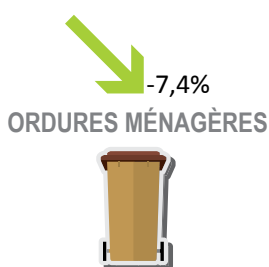


Évolution de la production de déchets par habitant depuis 2010 :

597 kg

tous déchets confondus/hab en 2017

Objectif de la LTECV : 568kg en 2020



ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

PLAN BIO-DÉCHETS

Parallèlement aux efforts portés sur la collecte sélective, le Syndicat Mixte s'est engagé dans une démarche de réduction des déchets à la source, notamment en favorisant le compostage individuel. Cette action de réduction des déchets à la source débute en 2003 sur la base du volontariat des

communes et compte 68 communes engagées dans la démarche. Si l'impact de cette mesure est difficile à quantifier, il est néanmoins indiscutable que le compostage réduit les apports d'OMR et de déchets verts en déchèterie.

Communes	année démarrage	% foyers équipés
Communauté de Communes les Vals du Dauphiné		
Belmont	2008	13%
Biol	2008	10%
Doissin	2008	8%
Montagnieu	2008	13%
Montrevel	2008	9%
Sainte-Blandine	2008	11%
Saint-Victor-de-Cessieu	2008	10%
Torchefelon	2008	16%
Sous total CCVD		11%
Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère		
Bourgoin-Jallieu	2010	2%
Châteauvilain	2003	14%
Chèzeneuve	2010	3%
Crachier	2010	3%
Domarin	2003	17%
Eclose-Badinières	2010-2003*	8%
Four	2003	11%
La Verpillière	2004	10%
Les Éparres	2003	8%
L'Isle-d'Abeau	2003	9%
Maubec	2003	16%
Meyrié	2004	18%
Nivolas-Vermelle	2003	11%
Ruy-Montceau	2003	13%
Saint-Alban-de-Roche	2004	12%
Saint-Quentin-Fallavier	2004	16%
Saint-Savin	2007	13%
Satolas-et-Bonce	2008	6%
Sérézin-de-la-Tour	2003	6%
Succieu	2003	14%
Vaulx-Milieu	2004	15%
Villefontaine	2004	12%
Sous total CAPI		8%

* Les communes d'Eclose et Badinières ont fusionné en 2015.



Communes	année démarrage	% foyers équipés
Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné		
Bonnefamille	2003	18%
Charantonnay	2004	15%
Diémoz	2007	8%
Grenay	2003	18%
Heyrieux	2004	16%
Oytier-Saint-Oblas	2009	13%
Roche	2003	15%
Saint-Georges-d'Espéranche	2006	11%
Saint-Just-Chaleyssin	2005	18%
Valencin	2003	14%
Sous total CCCND		14%
Communauté de Communes les Balcons du Dauphiné		
Annoisin-Chatelans	2010	9%
Chamagnieu	2016	4%
Chozeau	2009	14%
Crémieu	2013	3%
Dizimieu	2015	14%
Frontonas	2009	17%
Hières-sur-Amby	2009	9%
La Balme-les-Grottes	2009	24%
Leyrieu	2004	21%
Moras	2003	18%
Optevoz	2006	12%
Panossas	**	0%
Saint-Baudille-de-la-Tour	2016	7%
Saint-Romain-de-Jalionas	2011	6%
Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu	2016	5%
Soleymieu	2008	8%
Tignieu-Jameyzieu	***	11%
Vertrieu	2004	47%
Vernas	2014	5%
Veyssilieu	2003	54%
Villemoirieu	2010	15%
Sous total CCIC		11%
Communauté de Communes de l'Est Lyonnais		
Colombier-Saugnieu	2003	13%
Genas	2003	14%
Jons	2003	11%
Pusignan	2003	9%
Saint-Bonnet-de-Mure	2003	17%
Saint-Laurent-de-Mure	2003	15%
Saint-Pierre-de-Chandieu	2006	14%
Toussieu	2011	8%
Sous total CCEL		14%
TOTAL SMND		10%

** La commune de Panossas est la seule commune du SMND à ne pas adhérer à cette opération. Son adhésion est envisagée en 2019.

*** La commune de Tignieu-Jameyzieu bénéficie d'un dispositif similaire mais géré par la LYSED en 2017.

COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Le SMND dispose au sein de son service Communication de deux ambassadeurs du tri chargés d'assurer des missions de sensibilisation de proximité. Ils ont vocation à transmettre les

consignes de tri auprès des usagers du territoire ainsi qu'à vérifier leur bonne mise en application. Le tableau ci-dessous récapitule les principales actions menées en 2017 par ces agents.

Actions communication 2017	CAPI	CCBD	CCCND	CCEL	CCVD	total SMND
Interventions en classe	90	17	10	22	4	143
Visites de déchèteries	18	8	0	0	0	26
Total interventions scolaires	108	25	10	22	4	169
Stands d'animation	3	1	0	0	1	5
Porte à Porte	14	0	1	0	0	15
Distribution en boîtes aux lettres	1	0	0	0	0	1
Formations au tri - public adulte	8	0	0	0	0	8
Visite de déchèteries - adultes	0	1	0	0	0	1
Total interventions diverses	26	2	1	0	1	30
Total nombre interventions	132	27	11	22	5	197

Courant 2017, le service Communication du SMND a développé des partenariats avec les bailleurs sociaux pour mener des actions sur les points noirs de qualité de tri. Ceci explique le nombre conséquent d'opérations de porte à porte effectuées sur le

territoire de la CAPI.

Au global, environ 4000 personnes ont été sensibilisées par les ambassadeurs du tri sur cette année.



291 COMPOSTEURS
vendus en 2017

1200 STOP PUB
distribués en 2017



2 306

livrets d'activités
distribués
aux élèves et
enseignants



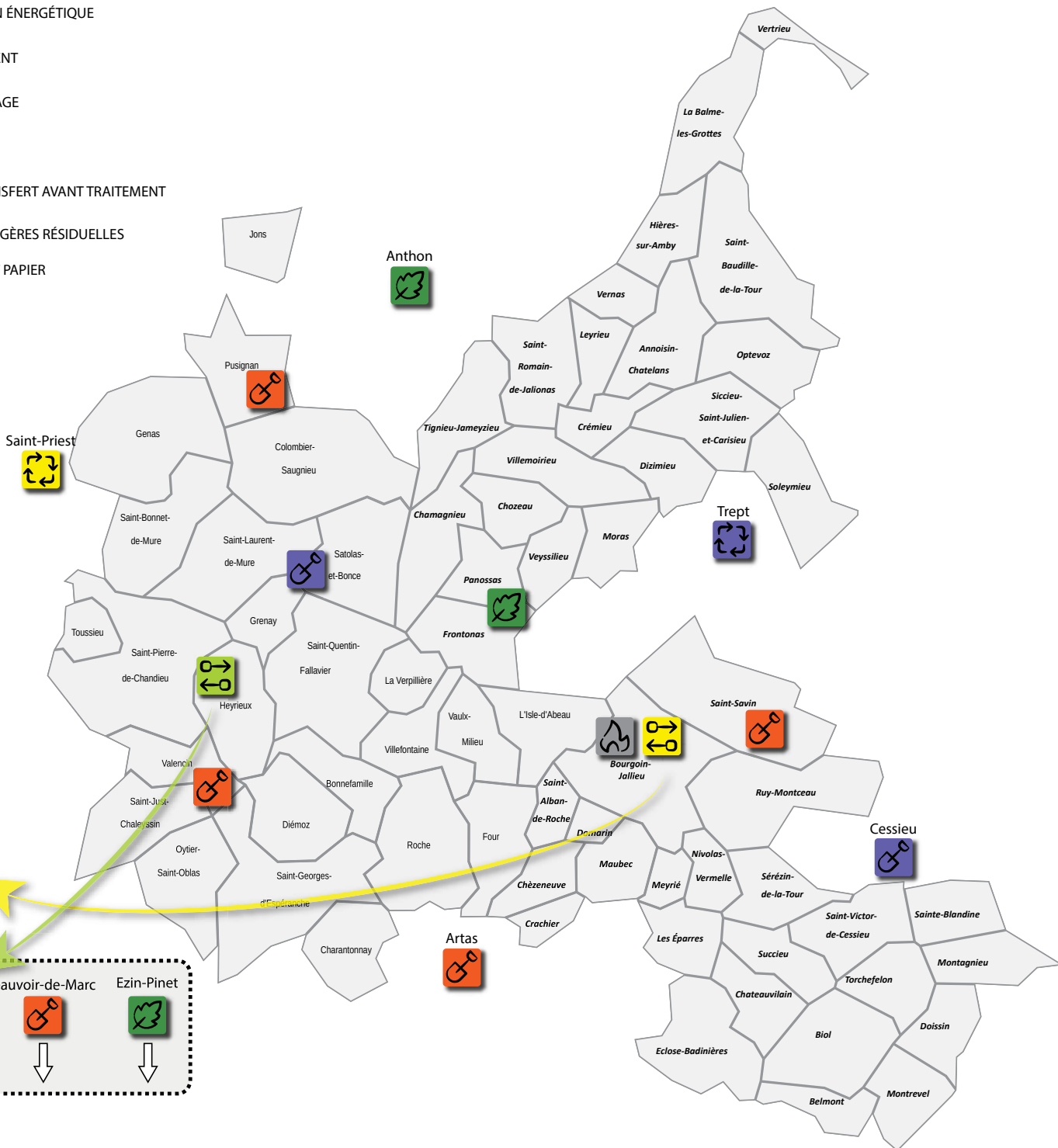
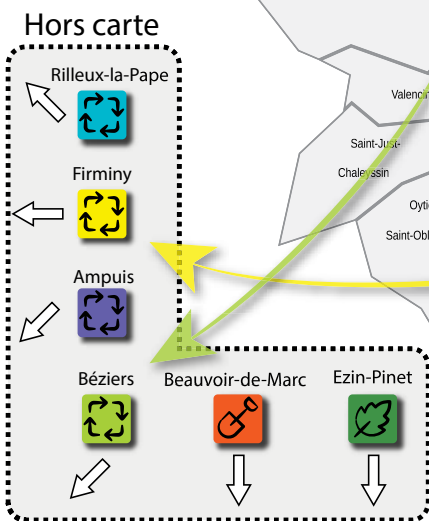
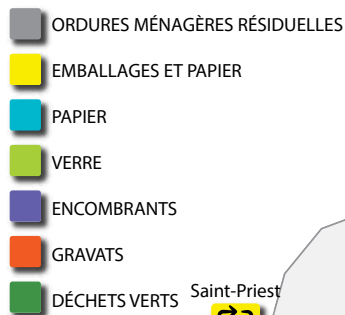
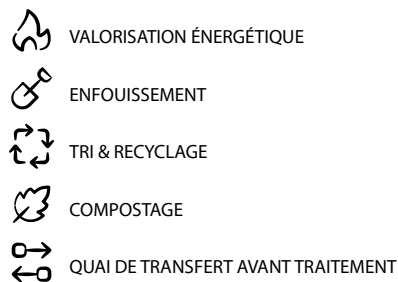
Animation de stand lors de la fêtes des marrons



■ LE TRAITEMENT DES DMA

LES MODES ET LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT

CARTOGRAPHIE DES EXUTOIRES POUR LES PRINCIPAUX FLUX



Matériaux	Localisation unité de traitement	Mode de traitement
Ordures ménagères résiduelles	Usine d'incinération du SITOM à Bourgoin	Incinération avec valorisation énergétique
Emballages et papiers en mélange	Centres de tri SITA à Firminy et PAPREC à ST PRIEST	Tri et recyclage vers les repreneurs désignés par la garantie de reprise Éco-Emballages
Papiers-journaux en apport volontaire	Centre de tri de SITA	Tri et recyclage
Verre	OI – Manufacturing	Recyclage
Déchets verts	Plateforme de compostage, (Anthon, Panossas ou Eyzin Pinet) Co-compostage boues de STEP à St Quentin Fallavier	Valorisation organique
Déchets ménagers spéciaux	Sarpi La Talaudière Contrat avec Éco-DDS	Valorisation ou traitement suivant produit
Ferrailles	DERICHEBOURG St Pierre de Chandieu - St Clair de la Tour VAL'AURA Bourgoin ARC EN CIEL Bourgoin GOUVERNAYRE à Trept GUYONNET à Saint Victor de Cessieu	Recyclage ou traitement
Cartons	Société PAPREC à St PRIEST Société SITA à Bourgoin Jallieu Société GOUVERNAYRE Trept Société VEOLIA à la Tour du Pin	Recyclage
Pneus	Société EUREC St Pierre de Chandieu	Valorisation
Gravats	CET Classe III (Beauvoir de Marc, Pusignan, Valencin, Artas, St Savin)	Enfouissement
Encombrants	ISDND Satolas (SUEZ) ISDND Cessieu (VEOLIA)	Enfouissement
	DELAUZUN GOUVERNAYRE	Surtri puis production de CSR
Bois	ABDS (St Pierre de Chandieu) GOUVERNAYRE (Trept) SITA (B. Jallieu) VEOLIA (La Tour du Pin) ECO3bois (St Victor de Cessieu) SITA	Broyage et recyclage (ou valorisation)
DEEE	Contrat avec Écosystème	Recyclage
Lampes et néons	Recylum	Recyclage
Déchets d'Éléments d'Ameublement	Contrat avec Éco-Mobilier	Recyclage Valorisation
Piles	Corepile	Recyclage
Divers	COLLECTORS Cartouche d'encre, capsules café	Recyclage
Huiles minérales	SEVIA	Traitement
Souches	Plateforme de compostage (Anthon, Saint-Laurent de Mure)	Valorisation organique



■ L'usine d'incinération

Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées à l'UIOM du SITOM de Bourgoin Jallieu dont notre syndicat est membre. Une nouvelle unité a été mise en service en 2007.

Les modes de valorisations sont les suivants :

☞ Eau chaude à 109° sous pression alimentant en chauffage et eau chaude sanitaire l'équivalent de 4500 logements.

☞ Vapeur saturée alimentant un industriel.

☞ Électricité alimentant l'usine d'incinération pour une part et une vente à EDF pour le solde.

■ Les centres d'enfouissement technique

Ils accueillent sur divers sites, tous les déchets non valorisables et non organiques.

■ La valorisation des déchets verts et des souches

Tous les déchets verts collectés dans les déchèteries gérées par le syndicat mixte sont valorisés.

La plupart de ceux-ci sont apportés sur les plateformes de compostage pour une valorisation organique.

Par ailleurs depuis 2008, une partie des déchets verts est traitée sous forme de co-compostage avec des boues de STEP sur la station d'épuration de Saint Quentin Fallavier.

La collecte et la valorisation des déchets verts sont des enjeux importants, compte tenu des tonnages à traiter et des quantités encore présentes dans les ordures ménagères. C'est pourquoi le syndicat a engagé, dès 2002, des réflexions dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan bio-déchets/déchets verts, débouchant sur une mise en œuvre du compostage individuel. À la suite de la réouverture de la

plateforme de compostage à Panossas, un nouveau marché a été lancé en 2016.

■ Centres de tri pour les emballages collectés en apport volontaire et collecte multimatériaux en porte à porte

Le centre de tri de Firminy géré par la société SITA et celui de Saint-Priest géré par la société PAPREC accueillent les emballages issus de la collecte sélective. Les produits sont triés avant d'être évacués vers les repreneurs désignés dans le cadre du contrat avec Éco-Emballages.

■ Centre de tri Journaux-Cartons

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le tri des papiers-journaux en apport volontaire est assuré par la société SITA. Les cartons des déchèteries sont acheminés vers divers repreneurs.

■ Pneus

La filière d'élimination est en place et le SMND travaille avec la société EUREC dans le cadre de la filière ALIAPUR.

■ DEEE

La mise en place a eu lieu en 2007, un contrat a été signé avec l'éco-organisme Éco-systèmes.

■ Déchets d'Éléments d'Ameublement

Contrat signé en 2014 avec l'éco-organisme Éco-Mobilier. Mise en place progressive de bennes dédiées dans les déchèteries.

■ Déchets Ménagers Spéciaux

Contrat signé en 2014 avec l'éco-organisme Éco-DDS pour la prise en charge des déchets spéciaux des ménages.



L'usine d'incinération du SITOM Nord Isère valorise les OMR du SMND

■ LES MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE

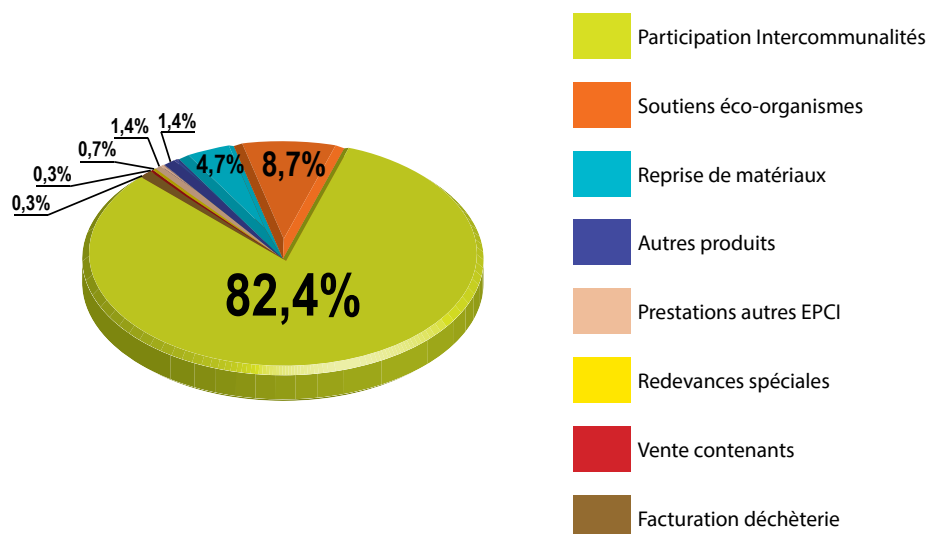
Domaine	Activités	Mode d'exploitation	Remarques
Ordures ménagères	Collecte	Régie directe pour 68 communes	Tignieu-Jameyzieu en marché
	Traitement	Compétence déléguée au SITOM	
Collecte sélective	Collecte emballages	Régie directe pour 68 communes	Tignieu-Jameyzieu en marché
	Traitement emballages	Marché de service Sociétés SITA / PAPREC	Marché signé au 01/01/2017
	Collecte papiers-journaux	Régie directe pour 68 communes	Tignieu-Jameyzieu en marché
	Traitement papiers-journaux	Marché de service Société SITA	Marché signé au 01/01/2017
	Collecte verre	Régie directe pour 68 communes	Tignieu-Jameyzieu en marché
	Traitement verre	Repreneur OI Manufacturing désigné par contrat Éco-Emballages	
Déchèteries	Gestion, transport et gardiennage	Régie directe ou prestations sur des cas particuliers	
	Traitement	cf. tableau page 24	

La reprise en régie directe de la collecte sur Tignieu-Jameyzieu est prévue au 1^{er} janvier 2018.

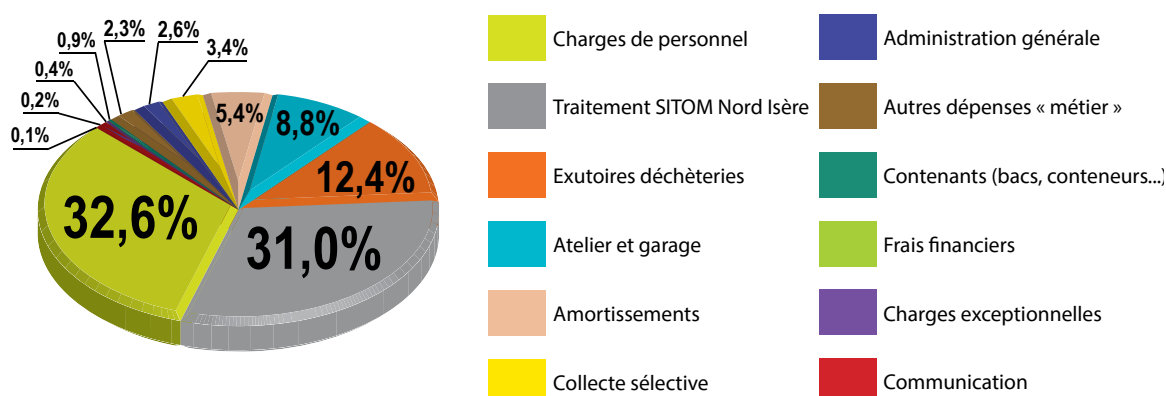


■ LES DÉPENSES ET LEURS FINANCEMENTS

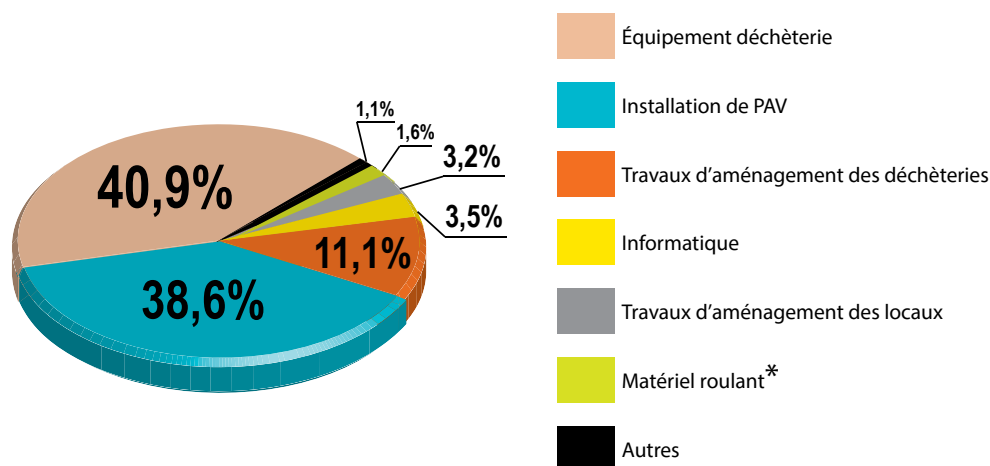
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



* Le marché des camions sera décaissé en 2018.

■ ÉVOLUTION ET COMPARAISON DES COÛTS

Les chiffres indiqués dans les trois tableaux ci-dessous sont exprimés en coût aidés/habitant HT

Coûts par flux - SMND :

Flux		2015	2016	2017
OMR	PAP	55,20 €	55,67 €	56,43 €
	PAV	41,90 €	28,17 €	18,21 €
	Globalisé	55,00 €	54,00 €	54,07 €
Verre		0,80 €	1,18 €	0,87 €
Journaux magazines en apport volontaire		0,80 €	1,46 €	0,73 €
Emballages en apport volontaire		0,90 €	0,49 €	0,33 €
Emballages et journaux magazines en porte à porte		4,50 €	4,46 €	2,23 €
Déchèteries		26,10 €	27,51 €	29,37 € *
Déchets des professionnels		2,90 €	-1,96 €	2,13 €

* la fin de la convention avec Vienne Agglo en 2017, permettant l'accès de personnes extérieures au territoire, augmente mécaniquement le coût à l'habitant.

Coût global - SMND :

2014	2015	2016	2017
88,50 €	87,90 €	88,10 €	86,44 €

Données régionales pour 2016 :

OMR	Verre	Emballages et journaux magazines (AV)	Emballages et journaux magazines (PAP)	Déchèteries	Coût total
50,70 €	1,50 €	3,70 €	8,40 €	25,00 €	86,20 €

source : *Référentiel coûts Auvergne-Rhône-Alpes 2016 - SINDRA*

Le coût par habitant global au SMND est similaire à ce qui s'observe au niveau régional (24 cts de différence). Dans le détail, le SMND est plus cher sur les OMR et les déchèteries et moins cher sur les collectes sélectives (papier, emballages, verre). Cette différence s'explique par une production

d'OMR et de déchets occasionnels très supérieure aux moyennes régionales (respectivement 18 et 57 kg/hab de plus).

En effet, quand on compare les coûts à la tonne, le SMND se positionne globalement de manière favorable.

coût aidé €HT/tonne	OMR	Emballages et journaux magazines	Verre	Déchèteries (hors gravats)
SMND	215,62 €	56,25 €	35,53 €	129,71 €
Région AURA	265 €	117 €	38 €	119 €

La réduction de la production de déchets et le développement de la collecte sélective représente un levier pertinent dans la maîtrise des coûts.



■ MATRICE DES COÛTS

Année 2017 Montants en euro HT Population adhérente : 209 235 habitants		Flux de déchets											Total
		Ordures ménagères résiduelles Ventilation par mode de collecte		Verre	Recyclables secs des OMI hors verre				Déchets des déchèteries (hors gravats)		Déchets des professionnels		
					Ventilation par flux de déchets								
					Journaux magazines	Emballages en mélange	Emballages en mélange et journaux magazines	Porte à porte					
		Porte à porte	Apport volontaire	Ventilation par mode de collecte		Apport volontaire	Apport volontaire	Porte à porte					
Charges	Fonctionnelles	tonnages	51 109	1 360	5 094	1 554	961	4 499	47 300	335	112 212		
		population	196 320	12 915	209 235	61 608	61 608	147 627	208 944	28 236	209 235		
		Charges de structure	742 014 €	24 267 €	45 978 €	35 105 €	17 204 €	148 413 €	537 221 €	12 004 €	1 562 205 €		
		Communication	12 448 €	1 383 €	27 663 €	13 832 €	13 832 €	41 495 €	27 663 €		138 315 €		
		TOTAL Fonctionnelles	754 462 €	25 650 €	73 641 €	48 936 €	31 035 €	189 907 €	564 884 €	12 004 €	1 700 520 €		
	Techniques	Prévention	7 310 €	106 €					3 178 €		10 594 €		
		Pré-collecte	163 774 €	111 207 €	135 615 €	83 903 €	81 102 €	100 332 €			675 932 €		
		Collecte	4 298 201 €	44 918 €	164 960 €	110 191 €	107 720 €	1 015 610 €	2 156 452 €	65 890 €	7 963 941 €		
		TOTAL Collecte et pré-collecte	4 469 285 €	156 231 €	300 575 €	194 093 €	188 822 €	1 115 942 €	2 159 631 €	65 890 €	8 650 468 €		
		Transfert/Transport			213 €				1 805 639 €		1 805 852 €		
Produits	[REG] Traitement des déchets non dangereux - Energie	Traitement des déchets non dangereux						34 225 €	361 222 €	933 579 €	718 €	1 329 745 €	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux								69 806 €		69 806 €	
		TOTAL Techniques			213 €			34 225 €	361 222 €	2 809 024 €	718 €	3 205 403 €	
		TOTAL Charges	5 223 747 €	181 881 €	374 429 €	243 030 €	254 082 €	1 667 072 €	5 533 539 €	78 612 €	13 556 391 €		
		[REG] Collecte et traitement des encombrants	6 347 962 €	122 947 €							6 470 909 €		
	Industriels	Ventes de produits et d'énergie			123 143 €	136 072 €	98 305 €	445 920 €	326 282 €	18 359 €	1 148 081 €		
		Prestations à des tiers							345 968 €		345 968 €		
		Autres produits	103 083 €	6 251 €	31 104 €	6 221 €	6 221 €	37 325 €	912 €		191 117 €		
		TOTAL Industriels	103 083 €	6 251 €	154 247 €	142 293 €	104 526 €	483 245 €	673 162 €	18 359 €	1 685 166 €		
		Soutien	383 334 €	10 200 €	33 238 €	54 597 €	231 912 €	1 160 124 €	268 674 €		2 142 080 €		
Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)		51 996 €					190 192 €		242 188 €			
	Aides à l'emploi	7 129 €	1 188 €	5 941 €	1 188 €	1 188 €	7 129 €			23 764 €			
	TOTAL Aides	390 463 €	63 384 €	39 179 €	55 785 €	233 100 €	1 167 253 €	458 867 €		2 408 032 €			
	TOTAL Produits	493 546 €	69 635 €	193 426 €	198 079 €	337 626 €	1 650 498 €	1 132 029 €	18 359 €	4 093 198 €			
	Montant de la TVA acquittée	834 615 €	17 597 €	14 007 €	5 359 €	25 298 €	112 207 €	447 161 €	2 233 €	1 458 476 €			
Autres infos	Redevance spéciale & facturations usagers	173 884 €						65 168 €		239 052 €			
	Contribution des usagers	12 277 908 €	228 087 €	262 572 €	103 383 €	137 839 €	1 790 464 €	5 522 471 €	7 980 €	20 330 704 €			
	Contribution des collectivités	12 451 792 €	228 087 €	262 572 €	103 383 €	137 839 €	1 790 464 €	5 587 638 €	7 980 €	20 569 756 €			
TOTAL Contributions													

Collectes sélectives (CS)

Collectes visant à ramasser la partie recyclable des ordures ménagères (verre d'emballage, papier graphique, bouteilles et flacons en plastique...) pour les valoriser dans des unités de traitement spécifiques. Elles peuvent être dédiées à un flux unique (conteneur vert) ou plusieurs flux (collecte multimatériaux - bac jaune par exemple).

Compostage

Processus de fermentation permettant par l'action d'organismes biologiques la décomposition accélérée de déchets organiques en produit valorisable, le compost.

Coût aidé

Correspond au coût complet auquel sont soustraits les produits industriels (vente de matériaux...) ainsi que les soutiens et aides.

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

Déchets issus des ménages ainsi que de certaines activités économiques (d'origine artisanale et commerciale) et des établissements publics qui, compte tenu de leurs caractéristiques et des quantités produites, peuvent être collectés sans sujétions techniques particulières.

Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

Déchets présentant un danger de par leur nature toxique, inflammable et/ou corrosive.

Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE/D3E)

Déchets issus des appareils fonctionnant grâce à un courant électrique ou à un champ électromagnétique, ou encore les appareils de mesure de ces courants et champs, conçus pour être utilisés à une tension ne dépassant pas 1000 volts en courant alternatif et 1500 volts en courant continu.

Éco-Organisme

Structure à but non lucratif à laquelle les producteurs transfèrent leurs obligations de collecte et de traitement moyennant le paiement d'une contribution financière. Les éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics sur la base d'un cahier des charges précis pour mener à bien leur mission.

Éco-DDS

Éco-Organisme chargé d'encourager au tri, de collecter et de traiter une partie des DMS des particuliers.

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Regroupement de communes ayant pour objet d'assurer certaines prestations ou d'élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.

Fréquence de collecte

Nombre de ramassages hebdomadaires des ordures ménagères. Dans le cas de trois collectes par semaine, la fréquence est notée C3, alors qu'une seule collecte toutes les deux semaines est notée C0,5. Une collecte en C7 indiquerait ainsi un ramassage quotidien.

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)

Équipement destiné à stocker des déchets dits ultimes car ne pouvant pas faire l'objet d'une valorisation.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Désigne la part des déchets qui restent après les collectes sélectives.

Point d'Apport Volontaire (PAV)

Espace disposant d'un ou plusieurs conteneurs de tri.

Point d'Apport Volontaire enterré (PAVe)

Espace disposant d'un ou plusieurs conteneurs enterrés d'ordures ménagères et/ou de tri.

Recyclage

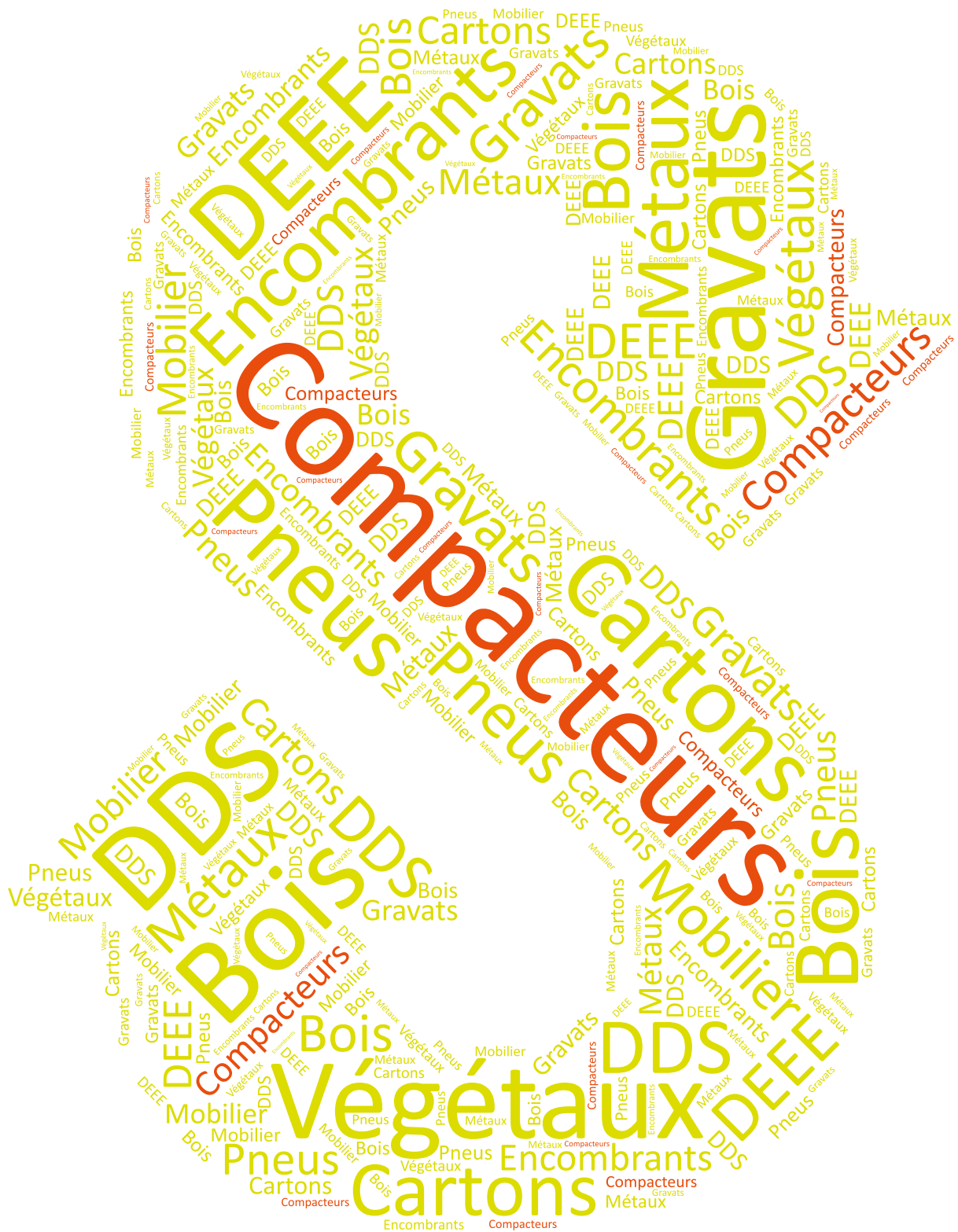
Retraitement des matériaux ou des substances contenus dans des déchets au moyen d'un procédé de production de telle sorte qu'ils donnent naissance ou sont incorporés à de nouveaux produits, matériaux ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM)

Usine d'incinération réservée aux déchets ménagers et assimilés.



[illegible]



2017

RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets

Syndicat Mixte Nord Dauphiné

1180, chemin de Rajat 38540 HEYRIEUX

www.smnd.fr